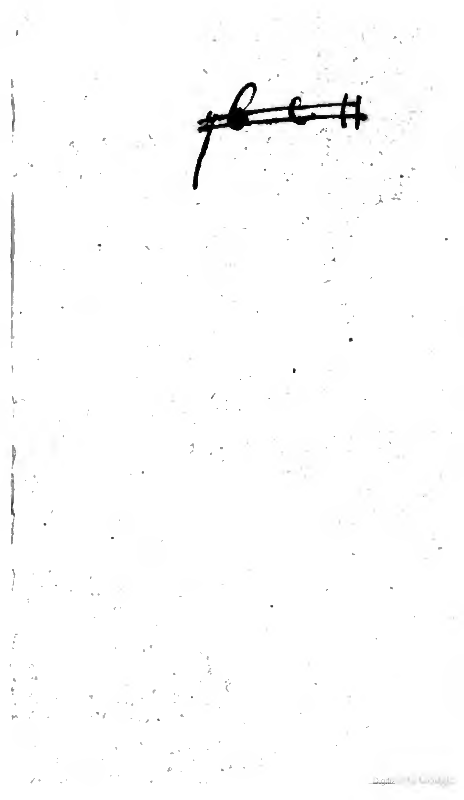






ÉLÉMENS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE.

TOME PREMIER.

ELEMENS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE.

Depuis la conquête des Romains, jusqu'au regne de Georges II.

Par M. l'abbé MILLOT, de l'Académie Françoise.

QUATRIEME ÉDITION.

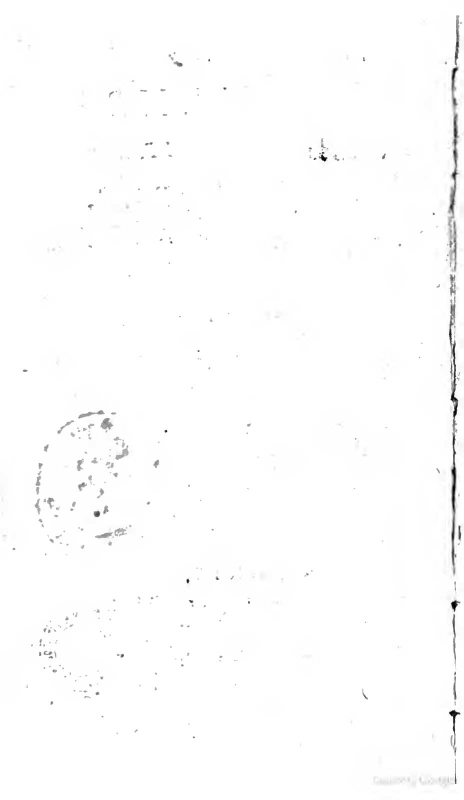
TOME I.





A PARIS,
Chez DURAND, neveu, rue Galande, Hôtel de Lesseville.

M. DCC. LXXXI.
Avec Approbation & Privilége du Roi.



AVERTISSEMENT

DE LA SECONDE ÉDITION.

Deux traductions angloises de cet ouvrage, l'une par Madame Brooke, l'autre par M. Kenrick, ont été pour moi un nouveau motif de le corriger avec soin. On y trouvera beaucoup moins de fautes, & quelques additions importantes.

Si je dois de la reconnoissance aux deux traducteurs, pour les éloges dont ils m'honorent, j'en dois sur-tout à Madame Brooke, pour des notes également instructives, judicieuses, & honnêtes, dont j'ai eu l'avantage de profiter. Ses talens littéraires, fort connus par des productions de génie (1), *& l'étude réfléchie qu'elle a faite de l'histoire d'Angleterre, lui font moins d'honneur que les sentimens qui paroissent animer sa plume. J'ose*

(1) Julie Mandeville & l'Histoire d'Emilie Montaguë.

citer un morceau de sa préface comme un modele en ce genre.

Après avoir dit qu'il y a dans mon livre très-peu de traces de préjugés nationaux, elle ajoute : Le traducteur s'aperçoit bien qu'en accusant l'auteur de préjugés, en qualité de François & de membre de l'église Romaine, elle pourroit, comme Angloise & comme Protestante, être sujette au même reproche : elle sait combien il est difficile de rompre les nœuds de l'éducation, de changer une maniere habituelle de penser, & de devenir absolument citoyen du monde. Elle désire seulement d'avoir jugé de cet ouvrage, de l'avoir lu, traduit, examiné dans le même esprit de charité universelle & de candeur philosophique, dans lequel il a été composé.

Je me flatterois moi-même, si je concluois de ce jugement, que j'ai atteint le but essentiel de mon travail; que, sans manquer à ce qu'un François doit à sa patrie, un catholique à sa religion, j'ai écrit la vérité de maniere à la rendre intéressante & utile. J'en conclurai seulement que les hommes, de quelque nation

qu'ils ſoient, quelques ſentimens particuliers qu'ils ſuivent, doivent être unis par des principes généraux de raiſon, de religion, & de vertu.

Il ſeroit à ſouhaiter ſur-tout que les gens de lettres, ſi capables d'inſpirer cette union, en donnaſſent eux-mêmes l'exemple. L'eſprit de parti, qu'on peut modérer, ſinon éteindre, ne déshonoreroit point la littérature, en corrompant ſon influence ſur la ſociété. On ne verroit pas, tantôt ſous un maſque de philoſophie, tantôt ſous un maſque de zele, la haîne & la méchanceté changer les plumes en poignards, & la preſſe en brigandage honteux. On n'appelleroit pas philoſophie, des excès dont gémit le vrai philoſophe, ni chriſtianiſme, des abus que le vrai chrétien eſt le premier à condamner. La religion & les lois n'auroient plus beſoin de défenſeurs particuliers, parce qu'elles ſeroient reſpectées dans tous les ouvrages; du moins on ſe garderoit bien de les défendre avec les armes du préjugé & des paſſions, parce qu'on auroit à cœur de les ſervir, au lieu de les compromettre. La vérité ſe produiroit avec franchiſe, mais ſans offenſe; la critique pourroit être ſévere, mais

avec impartialité. Les hommes supérieurs, sentant leurs foiblesses ainsi que leurs forces, joindroient la modestie à l'empire des talens : les autres se rendroient d'autant plus utiles & estimables, qu'ils seroient moins jaloux de la supériorité & de la gloire du génie. Loin de s'ériger en despote de l'opinion, chacun penseroit qu'il a un juge dans le public éclairé, dont les jugemens confondent tôt ou tard & les vices & les erreurs. Enfin la république des lettres, qui embrasse toutes les nations polies, serviroit à les unir toutes par la douce autorité de la raison, ou par les attraits de la bienfaisance.

Ne pouvant espérer de voir ce vœu parfaitement accompli, nous croyons du moins que c'est le vœu des ames honnêtes, & que leur suffrage doit seul exciter l'émulation d'un écrivain sensible à l'honneur.



DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Les grandes hiſtoires des nations, où ſont accumulés, & les petits faits, & les petites circonſtances des faits mémorables, tiennent un rang diſtingué dans les archives de la littérature. Si elles ſont exactes, on les conſulte ſur une infinité d'objets, ſouvent minutieux, dont la connoiſſance eſt quelquefois néceſſaire. Si elles ſont bien écrites, elles amuſent la curioſité de ceux qui joignent au goût de la lecture le loiſir de lire attentivement ces longs ouvrages. N'examinons pas ce qu'ils en ré-

cueillent de fruits; mais avouons qu'ils ont beaucoup à oublier, & que d'une multitude de gros volumes, à peine leur reſte-t-il de quoi compoſer un abrégé très-médiocre. Leurs lectures même, s'ils ne ſavent pas les digérer par la réflexion, ne produiſent qu'une confuſion d'idées, fort ſemblable aux ténebres de l'ignorance.

Aujourd'hui, plus que jamais, les honnêtes gens veulent s'inſtruire, les peres veulent cultiver la raiſon de leurs enfans; & le public eſt convaincu que l'hiſtoire eſt la meilleure école pour étendre la ſphere de l'intelligence, pour donner des notions juſtes de ce qui intéreſſe véritablement le genre humain, pour inculquer les principes qui doivent ſervir de baſe à la conduite des

particuliers & au bonheur général. C'eſt donc une entrepriſe importante, de mettre à la portée de tout le monde cette ſource de lumieres, où peu de perſonnes pouvoient atteindre. Les abrégés faits avec goût, ſont comme des canaux par leſquels on en facilite l'écoulement: ils épurent la matiere de l'inſtruction, & la réduiſant aux choſes utiles, ſans mélange de ſuperfluités, ils la rendent tout à la fois plus agréable & plus ſalutaire.

Des critiques de mauvaiſe humeur ont prétendu que ces ſortes d'ouvrages favoriſoient la pareſſe, & mettoient obſtacle aux bonnes études. Ne faudroit-il pas obſerver plutôt qu'ils répandent au loin les richeſſes amaſſées par quelques illuſtres ſavans; qu'ils ſuppléent pour

une infinité de perſonnes à des études dont elles ſont incapables, dont elles ne profiteroient point; enfin que, s'ils renferment ce qu'on a ſemé de précieux dans l'immenſité des grands ouvrages, ils épargnent au lecteur beaucoup de peines, ſans le priver d'aucun avantage réel? Les bibliotheques ſont les érudits; quelques bons livres très-ſuccincts ont éclairé les nations.

Ces réflexions m'ont excité à reſtreindre l'hiſtoire aux objets dignes de fixer les regards de tout homme qui cherche moins le ſavoir que les connoiſſances pratiques. J'ai déjà expoſé mon plan dans la préface d'un autre eſſai (*Elémens de l'Hiſtoire de France*). Le choix des matieres; le ſoin de les préſenter ſous des rapports juſtes & intéreſſans;

une narration rapide ſans trop de légereté, nourrie & non ſurchargée de détails; des réflexions courtes, propres à développer le germe des idées & des principes; enfin les remarques néceſſaires ſur le gouvernement, les lois, & les mœurs, ſur les préjugés, la littérature, &c.; c'eſt à quoi ce genre de travail m'a paru devoir ſe borner. Je me ſuis efforcé de tenir le juſte milieu, entre l'extrême conciſion qui laiſſe toujours quelques nuages, & la prolixité qui énerve tout, en voulant tout éclaircir.

Nulle hiſtoire moderne, il faut l'avouer, ne préſente un auſſi grand nombre de tableaux frappans que celle de l'Angleterre. On y voit un peuple libre, altier, belliqueux, long-temps féroce, conſerver le

même caractere dans une longue suite de révolution sanglantes. Abattu par les armes & par le despotisme de l'ambitieux Guillaume, duc de Normandie ; glorieusement gouverné par Henri II, le plus puissant monarque de l'Europe, malgré ses disputes avec l'église; l'Anglois gémit ensuite sous la tyrannie du roi Jean, & cette tyrannie même lui procure la grande charte, fondement éternel de sa liberté. On le voit se livrer en quelque sorte à la France, réclamer la protection d'un prince françois, lui décerner la couronne pour s'affranchir de l'oppression : bientôt après, devenu la terreur de la monarchie françoise, il l'ébranle jusqu'aux fondemens, il détruit ses lois, il regne dans la capitale. Mais la France, après des

temps de calamité & de vertige, déploie enfin ses ressources; elle reprend sa gloire, inséparable de la cause de ses rois; elle triomphe d'un ennemi arrogant, dont les victoires étoient le fruit de nos fatales dissentions; elle n'a besoin, pour se venger, que de le laisser en proie à des dissentions plus cruelles.

Deux maisons rivales, unies par le sang, armées l'une contre l'autre par l'ambition & la fureur, s'arrachent mutuellement une couronne ensanglantée; les princes assassinent les princes, les peuples se massacrent pour le choix d'un maître; l'Angleterre n'est plus qu'un théâtre d'anarchie & de carnage.

Sous les Tudors, le calme renaît, les forces augmentent; mais la li-

berté s'éclipse. Un prince violent, capricieux, Henri VIII, accoutume aux entraves du despotisme cette nation si fiere & si remuante. Il domine arbitrairement sur la religion même; & Rome, pour lui avoir résisté, éprouve que les liens dont elle enchaînoit l'Angleterre peuvent se rompre presque sans effort. En vain Marie s'efforce de rétablir, par ses supplices, un culte détruit par les passions; un culte qui, ayant pour fondement la vérité, doit soumettre les esprits par la persuasion seule; elle ne réussit qu'à faire des hypochites inconstans, & des fanatiques inébranlables; elle rend à jamais odieuses & sa personne & la foi orthodoxe.

Enfin Elisabeth regne. Son génie enchaîne la fortune, féconde la

terre, anime tous les arts, ouvre à ſon peuple l'immenſe carriere du commerce, & jette en quelque ſorte ſur l'océan les fondemens de la domination angloiſe. Toujours environnée d'ennemis, étrangers ou domeſtiques, elle diſſipe les complots par ſa prudence, elle triomphe par ſon courage des forces de Philippe II; heureuſe ſi elle avoit ſu vaincre ſon propre cœur, & épargner une rivale dont le ſang devoit ſouiller ſa mémoire. Mais que les décrets éternels ſont impénétrables! Le fils de Marie Stuart ſuccede à Eliſabeth; l'échafaud où ſa mere a reçu la mort, lui ſert comme de degré pour monter ſur ce trône gliſſant, d'où ſon fils doit être précipité pour mourir ſur un échafaud.

C'eſt ici qu'on voit ſe multiplier rapidement des ſcènes fameuſes, dont il n'y avoit point d'exemples dans l'univers : un fanatiſme abſurde forme des ſyſtêmes profonds de politique, en même temps qu'il ſe ſignale par des prodiges d'extravagance; un enthouſiaſte illuminé, tantôt fourbe, tantôt fanatique, grand général, grand homme d'état, ſe fraye, ſous le maſque de la piété, un chemin à la puiſſance ſuprême; des ſujets inſtruiſent juridiquement le procès d'un roi vertueux, & prétendent cimenter les loix par ſon ſupplice : l'auteur hypocrite de cet attentat regne avec autant de ſuccès que d'audace, devient l'arbitre des couronnes, jouit juſqu'au tombeau du prix de ſa tyrannie : le par-

lement, esclave des Tudors, tyran de Charles I, complice & dupe de Cromwel, exerce le plus beau droit que les hommes puissent avoir sur leurs semblables, celui de faire des lois & d'en maintenir l'exécution; enfin de ce chaos plein d'horreurs, naissent les principes d'un gouvernement équitable, qui, parvenu à son point de maturité, fixera les regards des plus grands génies de l'Europe.

Une révolution soudaine change encore la face des affaires. L'héritier légitime est reconnu; son regne orageux développe les sentimens du patriotisme : l'imprudence de son successeur alarme la liberté nationale; on se révolte, on appelle un libérateur. Le stathouder de Hollande détrône sans combat son soi-

ble beau-pere, l'uſurpation eſt affermie par le vœu public; mais on impoſe à l'ambitieux Guillaume les conditions; & tandis qu'il tient fièrement la balance de l'Europe, ſa volonté eſt preſque ſans force en Angleterre. Après lui, une femme préſide aux deſtins des peuples, fait trembler la France, humilie Louis XIV; ſe couvre d'une gloire immortelle, en donnant la paix malgré les clameurs d'une inſolente cabale. Anne, avec moins de talens & plus de bonté qu'Eliſabeth, a mérité une des premieres places parmi les grands rois. Le ſceptre paſſe de nouveau en des mains étrangeres; des intérêts compliqués embarraſſent le gouvernement, & la conſtitution britannique paroît ſe corrompre, en attendant quelque

autre conjončture qui la remette en vigueur, ou qui la renverse comme tant de superbes monumens de la grandeur humaine.

A ce précis imparfait des principales époques, ajoutons le détail des lois établies successivement pour servir de rempart à la liberté, & de base à l'ordre public; le progrès des lettres & des sciences, si intimement liées au bonheur & à la gloire des états; les singularités du génie anglois, profond, réfléchi, capable cependant de tous les extrêmes; le spectacle des débats parlementaires, féconds en scènes aussi variées que piquantes: on concevra aisément que cette histoire est unique dans son espece. Ailleurs, les princes, les grands occupent le théâtre entier: ici les hommes,

les citoyens jouent un rôle qui intéresse davantage l'humanité.

Depuis que la collection de Rymer a vu le jour, d'habiles écrivains ont mis en œuvres les matériaux inestimables qu'elle fournit. Rapin de Thoyras, gentilhomme françois, réfugié après la révocation de l'édit de Nantes, s'est distingué le premier dans cette carriere. Historien judicieux, exact, méthodique, il a épuisé son sujet, il en a développé les moindres parties; mais en s'appesantissant, comme presque tous ses prédécesseurs, sur de minces détails, dont l'esprit est bientôt surchargé, aux dépens de ce qu'il faudroit graver dans la mémoire. On lui reproche d'ailleurs avec fondement, d'une part, d'injustes préventions contre sa patrie, que

les rigueurs de Louis XIV avoient exposée à la haîne des proteſtans ; & de l'autre, une partialité manifeſte en faveur des Puritains, de ces dangereux enthouſiaſtes, dont le ſyſtême de religion n'eſt propre qu'à rendre les hommes farouches, & le ſyſtême d'indépendance, qu'à faire des factieux & des rebelles.

Deux plumes angloiſes ont récemment traité le même ſujet avec la ſupériorité de connoiſſances qu'ont en général les naturels d'un pays ſur les étrangers, dans l'hiſtoire nationale. Leurs ouvrages ne ſe reſſemblent que par le titre. M. Smolett expoſe ſechement les faits, en coud les circonſtances d'une maniere uniforme, donne très-peu à penſer, ne remue ni l'imagination ni le cœur, & par un ſtyle lourd & foible, fatigue le lecteur en l'inſ-

truiſant. M. Hume réunit la préciſion & la clarté, la profondeur & l'élégance; il peint d'après nature, ſans que l'art ſe découvre dans ſes tableaux; il ſaiſit d'ordinaire le point de vue intéreſſant; il y place les objets qui ſemblent s'y ranger d'eux-mêmes. Epargnant à ſon lecteur la gazette ſtérile & monotone des opérations militaires, il lui met ſur-tout devant les yeux les mœurs, les lois, les paſſions, les folies humaines, les jeux bizarres de la fortune, l'enchaînement régulier des cauſes avec les effets. Jamais auteur ne s'eſt plus élevé au deſſus des préventions qui offuſquent la vérité hiſtorique. Si quelquefois, comme proteſtant, il attaque la ſainteté de nos dogmes, il ne diſſimule ni les

délires, ni les crimes de sa propre secte. Si, comme sujet de la Grande-Bretagne, il est attaché aux principes de sa patrie, il ne pallie point les excès que le fanatisme de la liberté y a produits; juste envers les autres nations, il ne flatte ni les préjugés populaires de la sienne, ni les intérêts de la cour: toujours impartial entre les partis violens qui divisent le royaume, il semble être l'organe des jugemens de la postérité; & ses compatriotes le loueroient autant que les étrangers moins prévenus, si les partis pouvoient s'accorder en faveur d'un écrivain dont le grand mérite est de n'en favoriser aucun. En un mot, la philosophie & la politique ont dicté l'ouvrage de M. Hume, l'un des plus propres (en supposant

les restrictions convenables) à former des sages, des hommes d'état, & des citoyens.

Les révolutions d'Angleterre du P. d'Orléans ne peuvent entrer en comparaison avec les grandes histoires dont je viens de rendre compte. C'est un livre moins solide que brillant, moins instructif qu'agréable; où l'on ne trouve que des idées imparfaites du gouvernement, de la législation, & des mœurs; où ce qui concerne les Stuarts, porte l'empreinte de la flatterie plus que celle de la vérité; où le jésuite françois regle la plupart de ses jugemens, tantôt sur les intérêts de la cour romaine, tantôt sur les principes de la monarchie françoise: comme si l'on ne pouvoit être catholique sans

flatter la cour de Rome, ou sans dissimuler ses égaremens; comme si la constitution d'Angleterre n'avoit pas des différences essentielles, reconnues par les souverains, & que l'autorité royale y pût franchir les bornes prescrites, sans donner atteinte aux droits de la nation. Les actions civiles & politiques sont louables ou blâmables, selon leur rapport avec les lois de chaque pays. Ce qui seroit un trait de patriotisme en Suisse & en Hollande, pourroit être un trait de révolte en Angleterre; ce qui seroit parmi nous un acte légitime d'autorité, pourroit être à Londres un acte d'usurpation & de violence.

Rien ne prouve mieux combien il importe qu'un historien se dépouille de toute vue personnelle,

de toutes ces idées d'emprunt que les hommes se transmettent les uns aux autres sans examen. Tient-il à une société & à un parti? le voilà en quelque sorte dominé par des opinions factices, dont il ne peut se défendre. Plus le corps auquel il appartient a d'empire sur ses membres, moins il lui sera permis de consulter & de suivre la raison. Ou la vérité se couvre de nuages à ses yeux, ou il n'ose la produire telle qu'il la voit. C'est ainsi que l'histoire prend une teinture des préjugés de ceux qui l'écrivent. L'homme de lettres sans engagemens ne laisse pas d'être environné d'objets capables de l'entraîner dans l'erreur. Dès qu'il a une patrie & une religion, il a besoin d'autant de sagacité que de courage

pour concilier, & les sentimens de citoyen avec la justice due à tous les hommes, & la soumission à sa croyance, avec la nécessité de reconnoître les abus nés de l'ignorance & du fanatisme.

Mais aussi un auteur, zélé pour le bien public, trouve dans cette carriere épineuse, des encouragemens proportionnés aux difficultés de l'entreprise. Quoi de plus propre à délivrer le genre humain de ses funestes illusions, à le conduire au bonheur par le chemin de la vérité & de la vertu, que l'histoire tournée au profit des mœurs & à la connoissance des devoirs? L'importance de cet objet me force d'entrer ici dans quelque détail.

Trois principes généraux pa-

roiſſent renfermer le germe de la félicité civile. Le premier, que l'homme trouve ſon intérêt véritable à être vertueux; le ſecond, que le citoyen doit ſe contenter des avantages que lui procurent le gouvernement & les lois de ſon pays; le troiſieme, que le chrétien doit puiſer dans ſa religion des ſentimens de paix & de bienveillance pour tous les hommes. Tout ce que la morale peut dire de plus convaincant ſur ces maximes, n'approche point des leçons perſuaſives de l'hiſtoire. Celle-là démontre par le raiſonnement: celle-ci touche par les faits.

Le ſpectacle des vertus & des vices fameux n'a beſoin que de quelques réflexions, pour imprimer au fond du cœur le premier

principe. A la vue de l'eſtime, de la confiance, des éloges qui ſuivent la vertu, des belles actions qu'elle produit, de la force & de la tranquillité qu'elle inſpire, peut-on ne pas lui rendre hommage, & ne pas ſentir l'impulſion de cet inſtinct qui nous porte à l'embraſſer? A la vue des horreurs, des baſſeſſes, des infamies du vice, de la honte dont il eſt flétri, des tourmens dont il déchire l'ame, des malheurs auxquels il expoſe; peut-on ne pas l'enviſager avec effroi comme l'opprobre & le fléau de l'humanité? On le voit ſouvent, il eſt vrai, goûter les douceurs de la fortune, tandis que la vertu paroît accablée ſous le poids de la diſgrace. Mais que d'amertumes empoiſonnent la courte jouiſſance

de l'un ! que de ſatisfactions dédommagent l'autre de ſes peines ! Qui oſera envier le ſort de Henri VIII, plus bourrelé par ſes paſſions, qu'il ne tyranniſe ſes femmes & ſes ſujets ? Quel homme, fût-il du rang des princes, ne préféreroit pas le ſort de Thomas Morus, ſouriant à l'exécuteur qui va couronner ſa gloire en le délivrant de la vie ? Le ſort du grand Alfred, dépouillé de ſa couronne, réduit à ſe cacher au fond d'un marais, juſqu'à ce qu'il puiſſe être le ſauveur, le légiſlateur, le pere & le modele de ſon peuple ? Quel ambitieux, quel avare déſirera la grandeur & les richeſſes caduques d'un Wolſey, la puiſſance ignominieuſe d'un Cromwel ? Cette énumération pourroit s'étendre à

l'infini. L'hiſtoire ne ceſſe de montrer, malgré les injuſtices humaines, malgré le blaſphême de Brutus mourant, que l'homme juſte & ſage, quelques revers qu'il eſſuie, a toujours de quoi ſe féliciter de ſa vertu. Elle atteſte publiquement que ſi les vices & les crimes ſont les fléaux de la ſociété, ils ſont auſſi les bourreaux qui la vengent ſur les vicieux & les méchans.

Pour être heureux, le citoyen doit ſe repoſer ſous la protection des lois, & ſe contenter des avantages que procure le gouvernement de ſa patrie. C'eſt encore une de ces vérités eſſentielles dont l'hiſtoire porte la démonſtration. Nul gouvernement n'eſt parfait & ſans inconvéniens. L'abus de l'autorité ajoute aux vices de la légiſ-

lation humaine. Ce qui étoit bon dans un temps, devient pernicieux dans un autre ; tout peut se perfectionner, tout peut se corrompre. Les frondeurs ne manquent donc guere de sujets de plaintes & de satires. Il est même permis au vrai citoyen de faire des vœux pour que l'administration soit plus integre, la justice mieux rendue, toutes les parties de l'état plus florissantes (1); il lui est permis d'observer, & les abus qui demandent une réforme, & les moyens de réformer les abus. Tôt ou tard les lumieres en ce genre produisent utilement leur

(1) Madame Brooke dit sur ce passage : *Heureusement il est permis, en Angleterre, au vrai citoyen de faire plus.* On verra dans l'histoire jusqu'où les droits des Anglois peuvent s'étendre ; mais on verra aussi combien de fois ils en ont passé les bornes pour le malheur de l'état.

effet, parce que la raison doit enfin exercer son empire jusques dans les cours. Mais si une fois on se livre à l'esprit de cabale & de révolte; si, dédaignant les avantages qu'on possede, on court après une chimere de bien qu'il est impossible de réaliser; alors fermente au sein du corps politique un levain de discorde, également funeste au repos public & à la tranquillité des particuliers. Que n'a-t-il pas produit en Angleterre de troubles & de malheurs? Ce peuple inquiet, turbulent, factieux, qu'a-t-il gagné par tant de secousses données au gouvernement, par tant de coups portés à la puissance royale? De cruelles convulsions déchiroient le sein de la patrie; le royaume étoit inondé de sang; la discorde

mettoit le feu dans les familles; le trône ébranlé écrasoit de ses débris une foule de malheureux; les prétendus libérateurs devenoient bientôt des tyrans ; en croyant combattre pour la liberté, on s'étoit forgé de nouvelles chaînes; & le fruit des émeutes, des guerres civiles se réduisoit au regret d'avoir envenimé les plaies de l'état. Si les Anglois, avec une constitution fixe & vantée, se plaignent sans cesse, & de la prérogative royale, & de la corruption parlementaire; nous, que les lois protegent sous le gouvernement d'un monarque intéressé à notre bonheur, jouissons en paix des avantages d'une constitution moins orageuse, où la liberté civile ne peut devenir licence, où l'autorité

royale ſe dégraderoit en devenant tyrannie. Attendons ſans inquiétude que le temps & la bonté des princes rectifient ce qui ne peut être corrigé qu'avec lenteur. L'hiſtoire apprend aux ſouverains & aux grands, qu'ils ne ſont heureux qu'en ſe ſacrifiant au bonheur des peuples : n'apprend-elle pas de même aux peuples, qu'ils ne doivent pas eſpérer des grands & des ſouverains une perfection au deſſus de l'humanité ? Monteſquieu le diſoit : « Dans un temps d'igno-
» rance, on n'a aucun doute, même
» lorſqu'on fait les plus grands
» maux; dans un temps de lumiere,
» on tremble encore lorſqu'on fait
» les plus grands biens. On ſent
» les abus anciens, on en voit la
» correction, mais on voit encore

» les abus de la correction même ». *Aimer ses devoirs, son prince, sa patrie, ses lois, sentir son bonheur dans chaque pays, dans chaque gouvernement, dans chaque poste où l'on se trouve;* c'est ce que vouloit inspirer ce génie sublime, après avoir approfondi tous les systêmes politiques des nations. (*Préf. de l'Esp. des Lois.*)

Enfin une des plus importantes leçons de l'histoire, est d'inculquer au chrétien, quel qu'il soit, les sentimens de paix & de bienveillance dont la religion lui fait un devoir à l'égard de tous les hommes. Par quel étrange renversement de principes, une religion de charité, qui ne respire que douceur, patience, & miséricorde; qui oblige non seulement de par-

donner à ses ennemis, mais de leur faire du bien; qui condamne formellement les vaines disputes & les questions infructueuses d'où elles proviennent (1); qui ordonne par dessus tout d'édifier & de conserver la paix; a-t-elle tant de fois servi de prétexte à des animosités & à des fureurs, dont les fausses religions fournissent à peine quelques exemples? Comment la *haîne théologique* est-elle devenue un proverbe, tandis que les docteurs de la loi devroient être les modeles, comme les interpretes, de la morale évangélique? Quiconque réfléchira sur l'histoire, sentira bientôt l'absurdité d'une manie si odieuse. Quand il n'apprendroit

(1) *Stultas & sine disciplinâ questiones devita, sciens quia generant lites.* II. Tim. 2.

pas à se défier de sa raison, au bord de l'abîme où sont tombés des esprits supérieurs; quand la juste crainte de se tromper ne le rendroit pas indulgent pour les erreurs de ses semblables; du moins verra-t-il évidemment que les excès de cette nature ont causé des maux infinis; que l'église en a souffert autant que l'état; & qu'un zele mal entendu auroit détruit la religion même, si elle avoit des fondemens moins solides.

Lisez seulement, peut-on dire aux imprudens zélateurs, lisez les annales angloises. L'expérience est la plus sûre des regles de conduite: consultez-la, & jugez. A peine Guillaume le Conquérant a-t-il établi sa domination par les armes, que Grégoire VII entreprend de

tout asservir par ses bulles au trône pontifical. On traite de simonie & d'hérésie un ancien usage, qui n'a pour but que de maintenir le droit des couronnes sur le temporel des églises. Sous ce prétexte frivole, on excommunie, on dépose les souverains, on les oblige de tirer le glaive pour leur défense, contre la puissance spirituelle qu'ils révèrent; le pieux Anselme se fait un devoir de résister aux rois, comme s'il s'agissoit de la cause même de Dieu; & déjà s'élevent des troubles violens, qui exposent le clergé à la haîne & à l'usurpation.

Des immunités abusives lui serviront-elles de rempart? Les fausses décrétales en ont fait un droit nouveau; l'intrépide Thomas Becket les soutient sans ména-

gemens ; il combat les coutumes d'Angleterre, comme des impiétés monſtrueuſes ; l'épiſcopat ſe diviſe, l'état eſt en combuſtion, la couronne paroît chancelante ; un meurtre horrible finit la querelle ; Becket en devient la victime : mais l'incendie, éteint par ſon ſang, laiſſe des matieres inflammables, qui n'attendent qu'une étincelle pour ſe rallumer.

Après que les anathêmes & les exactions de la cour de Rome ont laſſé la patience des Anglois, & qu'une foule de zélateurs aveugles ont augmenté les ſujets de murmures, en protégeant des abus inſoutenables ; un audacieux ſectaire que le pape a irrité, Wiclef, ſe prévaut de ces abus pour ſe déchaîner contre l'égliſe ; en dé-

criant ſes myſteres, il ſape ſon autorité; il ébranle ſes dogmes, en attaquant ſon pouvoir & ſes richeſſes; il ſouleve les peuples ſous l'étendard d'une liberté ſéditieuſe; & quoiqu'il ſuccombe dans l'entrepriſe, ſon héréſie toujours renaiſſante enfantera vingt autres ſectes deſtructives de la catholicité. Voyez Henri VIII, après avoir perſécuté les luthériens, devenir l'ennemi de Rome & le perſécuteur des catholiques; s'emparer de la ſuprématie; s'ériger en maître abſolu de la foi, parce qu'on l'a frappé d'excommunication, au moment qu'il alloit ſatisfaire le ſaint ſiége. Voyez les bûchers de Marie donner au fanatiſme des martyrs, dont la courageuſe démence groſſit la foule des

partiſans de l'erreur. Voyez l'excommunication d'Eliſabeth renouveler pour jamais le ſchiſme, & la prudence de ſon gouvernement affermir autant la réforme, que la tyrannie de ſa ſœur avoit peu ſervi à l'extirper. Depuis ce temps, combien d'emportemens de zele ſuivis des plus ſiniſtres effets ! Catholiques, proteſtans, anglicans, presbytériens, ſemblent réaliſer ce qu'Ammien écrivoit au quatrieme ſiecle, pendant les troubles de l'Arianiſme, que les chrétiens ſurpaſſoient entre eux l'acharnement des bêtes féroces contre les hommes. La conſpiration des poudres, le maſſacre d'Irlande, les fureurs des puritains; tout inſpire, tout multiplie les atrocités. De là les ſermens établis pour violenter les

consciences au nom des lois ; de-là les cruautés légales contre les catholiques fideles, & les bills d'exclusion contre l'héritier légitime de la couronne ; de là l'expulsion du dernier Stuart, & cette haîne mortelle pour l'ancienne église, qu'il s'efforçoit de rétablir ; de là enfin, par un excès contraire, ce mépris de toute religion, cette injuste philosophie, qui ose accuser le christianisme des maux dont il auroit délivré le monde, si les maximes de l'évangile avoient constamment réglé la conduite de ses sectateurs.

Il est triste, sans doute, d'insister sur des objets affligeans pour le nom chrétien. Mais la religion en est mieux connue par le contraste ; & l'esprit de parti fait en-

core tant de ravages dans la société, qu'il faut s'aveugler soi-même pour ne pas voir combien il importe d'en dissiper les prestiges. D'ailleurs, ou renonçons à l'histoire, ou faisons-en l'organe de la vérité.

Que des hommes scrupuleux & prévenus, que des censeurs passionnés transforment en crime ce qui nous paroît le devoir d'un historien; qu'ils confondent l'intérêt & les préjugés de corps avec l'intérêt de la religion, indépendant de tout préjugé; qu'ils regardent comme injurieux pour l'église le récit même des faits consacrés dans ses annales; qu'ils cherchent du poison dans l'antidote même qu'on oppose à de funestes erreurs: leurs murmures ou leurs satires ne

prévaudront point contre la candeur & la vérité. Et comment persuaderoient-ils au public, qu'il fût permis de flatter les ministres de l'autel plus que les ministres d'état, les magistrats & les princes? qu'on dût changer arbitrairement de poids & de mesure, au gré des objets ou des personnes? Non, l'histoire ne se pliera point à leurs idées; le public n'adoptera jamais leurs principes: & l'historien sincere, désintéressé, aimera mieux leur déplaire, que de manquer le but où doivent tendre ses travaux.

P. S. Madame Brooke assure qu'ayant comparé cet ouvrage, d'un bout à l'autre, avec Rapin & Hume, elle a eu le plaisir de voir qu'aucun fait n'y étoit altéré, aucun omis, qui fût de quelque

importance (1). M. Kenrick atteste que la constitution angloise y est exposée avec soin, ainsi que le progrès des sciences & de la littérature en Angleterre. Ces deux témoignages paroîtront peut-être une preuve suffisante d'exactitude, d'autant plus que sur certains points ma façon de penser est différente de celle des traducteurs.

(1) No fact of any kind misrepresented, and no material one omitted.



ÉLÉMENS



ÉLÉMENS
DE L'HISTOIRE
D'ANGLETERRE.

PREMIERE PARTIE.

DEPUIS la conquête des Romains jusqu'au regne de GUILLAUME LE CONQUÉRANT.

L'ANGLETERRE SOUS LES ROMAINS.

LA Grande-Bretagne étoit peu connue avant que César entreprît de la subjuguer. Tout ce qu'on en sait d'intéressant, c'est que les Bretons, Gaulois ou Celtes d'origine, vivoient en peuple libre dans une pro-

Mœurs des anciens Bretons.

ſonde barbarie ; ſe peignant le corps, ſe couvrant de peaux de bêtes ; en un mot, peu différens des ſauvages de l'Amérique. Ceux qui habitoient les pays ſitués au ſud-eſt, pratiquoient déjà l'agriculture, & pouvoient dès-lors plus aiſément ſe civiliſer. Les autres ne poſſédoient que leurs armes & leurs troupeaux, ſubſiſtoient ſouvent de pillage, menoient une vie errante, ſe retiroient au fond des bois & des marécages. Cette nation guerriere, extrêmement jalouſe de ſa liberté, étoit diviſée en petits peuples, ſous des rois, ou plutôt des chefs, dont l'autorité ſe réduiſoit preſque au commandement militaire.

Druides : leur pouvoir exceſſif.

Les prêtres, nommés Druides, préſidoient au gouvernement. Ils dominoient ſur les eſprits par les terreurs de la ſuperſtition. Exempts de taxes, exempts des fonctions de la milice, enſeignant ſeuls, & faiſant de leur doctrine un myſtere, chargés de l'éducation de la jeuneſſe, arbitres de tous les différends, juges de toutes les affaires tant criminelles que civiles, reſpectés comme des oracles, redoutés preſque comme leurs dieux, ils

punissoient les réfractaires par une sorte d'anathème si terrible, que la mort même paroissoit souvent préférable aux suites de ce châtiment. Les sacrifices de sang humain & plusieurs superstitions barbares faisoient partie de leur culte; le dogme de l'immortalité, si nécessaire pour inspirer la vertu ou pour éloigner du crime, étoit entre leurs mains une arme puissante pour soumettre tout à leurs ordres. Il falloit que la religion des Druides fût bien dangereuse, puisque les Romains employerent contre elle la rigueur des lois pénales, malgré le système de tolérance qu'ils avoient toujours suivi jusqu'alors.

Superstitions.

Nul autre motif que la gloire ne pouvoit sans doute faire tenter à Jules-César une invasion dans cette contrée inconnue. Le vainqueur des Gaules voulut être aussi le conquérant de la Grande-Bretagne. Il y débarqua l'an 55 avant Jesus-Christ; il força les Bretons à des promesses de dépendance, qu'ils violerent dès que son départ les eut rassurés. L'année suivante il retourna dans leur île, passa la Tamise sous leurs yeux, & les soumit en appa-

Les Romains pénetrent dans la Grande-Bretagne.

rence. Mais jusqu'au regne de Claude, la domination romaine fut pour eux un nom sans effet. Deux généraux de cet empereur les battirent successivement. Claude alla lui-même recevoir l'hommage de ceux qui, possédant & cultivant des terres, devoient sacrifier plus aisément la liberté aux avantages de la paix.

Conquête de l'île d'Anglesey.

Cependant la nation n'étoit rien moins qu'asservie. Il y avoit toujours des révoltes à reprimer. Suétonius Paulinus, sous le regne de Néron, attaqua enfin l'île de Mona, aujourd'hui Anglesey, principale retraite des Druides. Il trouva ces prêtres & les femmes, des torches à la main, courant, hurlant sur le rivage, inspirant aux guerriers les fureurs du fanatisme avec l'ardeur des combats. Les Romains furent d'abord effrayés : Suétonius les rassura, & ils remporterent la victoire. On détruisit les autels & les bois sacrés; on brûla les Druides; on crut assurer la conquête par ce triomphe sur la superstition des barbares. Mais le vainqueur ne fut pas plutôt éloigné, qu'ils reprirent les armes, ayant à leur tête la reine Boadicée,

héroïne qui respiroit la vengeance. Londres étoit déjà une colonie considérable : ils la mirent à feu & à sang ; & y massacrerent, dit-on, soixante & dix mille hommes. Suétonius vengea les Romains par une victoire décisive. Boadicée se donna la mort pour ne pas tomber entre ses mains.

78. Agricola soumet les Bretons.

La gloire de soumettre les Bretons étoit réservée à Julius Agricola, dont Tacite a immortalisé les talens & les vertus. Ce grand homme assujettit les contrées méridionales, poussa vers le nord les peuples les plus féroces, les défit même dans une bataille; & après les avoir chassés dans les montagnes de la Calédonie ou de l'Ecosse, il opposa un rempart à leurs violentes incursions. Le reste du pays, devenu province Romaine, fut civilisé par ses soins. Il y introduisit les arts ; on s'y accoutuma aux mœurs, au langage, aux sciences des Romains : moyen le plus sûr de façonner un peuple au joug qu'on veut lui imposer. Les Bretons perdirent peu-à-peu l'amour de l'indépendance, en goûtant les douceurs & les avantages de la vie civile. Adrien, Antonin & Sévere ajouterent dans la suite

de nouvelles fortifications au mur d'Agricola ; & cette province jouit long-temps d'une paix inaltérable, ſans que les habitans penſaſſent à leur ancienne liberté.

Les Romains abandonnent la Grande-Bretagne.

L'empire romain s'étoit affoibli par trop de conquêtes. Un déluge de barbares du nord vint fondre ſur cette énorme puiſſance, qui accabloit l'univers. L'Italie, la Gaule en furent inondées, ſous le regne du foible Honorius. Il fallut rappeler des frontieres les légions qui veilloient à leur défenſe. Alors les Pictes & les Ecoſſois, confinés dans la Calédonie, franchirent le mur de ſéparation : ils ravagerent les campagnes de leurs voiſins amollis, & leur firent craindre la perte totale de ces biens qu'ils préféroient à la liberté. Les Bretons implorerent le ſecours de Rome. On leur envoya une légion, qui diſſipa bientôt les ennemis. Dès que la légion fut partie, les barbares revinrent à la charge. On en fit marcher une ſeconde, à laquelle ils ne réſiſterent pas mieux. Mais les Romains avoient d'autres affaires plus preſſantes. Réſolus d'abandonner pour toujours la Grande-Bretagne, où ils

dominoient depuis environ quatre cents ans, ils exhorterent leurs ſujets à ſe défendre eux-mêmes, & leur dirent le dernier adieu, après les avoir aidés à rétablir le mur de Sévere. Les Bretons manquoient d'ouvriers capables d'exécuter cet ouvrage; & cependant les moines hiſtoriens attribuent leurs défaites à l'influence du luxe. Du luxe dans un pays où les arts néceſſaires étoient ſi peu cultivés!

Il eſt certain qu'en prenant l'habitude d'obéir, & celle de jouir tranquillement de leurs biens, ce peuple avoit perdu ſon ancien courage. Un rempart ne pouvoit donc le mettre à couvert.

448. Invaſion des Ecoſſois & des Pictes.

En proie à la féroce rapacité des Ecoſſois & des Pictes, les Bretons implorerent le ſecours du célebre Aétius, dont le courage ſoutenoit l'empire ſur le penchant de ſa ruine. *Les barbares, lui écrivoient-ils, nous pouſſent vers la mer, la mer nous repouſſe vers les barbares; & nous n'avons que le choix de périr ou par le fer ou dans les flots.* Leurs plaintes & leurs ſupplications toucherent peu ce général, tandis que le terrible Attila,

rois des Huns, sembloit devoir écraser toute la puissance romaine. Réduits au désespoir, incapables de généreux efforts, les Bretons abandonnerent leurs terres; ils chercherent un asyle dans les forêts. Tout le pays étant ravagé, la famine chassa l'ennemi. Ils réparerent leurs désastres; l'agriculture devint encore une source d'abondance. Ils ne pensoient qu'à jouir au sein de la sécurité, sans précaution contre des périls inévitables. Leurs voisins, toujours avides de rapines, ne tarderent point à les menacer de nouveau. Des disputes théologiques, occasionnées par l'hérésie de Pélage, leur compatriote, firent naître des divisions pernicieuses. Le défaut d'harmonie dans tout le gouvernement multiplia les discordes. Vortigern, un des princes du pays, engagea malheureusement les Bretons à chercher des secours en Germanie contre les Pictes & les Ecossois. Ils envoyerent dans cette vue une ambassade aux Saxons, & attirerent le peuple qui devoit les asservir.

L'ANGLETERRE SOUS LES SAXONS.

Caractere des Germains.

On connoît les mœurs des Germains par la peinture qu'en ont tracée César & Tacite. Une valeur féroce & la passion de la liberté formoient le fond de leur caractere. Leurs princes n'avoient sur eux qu'une autorité précaire, restreinte par les réglemens de la nation, & subordonnée à la volonté générale. Toutes les grandes affaires se décidoient dans les assemblées militaires, où les délibérations étoient rapides, & les résolutions vigoureuses. Attachés inviolablement à leurs chefs, ces guerriers regardoient comme un opprobre de ne pas venger leur mort dans les combats, ou de survivre à leur défaite. Femmes, enfans, tout partageoit les fatigues & les dangers d'une expédition, tout devoit en partager les fruits. On négligeoit l'agriculture pour les armes; & chaque année on faisoit une nouvelle distribution des terres, de peur que le goût & les soins de la propriété

n'affoibliſſent l'ardeur martiale, ſur laquelle toutes les eſpérances étoient fondées. Une telle nation n'avoit que trop d'avantages contre des peuples amollis & accoutumés à l'obéiſſance.

Les Saxons dans la Grande Bretagne.

Les Saxons, habitans du pays qu'on nomme le Holſtein & le Scleſwik, s'étoient répandus ſur les côtes juſqu'à l'embouchure du Rhin. Plus avides que les autres Germains de pillage & de conquêtes, ils ſaiſirent l'occaſion de pénétrer dans la Grande-Bretagne. Hengiſt & Horſa, deux freres dont ils reſpectoient la naiſſance & l'autorité, les engagerent à ſe rendre aux vœux des Bretons, & à les ſecourir pour profiter de leur foibleſſe. Ils paſſent la mer ſur trois vaiſſeaux, attaquent les Pictes & les Ecoſſois, les diſſipent ſans peine : ils apprennent par cette victoire combien il leur ſeroit facile de ſubjuguer le peuple qu'ils ont ſecouru.

Ils oppriment les Bretons.

Des barbares reſpectent peu la bonne foi ; & ne connoiſſant que le droit horrible du plus fort, ils s'imaginent toujours pouvoir avec juſtice opprimer les foibles. Les deux freres envoient informer leurs compatriotes

de la fertilité du pays, de l'état des habitans; & les invitent à une conquête aussi aisée qu'avantageuse. Cinq mille Saxons s'embarquent pour venir les joindre. Les Bretons, commençant à se défier de ces redoutables défenseurs, chercherent du moins à les gagner par des complaisances serviles. Mais ceux-ci vouloient s'emparer de tout. Ils firent alliance avec les barbares d'Ecosse qu'ils avoient vaincus, & tournerent leurs armes contre les alliés qu'ils avoient promis de défendre.

Hengist étend ses Conquêtes.

On raconte que la sœur d'Hengist, femme d'une beauté rare, dont Vortigern devint éperdûment amoureux, servit d'instrument à l'ambition de son frere. Quoi qu'il en soit, Vortigern, deshonoré par ses vices, fut déposé par les Bretons. Son fils Vortimer lui succéda. L'ancienne valeur bretonne sembla se ranimer sous cé prince. L'indignation qu'excite une noire perfidie augmenta la haine de l'esclavage. On se battit plusieurs fois, Horsa fut tué dans une bataille près d'Ailsford. Cependant Hengist, avec les renforts qu'il recevoit de Germa-

nie, étendit rapidement sa puissance. Rien n'étoit épargnée par les Saxons. Femmes, enfans, vieillards, prêtres, ils massacroient tout. Plusieurs Bretons s'enfuirent dans l'Armorique, (aujourd'hui la province de Bretagne), d'où leurs ancêtres étoient sortis. Ils y trouverent leur langue, leurs mœurs, & une heureuse hospitalité. Cette province des Gaules prit leur nom, après leur avoir servi d'asyle.

Les Bretons se retirent dans l'Armorique.

Les Saxons se maintiennent.

Vortimer étant mort, un Breton de race romaine, nommé Ambroise, fut chargé du commandement, & s'en montra digne. Son courage & les efforts de ses malheureux compatriotes ne purent néanmoins chasser les usurpateurs. Hengist fonda vers l'an 448 le royaume de Kent, composé des Comtés de Kent, de Middlesex, d'Essex, & d'une partie de celui de Surey. Cette conquête attira de nouvelles colonies de Germains. Les Angles ou Anglois se joignirent aux Saxons. Ils avoient la même langue, les mêmes coutumes, & sans doute la même origine. L'intérêt commun les unit contre les anciens habitans, qui après plusieurs défaites, se réfugierent

Anglois, colonie Saxone.

dans les montagnes inaccessibles de Cornouaille & du pays de Galles.

Ella, arrivé de Germanie en 477, s'établit au midi de l'île, & devint roi de Sussex. Cordick, autre conquérant saxon, éprouva plus de résistance. Le fameux Arthur, que les romanciers célebrent comme le fondateur de la *Table ronde*, remporta sur lui des victoires; mais ne l'empêcha point de fonder, avec son fils Kenrick, le royaume de Wessex, comprenant les comtés de Hants, de Dorset, de Wilts, de Berks, & l'île de Wight. Les royaumes d'Estanglie, de Mercie & d'Essex, se formerent à-peu-près dans le même temps. Celui de Northumberland ne remonte qu'à l'an 547. Il s'étendoit jusque dans l'Ecosse. Une preuve que les Germains peuplerent des cantons d'Ecosse, c'est que l'on y parle encore le pur saxon. Les origines fabuleuses des Ecossois sont démenties par cette preuve.

Autres conquérans.

Arthur, héros Breton.

Saxons en Ecosse.

Ainsi prit naissance l'Heptarchie, c'est-à-dire, les sept royaumes saxons établis dans la Grande-Bretagne. Excepté le pays de Galles & celui de

L'Heptarchie Saxonne.

Tout change dans la Grande Bretagne.

Cornouaille, tout changea d'habitans, de mœurs, de langage, de gouvernement. On trouve peu de révolutions si générales. Les autres Germains qui avoient subjugué la Gaule, ne s'y étoient pas signalés par tant de meurtres & de ravages. Loin d'exterminer les Gaulois, ils les traiterent souvent avec douceur; Clovis n'affermit sa domination que par cette prudente politique. Mais comme les Saxons arriverent en différens corps, & rencontrerent une résistance opiniâtre, leurs guerres avec les Bretons furent longues & sanglantes; les obstacles irriterent leur férocité; le massacre leur parut nécessaire pour cimenter leur établissement.

L'HEPTARCHIE.

L'Histoire de l'Heptarchie est un chaos.

NOUS n'entreprendrons point de débrouiller le chaos de l'Heptarchie. Les efforts pénibles & superflus de Rapin Toyras y ont laissé une confusion & des ténébres éternelles. Rien ne peut suppléer au défaut de monumens historiques.

Des moines, ſeuls hiſtoriens de ces temps-là, n'avoient ni le goût, ni le diſcernement, ni les connoiſſances, ni l'impartialité néceſſaires pour inſtruire les âges ſuivans; leur crédulité adoptoit des fables abſurdes, leur ignorance omettoit les choſes eſſentielles. Rapportant tout aux affaires eccléſiaſtiques, ils ne faiſoient qu'obſcurcir les affaires civiles. Bornons-nous, ſans former un plan régulier, à raſſembler les traits épars qui peuvent intéreſſer l'eſprit humain. Evitons ſur-tout d'embarraſſer la mémoire par des liſtes de noms dignes de leur obſcurité, & par des dates auxquelles ne répondent nuls événemens mémorables. Hiſtoriens moines.

ROYAUME DE KENT.

Les deux premiers ſucceſſeurs d'Hengiſt penſerent plutôt à jouir de ſa conquête qu'à imiter ſes exploits. Ethelbert, ſon arriere petit-fils, parut avoir hérité de ſa valeur comme de ſon ambition. Après quelques expéditions malheureuſes contre Ceaulin, roi de Weſſex, qui vouloit Ethelbert vaillant & ambitieux.

dominer dans l'Heptarchie, il tailla en pieces son armée avec le secours des autres princes Saxons. Ensuite il les soumit eux-mêmes à une sorte de dépendance; il se rendit maître du royaume de Mercie, le plus considérable de tous; le remit par prudence à l'héritier légitime, mais sous des conditions très-onéreuses. L'intérêt général avoit réuni les Saxons contre les anciens insulaires: l'intérêt particulier les arma les uns contre les autres, quand ils n'eurent pas d'autres ennemis. C'est la destinée de tous les peuples conquérans.

Conversions des Saxons.

Le regne d'Ethelbert est sur-tout fameux par l'établissement du christianisme. Depuis long-temps les Bretons étoient chrétiens; & cela seul pouvoit éloigner les Saxons de le devenir. Ces barbares vivoient dans la plus grossiere idolâtrie. Ils adoroient principalement Woden, le dieu de la guerre, dont ils faisoient descendre leurs princes. L'espérance d'être un jour admis en son palais, pour récompense de leur valeur, & de s'y enivrer en buvant dans les crânes des ennemis tués de leurs mains; cette

Leur ancienne superstition.

espérance, digne d'un peuple si féroce, ne contribuoit pas peu à leur faire braver tous les périls. Mais la religion ne tenant point parmi eux au gouvernement, n'étant point réduite en systême, ils n'y étoient attachés que par l'usage. L'exemples des autres Germains, tels que les Francs & les Bourguignons, déjà plus policés, déjà soumis à l'évangile, devoit les disposer au mépris des superstitions païennes. Une femme fut le premier apôtre que la providence leur envoya. L'Angleterre eut sa Clotilde dans la personne de Berthe, fille de Caribert roi de Paris, qu'Ethelbert avoit épousée, en lui promettant l'exercice libre de sa religion.

Ce qui les disposoit à changer de culte.

Cette vertueuse princesse parut à Cantorbéry, capitale du royaume de Kent, avec les charmes & la piété de son sexe. Aimée du roi, respectée par la cour & par le peuple, elle exerça son zele d'une maniere si insinuante & si efficace, que le pape Grégoire-le-Grand espéra de voir la nation bientôt convertie. Il envoya le moine Augustin & quatre autres missionnaires. Effrayés d'abord des difficultés

Berthe introduit le christianisme.

de l'entreprife, ces prédicateurs s'arrêterent en France, & attendirent de nouveaux ordres ou de nouvelles exhortations du pontife. Il leur ménagea des fecours de la reine Brunehaut, capable de fervir l'églife en même-temps qu'elle déchiroit l'état. Les miffionnaires arriverent en 597.

Auguftin prêche les Saxons.

Telle étoit la ftupidité des Saxons, qu'Ethelbert craignant que ces prêtres étrangers n'employaffent contre lui quelque fortilege, les reçut en plein air, afin que l'opération magique eût moins de force. Auguftin lui annonça les vérités du chriftianifme, & obtint dès la premiere audience la permiffion de prêcher publiquement. L'auftérité de fa vie donna du poids à fa doctrine. Les barbares virent quelque chofe de furnaturel dans une conduite fi oppofée à leurs paffions. Ethelbert fe fit baptifer; fes fujets fuivirent en foule fon exemple. L'apôtre fe montra digne de ce nom, en lui apprenant que la perfuafion feule, & non la violence, devoit amener les hommes au fein de l'Eglife : principe toujours le moins fuivi dans les fiecles d'ignorance.

Conduite du pape S. Grégoire.

Grégoire lui-même qui n'étoit pas ſans préjugés, & qui, par excès de zele, auroit voulu détruire les chefs-d'œuvre de l'antiquité profane, parut d'abord moins modéré qu'Auguſtin; il écrivit au roi pour l'exhorter à la ruine entiere de l'idolâtrie. Se réglant néanmoins avec prudence ſur les conjonctures & les beſoins, ce pontife ordonna au miſſionnaire de ne pas renverſer les anciens autels des idoles, mais de les conſacrer au vrai dieu; parce que le peuple, accoutumé à ces autels, fréquenteroit plus volontiers les égliſes. Il lui conſeilla même de choiſir entre les différentes pratiques des chrétiens, celles qui lui paroîtroient les plus favorables au deſſein de convertir les Saxons, ſans aucune préférence pour celles de l'égliſe Romaine : *car nous ne devons pas*, dit-il, *aimer les choſes à cauſe des lieux, mais les lieux à cauſe des bonnes choſes.*

La religion s'altéroit par l'ignorance.

On nous a conſervé pluſieurs queſtions ſur leſquelles Auguſtin le conſulta, & les réponſes qu'il y fit dans un grand détail. Quelques-unes ſe reſſentent des vaines ſubtilités dont

on a enveloppé les devoirs. Tout commençoit à dégénérer, depuis que le faux goût, d'une part, l'ignorance & la crédulité, de l'autre, répandoient leurs ténebres sur la religion même. Les ouvrages de S. Grégoire en fourniſſent plus d'une preuve.

Auguſtin archevêque de Cantorbéry.

Cet illuſtre pape éleva Auguſtin à la dignité d'archevêque de Cantorbéry, laquelle tire de-là ſa prééminence & ſon pouvoir *. Il lui recommanda de ne point s'enorgueillir du don ſublime des miracles; & il l'avertit que ſa juridiction ne s'étendoit pas ſur les évêques de la Gaule. Le miſſionnaire de la Grande-Bretagne prétendoit-il donc ſoumettre la France au ſiege de Cantorbéry?

Les Saxons chrétiens ſe civiliſent.

Les Saxons, devenus chrétiens, commencerent à entretenir des correſpondances avec les peuples du continent, & prirent dès-lors une teinture de la vie civile. Ethelbert leur donna le premier corps de lois écrites qu'ils aient connu. Il mourut

* L'Archevêque de Cantorbéry eſt primat & premier pair du royaume.

En 616, également digne d'éloges & de regrets.

Changement de religion.

Son fils Eadbald, aveuglé par une passion incestueuse, s'affranchit de toute contrainte en abjurant le christianisme. Tout le peuple se laissa entraîner par cet exemple. Un autre exemple plus singulier répara le mal. Laurent, successeur d'Augustin, se présente un jour au roi; lui découvre son corps meurtri de coups; lui assure que saint Pierre l'a traité si rudement, pour le punir d'avoir voulu abandonner le royaume. Eadbald persuadé du miracle, ou dégoûté du crime, renonce aux idoles, & ses sujets reprennent avec lui la religion chrétienne. Un peuple qui passe tout-à-coup du christianisme à l'idolâtrie, pour retourner tout-à-coup de l'idolâtrie au christianisme, connoît mal sans doute la véritable religion. Quand elle est bien établie dans l'esprit, elle a plus d'empire sur le cœur. Ces barbares changeoient de culte, sans savoir ce qu'ils faisoient, ce qu'ils devoient faire. Mal instruits, & très-peu capables d'instruction, l'habitude seule pouvoit les attacher à

une croyance & aux pratiques religieuses.

Nous ne voyons rien de remarquable sous les regnes suivans. La famille royale fut éteinte en 479. Il y eut ensuite des factions, des troubles, jusqu'à ce qu'Egbert, roi de Wessex, réunit les sept couronnes de l'Heptarchie.

ROYAUME DE NORTHUMBERLAND.

Ce royaume, qui comprenoit les provinces septentrionales de l'Angleterre, étoit d'abord divisé en deux parties indépendantes l'une de l'autre, le Deiri & la Bernicie. Adelfrid, roi de la seconde, s'empara de la premiere. Cette conquête le rendit aussi puissant dans l'Heptarchie, que redoutable aux Pictes & aux Ecossois, ses voisins. Les Bretons oserent néanmoins l'attaquer près de Chester. Un corps de douze cent cinquante moines, du monastere de Bandor, accompagnoit leur armée, non pour combattre, mais pour animer les

Adelfrid.

Moines de Bandor à l'armée des Bretons.

combattans. Adelfrid les ayant aperçus à quelque diſtance du champ de bataille, ſurpris d'un ſpectacle ſi nouveau, demanda ce que c'étoit. On lui répondit que ces moines étoient venus prier contre lui. *Ils ſont donc nos ennemis*, dit-il, *autant que ceux qui viennent nous attaquer.* Auſſitôt il envoie un détachement qui taille en pieces le corps monacal. L'épouvante ſaiſit les Bretons; on les met en fuite; on démolit cet immenſe monaſtere de Bandor, où plus de deux mille moines vivoient, au rapport de Bede, du travail de leurs mains, ſelon l'ancienne & reſpectable coutume des ſolitaires.

Edwin dépouillé par Adelfrid.

Le jeune Edwin qu'Adelfrid avoit dépouillé de la couronne de Deiri, trouva un aſyle auprès de Redwald, roi d'Eſtanglie. L'uſurpateur employa les promeſſes & les menaces, pour engager ce roi à le délivrer d'un adverſaire dangereux. Redwald refuſa d'abord, mais ſe montra enfin diſpoſé à violer par intérêt les droits de l'hoſpitalité. Edwin s'en aperçut, & oſa braver le ſort; il reſta ſans crainte dans

Sa retraite auprès de Redwald.

une cour où il se voyoit entouré de piéges. Sa généreuse confiance toucha la reine d'Estanglie, qui vint à bout de ranimer dans le cœur de son mari les sentimens de l'amitié & de l'honneur. Dès que Redwald eut changé de résolution, il marcha brusquement contre Adelfrid, lui livra bataille, le défit, & donna sa couronna à Edwin.

Il régne après Adelfrid.

Ce nouveau roi de Northumberland se rendit recommandable par un grand amour de la justice. Ses sujets, dont il réprimoit l'ancienne licence, ne lui en furent que plus attachés. Un assassin, envoyé par le roi de Wessex son ennemi, s'élançant, le poignard à la main, pour le percer; un fidele officier, nommé Lilla, se jeta entre deux, reçut le coup, & mourut en sauvant la vie au roi. Edwin refusa le royaume d'Estanglie, après la mort de Redwald, son bienfaiteur, que des rebelles assassinerent. Il les obligea de reconnoître l'héritier légitime, qui regna sous sa protection.

Un Officier le sauve par sa mort.

Etablissement du christianisme par une femme.

Ethelburge, fille du roi de Kent Ethelbert, épouse du roi de Northumberland, imitoit le zele & la piété

piété de Berthe, sa mere : elle travailla efficacement à établir le christianisme dans cet état. Ses exhortations ébranlerent Edwin ; mais trop sage pour se déterminer sans examen, il pesa long-temps les raisons de part & d'autre. L'évêque Paulin qui avoit suivi la reine, le détrompa enfin des chimeres de l'idolâtrie. Le grand-prêtre des idoles, nommé Coisy, prépara les voies par sa propre conversion. Pour preuve de la fausseté de ses dieux, il fit observer au roi que, malgré son assiduité & sa ferveur dans les fonctions pontificales, il n'avoit jamais reçu d'eux aucun bienfait extraordinaire, personne n'ayant eu moins de part que lui aux graces de la cour. Des dieux réels, ajoutoit-il, prendroient-ils si peu de soin de leurs plus sinceres adorateurs ? Voilà ce qui frappoit ces esprits grossiers. Le roi, le peuple, ouvrirent les yeux à la vérité. Paulin fut le premier archevêque d'York.

Raisonnement singulier d'un prêtre païen converti.

Après la mort d'Edwin, un autre prince rétablit sans peine le paganisme, qui fut de nouveau aboli avec la même facilité par le roi Oswald,

Nouveaux changemens de religion.

vers l'an 634. Le royaume, agité de troubles ſous des regnes peu mémorables, tomba enfin dans une entiere anarchie, dont Egbert profita comme nous le verrons bientôt.

ROYAUME D'ESTANGLIE.

Les Anglois établis à l'eſt donnerent leur nom à l'Eſtanglie; elle comprenoit les provinces de Cambridge, de Suffolk & de Norfolk. Tout ce que nous avons à remarquer dans cet article, c'eſt que le roi Earpwold, ſucceſſeur de Redwald, embraſſa le chriſtianiſme pour plaire à Edwin, auquel il étoit redevable de ſa couronne; & qu'après la mort de ſon bienfaiteur, il abjura cette religion ſainte, pour plaire à ſa femme qui étoit idolâtre. Tant d'exemples de même nature font juger que la religion des peuples barbares dépend beaucoup du caprice, juſqu'à ce qu'étant plus ou moins civiliſés, ils y ſoient attachés par la perſuaſion, par l'habitude, par les cérémonies, & par des lois natio-

Comment la religion s'établit en Eſtanglie.

nales. Jusqu'alors, les conversions rapides que vantent les missionnaires, paroissent, en général, fort douteuses.

Une longue liste de rois obscurs, chassés, égorgés ou méprisés, remplit les annales de ce royaume. A quoi bon nommer des barbares qui ne fournissent rien à l'histoire? Le dernier de ces princes fut assassiné par Offa, roi de Mercie, en 792, & les Estangles passerent sous la domination de l'assassin.

Royaume de Mercie.

Le royaume de Mercie, le plus étendu des sept, renfermoit les comtés de l'intérieur de l'Angleterre. Penda, un de ses rois, est connu pour un tyran sanguinaire. Tous les états voisins éprouverent son injustice & ses violences. Trois princes d'Estanglie furent tués en le combattant. Edwin & Oswald, les deux plus grands rois de Northumberland, subirent le même sort. Il périt enfin à son tour dans une bataille. Penda, tyran.

La religion établie encore par une princesse.

On voit la femme de son successeur établir avec zele la religion chrétienne. Rien n'est plus commun que ces exemples chez les peuples barbares de l'Europe. Leur vénération pour les femmes, si sensibles aux objets de dévotion, si capables de gouverner les esprits par le sentiment, semble être une cause très-naturelle de ce phénomene. Mais n'oublions pas que dieu dirige les causes secondes au but de sa providence.

Offa, meurtrier du roi d'Estanglie.

Offa, celui des rois Merciens qui s'est rendu le plus célebre, monta sur le trône en 755. Ses victoires sur les rois de Kent & de Wessex lui firent moins d'honneur, que le meurtre d'Ethelbert, roi d'Estanglie, ne répandit d'opprobre sur son nom. Ethelbert, attiré par ses invitations insidieuses, étoit venu épouser sa fille: Offa eut la cruauté de le faire périr au milieu des fêtes, & s'empara aussitôt de ses états.

Ses dévotions après ce crime.

Soit qu'il fût déchiré de remords après le crime, soit qu'il voulût seulement se laver aux yeux des peuples, il se livra aux pratiques de dévotion les plus estimées par le vul-

gaire : il enrichit la cathédrale de Héreford, donna la dixme de tous ses biens à l'église, & entreprit le pélerinage de Rome, où il reçut l'absolution du pape. Il établit la fameuse taxe d'un denier sur chaque maison, pour l'entretien d'un collége anglois à Rome. C'est ce *denier de S. Pierre* qu'on leva dans toute l'Angleterre, après la réunion des sept royaumes, & que les papes exigerent comme un tribut. Un magnifique monastere, fondé à Verulam, fut encore le fruit de la pieuse prodigalité d'Offa. Le meilleur historien de ce siecle de barbarie ne sait s'il doit le mettre entre les bons ou les mauvais princes. Peut-être n'auroit-il eu aucun doute, si les fondations & les pratiques extérieures n'avoient pas suppléé aux vertus.

Denier de S. Pierre.

Ce prince mourut en 794. Ses liaisons avec Charlemagne, à qui il envoya le savant Alcuin, peuvent rendre sa mémoire recommandable. Les autres rois de Mercie ne méritent aucune place dans l'histoire.

Alcuin envoyé à Charlemagne.

ROYAUMES D'ESSEX ET DE SUSSEX.

Rien de remarquable sur ces royaumes.

Ces deux royaumes étoient les plus petits de l'Heptarchie. Celui d'Essex ou des Saxons orientaux, n'avoit que soixante & quinze milles de longueur sur trente-huit de largeur. Londres & Colchester y étoient compris. Celui de Sussex ou des Saxons méridionaux ne contenoit que les provinces de Sussex & de Surrey. Les annales de l'un & de l'autre sont extrêmement stériles.

Religion.

On voit dans le premier, comme ailleurs, le christianisme établi par un prince, aboli par un autre, rétabli ensuite. Deux princes idolâtres, qui regnoient conjointement, eurent envie, selon Bede, de manger d'un pain blanc qu'on distribuoit à la communion. L'évêque leur en refusa, à moins qu'ils ne reçussent le baptême. Ils le chasserent du royaume.



Royaume de Wessex.

Les nom de ce royaume désigne le peuple qui le fonda, & sa situation à l'ouest des autres Saxons de Kent, d'Essex & de Sussex. Des guerres continuelles y nourrirent l'ardeur militaire de la nation germanique. Ceaulin, troisiéme roi, enleva aux Bretons de Cornouaille les comtés du Devon & de Somerset. Il voulut étendre ses conquêtes dans l'Heptarchie même. On se ligua contre l'usurpateur, on le battit. Odieux à ses propres sujets, il fut chassé & mourut en exil dans la misere.

Ceaulin déposé par ses sujets.

Un de ses successeurs, nommé Ina, mérite d'être distingué parmi la foule des rois barbares. Il donna l'exemple des vertus civiles jointes aux qualités martiales. Ayant vaincu les Bretons, au lieu de les exterminer selon la coutume, il les traita humainement, les laissa en possession de leurs terres, les unit avec ses sujets par des mariages, & par l'influence des lois. Après

Ina prince estimable.

Sa dévotion.

un regne glorieux de trente-fept ans ; il alla en pélerinage à Rome ; il fe confina dans un cloître à fon retour : dévotion très-commune alors, & qui fit perdre à la fociété plufieurs princes nés pour fon bonheur. Nous paffons fur des regnes obfcurs jufqu'au célèbre Egbert, dont la deftinée étoit de réunir toute l'Heptarchie en un feul royaume.

Egbert à la cour de Charlemagne.

Quoique les rois fuffent toujours de la famille royale, il n'y avoit point d'ordre de fucceffion réguliérement obfervé. Brithrick qui monta fur le trône en 784, fembloit y avoir moins de droit que le jeune prince Egbert, également diftingué par fon mérite & par fa naiffance. En butte à la jaloufie du roi, il s'enfuit fecrétement, & trouva un heureux afyle dans la cour de Charlemagne. Non-feulement il apprit l'art de la guerre fous les ordres de ce héros, mais il fe forma aux mœurs des François. Le meilleur des anciens hiftoriens d'Angleterre, Malmesbury, les peint comme le plus brave & le plus poli des peuples d'occident. C'étoit alors une bonne école pour un

Saxon. Egbert en profita : ses mœurs s'adoucirent, ses talens se perfectionnerent; & il dut se féliciter des disgraces qui l'avoient éloigné de sa patrie.

Un événement imprévu l'y rappela pour regner. La reine de Wessex, femme sans humanité & sans pudeur, sacrifioit tout à ses passions. Un jeune seigneur, qui avoit la confiance du roi, devint l'objet de la jalousie & des fureurs de la reine. Elle voulut empoisonner ce favori. Brithrick but avant lui dans la coupe où étoit le poison, & en mourut bientôt après. La noblesse du royaume invita Egbert à venir prendre la couronne. Il commença son regne par des victoires sur les Bretons de Cornouaille.

Il est rappelé par la noblesse.

Une plus vaste carriere s'ouvrit devant lui. Toutes les maisons royales de l'Heptarchie, excepté celle de Wessex, étoient entiérement éteintes; soit parce que, n'y ayant point de regle fixe pour la succession, les princes ambitieux s'exterminoient les uns les autres; soit parce que la dévotion en attiroit plusieurs dans les cloîtres, ou leur faisoit garder la con-

Egbert détruit l'Heptarchie.

tinence dans le mariage; soit enfin parce que le sang des rois avoit été souvent répandu par des meurtres: car les nations germaniques ne l'épargnoient point, quand elles étoient mécontentes De tant de princes saxons descendus du dieu Woden, selon leurs annales fabuleuses, il ne restoit que le seul Egbert. Sa naissance, soutenue par des qualités supérieures, devoit étendre sa domination. Le roi de Mercie, alors extrêmement puissant, prit les armes contre lui, & fut défait. Le vainqueur soumit sans peine les royaumes de Kent, d'Essex & d'Estanglie, devenus tributaires des Merciens. Deux nouvelles batailles, où perirent deux rois de Mercie, le rendirent maître de leurs états. Suivant le cours de sa fortune, il marcha vers le Northumberland; & les Northumbres, las d'une malheureuse anarchie, vinrent d'eux-mêmes lui rendre hommage. Il leur laissa, comme il avoit fait ailleurs, un roi tributaire sur lequel il se réserva l'autorité.
827. Ainsi l'Heptarchie ne forma plus qu'un royaume, qui tira son nom

d'*Angleterre* d'un des peuples saxons, établis dans cette contrée depuis environ quatre cents ans.

Quoique rien ne soit plus propre que la véritable religion à inspirer l'humanité & toutes les vertus sociales, les Anglo-Saxons n'avoient presque rien perdu de leur férocité & de leurs vices, depuis qu'ils avoient le bonheur d'être chrétiens. Ce fait s'explique aisément par l'ignorance & la superstition, qui effaçoient en quelque sorte les principes du christianisme.

Les Saxons profiterent peu du christianisme.

Le culte des saints & des reliques faisoit négliger celui de dieu; les pratiques d'une dévotion bizarre tenoient lieu des vertus évangéliques; la crédulité recevoit aveuglément toutes les fables, toutes les chimeres forgées par l'imbécillité ou par l'imposture. On ne voyoit, on ne racontoit que miracles; des esprits grossiers, uniquement frappés du merveilleux, dédaignoient la vérité, ne réfléchissoient point sur les devoirs, & prenoient une ombre de religion

Superstitions prises pour la religion.

pour la religion même. Les crimes s'expioient en prodiguant des largesses aux moines & aux églises. Les grands croyoient acquérir la sainteté en prenant l'habit monastique. Bede nous apprend que plusieurs établirent de riches monasteres, pour y vivre en repos & dans les plaisirs, joignant le titre d'abbés à celui d'officiers du roi ou de gouverneurs de provinces. Dix rois & onze reines qui se retirerent dans le cloître, sans parler de ceux qui abandonnerent les soins du gouvernement pour faire le pélerinage de Rome, ne sont pas une preuve qu'on eût l'idée de la vraie vertu.

Querelle sur la tonsure, &c.

Du même fonds d'ignorance naquirent les querelles théologiques, dont cette église saxonne fut agitée pendant plus d'une siecle. Il s'agissoit du jour où devoit tomber la fête de Pâques, & de la forme que devoit avoir la tonsure cléricale. Sur le premier article, les Saxons, instruits par des moines Italiens, soutenoient l'usage de l'église romaine; les Bretons & les Ecossois défendoient celui de l'église grecque, introduit par les

anciens missionaires. Sur l'autre article, les Saxons vouloient que la couronne des prêtres fût ronde, parce qu'elle représentoit, selon eux, la couronne d'épine de Jésus-Christ; ils disoient que la tonsure de leurs adversaires, alongée d'une oreille à l'autre, étoit une invention de Simon le magicien. La controverse s'échauffa d'autant plus, que les deux partis avoient moins de jugement & de lumieres. Ils se traitoient mutuellement de schismatiques, & il n'en falloit pas davantage pour exciter un schisme parmi eux. La cause des Romains triompha.

Accroissemens de l'autorité des papes.

On ne voit pendant long-temps aucune trace de la juridiction des papes chez les Bretons & les Ecossois: ils décidoient les affaires ecclésiastiques dans leurs synodes, selon l'ancien droit commun des églises. Mais l'église saxonne, fondée sous le pontificat de S. Grégoire, par des moines qu'il avoit lui-même envoyés, étoit dans la dépendance de l'autorité pontificale.

L'archevêque d'York, Wilfrid, ayant appelé à Rome d'une sentence

de l'archevêque de Cantorbéry, le pape Agathon le jugea favorablement en 679; & le saint siege exerça dès-lors une juridiction plus étendue sur l'Angleterre.

Immunités ecclésiastiques.

Les immunités ecclésiastiques s'établissoient de jour en jour. Un synode tenu en 697 ordonna que l'église seroit libre, & jouiroit paisiblement de ses privileges; que quiconque en troubleroit la paix, seroit obligé de payer cinquante schellings d'amende*; & que les membres du clergé ne seroient jugés que par des ecclésiastiques. C'est ainsi qu'on établissoit en tous lieux un droit nouveau, difficile à concilier avec les lois & l'intérêt général des états.

---

* Le schelling vaut aujoud'hui environ vingt-deux sous de France. Vingt schellings font la livre sterlings; treize schellings quatre deniers font le marc. La valeur numéraire des monnoies étoit alors incomparablement plus forte. Une livre en valoit cent d'aujourd'hui en Angleterre.



L'ANGLETERRE SOUS LES ROIS ANGLO-SAXONS.

EGBERT.

827.

Les Saxons païens unis aux Danois.

SOUS un roi puissant, belliqueux, habile, seul reste des anciens fondateurs de l'Heptarchie, l'Angleterre devenoit redoutable à ses voisins, & sembloit devoir jouir d'une paix profonde, à l'abri des incursions étrangeres. Mais le nord de l'Europe produisoit des armées nombreuses de barbares, qui cherchoient vers le midi des établissemens ou du butin. Charlemagne, démentant son humanité par un excès de zéle, avoit employé la violence pour convertir les Saxons idolâtres de Germanie. Autant ceux d'Angleterre s'étoient montrés faciles à embrasser une religion, que leur inspiroient l'exemple & les insinuations de leurs princes, autant les autres avoient été irrités contre elle par la sévérité de cet empereur.

Charlemagne les avoit révoltés.

Ce qu'il y avoit parmi eux de païens plus obstinés & plus braves s'étoit retiré dans le Jutland. Les Danois, peuple aussi féroce, les y reçurent comme des freres, adoptant avec ardeur leurs projets de vengeance & de conquêtes.

Invasion des Danois.

Ces Danois, qu'on appeloit ailleurs Normands (*hommes du nord*) devinrent bientôt célebres par leurs invasions & leurs brigandages. Après avoir attaqué la France, ils se jeterent sur l'Angleterre dès l'an 787, tandis que l'Heptarchie subsistoit encore imparfaitement. Leurs incursions recommencerent sous Egbert en 832. Une grande bataille qu'ils perdirent, ne les découragea point. Ils firent alliance avec les Bretons de Cornouaille, & pénétrerent dans le comté de Devon. Egbert les vainquit encore, mais il mourut trop tôt pour son peuple, laissant la couronne à un fils peu capable de la soutenir.

ETHELWOLF,

ET SES PREMIERS SUCCESSEURS.

838.

Ravages des Danois.

Ethelwolf, successeur d'Egbert ;

avoit les vertus d'un moine plutôt que celles d'un roi. Semblable à l'indigne successeur de Charlemagne, Louis le Débonnaire, il démembra d'abord la monarchie en faveur d'Athelstan son fils aîné, à qui il donna les provinces d'Essex, de Kent & de Sussex. Les Danois ne tarderent pas à profiter de sa foiblesse. Quelquefois battus par les généraux anglois, ils désolerent pourtant le royaume. Pirates intrépides, ils se jouoient des périls de l'océan. Leurs vaisseaux ou leurs barques remontoient sans peine les rivieres. Ils les tiroient sur le rivage, les entouroient d'un retranchement, se répandoient ensuite de toutes parts, enlevant ce qu'ils trouvoient, hommes, bestiaux; & ils se hâtoient de s'embarquer avec leur capture. Chassés d'un endroit, ils alloient fondre sur un autre. L'inquiétude & la terreur étoient générales, & se renouveloient à chaque saison. Ces brigands, animés par la haine du christianisme autant que par une avidité insatiable, n'épargnoient ni les églises, ni les prêtres & les moines : ils en faisoient même

Ils pénetrent dans les provinces.

le principal objet de leur fureur. Quoiqu'ils trouvassent de la résistance dans une nation belliqueuse, les défaites comme les succès les exciterent à de plus grandes entreprises. Une flotte de trois cent cinquante voiles leur ayant amené de puissans secours, ils partirent de l'île de Thanet, mirent en flammes Londres & Cantorbéry, pénétrerent jusques dans le Surrey. Ethelwolf marcha enfin contre eux en personne, les défit, mais ne put arrêter long-temps le cours de leurs brigandages.

Pélerinage du roi à Rome.

Au milieu de ces dangers continuels, sa dévotion d'aller à Rome prévalut sur les besoins de l'état. Il y demeura une année entiere, occupé de pieux exercices plus propres à édifier les Romains, qu'à soulager les Anglois. Sa libéralité envers le saint Siege fut si magnifique, qu'il s'engagea à payer par an 300 marcs d'argent, (selon l'évaluation de Rapin), dont les deux tiers étoient destinés au luminaire des églises de S. Pierre & de S. Paul, & le reste au profit du Pape. A son retour, il épousa en secondes noces la fille de Charles le Chauve.

Son absence avoit occasionné des troubles funestes. Athelstan étant mort, Ethelbald, second fils du roi, avoit résolu de s'emparer de la couronne, qu'un pere foible sembloit livrer à l'ambition des usurpateurs. Un parti considerable entroit dans ses vues. On s'attendoit aux horreurs de la guerre civile. Le roi l'évita, en cédant la plus grande partie du royaume à ce fils rebelle, qui triompha au lieu d'être châtié. Révolte de son fils.

855. Etablissement de la dixme.

Ethelwolf, dévot sans politique, devoit être favorable à toutes les prétentions du clergé. La dixme établie dans l'ancienne loi pour la subsistance des lévites, auxquels on n'accordoit aucun fonds de terre, étoit généralement regardée par les ecclésiastiques comme une obligation indispensable de la loi nouvelle. Ils s'appliquoient la loi de Moïse, & vouloient s'en faire un droit divin, quoiqu'ils possédassent des biens de toute espece. Quelques-uns prétendoient même que la dixme devoit s'étendre sur l'industrie, sur les marchandises, sur les gages des laboureurs, &c. On prêchoit beaucoup ce devoir; mais

l'intérêt des laïques avoit toujours été plus fort que l'intérêt du clergé. Enfin Ethelwolf lui accorda ce qu'il vouloit ; & les états du royaume consentirent à l'établissement de la dixme. Les Anglois, exposés à la rage des brigands, crurent sans doute mériter la protection du ciel par cette largesse. Les biens de l'église furent encore déclarés exempts de toute imposition. C'est l'époque de l'opulence du clergé en Angleterre,

857.

Successeurs d'Hetelwolf.

Le roi mourut deux ans après. Il avoit partagé le royaume entre ses deux fils, ETHELBALD & ETHELBERT, dont le regne fut court & toujours troublé par les incursions des Danois. ETHERED leur frere monta sur le trône. Sa valeur se signala plusieurs fois contre ces pirates. Le peuple d'Estanglie ayant fait un traité particulier avec eux, éprouva combien il est dangereux de se séparer de la cause commune. Les Danois ravagerent le Northumberland, la Mercie, & tomberent ensuite sur l'Estanglie, où ils n'épargnerent pas même le roi tributaire, Edmond, qui fut tué de sang-froid.

Un jour qu'Ethered entendoit la messe, on vint lui dire que son frere Alfred, prince de grande espérance, étoit investi par les barbares. Il ne voulut point partir avant la fin de la messe. La victoire qu'il remporta fut attribuée à sa piété, qu'on auroit appelée imprudence, s'il avoit été battu. Blessé dans une autre action, il mourut de sa blessure. Alfred son successeur, cinquieme fils d'Ethelwolf, étoit né pour soutenir le trône chancelant, & pour faire le bonheur de la nation.

Dévotion imprudente d'Ethered.

ALFRED.

871.

Alfred monte sur le trône.

Quoiqu'il y eût des enfans du dernier roi, le vœu public, le triste état du royaume, & peut-être aussi le testament d'Ethelwolf qui aimoit singuliérement Alfred, firent donner la préférence à ce prince, alors âgé de vingt-deux ans. On assure que, dans un voyage de Rome où son pere l'avoit envoyé, il avoit reçu l'onction royale des mains de Léon

IV ; ce qui, aux yeux de la superstition, pouvoit suppléer à des titres plus légitimes.

Son éducation négligée.

La meilleure éducation est souvent stérile dans les hommes ordinaires : une mauvaise éducation étouffe en eux presque tout germe de bien ; mais un homme supérieur peut se passer de maître, & trouve dans son propre fonds de quoi corriger le défaut de culture. Alfred, à douze ans, ne savoit rien. Son génie s'étoit ensuite développé de lui-même, en écoutant la lecture de poëtes saxons, modeles peu capables de le former, L'étude de la langue latine lui avoit ouvert des sources plus abondantes & plus utiles. Un goût décidé pour les ouvrages propres à inspirer la sagesse & les sentimens héroïques, annonçoit ce qu'il devoit être un jour. Il eût mieux aimé cultiver paisiblement la littérature, que de parvenir au rang suprême, où les soucis environnent la grandeur. Il y porta sa passion pour l'étude, avec l'amour du bien public. Mais les incursions des Danois l'obligerent bientôt à sacrifier ses nobles plaisirs. C'est un

Comment il s'étoit instruit.

malheur trop souvent inévitable pour l'humanité, que la guerre devienne un devoir pour les princes sages & vertueux.

Perfidie des Danois.

Les Danois furent d'abord battus, & s'engagerent par un traité à ne plus rentrer dans le royaume. Des hommes sans lois se jouent des sermens. Ils recommencerent aussitôt leurs brigandages. Le roi de Mercie, beau-frere d'Alfred, ne pouvant leur tenir tête, alla se faire moine à Rome, & le titre de Mercie fut éteint.

875.

De nouveaux essaims de barbares arrivent sous trois princes. Alfred les oblige à un traité semblable au premier. Quoiqu'il les eût fait jurer sur des reliques, dans l'idée sans doute que, s'ils violoient leur parole, le ciel puniroit ces impies avec plus d'éclat, le serment n'en fut pas mieux gardé. Il marche contre les parjures, les combat huit fois dans un an, les réduit au désespoir, leur permet enfin de s'établir en quelque partie de l'Angleterre, à condition qu'ils en défendroient l'entrée aux autres brigands. C'étoit l'unique moyen de garantir les provinces de ce fléau de-

Victoires d'Alfred.

ſtructeur. Le traité paroiſſoit avantageux aux Danois. Cependant ils revinrent bientôt à la charge, renforcés par un grand nombre de leurs avides compatriotes.

Alfred abandonné.

Alors les Anglois perdirent courage. Ne voyant plus de reſſources à tant de maux, les uns abandonnerent leur patrie, les autres ſe ſoumirent à la ſervitude. Le roi ſe vit ſans troupes, ſans eſpérance. Il fut contraint de congédier ſes ſerviteurs, de ſe déguiſer en payſan, & de vivre quelques mois inconnu chez un berger, dont la femme mit ſa patience à l'épreuve, en exigeant de lui des travaux ſerviles. Il raſſembla enſuite pluſieurs de ſes partiſans, ſe retira dans un marais inacceſſible du comté de Somerſet, où il bâtit une eſpece de fort. Là il vécut de rapines, fondant ſur les barbares lorſqu'ils s'y attendoient le moins, ſans qu'ils puſſent ſavoir d'où ſortoit cet ennemi ſi redoutable.

Sa retraite chez un berger.

Il ſe cantonne dans un marais.

Il va reconnoître les Danois.

Une nouvelle ineſpérée tira le héros de ſa retraite. Il apprit qu'un ſeigneur anglois venoit de battre les Danois, & leur avoit même enlevé

le

je ne sais quel étendard enchanté, auquel ils attribuoient une vertu miraculeuse. Au premier rayon d'espérance, il part, il ne respire que les combats & la victoire. Pour assurer le succès par de prudentes précautions, il veut reconnoître lui-même les brigands. S'étant déguisé en joueur de harpe, il pénetre dans leur camp avec intrépidité, les amuse, leur plaît, demeure quelques jours dans la tente de leur prince, observe leur négligence, leur sécurité aveugle; & s'en retourne, bien résolu de les attaquer, & presque assuré de les vaincre. Il envoie secrétement donner avis de son dessein aux principaux de ses sujets; il leur assigne un rendez-vous. On l'avoit cru mort. La confiance se ranime. Le joug des Danois paroissoit déjà plus affreux que tous les dangers de la guerre. De braves soldats accourent aux ordres d'un roi adoré. Il les conduit sur le champ à l'ennemi, le surprend, le met en déroute; il assiége une forteresse où les fuyards s'étoient réfugiés. Les Danois mourans de faim offrent de se soumettre. Alfred se fait ici admirer par sa clémence

Il les attaque & les défait.

Sa clémence & sa politique.

autant que par son courage. Comme l'Estanglie & le Northumberland étoient dépeuplés, il leur proposa de s'y établir, espérant que l'agriculture les dégoûteroit du pillage, & qu'une fois attachés à leurs habitations & à leurs biens, ils s'opposeroient aux entreprises des autres brigands. Les conditions furent acceptées avec joie. Pour gage de la fidélité des vaincus, il exigea qu'ils embrassassent le christianisme.
880. On les vit chrétiens, dès qu'ils eurent intérêt à l'être. L'événement prouva la sagesse du vainqueur, & le royaume fut quelques années tranquille.

Etablissemens pour la sûreté du royaume.

Alfred profita de cette heureuse tranquillité, pour remédier aux maux publics, & pour garantir sa nation de nouveaux malheurs. Une sage politique lui suggéra le moyen d'unir les nouveaux habitans avec ses anciens sujets : il établit entre eux l'égalité.

Egalité entre les deux peuples.

Mêmes lois, mêmes regles de justice. Le meurtre d'un Danois entraînoit la même peine que le meurtre d'un Anglois. Cette peine n'étoit qu'une amende, selon la coutume des barbares, trop indépendans pour

ſe ſoumettre à des lois ſéveres, trop peu éclairés pour connoître qu'on excite au crime, en ne le puniſſant pas avec aſſez de rigueur.

Les villes ruinées furent rétablies, Londres ſur-tout, qui devint la capitale du royaume. Une milice réguliere & formidable fut deſtinée à la défenſe du pays. Quiconque étoit en état de porter les armes, devoit ſervir à ſon tour. Les uns gardoient les places, les autres formoient les armées; le reſte employé à la culture des terres, remplaçoit les premiers quand leur ſervice étoit fini. Ainſi, de quelque côté, en quelque temps que l'ennemi parût, on étoit toujours prêt à le combattre. Villes rétablies. Milice réguliere.

Mais de tous les établiſſemens, le plus utile fut celui de la marine. Les Anglois avoient entiérement négligé une reſſource ſi facile par leur ſituation, & ſi importante par les avantages qu'ils pouvoient en recueillir. Tel eſt l'aveuglement des peuples: il faut de grands beſoins, il faut même de grands hommes pour les conduire aux choſes d'où leur félicité doit dépendre. Cent trente Marine.

vaisseaux, distribués sur les côtes, les mirent à couvert de ces petites flottes de pirates, qu'on voyoit auparavant aborder sans aucun obstacle. Alfred exerça son peuple à la navigation, & fit venir des matelots étrangers, dont le secours étoit alors nécessaire. Auroit-on pu croire que cet art, presque inconnu aux Anglois, seroit un jour le fondement de leur puissance?

893.

Nouvelles entreprises des Danois.

Hastings.

De telles mesures garantirent le royaume de tout danger considérable, jusqu'à ce que le célebre Hastings, pirate danois, qui venoit de ravager une grande partie de la France, tourna sa fureur contre l'Angleterre, avec une flotte de trois cent trente vaisseaux. Le roi rassembla aussitôt ses troupes, courut aux ennemis & les dissipa. Mais les Danois d'Estanglie & de Northumberland, n'ayant pas encore perdu leurs inclinations féroces, excités au brigandage par l'exemple des nouveaux venus, secouerent le joug & porterent la terreur jusqu'à Exeter, du côté de l'occident, tandis qu'Hastings menaçoit Londres & les provinces orientales.

Alfred triomphe de ces brigands.

Ce terrible orage augmenta la gloire d'Alfred. Les rebelles furent battus & mis en fuite ; l'armée d'Hastings fut taillée en pieces ; sa femme & ses deux fils demeurerent prisonniers. Le vainqueur les lui rendit généreusement, à condition qu'il s'éloigneroit du royaume. Après son départ, il fallut encore combattre de nombreuses troupes de ces brigands. Alfred en triompha par sa prudence & par sa valeur. Il fit pendre les prisonniers comme des ennemis du genre humain ; exemple de sévérité qui produisit un bon effet. Les Danois d'Estanglie & de Northumberland se soumirent. Le pays de Galles, jusqu'alors indépendant, reconnut l'autorité du roi, & rien n'empêcha plus ce héros de travailler, au sein de la paix, à cimenter le bonheur de la nation.

Institutions d'Alfred.

Les derniers ravages l'avoient réduite aux plus tristes extrémités. La misere multiplioit les crimes ; on se procuroit des ressources par le vol & la violence : une justice sévere pouvoit seule rétablir l'ordre. C'étoit le plus grand bien qu'Alfred pût faire à son peuple, & il s'y appliqua sans

Division du royaume en comtés, &c.

relâche. Pour venir à bout d'un dessein aussi difficile qu'essentiel, il établit un plan dont le modele se trouvoit autrefois en France : il divisa l'Angleterre en comtés, chaque comté en *hundreds*, ou centaines de maisons, & les hundreds en *tythings*, ou dixaines. Delà l'ordre & la police. Tout Maître de maison étoit responsable de la conduite de ses enfans, de ses esclaves, de ses hôtes mêmes. Le *tything* répondoit aussi de la conduite de tous ses membres, le *hundred* de celle de tous ses *tythings*; & quiconque ne se faisoit point incorporer dans une de ces petites tribus, étoit puni comme vagabond. On ne pouvoit changer de demeure sans un certificat du chef sous lequel on avoit vécu.

Les citoyens surveillans les uns des autres.

Par cette institution, que les circonstances rendoient nécessaire, chaque citoyen étoit obligé de veiller sur les actions de ses voisins, & le crime n'échappoit ni aux regards ni à la peine. Dans les cas d'appel ou de causes importantes, les *hundreds* s'assembloient; douze franc-tenanciers étoient choisis pour rendre la justice;

& après avoir prêté serment, ils examinoient le crime de l'accusé. C'est l'origine des *jurés*, qui dans toutes les affaires capitales sont commis en Angleterre pour l'examen des crimes, & dont le rapport décide presque toujours du jugement. Excellente méthode, que les Anglois regardent, avec raison, comme un des remparts de la liberté & de la justice *. Jurés.

Les membres de chaque comté s'assembloient deux fois l'an, & prononçoient sur les affaires de son ressort. L'évêque & l'*alderman* présidoient. Ce dernier réunissoit auparavant l'autorité militaire avec la civile. Alfred lui joignit un *scherif*, pour renfermer son pouvoir dans de justes bornes. Le scherif étoit chargé de la perception des impôts, & du soin de maintenir les droits de la couronne. Aldermans, scherifs.

L'équité du roi étoit si connue, qu'on appeloit à lui d'une infinité de Soins de la justice.

* Ces jurés doivent être vingt quatre; l'accusé peut en récuser jusqu'à douze. Il faut que leur jugement soit unanime.

jugemens rendus dans les provinces. Son exactitude infatigable à examiner & à décider tant de causes, lui déroboit un temps précieux. Il corrigea cet abus en prenant soin que les juges fussent instruits, en punissant leurs prévarications avec une rigueur salutaire, & en destituant les comtes indignes de leur place.

Corps de lois.

Un corps de lois, qu'on a malheureusement perdu, mais qu'on regarde comme la source du droit commun d'Angleterre, fixa & affermit la justice. Alfred ne fit vraisemblablement que perfectionner les anciennes lois & coutumes, dont les traces subsistent encore. Une meilleure législation n'étoit guere possible dans un temps de barbarie; & le législateur n'ignoroit pas que les excès, même en bien, peuvent devenir un grand mal. Il régla que les états du royaume s'assembleroient à Londres deux fois l'année.

Le brigandage réprimé.

En un mot, le brigandage & le crime furent bannis de ce royaume, où ils avoient régné si long-temps. Alfred, dit-on, faisoit suspendre sur les chemins des bracelets d'or, sans

que personne osât y toucher. La liberté de son peuple ne lui étoit pas moins chere que l'administration de la justice. On lit dans son testament ces paroles immortelles : *les Anglois doivent être aussi libres que leurs pensées* *.

Liberté nationale.

Il savoit trop combien les lettres peuvent servir à former les mœurs, pour négliger cet objet, dont il sentoit le prix par expérience. L'ignorance, mere de la superstition & du vice, dominoit dans toute l'Angleterre. Presque personne n'y étoit en état d'entendre même l'office divin. Les Danois avoient brûlé les bibliotheques des moines, en détruisant les monasteres ; & la barbarie augmentoit par l'impuissance de s'instruire. Imitateur de Charlemagne, dans tous les genres d'institutions utiles, Alfred entreprit de dissiper ces ténebres. Il at-

Alfred répand des lumieres.

* J'avois emprunté ce trait de M. Hume. L'auteur de *Londres* cite les paroles du testament, qui paroissent avoir rapport, non à la nation, mais aux princes du sang d'Alfred.

tira des savans de chaque partie de l'Europe ; il établit des écoles pour l'instruction de la jeunesse : il obligea quiconque possédoit deux *hydes* (environ quatre arpens) de terre, d'y envoyer ses enfans ; il fonda ou il releva l'université d'Oxford, l'une des plus célebres du monde : il n'éleva aux dignités, soit de l'église, soit de l'état, que des hommes capables de les remplir. La science récompensée devint un objet d'émulation : l'exemple du roi étoit un motif assez efficace.

Université d'Oxford.

Maniere dont il employoit son temps.

On voyoit ce grand prince partager son temps en trois parties égales, dont l'une étoit consacrée à l'étude & aux exercices de piété, l'autre aux affaires du gouvernement, la troisieme aux besoins du corps. Il mesuroit les heures avec des flambeaux d'une certaine longueur qui brûloient dans des lanternes ; son genie suppléoit ainsi à la connoissance des arts. Un temps si bien employé le rendit un des plus savans hommes de son siecle. Il traduisit en langue saxonne les fables d'Esope, l'histoire de Bede, & d'autres ouvrages. Il composa lui-même des apologues, des paraboles,

Ses ouvrages.

des poésies, qu'il jugeoit plus propres que le reste à insinuer la morale dans les esprits grossiers, incapables de spéculation. Quel prodige dans un héros accablé d'infirmités & d'affaires, & qui se trouva en personne à cinquante-six combats tant sur mer que sur terre !

Arts, commerce.

Ses soins embrasserent tous les objets intéressans pour la société, les arts mécaniques, l'agriculture, la navigation, le commerce. Les Anglois commencerent à parcourir les mers, & à chercher jusqu'aux Indes les marchandises étrangéres. La septieme partie des revenus de la couronne étoit mise en réserve pour l'entretien d'une foule d'ouvriers, qui travailloient sans relâche à rebâtir les villes, les châteaux, les palais & les églises. On employa dans ces constructions la pierre & la brique, dont l'usage n'étoit presque pas connu auparavant. Les seigneurs imiterent le roi, & les édifices solides se multiplierent bientôt.

Mort d'Alfred.

Alfred mourut en 901, âgé de cinquante-deux ans. Tant de choses admirables, exécutées en si peu de

temps, font dignes des tous les éloges. Jamais roi ne mérita mieux le furnom de Grand. Il femble, felon M. Hume, être le modele achevé de ce Sage, dont les philofophes ont tracé à plaifir le caractere, fans efpérance qu'il pût exifter un jour. Nous regrettons, avec le même hiftorien, que fon fiecle n'ait produit aucun auteur capable de le peindre au naturel. On s'inftruiroit en obfervant dans fa vie *quelques-unes de ces petites taches, dont, en qualité d'homme, il ne pouvoit être tout-à-fait exempt.* Qu'un prince eft parfait, lorfqu'on ne lui trouve point de vices parmi tant de talens & de vertus!

ÉDOUARD L'ANCIEN.

901. Édouard, furnommé l'Ancien, parce qu'il fut le premier roi de ce nom, étoit fils du grand Alfred, égal à fon pere par les talens militaires, fans avoir fa capacité ni fa fcience. Il éprouva bientôt que le gouvernement le plus fage ne déracine pas

tout-à-fait des maux invétérés, & que les meilleures lois ont besoin de temps pour détruire les vices d'une nation. Ethelwald son cousin-germain, voulant lui disputer la couronne, engagea les Danois à la révolte. Ce peuple rompit les liens par lesquels le sage Alfred avoit contenu sa férocité naturelle. Du Northumberland, de l'Estanglie & de la Mercie, sortirent des armées de brigands qui désolerent le royaume. Edouard les battit en personne; les Anglois de Kent livrerent en son absence un autre combat, où Ethelwald périt avec les chefs des rebelles. Délivré de ce dangereux ennemi, le roi n'en fut guere plus tranquille. Tout son regne se passa en expéditions contre les Danois d'Angleterre, ou contre ceux que l'avidité du pillage attiroit encore des autres pays. Il eut la gloire de soumettre les uns, de chasser les autres, de forcer même les Ecossois, vainqueur des Pictes leurs voisins, à lui faire des soumissions.

Révolte des Danois

Victoires d'Edouard.

Sa sœur Ethelflede le servit utilement dans ces entreprises; princesse courageuse, qui dédaignoit les occu-

Ethelflede, grande princesse.

pations de son sexe, comme indignes de son génie & de ses talens pour les affaires publiques. La Mercie avoit été jusqu'alors presqu'indépendante de la couronne. Edouard la réduisit à l'obéissance. Sa mort arriva en 925.

Normands établis en France.

Les Normands, ce peuple terrible que nous appelons ici Danois, s'étoient établis en France par l'acquisition de la riche province qui porte leur nom. Charles le Simple fut contraint de la leur céder en 912. Cet événement aura des suites considérables. Rollon, premier duc de Normandie, conquérant politique, affermit sa puissance par les lois. Nous verrons sa postérité sur le trône d'Angleterre.

ATHELSTAN.

925.

Athelstan préféré aux fils légitimes.

Les fils légitimes du dernier roi étant trop jeunes pour gouverner, Athelstan son fils naturel fut mis sur le trône. La qualité de bâtard ne paroissoit point alors un titre d'exclusion. Quelques factieux conspirerent néan-

moins contre ce prince, excités à la révolte par Alfred, seigneur puissant & redoutable. Cet Alfred ayant été arrêté sans preuves certaines du crime, nia le fait, & offrit de prouver son innocence par un serment devant le pape. On croyoit apparemment qu'il étoit impossible de se parjurer devant le chef de l'église, ou qu'un tel parjure ne pouvoit manquer d'être puni par un miracle. L'épreuve fut acceptée, le serment prêté; mais le criminel tomba aussitôt dans des convulsions violentes, dont il mourut quelques jours après. Quelle que fût la cause de ce tragique événement (supposé qu'on l'admette comme certain), le roi convaincu du crime d'Alfred, confisqua ses biens au profit d'un monastere.

Serment entre les mains du pape.

Les Danois du Northumberland étoient toujours disposés à la révolte. Pour les contenir, Athelstan donna le titre de roi à Sithric, un de leurs chefs, & lui fit épouser sa sœur. Cette politique pouvoit produire de bons effets. Malheureusement Sithric mourut dans l'année. Deux fils qu'il avoit d'un premier lit, se crurent en

Révolte des Danois.

droit de prendre sa place, sans attendre même le consentement du roi. Athelstan les chassa bientôt. Un d'eux se réfugia auprès de Constantin, roi d'Ecosse, qui refusa de le livrer au vainqueur. Celui-ci passa en Ecosse avec une puissante armée, & Constantin fut réduit, pour conserver sa couronne, aux plus dures soumissions. Les annalistes anglois prétendent qu'il se fit vassal de l'Angleterre. Les Ecossois n'en conviennent pas, & paroissent plus croyables sur cet objet. Constantin voulut se venger; il s'unit aux Danois pour faire une incursion dans le royaume. Ce fut une nouvelle matiere de triomphe. Athelstan finit son regne tranquillement. Les historiens vantent son habilité & sa valeur. Il encouragea le commerce & l'agriculture par une loi capable d'exciter la nation : tout commerçant qui auroit fait sur mer deux voyages de long cours, devoit être mis au rang des nobles; la même grace étoit accordée au *ceorle* ou fermier qui possédoit cinq hydes de terres, une chapelle, une cuisine, une salle & une cloche.

Le roi d'Ecosse réduit à la soumission.

Loi en faveur des commerçans & des laboureurs.

EDMOND I.

Le regne d'Edmond, frere du dernier roi, dura trop peu pour remplir les justes espérances de l'Angleterre. Avec le courage de ses prédécesseurs, il soumit d'abord les Danois Northumbres, dominés par l'esprit de révolte. Il leur fit embrasser de nouveau le christianisme, que ce peuple abandonnoit ou reprenoit aisément au gré des conjonctures. Il enleva aux Bretons le Cumberland. Une mort tragique mit fin à ses expéditions. Ayant aperçu un jour, dans la salle où il mangeoit, un fameux voleur qu'il avoit condamné au bannissement, & lui ayant ordonné en vain de sortir; le roi, transporté de colere, s'élança sur lui, le saisit par les cheveux, le pressa de telle maniere que ce furieux tira son poignard, & le renversa d'un coup mortel. Comme les fils d'Edmond n'étoient point en âge de conduire les affaires, son frere Edred fut reconnu pour son successeur.

941.
Succès d'Edmond.

Il est tué par un voleur.

EDRED.

946. Danois réprimés.

Edred, comme ses prédécesseurs, s'occupa d'abord à réprimer les Danois de Northumberland. Après avoir porté le fer & le feu dans leur pays, il prévint de nouveaux soulèvemens en y laissant des garnisons, & un gouverneur anglois chargé de veiller sur les démarches des rebelles.

L'Abbé Dunstan, directeur & ministre.

La dévotion fut la principale qualité de ce prince, & le fameux abbé Dunstan, son directeur, son ministre, gouverna le royaume en souverain. C'étoit un de ces hommes hardis, entreprenans, dont la piété ne change point le caractere, & qui, avec des intentions droites, troublent quelquefois les états par leurs préjugés opiniâtres. Il est compté parmi les saints; mais en respectant sa sainteté, on ne doit pas jeter un voile sur ses défauts ou ses erreurs.

Comment il s'étoit fait moine.

Sous le dernier regne, Dunstan, neveu de l'archevêque de Cantorbéry, se voyant soupçonné à la cour

d'une vie licencieuse, s'étoit enterré (par religion sans doute, quoique les protestans lui supposent d'autres motifs) dans une petite cellule, où il ne pouvoit pas même s'étendre pour dormir. Osberne, historien de sa vie, rapporte qu'importuné des tentations du diable, il le saisit un jour par le nez avec des pincettes rougies au feu, & le tint en cet état si long-temps, que tout le voisinage retentit des hurlemens du tentateur. Ce trait peut faire juger de la crédulité d'un écrivain, d'ailleurs estimable pour son siecle. On ne parla bientôt que de la sainteté de Dunstan. Le roi dévot lui donna toute sa confiance. Non-seulement il recevoit la discipline de sa main (dévotion nouvellement établie par les moines), mais il le chargea des rênes du gouvernement, & lui obéit toujours comme à son maître.

Absurdité de son historien.

Dunstan à la cour.

Le grand objet du ministre fut d'établir la réforme monastique en Angleterre; événement qui eut des suites mémorables. Jusqu'alors les moines anglois, sans liens, sans regle, avoient presque toujours vécu comme de simples ecclésiastiques. On

Réforme monastique.

les laissoit même libres de se marier; le royaume étoit plein de prêtres & de moines qui vivoient avec leurs femmes. L'ordre de S. Benoît, fort répandu vers le midi de l'Europe, y avoit rendu le célibat beaucoup plus commun. M. Hume se montre extrêmement prévenu contre les papes, en avançant que ce fut le fruit de leur politique, & que pour tenir les moines & le clergé dans une entiere dépendance, ils leur imposerent une obligation, qui les détachoit pour toujours des engagemens de la vie civile. Quoique l'effet semble justifier cette conjecture, par rapport à quelques pontifes ambitieusement zélés, des motifs plus religieux contribuerent à étendre le célibat ecclésiastique. L'abus qu'on a pu en faire, sur-tout en multipliant à l'infini les ordres & les couvens, prouve-t-il un projet réel d'en abuser?

Célibat ecclésiastique.

Etablissement des nouveaux moines.

Ce qu'il y a de certain, c'est que Dunstan employa tout son crédit à introduire la réforme. Les nouveaux moines s'attirerent la vénération du peuple par l'austérité de leur vie. Ils déclamerent vivement contre le clergé

séculier, dont les mœurs ne prêtoient que trop à la censure. Les ecclésiastiques offensés, dépouillés même de leurs bénéfices qu'on donnoit aux Bénédictins, se déchaînerent à leur tour en invectives. Cette espece de guerre agita violemment le royaume; car, dans un siecle de superstition, rien n'étoit plus propre à exciter des mouvemens populaires. La mort du roi changea la face du gouvernement. Edwy, son neveu, âgé d'environ dix-sept ans, qui lui succéda, n'ayant pas sa dévotion, n'aimant pas les moines, quoique doué de qualités estimables, essuya des malheurs qu'il est difficile de ne pas attribuer à une haine injuste, ou aux excès du faux zele.

Troubles à ce sujet.

955. La mort du roi change l'état des choses.

EDWY.

Le jeune roi devint amoureux d'une princesse charmante, nommée Elgive; &, selon le sentiment le plus vraisemblable, il l'épousa, quoique sa parente au troisieme ou quatrieme

955. Passion du roi pour Elgive.

degré. Quelques historiens la traitent de concubine, apparemment à cause de l'illégitimité de ce mariage. Les nouveaux moines crierent au scandale, & encoururent la disgrace d'Edwy. Dunstan, leur protecteur, ne put contenir son zele. Le jour même du couronnement, tandis que la noblesse étoit à table, le roi ayant passé dans l'appartement d'Elgive, Dunstan & l'archevêque de Cantorbéry, Odon, le suivirent de près, entrerent brusquement, lui arracherent l'objet de sa passion, traiterent la princesse avec outrage. Ce fut un motif pour Edwy, de demander compte à Dunstan de l'administration des finances, qu'il avoit eue sous le dernier regne. Le refus du ministre le fit déclarer coupable & exiler du royaume. Ses partisans éclaterent contre l'autorité royale. Des soldats, envoyés par l'archevêque Odon, forcent le palais, saisissent Elgive, lui défigurent le visage avec un fer chaud, & la traînent en Irlande. Quelque temps après, cette princesse infortunée, guérie de ses blessures, reprit la route d'Angleterre.

Les moines crient au scandale.

Dunstan exilé

Violence de l'archevêque de Cantorbéry.

Mais Odon ne la perdoit point de vue. Il la fit arrêter : ses émissaires eurent la barbarie de lui couper les jarrets, supplice dont elle mourut. Telle étoit, dit M. Fleuri, la puissance & la sévérité du prélat. On pourroit dire, l'audace & la cruauté.

Révolte contre le roi.

Il étoit facile de soulever un peuple superstitieux, contre un roi dont la conduite étoit décriée, & dont l'aversion pour les moines étoit connue. Un parti de rebelles se déclara en faveur d'Edgar son frere, âgé de douze ans, & le mit en possession de plusieurs provinces. Dunstan revint de son exil, se joignit à Edgar, fut fait évêque de Worcester, évêque de Londres, archevêque de Cantorbéry; & se laissa persuader, malgré ses doutes, qu'il pouvoit réunir ces trois bénéfices. Le prélat réformateur participoit à l'ignorance de son siecle.

Dunstan uni aux rebelles.

Sa mort : conte des moines.

Edwy mourut dans l'infortune. Selon le récit de quelques moines, les démons traînant son ame dans les enfers, un de ces malins esprits en alla porter la nouvelle à Dunstan, afin de lui inspirer une joie cruelle; mais le saint pria pour le mort avec tant

de ferveur, qu'il obtint de dieu son salut. Les ancienes histoires sont pleines de pareilles absurdités. On pouvoit tout écrire alors, car on croyoit tout.

EDGAR.

960. Environ.

Puissance d'Edgar.

Si la révolte contre Edwy pouvoit être justifiée, le mérite d'Edgar serviroit d'excuse aux rebelles. Ami de la paix, il sut la maintenir en se préparant à la guerre. Des troupes disciplinées, qui veilloient sur les mouvemens des Danois & des Ecossois; une flotte redoutable, qui faisoit de temps en temps le tour du royaume; de sages mesures soutenues avec vigueur, continrent les sujets dans le devoir, & les ennemis dans la crainte. Ce fut sur-tout en favorisant les moines, qu'Edgar se procura une heureuse tranquillité. Soit que l'inclination, ou la reconnoissance, ou la politique lui fît prendre ce parti, Dunstan & deux autres évêques, ses créatures, étoient consultés dans les plus importantes affaires,

Il favorise les moines.

affaires. Les nouveaux moines furent bientôt mis en possession de tous les monasteres; les chanoines séculiers furent chassés comme des infâmes; plus de quarante églises furent remplies de ces hommes édifians, qui n'avoient pas moins de zele pour l'intérêt de leur ordre, que de chaleur à décrier les vices des autres.

Reproches qu'il fait aux prêtres.

Il nous reste un long discours du roi à l'assemblée ecclésiastique, qu'il convoqua pour cet objet. Les prêtres y sont peints de couleurs très-odieuses. Parmi tant d'accusations graves, on en trouve une qui peut faire connoître l'esprit du siecle; c'est que leur tonsure étoit trop petite. Les priviléges, les exemptions, le droit de nommer les abbés, toutes sortes de graces furent accordées aux moines. Les éloges qu'ils ont prodigués à ce prince, en sont devenus suspects aux yeux des critiques.

Amours d'Edgar.

Il paroît étrange surtout qu'on ait voulu le faire passer pour un saint, malgré la dissolution de ses mœurs. Il enleva par force une religieuse. Dunstan lui reprocha ce crime; mais on ne lui imposa d'autre pénitence que

celle de ne pas mettre la couronne sur sa tête pendant sept ans. Edwy, moins coupable, avoit été détrôné. Une des maîtresses d'Edgar, nommée Elflede, jouit de la plus grande faveur jusqu'au mariage du roi avec Elfride; événement trop singulier pour qu'on puisse le passer sous silence.

Aventures d'Elfride. Elfride étoit la fille, & devoit être l'héritiere du comte de Devon, l'un des plus grands seigneurs du royaume. Quoiqu'elle n'eût jamais paru à la cour, le bruit de sa beauté l'y rendoit célebre. Edgar pensa sérieusement à l'épouser; mais ne voulant rien faire au hazard, il chargea Athelwold, son favori, d'aller chez le comte sous quelque prétexte, & d'examiner si la réalité répondoit au bruit public.

Perfidie d'Athelwold. Une violente passion étouffe le sentiment du devoir. Les charmes d'Elfride frapperent si vivement Athelwold, qu'il résolut de l'enlever à son maître. Il revient, il la représente comme une femme sans beauté; il dégoûte le prince par des rapports infideles; il lui insinue ensuite adroitement que ce parti, indigne d'un roi, conviendroit assez à la fortune

d'un sujet, & qu'un riche héritage le rendroit moins difficile sur le désagrément de la figure. Edgar consent volontiers aux projets de son favori. Le mariage se conclut; le nouvel époux a grand soin de tenir sa femme cachée en province; mais ses envieux ou la renommée découvrirent bientôt la perfidie. Le roi, dissimulant sa colere, dit à l'imposteur qu'il vouloit lui rendre visite dans son château, & faire connoissance avec son épouse. Celui-ci prend les devans, révele tout le secret à Elfride, la conjure d'employer son esprit & son adresse à paroître telle qu'il l'avoit dépeinte. Elfride, avec l'envie de plaire, & peut-être de se venger, ne manque pas au contraire d'étaler toutes ses graces. L'amour, la fureur, s'emparent du roi. Il engage Athelwold dans une partie de chasse, il le poignarde de sa propre main, & épouse sa femme bientôt après.

Edgar lui enleve Elfride.

On ne peut guère concilier ces actions avec les vertus chrétiennes dont on fait honneur à Edgar. Mais quelle idée avoit-on alors des vertus chrétiennes? Enrichir les églises & les mo-

Ce Prince trop loué par les moines.

nasteres, suffisoit souvent pour acquérir une réputation de saintété. Les siecles de la superstition ne furent jamais ceux de la saine morale.

Les loups exterminés en Angleterre.

Du moins les qualités politiques de ce prince rendent sa mémoire vraiment précieuse. Ses soins firent exterminer tous les loups en Angleterre. Les chasseurs les poursuivirent avec tant de succès, qu'ils se réfugierent dans les forêts & les montagnes du pays de Galles. Le roi changea pour lors le tribut que lui payoient les Gallois, en une obligation de lui présenter trois cents têtes de loups par an. Bientôt il n'en resta plus dans le royaume. Edgar n'avoit que trente-trois ans lorsqu'il mourut, laissant pour successeur le jeune Edouard, son fils du premier lit.

EDOUARD LE MARTYR.

---

957. Suites de l'établissement des moines.

L'ambitieuse reine Elfride s'efforça de mettre sur le trône un fils qu'elle avoit eu du dernier roi. Son crédit &

quelques doutes sur la légitimité du premier mariage d'Edgar, l'auroient emporté vraisemblablement contre les volontés de ce prince, si Dunstan & les moines n'avoient combattu ses prétentions. Dunstan conserva l'autorité dont il avoit joui sous le regne précédent, & en fit le même usage. Son zele pour l'établissement des moines rencontra quelques obstacles. Ils furent levés par des prodiges réels ou apparens. Ce fut tantôt une inspiration soudaine du prélat; tantôt un crucifix d'où sortoit une voix céleste; tantôt un plancher qui s'écroula sous une assemblée, & dont il ne resta que la poutre sur laquelle étoit le siége de Dunstan, pour le garantir du malheur commun. On ne douta plus de la volonté de dieu, & les opiniâtres se soumirent.

Prodiges pour cet objet.

La piété du jeune roi paroîtroit mal récompensée, s'il falloit juger de l'ordre de la providence par les événemens de ce monde. Un jour qu'il étoit à la chasse près du château d'Elfride sa belle-mere, il profita de l'occasion pour lui faire une visite. Il voulut se rafraîchir en partant; un

Edouard assassiné par sa belle mere.

des gens d'Elfride lui apporta une coupe, & le poignarda lorſqu'il buvoit. Cette marâtre bâtit des monaſteres en expiation du crime.

D'où lui vient le titre de Martyr.

Pourquoi Edouard II a-t-il été ſurnommé le martyr? On n'en voit aucune raiſon vraiſemblable, ſi ce n'eſt l'opinion, qu'il faiſoit des miracles après ſa mort, tels que ceux des anciens martyrs.

ETHELRED.

978.

Foibleſſe du roi.

Le crime d'Elfride procura la couronne à ſon fils Ethelred, unique reſte du ſang royal. Il étoit fort jeune, ſans génie, ſans capacité, ſans courage, peu capable de gouverner un état paiſible, encore moins de réſiſter à un déluge de brigands féroces. Les malheurs de ſon regne furent en partie ſa faute, en partie celle de la nation, qui parut avoir dégénéré tout à coup.

Invaſion des Danois.

Depuis environ ſoixante ans, les incurſions des Danois ne déſoloient

plus le royaume. Invités par les conjonctures, ils firent d'abord quelques tentatives pour s'assurer de la foiblesse du gouvernement; ils revinrent en 991 avec des forces plus considérables. Ethelred, loin de se défendre, loin d'exciter la valeur de ses sujets, suivit le lâche conseil d'un prélat, en se délivrant des ennemis par un moyen tout propre à irriter leur avarice, & à redoubler leur confiance. Il acheta leur départ au prix de dix mille livres. On les vit bientôt reparoître en foule. Sweyn ou Sweynon, roi de Danemark, & Olave roi de Norwege, débarquerent à leur tête, & battirent l'armée angloise. Londres fut sauvé par une vigoureuse défense. Mais le roi n'en conclut pas moins un traité aussi honteux & aussi inutile que le précédent. Les barbares reçurent seize mille livres & se retirerent. Olave, qu'on a mis au nombre des saints, garda religieusement sa parole.

On achete leur départ, & ils reviennent.

La paix ne fut pas longue; les ravages recommencerent de toutes parts. Un roi foible & imprudent, des sujets lâches & traîtres, concoururent aux maux publics. Nouveau marché

Retour des Danois.

avec les Danois. Les Normands, leurs compatriotes, que le fameux Rollon avoit établis en Normandie depuis près d'un ſiecle, avoient beſoin de leur ſecours contre le roi de France, Robert. Ce fut peut-être la principale raiſon de leur départ. Ethelred crut ſe ménager une reſſource, en s'alliant par le mariage avec les princes Normands. Il étoit veuf; il obtint la ſœur de Richard II, duc de Normandie.

Le roi épouſe une princeſſe de Normandie.

Haine des Anglois pour les Danois.

Cependant un grand nombre de Danois reſtoit fixé en Angleterre, où ils avoient des établiſſemens. Leurs injures, leurs perfidies, augmentoient la haine nationale des Anglois à leur égard. Les anciens hiſtoriens les accuſent d'un luxe énorme, qui conſiſtoit à ſe peigner une fois le jour, à ſe baigner une fois la ſemaine & à changer fréquemment d'habits. Comme la cruauté ne s'allie que trop avec la foibleſſe, on réſolut de les maſſacrer. On expédia des ordres ſecrets pour cette barbare exécution; on choiſit le jour où les Danois avoient coutume de ſe baigner; on les égorgea ſans pitié, ſans diſtinguer l'âge ni le ſexe. La ſœur même du roi

1002. Maſſacre des Danois.

de Danemark fut condamnée à mort par Ethelred, après avoir vu couler le ſang de ſon mari & de ſes enfans. Ses dernieres paroles furent une eſpece de prophétie qui annonça la ruine des Anglois.

Vengeance de Sweyn.

La vengeance ramena bientôt le redoutable Sweyn, impatient de trouver un prétexte de guerre & de rapines. Il ravagea cruellement le royaume. La famine, la trahiſon, mirent le comble à ces déſaſtres. Une paix incertaine, achetée trente mille livres, fut ſuivie de nouvelles hoſtilités. De grands préparatifs ſe réduiſirent à rien, ſoit par les efforts de l'ennemi, ſoit par la perfidie des généraux. Plus on donna d'argent aux Danois, plus ils violerent leurs promeſſes.

1013.

Le royaume ſoumis aux Danois.

Enfin, la nobleſſe ſe ſoumit au roi de Danemark, lui prêta ſerment de fidélité, lui donna des otages. Ethelred prit la fuite avec ſa famille, & chercha un aſyle en Normandie, où Richard le reçut généreuſement. Sweyn ne jouit que ſix mois de ſa conquête. Après ſa mort, on invita le roi à revenir, dans l'eſpérance

qu'il regneroit avec plus de sagesse & de courage. Il rentre dans ses états toujours le même, livré aux conseils d'un traître dont il avoit éprouvé les noirceurs. Le duc Edric (c'est le nom de ce méchant homme) lui fait commettre des injustices odieuses, & l'abandonne ensuite pour se joindre à Canute, fils de Sweyn, aussi brave & aussi dangereux que son pere. Ethelred finit un regne malheureux de trente-cinq ans, sans laisser à l'Angleterre d'autre ressource que son fils Edmond, qui s'étoit déjà signalé par un valeur héroïque.

Ethelred est rétabli.

Edric le trahit.

Le Danegelt.

Sous cet regne fut établi le *Danegelt*, impôt d'un schelling par *hyde* sur toutes les terres du royaume, destiné à se prémunir contre les Danois, ou à obtenir la paix de ces barbares. L'*hyde* est la quantité de terre qu'une charrue peut labourer en un jour.

EDMOND II.

1016.

Perfidie d'Edric.

Edmond avoit pour ennemis, outre les Danois, des sujets perfides

disposés à la révolte. La noblesse & les prélats lui inspiroient une juste défiance. Pour prévenir leur trahison, il se hâta de livrer bataille. La fortune se déclaroit pour lui, lorsqu'Edric ayant coupé la tête à un homme qui ressembloit à ce prince, la mit au bout d'une pique, & la montra en criant que c'étoit la tête d'Edmond. Les Anglois furent consternés; le roi leva son casque, se fit reconnoître; mais il ne put, malgré ses efforts, reprendre son premier avantage. La victoire resta indécise. Edric, par la plus affreuse des perfidies, parut se repentir de sa révolte. Il vint rejoindre le roi, qui fut contraint de lui donner un commandement. Bientôt dans une seconde bataille, ce traître prit la fuite, & fut cause de la défaite de l'armée. Edmond rassemble de nouvelles troupes, se dispose encore à combattre. Mais les deux nations étant également fatiguées de tant de massacres, les deux princes se virent dans la nécessité de traiter ensemble, & de partager le royaume. Canute eut la Mercie, le Northumberland & l'Estanglie. Edmond ne

Le royaume partagé entre Edmond & Canute.

ſurvécut qu'un mois au traité. Des complices d'Edric l'aſſaſſinerent.

CANUTE LE GRAND.

1017.

Canute ſe fait reconnoître par les états.

Deux fils d'Edmond avoient droit à ſon héritage. Canute, qui vouloit les dépouiller, étoit aſſez politique pour colorer l'uſurpation d'une apparence de juſtice. Il aſſemble les états du royaume; il prouve par des témoins ſubornés, qu'une des conditions du traité de paix lui aſſuroit la couronne au préjudice de ces enfans; il ſe fait nommer ſucceſſeur d'Edmond; & il envoie les jeunes princes au roi de Suede, ſon allié, qu'il prie de les faire mourir. Le Suédois ayant horreur de ce crime, les fit partir pour la Hongrie, où le roi Salomon les reçut avec généroſité.

Il affermit ſa puiſſance.

Le premier ſoin de Canute fut d'affermir ſa puiſſance. Il ſe délivra de pluſieurs Anglois, fideles au ſang de leurs ſouverains, & de quelques ſeigneurs, auxquels il avoit

été obligé d'accorder trop de pouvoir. L'infâme Edric eut le front de lui reprocher ses anciens services ; mais il reçut la récompense que méritent les traîtres. On l'exécuta comme un criminel ; on jeta son corps dans la Tamise.

Supplice d'Edric.

D'abord l'Angleterre & la ville de Londres en particulier furent chargées d'impôts. Canute en avoit besoin pour récompenser ses officiers & ses partisans. La nécessité, plutôt que la tyrannie, lui inspira des rigueurs, qu'il fit bientôt oublier par la sagesse de son gouvernement. Résolu de gagner le cœur des Anglois, il mit une parfaite égalité entre les Danois & eux. Il confirma les lois & les coutumes saxonnes. Une justice impartiale bannit les craintes, les défiances ; & les deux peuples n'en firent plus qu'un, dont la tranquillité & le bonheur assurerent la gloire du souverain.

Impôts par nécessité.

Gouvernement équitable.

Richard duc de Normandie se disposoit à soutenir les droits des deux fils d'Ethelred, ses neveux, qu'il avoit reçus dans ses états avec leur pere. Canute prévint cet orage en épousant Emma, sœur du duc & mere

Les Anglois attachés à Canute.

de ces princes. On la revit volontiers en Angleterre, & les Anglois en furent plus attachés au souverain. Ils lui donnerent une preuve éclatante de leur zele, dans un voyage qu'il fit en Danemarck. Le roi de Suede l'ayant attaqué, le comte Godwin, sans communiquer son dessein à Canute, fondit avec les Anglois sur le camp ennemi, à la faveur des ténebres, & remporta une victoire complette. Charmé de cette action imprévue, Canute lui donna sa fille en mariage & le combla de faveurs.

Zele du comte Godwin.

Conquête de Norwege.

Un second voyage que ce prince fit en Danemarck, son ancien royaume, lui offrit l'occasion de conquérir la Norwege. Trois grands états le rendoient le plus puissant souverain de l'Europe. Son ambition étoit satisfaite. Dégoûté du néant des grandeurs humaines, il se livra aux sentimens de la religion, plus propres à remplir une ame qui s'occupe des vérités éternelles.

Religion de Canute.

Des fondations d'églises & de monasteres, furent, selon la coutume du temps, les principaux fruits de sa piété. Il alla en pélerinage à Rome;

il engagea les princes chez qui il passoit, à décharger les pélerins des taxes qu'on exigeoit d'eux sur la route. On rapporte un trait remarquable de son respect pour dieu, ou de son mépris pour la flatterie. Les flatteurs, car ils assiegent par-tout les rois, l'élevant un jour jusqu'aux nues, & lui disant que tout lui étoit possible, il se fit porter sur un siege au bord de la mer; c'étoit l'heure où la marée remontoit. Quand les flots s'approcherent de lui, il leur commanda, d'un ton impérieux, de se retirer. Obligé bientôt de se retirer lui-même, il fit remarquer à ses courtisans combien la puissance humaine est foible devant le maître absolu des élémens. Trait remarquable.

La fin de ce regne fut tranquille. Malcolm, roi d'Ecosse, refusa de prêter hommage pour le Cumberland, qu'il possédoit dans le royaume; mais Canute le réduisit sans peine à s'y soumettre. Hommage du roi d'Ecosse pour des domaines d'Angleterre.

HAROLD I.

1035. Partage de la couronne entre deux compétiteurs.

Canute avoit eu de la princesse de Normandie un fils, Hardicanute ou Canute II, qui, selon le traité fait avec le duc Richard, devoit succéder à la couronne d'Angleterre. Cependant Harold, enfant d'un premier lit, fut héritier par le testament du dernier roi. Les Anglois se déclarerent pour Hardicanute. On prévint une guerre civile en partageant le royaume. Toutes les provinces au nord de la Tamise furent destinées à Harold.

Violences de Harold contre les princes du sang.

Les deux princes Alfred & Edouard, fils du roi Ethelred, étoient revenus de Normandie pour voir leur mere. Ils pouvoient devenir de dangereux compétiteurs. Harold attira le premier à Londres, lui fit crever les yeux, & l'enferma dans un couvent où il mourut : l'autre prit la fuite. Ce roi envahit ensuite le partage de son frere Hardicanute ; mais il ne regna que quatre ans, & lui laissa la couronne.

HARDICANUTE OU CANUTE II.

Ce prince perdit bientôt l'affection des Anglois par ses violences & son inhumanité. Deux fois il fit déterrer le corps de son prédécesseur pour le jeter dans la Tamise. Une vengeance si odieuse indigna la nation. Un impôt extraordinaire acheva de la révolter. La populace tua deux des collecteurs à Worcester. Cette ville fut pillée & réduite en cendres par les ordres du monarque. Heureusement on vit finir, au bout de deux ans, un regne qui n'annonçoit que des cruautés. 1839. Regne violent & court.

ÉDOUARD LE CONFESSEUR.

Le roi de Norwege, frere de Canute II, étant éloigné, l'espérance de secouer enfin le joug des Danois fit renaître dans l'ame des An- 1041. On veut secoüer le joug Danois.

glois le zele & le courage, qu'ils sembloient avoir perdus depuis long-temps. Ils jeterent les yeux sur Edouard, le seul prince de la maison royale qu'on pût appeler au trône; car les héritiers d'Edmond II étoient toujours en Hongrie, & l'ordre de la succession cédoit aux besoins de l'état.

Edwin fait couronner Edouard.

Le duc Edwin, tout-puissant dans le royaume, pouvoit seul produire une révolution si désirée. Gendre de Canute le Grand, haï du prince Edouard, qui l'avoit accusé du meurtre de son frere Alfred, il paroissoit difficile de l'engager à ce parti. Cependant l'intérêt commun étouffa les animosités. Edouard promit d'épouser Edithe, fille de Godwin: celui-ci n'eut pas de peine à le faire couronner. Quoique cet événement fût un triomphe sur les Danois, la douceur du prince & l'embarras de leur situation les accoutumerent au gouvernement actuel. L'histoire ne marque plus de différence entre les deux peuples, qui furent également subjugués, quelque temps après, par Guillaume le Conquérant.

Les deux peuples unis par la douceur de roi.

Le nouveau roi traita durement sa mere Emma, veuve d'Ethelred & de Canute I, trop indifférente pour ses enfans du premier lit. Elle fut dépouillée de ses trésors, & renfermée dans un monastere. Accusée, dit-on, de crimes énormes, elle se justifia en marchant nu-pieds sur des fers rougis au feu. On sait aujourd'hui quelle créance méritent ces fables des anciens moines : tout est prodige dans leurs histoires. La disgrace de la reine mere ne produisit rien de funeste. Mais Edouard eut l'imprudence d'exciter la jalousie des Anglois, par la faveur dont il honora des étrangers.

La reine mere traitée durement.

Ayant passé sa jeunesse en Normandie, il avoit des liaisons particulieres avec les Normands. Sa cour s'en remplit; & la langue, les manieres, les modes françoises, que ce peuple avoit adoptées depuis longtemps, devinrent très-communes en Angleterre. Les Normands obtinrent les principales dignités de l'église. Quoiqu'ils ne possédassent pas les charges civiles ni les emplois militaires, ils avoient trop d'influence

Crédit des Normands à la cour.

dans les affaires d'état, pour que les Anglois vissent de bon œil une prédilection si choquante.

Révolte de Godwin.

Godwin surtout en conçut un vif ressentiment, qui ne tarda guere à éclater. Eustache, comte de Boulogne, étant venu visiter le roi, fut insulté à Douvres par le peuple. Godwin reçut ordre de punir les habitans de cette ville. Il refusa d'obéir; les menaces du roi déciderent son penchant à la révolte. Comme une grande partie des gouvernemens étoit entre les mains de ce seigneur, & entre celles de ses deux fils, il eut bientôt une armée. Edouard entra en négociation, pour gagner du temps. On accourut à son secours; car sa piété & sa douceur le rendoient cher à la nation. Godwin, qui s'étoit cru le maître, fut contraint de prendre la fuite avec ses enfans. Leurs biens immenses furent confisqués, & la reine Edithe, fille du rebelle, reléguée dans un monastere. Cette aimable princesse n'avoit pu se concilier la tendresse de son époux, soit que les vices de son pere la lui rendissent odieuse, soit que le vœu de

Disgrace de la reine, fille de Godwin.

virginité qu'avoit fait Edouard l'éloignât d'elle sans retour : vœu imprudent, trop célébré par les moines, quoique les suites en dussent être fatales.

Un vaste crédit & de grandes alliances fournirent à Godwin de promptes ressources. Il équipa une flotte, remonta la Tamise, parut devant Londres, répandit la terreur; & protestant qu'il ne vouloit que se justifier, il obtint un accommodement funeste à l'autorité royale. Tous les étrangers furent bannis. Edouard envoya en Normandie les otages de Godwin; tant il étoit difficile de les garder sûrement dans le royaume. Ce seigneur mourut à la table du roi l'année suivante.

1052.

Godwin l'emporte sur le roi.

Harold, fils de Godwin, aussi ambitieux & plus habile que lui, succéda non-seulement à toute son autorité, mais l'étendit encore par le talent de gagner les cœurs. Le roi même lui témoigna de l'amitié. Cependant, pour contrebalancer son pouvoir, il lui suscita un rival dans la personne d'Algar, fils du duc de Mercie : c'étoit le moyen d'augmen-

Puissance & ambition de Harold.

ter les troubles, plutôt que de les étouffer. Harold renversa bientôt la fortune de son rival. La mort de Siward, duc de Northumberland, qui avoit rendu de grands services à la couronne, affermit les fondemens de sa grandeur. Le trône ne lui paroissoit plus trop élevé pour son ambition, & il se flattoit d'y parvenir quand le roi cesseroit de vivre.

Edouard veut se donner un successeur.

Ce prince, n'ayant point d'enfans, parce qu'il s'étoit interdit tout commerce avec sa femme, pensoit à se donner un successeur. Il avoit rapelé de Hongrie les restes de la famille royale. Son neveu mourut en arrivant. Edgar Atheling, fils de ce neveu, étoit trop jeune pour tenir les rênes de l'état. L'inclination d'Edouard se portoit vers le fameux Guillaume, duc de Normandie, son parent, dont on admiroit déjà la fermeté & la prudence. Il lui fit part secrétement de son dessein; le duc saisit avec joie une espérance si flatteuse.

Harold en Normandie.

Quoique Harold ignorât les vues du roi, il ne voyoit pas sans peine entre les mains de Guillaume un de

ſes freres & un de ſes neveux ; otages qu'on avoit exigés de Godwin, & envoyés en Normandie. Ayant obtenu ou extorqué la permiſſion de les ramener, ſous prétexte que ſa fidélité ne pouvoit être ſuſpecte, il s'embarqua, & fut jeté par une tempête ſur les terres du comte de Ponthieu. Celui-ci le retint priſonnier, pour le rançonner au gré de ſon avarice. Harold implore la protection de Guillaume. Le duc obtient ſa liberté, le reçoit avec de grands honneurs, lui confie le ſecret de ſes prétentions ſur l'Angleterre, s'efforce de le mettre dans ſes intérêts, lui offre même ſa fille en mariage, exige enfin de lui un ſerment de le ſeconder de tout ſon pouvoir. Un trait remarquable de la ſimplicité du ſiecle, c'eſt que Guillaume fit cacher des reliques ſous l'autel où devoit ſe faire le ſerment : il les montra enſuite à l'Anglois, pour lui rendre ſes engagemens plus ſacrés & plus inviolables. Mais ſi la bonne-foi n'eſt pas dans le cœur, la ſuperſtition eſt un foible garant des promeſſes.

Le duc Guillaume veut le gagner.

Serment ſur des reliques.

Harold trompe Guillaume.

En effet, la crainte des reliques fit moins d'impression que le désir d'une couronne. Harold libre se mit peu en peine d'un serment forcé. Tandis qu'il s'attachoit les Anglois par une conduite sage & populaire, il leur inspiroit la haine des Normands. La gloire qu'il acquit, en subjuguant les Gallois, toujours prêts à tenter des incursions dans le royaume, augmenta sa réputation de valeur. Il signala sa justice, en abandonnant les intérêts du duc de Northumberland, son frere, dont le gouvernement tyrannique avoit soulevé les Northumbres. Sûr désormais des suffrages de la nation; maître d'une grande partie de l'état, soit par lui-même, soit par ses amis; redoutable à un roi foible & irrésolu, il ne dissimula plus ses prétentions à la couronne.

Il s'attache les Anglois.

1065. Mort d'Edouard.

Edouard mourut sans avoir nommé son successeur. La piété de ce prince l'a fait mettre au nombre des saints. Sa condescendance pour Godwin & Harold servit beaucoup à maintenir la tranquillité publique. Rien ne le rendoit plus respectable que l'amour

l'amour de la justice. Ses lois furent long-temps respectées & chéries en Angleterre. Le recueil en est perdu, & celles qui portent son nom, lui sont faussement attribuées.

Ses loix.

Il introduisit la coutume de toucher les écrouelles. On crut dans la suite que les rois d'Angleterre avoient le don de guérir cette maladie. Le même usage & la même opinion étoient établis en France. La maison de Hanover, aujourd'hui regnante, a laissé tomber cette espece de prérogative, que le peuple même cessoit de respecter.

Coutume de toucher les écrouelles.

HAROLD II.

1066.

La puissance de Harold étoit si bien établie, & ses mesures si bien concertées, qu'il monta sur le trône sans aucune opposition. Le conseil, assemblé pour le reconnoître, ne pensa point au prince Edgar, l'héritier légitime, ni au duc de Normandie, qui ne pouvoit alléguer d'autre titre que les intentions d'E-

Harold reconnu en Angleterre.

douard en sa faveur. Si le nouveau roi trouvoit des sujets affectionnés & fideles, il avoit au dehors de puissans ennemis, dont la haine & l'ambition conjuroient sa ruine. Tosti, ce même frere qu'il avoit sacrifié au bien des peuples du Northumberland, fut le premier à se déclarer. Il excita Baudouin comte de Flandre, son beau-pere, & le duc Guillaume, aussi gendre de Baudouin, à épouser sa querelle; il s'adressa au roi de Norwege; il fit armer ces brigands du nord, que leurs divisions intestines empêchoient depuis long-temps de troubler le repos de l'Angleterre.

Ennemis ligués contre lui.

Guillaume respiroit la vengeance, autant qu'il ambitionnoit la fortune. Ayant reproché au roi son parjure par l'organe d'un ambassadeur, l'ayant sommé de lui céder la couronne, il en reçut une reponse ferme, & prévit une résistance vigoureuse. Il méditoit la conquête du royaume. C'étoit un dessein chimérique au premier coup d'œil, & trop au-dessus de ses forces; mais plusieurs circonstances favorables applanirent les difficultés. La reputation de bravoure que les

Guillaume veut conquérir l'Angleterre.

Circonstances favorables à ce dessein.

Normands avoient acquise ; les exploits de quelques-uns de leurs compatriotes, simples aventuriers, qui avoient conquis les états dont fut formé le royaume de Naples & de Sicile ; l'héroïsme de Guillaume qui avoit triomphé, encore jeune, de tous les efforts du roi de France & de ses propres vassaux, attiroient en Normandie les plus célebres guerriers de l'Europe ; dans un temps où chaque seigneur, presque indépendant de son souverain, saisissoit avec ardeur les occasions de se signaler par les armes.

Dès que le duc eut fait connoître ses intentions, une foule de braves s'empresserent à lui offrir leurs services. L'empereur Henri IV se déclara hautement en sa faveur. Le pape Aléxandre II, qu'il avoit pris adroitement pour juge, lui envoya une banniere bénite, après avoir excommunié Harold comme un parjure & un tyran. La France, sous Philippe I, encore mineur, favorisa elle-même indirectement cette entreprise, si contraire aux intérêts de la couronne. Les états de Normandie ne paroissoient point disposés à fournir l'argent qu'on leur

Guillaume trouve de puissans secours.

demandoit ; mais le duc en s'adressant aux plus riches de ses sujets séparément, obtint d'eux, & ensuite des états, toutes les sommes qu'il voulut. Une flotte de trois mille voiles, une armée de soixante mille hommes, menacerent bientôt l'Angleterre d'une fatale révolution.

Son armée.

Victoire de Harold ayant l'arrivée de Guillaume.

Cependant Tosti & le roi de Norwege, Halfager, avoient déjà répandu l'alarme dans le royaume. La premiere armée qui les combattit fut taillée en pieces. Harold, chéri des Anglois, rassembla promptement ses forces, marcha aux ennemis, leur livra bataille, remporta une victoire décisive. Halfager & Tosti périrent les armes à la main. Cet événement eut des suites moins heureuses qu'on ne devoit l'espérer. Les plus braves Anglois étoient morts dans l'action ; les autres se retirerent mécontens, parce que le roi ne leur distribua point les dépouilles des vaincus, qu'il réservoit sans doute pour les besoins à venir.

Descente des Normands.

Sur de fausses nouvelles que Guillaume, retenu par des vents contraires, avoit renoncé à son entreprise, Harold fit entrer dans les ports une

grande flotte qui attendoit les Normands, & facilita ainsi leur invasion. Ils parurent enfin sur la côte de Sussex. Ils débarquerent sans obstacle. Guillaume étant tombé au sortir de son vaisseau, s'écria : *Je prends possession du pays*. On en tira un bon augure. Il faut si peu de chose pour inspirer ou la confiance ou la terreur aux esprits superstitieux !

Harold rejette un bon conseil.

Si Harold avoit voulu suivre le conseil de Gurth son frere, il eût vraisemblablement sauvé le royaume. « Une bataille décisive, où il exposeroit sa personne, étoit, au sentiment de Gurth, un parti hasardeux, contraire à toutes les regles de la prudence; le duc de Normandie ne pouvoit rien souhaiter de plus favorable : réduit à la nécessité de vaincre ou de périr, quel avantage n'auroit-il pas dans une action, où le désespoir augmenteroit le courage de ses troupes? il falloit plutôt les harceler par des escarmouches, les affoiblir par la disette de vivres : les rigueurs de l'hiver (on étoit à la fin de septembre) acheveroient infailliblement de les abattre; & une sage lenteur assureroit la victoire,

qu'une téméraire précipitation ne pouvoit que rendre fort douteuse ». Harold, insensible à ces remontrances, malgré la désertion des anciens soldats, se mit en marche à la tête de son armée. Guillaume lui ayant fait proposer par des moines, ou de lui céder la couronne, ou de se reconnoître son vassal, ou de s'en rapporter au jugement du souverain pontife, ou de décider l'affaire par un combat singulier; il répondit que le dieu des batailles la décideroit incessamment.

Bataille de Hastings.

La nuit qui précéda cette fameuse décision, fut une nuit de prieres pour les Normands, & de débauche pour les Anglois. Guillaume, le lendemain matin, harangua ses officiers. Il leur mit devant les yeux les espérances d'une conquête, les suites affreuses d'une déroute; & ne manqua pas d'insister sur l'ancien serment de Harold & sur les anathêmes du pape. Ces derniers motifs étoient alors si puissans, que le frere du roi s'en étoit servi pour le dissuader de combattre. La bataille dura tout le jour. Les Normands furent plusieurs fois repoussés. Le duc, en habile général, employa

un stratagême qui réussit. Il fit reculer ses troupes devant les Anglois. Ceux-ci, mal disciplinés, les poursuivoient sans ordre, avec une impétuosité fougueuse, lorsque tout-à-coup les ennemis tournerent tête & reprirent l'avantage. Le roi & ses deux freres perdirent la vie. Guillaume, après avoir eu trois chevaux tués sous lui, & avoit perdu environ seize mille hommes, remporta une grande victoire, qui fut bientôt suivie de la conquête du royaume. Cet événement mit fin à la domination des Anglo-Saxons. Le tableau de leur gouvernement & de leurs mœurs paroîtra d'autant plus intéressant, qu'il a beaucoup de rapport avec nos anciennes coutumes, & qu'il doit servir d'introduction à la principale partie de l'histoire d'Angleterre.

Harold est tué. Guillaume est maître du royaume.

Les Saxons conserverent toujours cet esprit de liberté qui caractérisoit les Germains, & que nous voyons si bien dépeint dans l'ouvrage de Tacite. Toute idée de despotisme étoit inconnue parmi eux. Le nom de roi désignoit le chef plutôt que le maître

Gouvernement des Saxons.

absolu du peuple. On dépofoit, on tuoit fouvent ce chef, quand on fe laffoit du gouvernement. La peine fixée pour le meurtre d'un roi étoit feulement une fomme plus confidérable que le prix d'une autre tête. Le droit de fucceffion, naturel dans les familles, avoit été facilement étendu jufqu'à la couronne; mais il n'y avoit point d'ordre de fucceffion réglé à cet égard. Si l'enfant du Prince fe trouvoit trop jeune pour gouverner, fon oncle ou quelque autre du fang royal prenoit fa place, comme nous l'avons vu fouvent. On réfléchiffoit peu fur les inconvéniens de cet ufage, qui expofe aux guerres civiles: le befoin préfent fervoit de regle.

Succeffion à la couronne

L'affemblée générale de la nation, connue fous le nom de *Wittenagemot* ou d'*affemblée de fages*, devoit donner fon confentement aux lois & aux affaires les plus importantes, politiques ou eccléfiaftiques. Les évêques & les abbés y entroient effentiellement: ce qui prouve combien le clergé avoit acquis de pouvoir, foit par l'influence de la religion, foit par l'ignorance des autres claffes. Il eft prefque

Wittenagemot, ou affemblée générale.

sûr que les *aldermans* ou gouverneurs des comtés, (qu'on appela ordinairement *comtes* depuis l'invasion des Danois) étoient aussi membres de cette assemblée. Mais on ne s'accorde point sur la qualité des autres membres. Les uns soutiennent que c'étoient les représentans des bourgs, c'est-à-dire, les communes telles qu'on les voit aujourd'hui; les autres que ce ne pouvoient être que les plus considérables de la nation par leur science ou par leurs richesses. Ce dernier sentiment me paroît, comme à M. Hume, le plus vraisemblable. Le titre de *Grands*, dont on qualifioit ces membres de Wittenagemot, auroit-il été accordé à des hommes du peuple, dans un temps où l'on ne faisoit cas que de la profession militaire, où l'industrie & le commerce étoient méprisés, où le peuple vivoit pauvre & extrêmement dépendant des riches? L'exemple des Bourguignons, des Francs & des autres peuples Germains d'origine, qui n'admirent point les communes dans leurs assemblées générales, fournit une forte preuve contre cette opinion.

Les communes inconnues alors.

Aristocratie réelle.

D'ailleurs il n'est pas douteux que le gouvernement saxon ne soit devenu, sur la fin, une espece d'aristocratie. Les Danois ayant porté de toutes parts la désolation & le ravage, il ne resta qu'un petit nombre de propriétaires puissans, dont le peuple imploroit la protection, & qui le tenoient dans une sorte de servitude. Comme la vraie liberté porte sur le fondement des loix, moins les loix sont propres à réprimer la licence, plus les foibles ont besoin des forts & leur sont réellement soumis. C'étoit l'état des Saxons.

Differentes classes d'hommes.

On distinguoit parmi eux les nobles ou *Thanes*, les hommes libres ou *Ceorles*, & les esclaves. Une naissance illustre, ou la possession des terres, faisoit la noblesse. Elle venoit presque toujours de la naissance, parce que le peuple avoit très-peu de moyens de s'enrichir. Les nobles habitoient leurs terres, & y dépensoient beaucoup par l'hospitalité, qui leur attiroit un grand nombre de cliens : ces cliens se dévouoient en toute occasion à leur service. La plupart des hommes libres étoient com-

Les nobles, à la campagne.

me leurs fermiers. York, une des plus grandes villes du royaume, ne contenoit qu'environ quatorze cents familles; c'est une preuve que toute l'industrie se réduisoit presque à l'agriculture. Telle fut long-temps l'aversion des Germains, & de leurs diverses peuplades, pour le séjour des villes: on n'y voyoit gueres que des ecclésiastiques & des artisans. Les esclaves étoient, ou domestiques, attachés à la maison du maître, ou serfs, attachés à la *glebe*, c'est-à-dire, à ses domaines. Il disposoit d'eux comme d'un bien propre. Les hommes pouvoient se vendre, & le besoin, comme la force, faisoit beaucoup d'esclaves. Plusieurs même se livroient en servitude aux églises, par une dévotion qui enchaînoit également l'esprit & le corps.

Esclaves.

Nous avons vu l'ordre qu'Alfred établit pour l'administration de la justice. On en trouve des traces dans l'ancien gouvernement des François. Rien ne convenoit mieux dans ces tems de barbarie. Mais il n'étoit pas possible que les troubles de l'état, l'extrême puissance des seigneurs, la foiblesse du peuple, le défaut de ma-

Administration de la justice.

giftrats & de gens inftruits, ne miffent beaucoup de confufion dans la partie la plus effentielle du gouvernement ; & que l'influence de l'ariftocratie n'occafionnât beaucoup d'injuftices. La douceur des lois germaniques multiplioit néceffairement les défordres.

Droit de vengeance privée.

Chez tous les barbares, fort peu éloignés du fimple état de nature, on conferva long-temps le droit de fe faire foi-même juftice. Chacun pourfuivoit à main armée fa propre vengeance, celle de fes proches & de fes amis : ils s'affocioient plufieurs enfemble, & leurs engagemens mutuels étoient inviolables. De-là combien de violences, combien de meurtres ! Des gouvernemens s'établirent peu-à-peu, mais avec trop peu d'autorité pour impofer des lois féveres à ces hommes libres & féroces. Ce fut beaucoup de trouver quelque moyen de les fatisfaire aux dépens de la fortune des coupables. On rachetoit tous les crimes par des compenfations en argent ou en bétail. Ces amendes ne furent d'abord que pour les perfonnes léfées ; enfuite elles revinrent en partie au juge, & fur-tout au prince, & firent

Compenfations pécuniaires.

une portion considérable de ses revenus. Le prix de chaque tête étoit fixé. Selon le lois de Kent, on ne devoit pas tant payer pour le meurtre du roi que pour celui de l'archevêque. Les blessures se payoient aussi, selon qu'elles étoient plus ou moins grandes, plus ou moins dangereuses. Telle fut la premiere jurisprudence de presque toutes les nations du nord, qui s'établirent vers le midi de l'Europe. Il ne falloit donc que de l'argent pour être en quelque sorte autorisé à commettre tous les crimes. Si le criminel ne pouvoit payer, sa partie adverse avoit droit de le punir comme elle jugeoit à propos.

Les preuves judiciaires répondoient à la grossiereté des mœurs, & à l'ignorance des juges. Le serment, preuve d'autant plus foible, que les principes & les sentimens de morale sont moins développés, étoit continuellement mis en usage. L'accusé devoit produire des témoins pour jurer, non que l'accusation étoit fausse, mais qu'ils ajoutoient foi à ses réponses. On pesoit quelquefois les témoignages, s'il est permis de s'exprimer de la sorte,

Preuves judiciaires.

Serment.

au poids de la fortune des témoins. Un homme dont la vie étoit estimée cent vingt schellings, contre-balançoit le serment de six autres personnes appréciées vingt schellings par tête.

Duel: ordéal.

Comme l'expérience faisoit connoître la facilité du parjure, il y avoit d'autres preuves établies, mais aussi vaines que ridicules ou bizarres: le duel, le jugement de la croix, l'épreuve du feu ou de l'eau, qu'on appeloit l'*ordéal*. Ces dernieres pratiques, fondées sur une stupide superstition, accompagnées de prieres & d'exorcismes, ne pouvoient guere servir qu'à perdre les innocens ou à sauver les coupables.

Reflexions sur ces abus.

Nos peres, selon la remarque de M. de Montesquieu, « faisoient dépendre l'honneur, la fortune & la vie des citoyens, de choses qui étoient moins du ressort de la raison que du hasard; ils employoient sans cesse des preuves qui ne prouvoient point, & qui n'étoient liées ni avec l'innocence, ni avec le crime ». (*Esprit des lois*, *L.* 28.) L'ignorance & l'intérêt du clergé soutirent ces anciens usages, établis parmi les Ger-

mains avant qu'ils connussent le christianisme. On les appeloit le *jugement de dieu* : on croyoit que dieu devoit toujours faire des miracles en faveur de l'innocence ; & l'innocence étoit souvent la victime de cette erreur. Combien la culture de la raison n'a-t-elle pas épargné de maux & procuré de biens à l'humanité ?

Il paroît que tous les hommes libres étoient obligés de prendre les armes à leur tour, pour la défense du royaume. On fait monter les forces militaires à quarante-huit mille sept cent vingt hommes, sans compter ceux qui pouvoient servir dans les cas extraordinaires. Quant aux monnoies, la livre saxonne pesoit trois fois la livre actuelle, & contenoit quarante-huit schellings. Il est extrêmement difficile d'évaluer les sommes dont les anciennes histoires font mention. En combinant toutes les circonstances relatives à cet objet, en supposant que l'Angleterre a aujourd'hui cinq fois plus d'industrie & trois fois plus d'habitans que dans le temps de la conquête, une livre d'alors, selon le calcul de M. Hume,

Milice.

Monnoies.

en valoit au moins cent de ces temps-ci.

Revenu de la couronne. Les domaines de la couronne, qui étoient fort vastes, & les taxes vraisemblablement arbitraires, imposées sur les bourgs & sur les ports de ces domaines, faisoient le revenu du prince. Il ne pouvoit aliéner ses terres sans le consentement de la nation. Le fameux impôt nommé *Danegelt* avoit été établi par les états.

Mœurs des Saxons. Je ne m'étendrai point sur l'inhumanité, l'ivrognerie & l'ignorance des Anglo-Saxons. Il suffit d'observer que les Normands les traitoient de barbares, eux qui tenoient encore beaucoup de leur ancienne barbarie.

SECONDE PARTIE.

DEPUIS GUILLAUME LE CONQUÉRANT jusqu'à HENRI II.

GUILLAUME I. DIT LE CONQUÉRANT.

1066. Parti pour Edgar. CET illustre bâtard qui, après la mort de Robert, duc de Normandie, son pere, avoit triomphé, encore

jeune, des ennemis les plus puissans, étoit trop habile pour ne pas profiter de la victoire de Hastings. Quoique les Anglois eussent beaucoup perdu de leur fierté, depuis qu'ils avoient subi le joug des Danois; quoique le regne glorieux de Canute les eût familiarisés avec une domination étrangere, ils firent cependant quelques efforts en faveur d'Edgar Atheling, l'unique prince qui restât du sang royal. L'archevêque de Cantorbéry le proclama roi, & l'on parut se disposer à la défense.

Mais l'activité de Guillaume augmenta bientôt la terreur que sa victoire avoit inspirée. Il se rend maître sans peine de l'importante ville de Douvres; il vole vers Londres, où regnoit la confusion; le haut clergé, presque tout composé de Normands ou de François depuis le regne de S. Edouard, commence à justifier son entreprise par l'autorité de la bulle du Pape; les succès du conquérant achevent de décider les esprits; enfin le primat, la noblesse, Edgar lui-même, vont le prier de recevoir la couronne, & lui décla-

Guillaume profite de sa victoire.

rent qu'ils ne connoissent personne plus digne que lui de la porter.

Il est couronné.

La cérémonie du couronnement se fit dans l'abbaye de Westminster. Peu s'en fallut qu'elle ne devînt sanglante. Tandis que par des acclamations redoublées on renouveloit les promesses d'obéissance au roi, les Normands, qui gardoient l'église en dehors, s'imaginant que ce bruit venoit de quelque révolte, fondirent avec fureur sur les Anglois; & Guillaume eut peine à faire cesser le tumulte.

Gouvernement sage.

Ses premieres démarches furent celles d'un prudent politique, appliqué à gagner les cœurs du peuple conquis, & à prévenir les désordres qu'entraîne une révolution. La justice sévere qu'il exerçoit en Normandie, il l'exerça d'abord en Angleterre, surtout pour maintenir la discipline de ses troupes; mais son affabilité & ses largesses en tempéroient la rigueur. Comme les ecclésiastiques lui avoient été fort utiles, ils eurent beaucoup de part à ses bienfaits. Les privileges de Londres & des autres villes furent confirmés; Edgar & les principaux Anglois ne reçurent

que des témoignages de bienveillance ; tout promettoit une administration équitable, un regne paisible.

Mais Guillaume veut asservir les Anglois.

Cependant le prince avoit plus à cœur son intérêt que le bonheur de l'Angleterre. Il eut soin de distribuer à ses Normands les terres confisquées, de mettre l'autorité entre leurs mains, d'élever des citadelles qui assujétissent la nation, & de conserver ce pouvoir terrible de l'épée, auquel il étoit redevable de sa puissance. On éprouva bientôt qu'il avoit l'ame d'un conquérant, plutôt que celle d'un roi.

1067.

Révolte des Anglois, en l'absence du conquérant.

Ayant pourvu suffisamment à la sureté de sa conquête, environ trois mois après, il se hâta de repasser en Normandie ; soit par un motif de vanité peu conforme à son caractere, soit pour laisser aux vaincus l'occasion de mériter des traitemens plus durs : politique odieuse, dont on ne doit point l'accuser sur de simples vraisemblances. Ce voyage fut une source de malheurs. Les principaux Anglois l'accompagnerent avec une magnificence qui relevoit l'éclat de sa cour. L'oncle du roi de France, une foule

de princes & de grands, vinrent applaudir à son triomphe. Pendant qu'on se livroit à la joie, l'Angleterre fut bientôt troublée par de violentes agitations. Il étoit impossible qu'en l'absence de Guillaume, les Normands, enflés de leurs victoires, avides de butin, pleins de mépris pour un peuple si aisément subjugué, ne commissent beaucoup de désordres, & ne provocassent à la révolte ces hommes inquiets, encore sensibles à l'amour de la liberté. Le mécontentement se répandit de proche en proche; la haine mutuelle s'enflamma de jour en jour. On prit les armes dans quelques provinces.

Guillaume dompte les rebelles & ses ennemis.

Guillaume partit promptement, réprima les mutins, & rétablit l'imposition du *Danegelt*, supprimée par S. Édouard. Il fit craindre dès-lors ce gouvernement despotique, auquel il n'avoit que trop de penchant, & que les circonstances lui faisoient sans doute regarder comme nécessaire. Il vouloit asservir & dépouiller la nation. Les prétextes ne lui manquerent pas. Les révoltes se multiplierent à l'infini. Tout le royaume étoit

en feu. Le roi d'Ecosse, le roi de Danemarck se joignirent aux Anglois. Quelques-uns des partisans de Guillaume quitterent même son service. La révolution eût été certaine, s'il avoit eu moins d'habileté & de vigueur. Mais, supérieur aux plus grands dangers par son génie, ainsi que par son courage, il dissipa cette multitude d'ennemis. Les uns se laisserent gagner, les autres furent contraints de se soumettre; le roi d'Ecosse se retira, les rebelles se disperserent; & le conquérant exécuta son dessein de changer la face de l'Angleterre.

1070. Etablissement des fiefs.

Saisissant les sujets d'accusation que lui fournissoit la révolte, il confisqua presque tous les biens de la noblesse, & les distribua aux Normands & aux étrangers qui l'avoient suivi. Les richesses, le pouvoir, tenoient lieu de crime; la peine étoit inévitable. Ces anciennes familles, si opulentes, tomberent dans l'abjection & la pauvreté. Le gouvernement féodal, établi en France & en Normandie, parut à Guillaume le plus propre à cimenter sa conquête;

car une pure monarchie étoit impossible à établir ; & les obligations des vassaux envers le souverain lui assuroient de grands avantages. Il divisa le royaume en *baronies*, qui devinrent la récompense de ses partisans; ceux-ci donnerent une partie de leurs terres à des arriere-vassaux. On compta environ sept cent grands fiefs, & plus de soixante mille arriere-fiefs.

On ne laisse presque rien aux Anglois.

Nul Anglois n'eut part aux premiers : c'étoit beaucoup pour eux d'obtenir quelques-uns des autres. Les terres ecclésiastiques furent également soumises aux lois féodales, à l'obligation de fournir un nombre de troupes au souverain, & à la peine qu'entraînoit la *félonie* ou la désobéissance. Le pape, le clergé en murmurerent ; mais le roi, n'ayant plus besoin de leurs secours, fit peu d'attention à leurs plaintes. Nous renvoyons à la fin du regne de Jean, des éclaircissemens plus détaillés sur le gouvernement féodal.

Premier légat du pape en Angleterre.

Cependant il falloit ménager avec soin la cour de Rome, dont le pouvoir augmentoit chaque jour dans le continent de l'Europe, par la force

de l'opinion & des censures, par la foiblesse des princes, & par l'aveuglement universel des esprits. Alexandre II profita des circonstances, pour étendre sa juridiction en Angleterre, où les papes, quoique fort respectés, n'envoyoient pas leurs ordres de si loin. Il y envoya un légat, le premier qui soit entré dans le royaume. Les évêques anglois d'origine, surtout Stigand, archevêque de Cantorbéry, primat du royaume, donnoient de l'ombrage au conquérant. Sa politique vouloit agir contre eux sous le manteau de la religion. Le légat mit d'autant plus de zele à le servir, qu'il trouvoit par-là le moyen d'exercer toute l'étendue de ses pouvoirs. Il condamna & déposa l'archevêque dans un concile; le roi confisqua aussitôt ses biens, & l'envoya en prison. Les autres prélats anglois, excepté un seul, perdirent de même leur dignité.

Lanfranc primat.

Le célebre Lanfranc, moine milanois, établi en Normandie, fut élevé au siege de Cantorbéry, & travailla sans relâche à étendre l'autorité de Rome, qui jeta de profon-

Guillaume tient le clergé dans la dépendance.

des racines en Angleterre. Mais Guillaume, encore plus jaloux de la sienne, n'eut garde de s'exposer à des entreprises dangereuses. L'abus fréquent qu'on faisoit alors de la puissance spirituelle, excitoit sa vigilance & sa fermeté. Il exigea que les canons des synodes, que les bulles même de Rome fussent revêtues de l'autorité royale, & qu'aucun de ses ministres ou de ses barons ne pût, sans son consentement, être excommunié, pour quelque raison que ce fût. Ces précautions empêcherent les ecclésiastiques de troubler l'état.

La langue françoise en Angleterre.

Toutes les mesures du conquérant tendoient à la ruine des Anglois. Il voulut anéantir leur langue, après les avoir dépouillés de leurs biens. Il ordonna d'enseigner le françois dans toutes les écoles. C'étoit la langue de la cour, & par conséquent de la noblesse. On l'employa dans les actes publics, dans les ordonnances, dans les tribunaux, dans les contrats. De-là cette multitude de mots françois qui sont devenus anglois, & qui ont enrichi un idiome auparavant très-stérile. Quelques lois d'Édouard

d'Edouard, que Guillaume rétablit, rendirent son gouvernement moins odieux à la nation. Il restoit pourtant toujours des semences de révolte. Les comtes Morcar & Edwin, le prince Edgar, le roi d'Ecosse, prirent les armes & furent vaincus. Autant le roi montroit de générosité pour les chefs des rebelles, dont il estimoit la valeur, autant étoit-il sévere à l'égard de leurs partisans. Les confiscations & les supplices ne manquoient pas de suivre ses victoires. Un soulèvement dans le Maine, province qui lui appartenoit en vertu du testament du dernier comte, fut bientôt calmé par sa présence & par le courage des Anglois, empressés alors à mériter sa confiance.

Nouvelles révoltes.

Mais tandis qu'il s'occupoit de cette expédition, les Normands eux-mêmes conspiroient dans son royaume. Quelques-uns de ces seigneurs, enrichis par ses bienfaits, ne pouvant souffrir une domination trop impérieuse, l'accusant de tyrannie, lui reprochant la qualité de bâtard, dont il ne rougissoit point, formerent un complot pour le détrôner. Le comte

1074.

Les Normands se soulevent dans le royaume.

Waltheof révéle la conjuration.

Waltheof, seul Anglois qui eût conservé quelque pouvoir, époux de la niece du monarque, approuva d'abord leur dessein. La réflexion & le remords le ramenerent bientôt au devoir. Il passa la mer, il révéla le secret à Guillaume. Malheureusement la femme du comte, ennemie d'un mari dont elle possédoit la confiance, avoit prévenu le monarque par une lettre; & rien ne put effacer les impressions sinistres que cette lettre laissa dans son cœur. Cependant les conjurés, se voyant trahis, coururent aux armes, sans attendre le secours des Danois, qui faisoit leur principale ressource. Les généraux de Guillaume lui épargnerent la peine de combattre. Tout étoit soumis à son arrivée. Les suggestions de sa niece, sa propre haine pour le nom anglois, le rendirent implacable envers Waltheof. Il fut jugé, condamné à mort, & exécuté, comme s'il n'avoit pas réparé sa faute. Son indigne femme tomba quelque temps après dans la disgrace & le mépris; juste salaire d'une noire perfidie.

Les rebelles soumis, & Waltheof exécuté.

Prétentions de Grég. VII.

Malgré la puissance du roi d'Angleterre, l'église avoit alors un chef capable de le braver. C'étoit le fameux Grégoire VII (Hildebrand), élevé dans les maximes & dans les coutumes du cloître; esprit roide, impérieux, obstiné & indomptable; infatué de préventions chimériques sur la grandeur pontificale, ardent à établir un faux système par des voies violentes; & le principal auteur des guerres, également atroces & absurdes, du sacerdoce avec l'empire. L'usage de conférer l'investiture des bénéfices par une crosse & un anneau, cérémonie politique, indifférente à la religion, lui avoit paru un attentat sacrilege contre les droits de l'église; &, sous prétexte de venger la cause de dieu, il osa excommunier & déposer l'empereur Henri IV; arma contre lui ses sujets & ses parens; fit couler des fleuves de sang en Italie & en Allemagne, où cette querelle occasionna plus de soixante batailles sous deux regnes. Se croyant maître de disposer des couronnes, il tranchoit par-tout en souverain. La France, l'Espagne, la

Pologne, l'Europe & l'Asie, éprouverent tour-à-tour son arrogance despotique; & ses démarches tendoient évidemment à soumettre les couronnes au joug de la papauté.

1076. Guillaume résiste fortement au pape.

Enfin il somma Guillaume de lui rendre hommage pour la couronne d'Angleterre, & de lui payer le tribut accoutumé. Il parloit de ce *denier de S. Pierre*, que la libéralité des princes saxons avoit accordé au pape, sans prévoir qu'on s'en feroit un titre contre l'indépendance de leurs successeurs. Guillaume répondit qu'il vouloit bien envoyer l'argent, selon la coutume, mais qu'il ne devoit point d'hommage & n'en rendroit point. La défense qu'il fit aux évêques d'aller à Rome, où Grégoire assembloit un concile, ne laissa plus aucun doute sur la force de ses résolutions. Il permit néanmoins au légat du pape de tenir un synode à Winchester, pour établir le célibat des ecclésiastiques. C'étoit un des points sur lesquels Grégoire VII déployoit son zele avec le plus de chaleur, mais avec le moins de prudence & de succès. Nul objet de discipline

Réglement sur le célibat.

n'avoit rencontré de si fortes oppositions dans le royaume. Tout ce que l'on put obtenir de cette assemblée, fut que désormais on n'ordonneroit ni prêtres ni diacres, qui ne promissent d'observer le célibat; mais on n'obligea que les membres des cathédrales & des collégiales à se séparer de leurs femmes.

Révolte du fils de Guillaume.

La prospérité des rois, comme celle des particuliers, n'est jamais sans quelque mélange d'amertume. Guillaume trouva dans sa famille une source d'inquiétude & de chagrins. Il avoit assuré la succession de la Normandie à Robert, son fils aîné. Ce prince bouillant, ambitieux, ennemi de toute contrainte, vouloit être mis d'avance en possession de son héritage. Guillaume n'avoit garde de se dépouiller lui-même. Le fils, choqué du refus de son pere, se plaignit, cabala, enfin eut l'audace de se révolter. Après quelques années de discorde, le roi fit venir une armée angloise pour dompter entiérement le rebelle. Robert, soutenu en secret par le roi de France (car les deux couronnes devenoient nécessai- 1079.

rement rivales), se réfugia dans le château de Gerberoi en Beauvoisis, où il fut assiégé & se défendit avec vigueur.

Guillaume se bat contre son fils.

Comme les exploits de la chevalerie étoient à la mode, il sortit un jour de la place pour se signaler; il rencontra son pere, il le combattit sans le connoître sous le casque. Les deux champions étoient d'une vaillance éprouvée. Le combat fut terrible. Guillaume reçut une blessure & tomba de cheval. Son fils entendant sa voix, saisi d'horreur & de remords, se jette à ses pieds, lui demande pardon, se soumet aux peines qu'il voudra lui imposer. Le roi n'écoute d'abord que sa colere; mais il se laisse enfin fléchir par les remontrances de la reine, & par la soumission du jeune prince. Robert l'accompagna en Angleterre, & repoussa le roi d'Ecosse, qui avoit fait une incursion.

Dénombrement des terres. Fureur de la chasse.

La tranquillité du royaume facilita l'exécution d'un projet digne de Guillaume, & dont le grand Alfred avoit laissé un modele. Il fit faire un dénombrement exact de toutes les terres, de leur valeur, de leur qualité, du

nombre des habitans. Cet ouvrage précieux subsiste encore*. L'extrême passion du roi pour la chasse, passion commune à tous les nobles de ces temps-là, fit exécuter une autre entreprise qui ne mérite que des reproches. Un terrein de trente milles d'étendue, près de Winchester, fut changé en forêt. Maisons, domaines, champs, églises, tout fut sacrifié aux plaisirs d'un homme, sans que l'on pensât à dédommager les propriétaires. Des lois odieuses condamnerent à perdre les yeux quiconque tueroit un sanglier, un cerf, un lievre même, dans les forêts du souverain; tandis que le meurtrier d'un citoyen en étoit quitte pour quelque argent. C'est ainsi que la loi du plus fort écrase l'humanité. Même dans les siecles polis, on voit trop souvent l'homme plus maltraité que la bête.

Evêque arrêté par le roi.

L'évêque de Bayeux, frere utérin du roi, & son vassal en qualité de comte de Kent, séduit par les prédictions d'un astrologue, s'enivra de

* C'est ce qu'on appelle *Domesday-book*.

l'espérance de devenir pape : il résolut d'aller à Rome avec des trésors pour satisfaire son ambition. Plusieurs barons devoient le suivre, & courir après une fortune imaginaire. Guillaume ayant démêlé ce complot, donna ordre qu'on arrêtât son frere. Personne n'osoit obéir, tant on respectoit les immunités ecclésiastiques. Il le saisit de ses propres mains ; & le prélat réclamant les privileges de l'église : *Je vous arrête*, lui dit-il, *non comme évêque de Bayeux, mais comme comte de Kent.* Les menaces de Grégoire VII ne délivrerent pas le prisonnier.

1087. Guillaume irrité contre Philippe I.

Une affaire plus sérieuse avança les jours du conquérant. Il avoit passé en Normandie. Quelques incursions de seigneurs françois sur ses frontieres le disposoient à prendre les armes contre le roi de France, Philippe I. Une raillerie indiscrette de ce Prince acheva de le mettre en fureur. Guillaume étoit fort gros & gardoit le lit depuis quelques jours. *Quand est-ce donc qu'il accouchera ?* dit Philippe en plaisantant. Ce mot fut rapporté. Le malade protesta qu'il iroit faire ses

relevailles à Notre-Dame de Paris, avec dix mille lances au lieu de cierges. A peine rétabli, il porta le fer & le feu dans le royaume; il prit & brûla Mantes : il auroit sans doute poussé la vengeance beaucoup plus loin, s'il n'avoit été blessé par une secousse de cheval. La fievre le saisit; les approches de la mort le firent rentrer en lui-même. Il crut expier ses violences en prodiguant des largesses aux églises & aux monasteres; & se rassura contre les terreurs de l'avenir, par ces bonnes œuvres imparfaites qui coûtent si peu aux passions. Il mourut âgé de soixante-deux ans, après avoir donné la Normandie & le Maine à Robert, son fils aîné, & désigné Guillaume, son second fils, pour son successeur en Angleterre. Henri, leur cadet, eut peu de chose; mais le roi prédit (on ne sait par quelle conjecture) qu'un jour sa fortune surpasseroit celle de ses freres.

Il porte la guerre en France.

Sa mort.

La valeur, l'habileté, la politique de ce conquérant, avoient établi sa domination sur des fondemens très-solides. Personne ne fit mieux valoir le droit de l'épée, le seul qui l'avoit

Guillaume regna par l'épée.

rendu maître du royaume. Les rigueurs qu'il exerça en Angleterre, & par lesquelles il mérita la haine du peuple conquis, lui parurent peut-être, dans les circonstances actuelles, l'unique moyen d'étouffer les séditions & les révoltes. Mais quel est le malheur du genre humain, si l'intérêt des ambitieux justifie leurs excès & leurs injustices? Les Romains affermissoient leurs conquêtes, en laissant aux vaincus la propriété de leurs biens, la jouissance de leurs lois. Théodoric, Clovis & d'autres conquérans modernes avoient suivi en partie cette politique judicieuse. Ne pouvoit-elle pas réussir de même à Guillaume? & ne reconnoît-on pas dans sa conduite une ame atroce plutôt qu'une ame royale?

Ses grandes richesses.

Les richesses de ce prince, augmentées par son économie, furent si considérables, qu'aucun roi d'Angleterre ne l'a égalé depuis en opulence. C'est une preuve qu'il avoit réservé pour la couronne une grande partie des terres dont les Anglois furent dépouillés.

Le couvre-feu.

Le réglement du *couvre-feu*, par lequel il obligea tous les habitans du

royaume d'éteindre leurs feux & leur lumiere, à huit heures du soir, au son d'une cloche, est cité mal-à-propos comme une preuve de la servitude des Anglois. Guillaume avoit déjà établi cette coutume en Normandie. Elle étoit pareillement observée en Ecosse.

GUILLAUME II, dit LE ROUX.

Le droit de Guillaume n'étant fondé que sur une lettre de son pere à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, il se hâta de passer en Angleterre avant que la mort du Conquérant y fût connue, pour s'assurer une couronne qui devoit naturellement appartenir à Robert son frère aîné. Il commença par s'emparer du trésor & des principales forteresses. Le primat Lanfranc, qui avoit été son précepteur, le servit avec zele; & il se fit bientôt couronner sans la moindre opposition.

1087. Comment Guillaume parvient à la couronne.

Mais les barons voyoient avec peine l'Angleterre séparée de la Normandie. Comme ils possédoient des

Mécontentement des Barons.

pour en usurper les revenus. La terreur étoit si générale, que les cris du clergé n'exciterent point de mouvemens dans la nation.

1090.

Le roi armé contre son frere Robert.

Robert, duc de Normandie, qu'on avoit voulu mettre sur le trône d'Angleterre, se vit exposé lui-même à être dépouillé de ses états. Ce prince courageux manquoit de prudence & de vigueur dans sa conduite, & la foiblesse de son gouvernement provoquoit l'inquiétude audacieuse de ses vassaux. Toute la Normandie étoit déchirée par des guerres intestines. Guillaume, que les liens du sang ne gênoient point, s'unit aux rebelles pour profiter des circonstances. On ménagea un accommodement entre les deux freres; ils se promirent mutuellement qu'en cas que l'un des deux mourût sans postérité, l'autre seroit son successeur. Ils marcherent ensemble contre leur cadet, le Prince Henri, que le mécontentement avoit poussé à la révolte. Dans cette expédition, Guillaume, attaqué un jour par deux soldats, terrassé, & près de périr d'un coup d'épée, *Arrête, coquin*, s'écria-t-il, *je suis le roi d'An-*

Ils s'unissent contre leur frere Henri.

Action louable du roi.

gleterre. Le soldat qui l'alloit tuer, le releve aussitôt avec respect, & reçoit une récompense. C'est presque la seule action louable de ce prince. Henri fut réduit à l'extrémité, perdit le peu qu'il avoit, & traîna quelque temps une vie errante & malheureuse.

1094. Il extorque de l'argent à ses troupes.

Quoique le duc de Normandie eût cédé quelques places à Guillaume, il n'avoit pu s'en faire un ami ni un allié fidele. Le roi fit une seconde invasion sur ses terres. Pour amasser de l'argent, il envoya ordre de lever dans le royaume une armée de vingt mille hommes. Ces troupes étant sur le point de s'embarquer, on les obligea, au lieu du service militaire, de payer par tête dix schellings; ensuite on les congédia. Une si étrange extorsion convenoit mieux qu'une armée à la politique du monarque. Il corrompit, à force de présens, plusieurs vassaux de son frere; il détacha le roi de France de ses intérêts. Mais les incursions des Gallois lui firent repasser la mer, plutôt qu'il n'auroit souhaité. Il repoussa ces brigands, qui trouvoient toujours un asyle dans leurs montagnes.

Son activité dissipa une nouvelle conspiration de quelques seigneurs d'Angleterre. Le comte d'Eu, accusé d'y avoir eu part, voulut se justifier par le duel. Vaincu en présence de la cour, il fut condamné à devenir eunuque, & à perdre les deux yeux. Un de ses complices fut pendu. Quelle impression devoient produire ces peines, comparées à l'extrême douceur des anciennes lois!

Nouvelle conspiration cruellement punie.

Tandis que le gouvernement féodal remplissoit de troubles l'Europe entiere; que les vassaux faisoient la guerre à leurs souverains, les souverains à leurs vassaux; & que chaque seigneur étoit continuellement armé, ou pour se défendre contre ses voisins, ou pour envahir leurs terres; l'enthousiasme des croisades se répandit tout-à-coup avec une prodigieuse rapidité, & fit naître des événemens qu'on croiroit impossibles, s'ils pouvoient paroître douteux. La dévotion, qui entraînoit auparavant les peuples à Rome, s'étoit tournée vers Jérusalem, que les Turcs avoient enlevée aux Arabes en 1065. Ce dernier pélerinage, comme plus long

1096. Commencement des Croisades.

Pélerinages de Jérusalem.

& plus difficile, étoit regardé comme une œuvre plus méritoire, dans un temps où les pratiques extérieures remplaçoient les vertus chrétiennes.

Pierre l'hermite.

L'hermite Pierre, natif de Picardie, homme d'une imagination ardente, représenta si vivement, à son retour de la Palestine, les vexations & les outrages dont les Turcs y accabloient les pélerins, que le pape Urbain II se servit de lui, pour inspirer aux princes & aux peuples le dessein de conquérir cette terre, sanctifiée par le Sauveur. La gloire de l'entreprise, l'intérêt de la religion, l'espérance d'expier les plus grands crimes les armes à la main, les grands privileges qu'on prodigua à quiconque vouloit s'enrôler; la vue d'une conquête qui flattoit l'ambition & l'avarice; les idées religieuses, jointes au penchant de la nature, firent oublier tous les dangers, tous les obstacles, & à plusieurs, tous les devoirs de bienséance, d'état, de famille.

Croisade prêchée par Urbain II.

Urbain II ayant prêché la guerre sainte pendant le concile de Clermont en Auvergne, où il excommunia Philippe I, un nombre infini de personnes prirent la croix (une

croix rouge sur l'habit, c'étoit la marque de l'engagement), & se préparerent à fondre sur l'Asie.

Robert engage la Normandie à Guillaume.

Ce fut alors un avantage pour les souverains. En perdant beaucoup de sujets, ils furent délivrés de beaucoup d'ennemis. Leurs turbulens vassaux s'éloignerent; plusieurs fiefs qu'on fut obligé de vendre, pour les frais de l'expédition, se trouverent réunis à la couronne. C'est ce qui contribua peu à peu à relever en France la monarchie. Personne n'étoit moins digne que Guillaume le Roux de profiter de la pieuse imprudence des croisés, & personne n'en profita davantage. Son frere Robert, l'un des plus ardens à courir les hasards de l'entreprise, voulant y soutenir l'éclat de son rang, & manquant des ressources nécessaires, offrit de lui engager ses états au prix de dix mille marcs. Une somme si modique fut levée à force d'extorsions. Robert laissa au roi la Normandie & le Maine, se félicitant de tout sacrifier à la dévotion regnante. Son aïeul, le pere du conquérant, avoit déjà perdu la vie dans

un pélerinage de Jerusalem. Guillaume, qui joignoit l'impiété à ses autres vices, méprisoit apparemment la croisade, sans même en respecter le motif.

Anselme archevêque de Cantorbéry.

Ses disputes avec S. Alselme, archevêque de Cantorbéry, le rendirent plus odieux aux ecclésiastiques, & augmenterent la haine qu'il avoit pour eux. Le grand siege de Cantorbéry étoit demeuré vacant, après la mort de Lanfranc, ainsi que plusieurs autres, dont le roi s'approprioit les revenus. Une maladie dangereuse lui ayant inspiré des remords, il avoit forcé Anselme, abbé du Bec en Normandie, à recevoir cette dignité pour laquelle il témoignoit la plus vive répugnance. Les passions revinrent avec la santé; & il trouva bientôt dans l'archevêque primat, un censeur rigide de ses excès. La querelle d'Urbain II avec Clément, qui lui disputoit la papauté, occasionna une rupture éclatante.

Ses disputes avec le roi.

Guillaume, à l'exemple de son pere, ne vouloit point qu'on reconnût de pape sans son aveu, comme la tranquillité publique le demandoit,

dans le cas de schisme. Anselme se déclara néanmoins en faveur d'Urbain. Le roi entreprit de faire déposer Anselme; mais il ne put y engager les autres évêques. Le pape ayant été enfin reconnu, on se réconcilia en apparence. Bientôt l'inflexible prélat fournit matiere à de nouvelles divisions. Il exigeoit expressément que tous les revenus de son siege lui fussent restitués; il appela au pape des refus du roi, & irrita tellement ce prince, que, pour se soustraire à sa fureur, il demanda & obtint la permission de se retirer à Rome. Ses biens furent confisqués. Urbain II lui fit l'accueil le plus honorable. Quiconque souffroit persécution pour les droits temporels de l'église, devoit être protégé des papes, dont la politique entreprenante étendoit ces droits à l'infini.

Sa retraite à Rome.

Modes ridicules attaquées par le clergé.

On peut juger du caractere d'Anselme, par son zele contre les modes du temps. La principale étoit de porter des souliers excessivement longs *,

* On les appelloit *souliers à la poulaine*. Le conti-

terminés en forme de bec d'oiseau, avec de certains ornemens suspendus par des chaînes d'argent ou d'or. Cette chaussure incommode subsista long-temps, malgré les sermons & les défenses du clergé. Le primat réussit mieux, en attaquant les cheveux longs & frisés dont on se paroit à la cour. C'étoit à ses yeux un crime effroyable. Son éloquence, sa sévérité, furent assez efficaces pour faire couper les cheveux. Ceux qui firent ce sacrifice, se croyoient vraisemblablement fort avancés dans le chemin de la vertu, & n'en étoient que plus ardens à satisfaire leurs passions; car, plus on s'attache aux minuties, plus on néglige ordinairement l'essentiel.

Le comte de la Fleche en guerre avec Guillaume.

Toute la puissance du roi d'Angleterre n'empêcha point un simple seigneur de lui causer de l'inquiétude. Elie, comte de la Fleche en

---

nuateur de Naugis taxe cette mode ridicule de *péché contre nature*, d'*outrage fait au Créateur*. En France comme en Angleterre elle passoit, ainsi que les cheveux longs, pour un scandale énorme digne des foudres ecclésiastiques.

Anjou, arma contre lui. Le roi passa plusieurs fois la mer pour le réprimer. Un jour, étant à la chasse, il apprit qu'Elie assiégeoit la citadelle du Mans. Il galope sur le champ jusqu'au premier port, résolu de ne point s'arrêter qu'il n'ait tiré vengeance de cette insulte. La mer étoit orageuse; les matelots lui représentent le danger. *Vous n'avez jamais oui dire*, répond-il, *qu'un roi ait été noyé.* Il fait aussi-tôt mettre à la voile, délivre la place, poursuit le comte, l'assiége dans un château, & reçoit une blessure qui l'oblige de retourner en Angleterre.

1099.
Emportement du roi.

Peu de temps après, le comte de Poitiers, duc de Guyenne, entraîné par la passion des croisades, conclut avec lui un marché semblable à celui du duc de Normandie. Guillaume se disposoit à partir pour prendre possession de la Guyenne & du Poitou, lorsqu'il fut tué à la chasse, d'un coup de fleche tiré contre un cerf*. Il avoit environ trente ans.

Sa mort.

* Son frere aîné Richard, & un de ses neveux, périrent dans le même lieu par de semblables acci-

Monumens d'architecture.

La tour, le pont de Londres, & la salle de Westminster, sont des monumens de son regne. On soupçonne les moines & les ecclésiastiques, ses ennemis, de l'avoir peint de couleurs trop odieuses. Mais sa méchanceté, sa perfidie, sa rapacité, ses violences, sont constatées par des faits indubitables.

HENRI I.

1100.

Henri usurpe la couronne, pendant l'absence de Robert.

Guillaume le Roux n'ayant point été marié, la couronne appartenoit à Robert, duc de Normandie, soit par le droit d'aînesse, soit par l'ancien traité qu'il avoit conclu avec le roi d'Angleterre. Ce prince s'étoit signalé à la croisade. Jérusalem venoit enfin d'être conquise, malgré les désordres & la mésintelligence des croisés, malgré la haine des

dens. On ne manqua pas de dire que le ciel punissoit sur eux les vexations que Guillaume le conquérant avoit commises pour sa nouvelle forêt.

Grecs, & les obstacles sans nombre qui réduisirent ces armées, d'environ un million d'hommes, à vingt ou trente mille combattans. Robert, à son retour, avoit épousé une princesse d'Italie, & goûtoit dans ce climat les délices du repos & de l'amour, lorsque le trône devint vacant, & qu'il auroit dû le remplir. Le prince Henri, son cadet, se trouvant sur les lieux, étant même de la partie de chasse où Guillaume fut tué, saisit la fortune avec ardeur. Il courut à Londres pour s'emparer du trésor; il gagna les grands & les évêques, & se fit couronner aussi promptement que s'il avoit eu les droits les plus inviolables.

Charte de Henri I, qui restreint l'autorité royale.

Son premier soin fut de colorer l'usurpation par des apparences d'humanité & de justice. Il accorda une fameuse charte, par laquelle il promettoit de ne point toucher aux revenus ecclésiastiques pendant la vacance des abbayes ou des évêchés; de laisser aux héritiers des barons & des vassaux la possession de leurs héritages, sans exiger les grosses sommes qu'on en tiroit sous les derniers

regnes; de renoncer au droit de garde-noble, en vertu duquel la couronne jouissoit des biens des mineurs; de consentir aux mariages que les barons voudroient faire pour leurs filles, leurs sœurs, leurs niéces, &c. à moins que l'époux proposé ne fût ennemi du roi; enfin de modérer les impôts, de pardonner le passé, de décharger les débiteurs de la couronne, de maintenir les loix de S. Edouard, si précieuses à la nation. Les arriere-vassaux devoient jouir des mêmes privileges qu'il accordoit aux grands seigneurs. Ainsi l'autorité royale paroissoit se resserrer dans de justes bornes.

Le primat refuse l'hommage.

L'évêque de Durham, auteur de presque toutes les vexations que le royaume venoit d'essuyer, fut mis en prison comme une victime de la haine publique. Ce siege vaqua cinq ans, & le roi en toucha les revenus: atteinte manifeste à sa propre charte. Pour se rendre plus agréable au peuple, il rappela le fameux Anselme, archevêque de Cantorbéry, dont la réputation de sainteté s'étoit accrue dans la disgrace. Anselme refusa en arrivant

arrivant de renouveler l'hommage qu'il devoit au souverain. Le pape Urbain avoit décidé depuis peu dans un concile de Rome, qu'il étoit horrible que des mains *destinées à créer le créateur, fussent reduites à l'infamie de se mettre* (selon la coutume) *entre des mains continuellement souillées de sang, de rapines, & d'attouchemens impurs*. Soit que l'ignorance couvrît le faux de ces raisonnemens absurdes, soit que l'esprit de religion empêchât de les combattre, ils en imposoient aux laïques, & régloient la conduite du clergé. Henri, craignant de se brouiller avec le primat, consentit à suspendre le différent, jusqu'à ce que l'on eût consulté le pape.

Décret du concile contre l'hommage.

Il gagna l'affection des Anglois, en épousant Matilde, fille du roi d'Ecosse, & mere d'Edgar Atheling. Cette princesse, du sang de leurs anciens rois, leur étoit infiniment chere. Elle avoit porté le voile dans un couvent: quoiqu'elle n'eût point fait de vœux, on craignit que ce ne fût un empêchement de mariage. Anselme assembla un concile où l'af-

Mariage du roi avec la princesse Matilde.

faire fut décidée, conformément aux desirs du roi & du peuple.

1101. Conspiration en faveur de Robert duc de Normandie.

Cependant le duc Robert, arrivé en Normandie peu de temps après la mort de Guillaume, pensoit à reprendre par la force une couronne qu'il avoit perdue par son absence : plusieurs des barons normands d'Angleterre conspirerent en sa faveur. La séparation des deux états ne s'accordoit point avec leurs intérêts particuliers. Bellesme comte de Shrewsbury, la Varenne comte de Surrey, & quelques autres, invitoient le duc à tenter une invasion. Henri se précautionna contre le danger, en s'assurant de l'amitié du primat, dont le crédit étoit sans bornes. Il affecta de le consulter sur toutes les affaires, d'entrer dans toutes ses vues. Anselme répondit à sa confiance, & retint l'armée dans le devoir.

Henri s'accommode avec son frere ; & manque au traité.

Le duc arrive enfin ; les deux freres sont sur le point de livrer bataille. Un accommodement heureux les désarme. Robert se contente d'une pension de trois mille marcs. On se promet de part & d'autre amnistie pour les vassaux, & secours contre

les ennemis. Rien n'étoit plus avantageux au roi. Mais peu fidele à sa parole, il poursuivit bientôt Bellesme, la Varenne, & les principaux rebelles, dont les grands biens furent confisqués. Quelque prétexte que la conduite de ces seigneurs indomptables pût fournir à leur condamnation, il étoit facile d'en soupçonner le véritable motif. Robert eut l'imprudence de venir lui-même témoigner son ressentiment. C'étoit se livrer à un ennemi. Il ne recouvra sa liberté qu'en renonçant à la pension qui lui étoit due.

1106. Mauvais gouvernement de Robert.

Ce prince, quoique plein de valeur & de franchise, étoit incapable de gouverner un état. Partagé entre les pratiques de dévotion & les plaisirs du libertinage, négligeant toutes les affaires, abandonnant ses sujets à l'avidité de ses ministres, ne sachant ni protéger ni réprimer ses vassaux, il rendoit la Normandie malheureuse, malgré ses inclinations bienfaisantes; tant il est vrai qu'avec de la bonté, sans sagesse, on peut être un mauvais prince.

Henri lui enleve la Normandie.

Le mécontentement devint si fort,

que les Normands eurent recours à Henri, pour faire cesser les désordres. Son ambition se proposoit un autre but. Il passa la mer, & prit quelques villes. Dans une seconde campagne, il battit le duc de Normandie, dont le courage fut mal secondé par Bellesme. Robert & son fils unique furent faits prisonniers. Henri se rendit maître de Rouen & de toute la province, reçut l'hommage de tous les vassaux du duc, & retourna en triomphe dans son royaume. Robert resta en prison jusqu'à la mort.

Mort du prince Edgar.

Edgar Atheling, qui avoit combattu sous ses ordres, obtint la liberté, avec une pension médiocre, & finit ses jours obscurs en Angleterre : prince, comme l'observe M. Hume, dont les talens devoient être bien bornés, puisqu'étant le seul héritier de la famille royale des Anglo-Saxons, il vécut tranquille sous le regne de trois usurpateurs.

1107. Affaire des investitures.

Plus le roi avoit éprouvé le pouvoir d'Anselme, sans lequel il couroit risque d'être détrôné, plus il sentoit d'une part la nécessité de ne point rompre avec ce prélat, & de

l'autre, celle de foutenir les droits de la couronne contre les prétentions nouvelles du clergé, & furtout des papes. La puiffance eccléfiaftique s'étoit élevée au point de faire trembler les fouverains. Il fembloit que le royaume de Jefus-Chrift devoit non-feulement être de ce monde, mais afservir tous les royaumes du monde. L'ambition & les préjugés avoient effacé les premiers principes de l'évangile. Nous avons vu naître le démêlé de Henri avec Anfelme, au fujet de l'hommage, que l'on s'efforçoit d'abolir avec les inveftitures. Ils étoient convenus d'attendre la décifion du pape. Son jugement fut conforme aux idées chimériques des moines qui dominoient. Pafcal II rejeta les demandes du roi. Selon la maniere de raifonner, fi commune alors, il appuyoit fon refus fur des preuves également frivoles & fingulieres. De ce que Jefus-Chrift eft appelé la *porte* dans l'évangile, il concluoit que les eccléfiaftiques devoient entrer en poffeffion des bénéfices par cette porte, & non par la voie des profanes.

Raifonnement du pape fur les inveftitures.

Henri cherche à accommoder cette affaire.

Henri, peu touché ſans doute de ces raiſons, étoit néanmoins trop ſage pour s'expoſer à de violentes tempêtes. Il envoya trois évêques à Rome, dans la vue d'accommoder le différent. Anſelme y envoya de ſon côté deux moines, afin de s'aſſurer des intentions du pape. Les évêques rapporterent au roi une lettre foudroyante de Paſcal contre les inveſtitures, qu'il repréſentoit comme une ſorte d'adultere ſpirituel avec l'égliſe. Les moines en rapporterent une autre à l'archevêque, par laquelle il étoit défendu de faire hommage à un laïque, & de recevoir les bénéfices de ſa main; coutume qu'on ſuppoſoit être la ſource de toute ſimonie. Dans cette ſituation embarraſſante, Henri eut recours à l'artifice. Il ſupprima la réponſe de Paſcal, & engagea les trois évêques à déclarer que le pape ne déſapprouvoit point les inveſtitures en Angleterre, mais que la prudence l'avoit empêché de s'expliquer par écrit ſur un objet ſi délicat. Anſelme, certain du contraire, continua d'agir avec chaleur, refuſa de con-

Artifice du roi.

Opiniâtreté d'Anſelme.

ſacrer les évêques qui venoient de recevoir l'inveſtiture, ſe ſépara de leur communion; & voyant le prince irrité, il obtint une nouvelle permiſſion d'aller à Rome.

Un ambaſſadeur d'Angleterre s'y rendit en même temps. Il dit au pape que ſon maître perdroit plutôt la couronne, que de renoncer à une de ſes principales prérogatives. *Et moi*, répondit Paſcal, *je perdrai plutôt la tête que de l'en laiſſer jouir impunément.* Les menaces d'excommunication alarmoient déjà le royaume. On ſavoit l'état affreux où les foudres du Vatican avoient réduit les empereurs Henri IV & Henri V, l'incendie que les cenſures avoient allumé en Allemagne: on craignoit d'autant plus, que le roi montroit plus de fermeté. Mais ſa prudence diſſipa l'orage. Il acheta la paix, en ſacrifiant les inveſtitures. Paſcal conſentit à l'hommage & au ferment, que les évêques devoient, comme ſeigneurs temporels, & qu'on taxoit peu auparavant d'impiété. Anſelme fut bientôt rétabli.

Le pape obſtiné dans ſes meſures.

On s'accommode.

Un ſynode tenu à Weſtminſter,

Statuts eccléſiaſtiques.

dans le cours de ces différens, avoit défendu les cheveux longs à tous les laïques, le mariage des prêtres, & même tout mariage jusqu'au huitieme degré de parenté exclusivement. Ce dernier réglement, en vigueur par toute l'église, devoit multiplier les divorces. Dans des siecles où l'usage de l'écriture étoit rare, on pouvoit alléguer & supposer des empêchemens de mariage, dont on ne se doutoit point d'abord. L'histoire de France n'en fournit que trop de preuves. Henri voulut bien se faire couper les cheveux, pour vivre en paix avec le clergé.

Cheveux longs.

Empêchemens du mariage.

Guerre pour la Normandie.

Son usurpation de la Normandie lui attira d'autres ennemis. Guillaume, fils du duc Robert, jeune prince de grande esperance, s'étoit réfugié auprès du comte d'Anjou, & avoit réclamé la justice & la protection de plusieurs souverains de l'Europe. Le roi de France, Louis le Gros, le plus intéressé à se déclarer pour lui contre un voisin trop puissant, prit les armes par politique autant que par générosité. Ses alliés lui manquerent; & ne trouvant point assez

de forces dans son royaume (car l'anarchie féodale avoit réduit la royauté à une extrême foiblesse), il profita du concile de Reims, où se trouvoit le pape Calixte II, pour exciter la puissance ecclésiastique contre le roi d'Angleterre : ressource dangereuse, qui autorisa si souvent l'abus dont tous les rois avoient à se plaindre. Le prudent Henri para le coup. Ses évêques, députés au concile, avoient défense de rapporter dans le royaume aucune ordonnance du pape, contraire aux prérogatives royales. Ses ambassadeurs avoient ordre cependant de travailler à mettre Calixte dans ses intérêts. Ils y réussirent. Le glaive spirituel ne l'inquiéta point, & sa fortune le fit triompher de Louis le Gros, à la journée d'Andely. Les deux rois s'accommoderent, après quelques expéditions peu mémorables.

1119. Louis le Gros excite le pape contre Henri.

Henri pare prudemment le coup.

Un accident affreux troubla bientôt la prospérité du roi d'Angleterre. Son fils unique Guillaume, déjà reconnu pour son successeur, retournoit avec lui dans le royaume. Le vaisseau de Henri arriva heureuse-

Naufrage du fils de Henri.

ment. Celui de Guillaume échoua par la faute des matelots, qui étoient ivres. Le jeune prince se sauvoit dans une chaloupe, lorsqu'entendant les cris de la comtesse de Perche, sa sœur naturelle, il voulut aller la secourir. Sa chaloupe fut à l'instant surchargée de monde, & engloutie par les flots. Environ cent quarante personnes de la premiere noblesse périrent en cette occasion. Le roi, inconsolable de la mort d'un fils chéri, se remaria, pour avoir un successeur. Mais sa seconde femme ne lui donna point d'enfans.

1127. Le roi marie son héritiere au comte d'Anjou.

Sa fille Matilde, veuve de l'Empereur Henri V, devoit être son héritiere. Pour détacher Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou, de l'alliance de Guillaume de Normandie, il lui accorda cette princesse. Les barons, mécontens d'un mariage sur lequel on ne les avoit pas consultés, paroissoient disposés à la révolte. Guillaume, que Louis le Gros venoit de mettre en possession de la Flandre, comme successeur légitime du dernier comte, trouvoit une oc-

casion favorable de recommencer la guerre. Il mourut dans une bataille, & le roi fut délivré du plus dangereux de ses ennemis.

Les dernieres années de ce regne ne présentent que les avantages d'une profonde tranquillité. Henri passa en Normandie, où il eut la satisfaction de voir naître plusieurs enfans de l'impératrice sa fille. Frappé d'une maladie violente, lorsqu'il se préparoit au retour, il la nomma son héritiere, sans faire mention du comte d'Anjou, dont il étoit mécontent.

Tranquillité dans le royaume.

On perdit en 1135 ce roi aussi habile que brave, qui avoit regné trente-quatre ans. Si la maniere dont il traita son frere & son neveu est une grande tache à sa gloire, la sagesse de son gouvernement doit l'effacer en partie. Quoique jaloux, comme ses prédécesseurs, de l'autorité absolue, il soulagea ses peuples en diverses occasions. Il réprima en particulier les abus du droit de *Purveyance*, qui obligeoit à fournir la cour de provisions & de voitures, quand le monarque voyageoit dans le royaume. Cette prérogative, an-

1135. Mort de Henri I.

Droit de purveyance.

ciennement établie par toute l'Europe, fut durant plusieurs siecles un des grands fardeaux de la nation.

Conduite avec Rome.

Henri sut en même temps, par une prudence très-difficile, ménager la cour de Rome, & soutenir les libertés de l'église nationale. Il se fit promettre, par Calixte II, de n'envoyer aucun légat en Angleterre, que sur la demande du roi; d'autres disent, sans une nécessité pressante. En 1116, on défendit l'entrée du royaume à un de ces ministres du pape. Cependant, quelques années après, on en reçut un nouveau, dans un temps où il eût été dangereux de le renvoyer de même. Une aventure scandaleuse obligea ce dernier de se retirer: il avoit été surpris dans un mauvais lieu, après avoir tonné dans un synode contre le concubinage des clercs. Après son départ, l'archevêque de Cantorbéry eut les pouvoirs de la légation, & le roi ne s'y opposa point, espérant maintenir son autorité sur un évêque du royaume. Les légats exerçoient partout avec empire le pouvoir sans bornes que les papes s'étoient arrogé. Ils nommoient aux bénéfices

Point de légat étranger dans le royaume.

Abus de la légation.

vacans, assembloient des synodes, fulminoient des censures, & n'oublioient rien pour étendre la juridiction ecclésiastique. Leurs extorsions sur tout devenoient intolérables.

Henri I aimoit la Littérature & avoit de la science, comme on pouvoit en avoir dans ce siecle de superstition & de barbarie. C'est ce qui le fit surnommer *Beau-clerc ;* car les clercs ou ecclésiastiques étant presque les seuls hommes un peu lettrés, le nom de *clerc* se donnoit à quiconque paroissoit savant. Littérature.

Il exerça sévérement la justice. Le vol commença sous son regne à être puni de mort. La fausse monnoie devint un crime capital. Londres obtint une charte avantageuse, qu'on regarde comme l'origine de ses priviléges. Justice. Priviléges de Londres.

ETIENNE.

Les fiefs, dans les commencemens, étoient censés des bénéfices militaires, qui ne pouvoient passer aux fem- 1135. Droits de Mathilde à la couronne.

mes. Mais depuis qu'ils étoient devenus une propriété de famille, le droit du sang avoit prévalu sur l'ancien usage. La couronne se trouvoit dans le même cas; & la succession de Henri appartenoit inconteſtablement à sa fille, l'impératrice Matilde. Elle éprouva, comme tant d'autres, que les titres les plus légitimes ne sont rien, lorsque les lois sont trop foibles pour les soutenir. Deux enfans d'Adele, fille de Guillaume le Conquérant, mariée au comte de Blois, avoient obtenu sous le dernier regne des établissemens considérables en Angleterre. L'un d'eux, nommé Etienne, devenu depuis comte de Boulogne, se flatta que les richesses & l'intrigue suppléeroient à la justice en faveur de l'ambition. Oubliant tous les bienfaits de Henri pour s'emparer de sa couronne, il avoit gagné le peuple par une conduite adroite; & il se hâta de faire une démarche décisive.

Usurpation d'Etienne.

Le primat trompé le couronne.

L'évêque de Winchester son frere, & l'évêque de Salisbury, étant dans ses intérêts, solliciterent le primat à le couronner. Celui-ci, qui avoit

juré, comme eux, l'obéiſſance & la fidélité à Matilde, ſe montra d'abord plus attaché à ſes devoirs. On employa le parjure pour le ſéduire. Un ſeigneur aſſura devant lui avec ferment, que le dernier roi, au lit de la mort, avoit déclaré ſon intention de préférer Etienne à ſa fille. L'archevêque de Cantorbéry n'en demanda pas davantage, & couronna ſolennellement l'uſurpateur. Cette cérémonie religieuſe pouvoit décider un peuple, gouverné par la ſuperſtition plus que par les principes de l'équité & de la morale.

Conduite équivoque d'Etienne.

Etienne ne trouvant point de réſiſtance, chercha les moyens de s'affermir ſur le trône. Il accorda une charte également avantageuſe au clergé & aux différens corps de la nation. Il promit à la nobleſſe de ne point contrarier ſon goût dominant pour la chaſſe ; il promit au peuple de ſupprimer l'impôt du *Danegelt*, & de rétablir les lois de S. Edouard. Il ſaiſit le tréſor de Henri I, montant à cent mille livres. Cet argent fut employé à ſe faire des partiſans, à raſſembler des troupes mercenaires,

& à cimenter le despotisme; car les premieres apparences de bonté n'étoient que des ruses d'ambition. La Normandie se soumit de même au nouveau roi. Son fils aîné fit hommage de cette province au roi de France, Louis le Jeune, qui lui accorda sa sœur en mariage. Les concurrens de l'usurpateur, & même le comte d'Anjou, furent contraints de renoncer à leurs droits, moyennant une pension.

Hommage pour la Normandie.

Le comte de Glocester, fils naturel de Henri I, résolut de défendre les droits de Matilde; mais n'en ayant pas encore la facilité, il prêta serment à Etienne, sous condition qu'Etienne garderoit ses engagemens, & le laisseroit en possession de ses dignités & de tous ses droits. La crainte d'offrir à ce seigneur un prétexte de révolte, fit accepter une condition si suspecte. Le clergé en mit une à son serment, non moins dangereuse : Que le roi défendroit les libertés ecclésiastiques, & soutiendroit la discipline de l'église.

Promesse du roi au comte de Glocester.

Serment conditionel du clergé.

Enfin, comme chacun vouloit tirer avantage des conjonctures, plu-

Forteresses des seigneurs.

ſieurs barons ſe reſerverent le droit de fortifier des châteaux, & de ſe mettre en ſituation de défenſe. C'étoit une atteinte funeſte à l'autorité royale, ainſi qu'à la tranquillité publique. Dès-lors il s'éleva des fortereſſes dans tout le royaume; les grands s'emparerent chez eux de la juridiction, du droit de battre monnoie, de tous les privilèges que la force peut uſurper; & le peuple fut la victime des guerres que tant de ſeigneurs armés ſe firent continuellement les uns aux autres.

Troubles dans l'état, & violences du roi.

Ces déſordres devinrent d'autant plus inſupportables, qu'Etienne ſuivit l'exemple qu'il ne pouvoit arrêter. Voyant le royaume en combuſtion, il commença lui-même à ne gouverner que par la force. Les anciens privilèges de ſes ſujets, les conceſſions qu'il venoit de leur faire, furent ſacrifiés au déſir d'une domination abſolue. L'armée mercenaire, qui épuiſoit le tréſor, eut le droit de ſubſiſter de brigandages. Enfin le mécontentement de la nation encouragea le comte de Gloceſter à lever l'étendard de la révolte. Il s'unit à

David, roi d'Ecosse. Tous deux ravagerent les frontieres. Le roi remporta une victoire complette, & se crut paisible possesseur de la monarchie. Trop de confiance l'engagea dans une malheureuse querelle avec le corps ecclésiastique, dont il devoit connoître l'autorité, puisqu'il en avoit reçu la couronne.

1138. Révolte réprimée.

Démêlé du roi avec les évêques.

Deux évêques, à l'exemple des autres seigneurs, avoient construit des châteaux. Etienne, éprouvant tous les jours combien cette multitude de forts étoit nuisible au gouvernement, voulut s'emparer d'abord de ceux du clergé, pour abattre ensuite ceux de la noblesse. Il saisit un prétexte d'emprisonner les deux prélats, & les obligea par menaces à lui remettre leurs châteaux. Cette violence révolta l'évêque de Winchester, son propre frere, revêtu alors de la qualité de légat, à laquelle étoit attaché tant de pouvoir. Le légat assemble un concile, réclame les immunités de l'église, invective contre l'impiété du roi, & invite l'assemblée à prononcer son jugement. On cite le monarque à com-

L'évêque de Winchester fait citer le roi.

paroître. Un envoyé vient de sa part plaider sa cause, & accuse les deux évêques de trahison. Le concile refuse de les juger avant la restitution des forteresses. On n'en seroit point demeuré-la, si Etienne n'avoit ménacé d'employer les armes & la violence.

Etienne agit avec vigueur.

Des agitations si dangereuses, & les murmures d'un peuple irrité, favorisoient les desseins de l'impératrice Matilde, héritiere légitime de la couronne. Elle entra dans le royaume avec le comte de Glocester. Son parti augmenta de jour en jour. La guerre civile fit naître toutes les horreurs de la cruauté, du brigandage & de la famine. Après une infinité de petits combats, & beaucoup de négociations inutiles, l'armée royale fut battue par Glocester, & le roi tomba prisonnier entre ses mains. Le légat se déclara pour Matilde, qui lui promettoit tout ce que l'ambition pouvoit désirer, & tout ce que l'église pouvoit prétendre.

Matilde fait valoir ses droits.

1141.

Le roi prisonnier.

L'archevêque de Cantorbéry couronna cette princesse. Les états du royaume ne furent point assemblés

Le clergé dispose de la couronne.

pour disposer du royaume. Ce fut l'ouvrage d'un synode, où le perfide légat ayant renouvelé ses déclamations contre Etienne, conclut qu'il appartenoit surtout au clergé d'élire un roi, & que la volonté du ciel le décidoit en faveur de l'impératrice. Il n'y eut d'autres laïques dans cette assemblée que les députés de Londres. Ils demanderent la liberté du roi, & ne reçurent que des marques d'improbation. La ville se soumit, malgré elle.

Le légat trahit Matilde.

Bientôt le caractere impérieux de Matilde excita le désir du changement. Londres se révolte, la princesse prend la fuite : le légat court la joindre à Winchester, déjà résolu de la trahir; il l'abandonne en effet; il joint ses troupes à celles de son frere; il assiége la princesse dans sa ville épiscopale, & la réduit aux dernieres extrémités. Matilde se sauve, le comte de Glocester est fait prisonnier. L'impératrice ne pouvant se passer de son secours, l'échangea contre le roi.

La mort de ce brave seigneur, arrivée quelque temps après, affoiblit
1146.

considérablement son parti. Mais outre le fardeau de la guerre, Etienne essuya encore une querelle avec le pape. Eugene III, disciple du fameux S. Bernard, avoit nommé cinq évêques anglois pour un concile de Reims; au lieu de laisser, selon l'usage, à l'église d'Angleterre, le choix de ses députés. Le roi s'étant opposé à cette innovation, Eugene lança un interdit sur ses partisans. C'étoit le premier exemple dans le royaume de cette terrible censure, qui, faisant cesser les exercices de la religion, entraînoit nécessairement des suites très-dangereuses. On les prévint par la soumission au pape.

Interdit lancé par le pape.

Un ennemi, plus redoutable que tous les autres, commença à entrer en lice contre Etienne. Le prince Henri, fils aîné de Matilde, âgé de seize ans, destiné à devenir bientôt l'un des premiers souverains de l'Europe, étoit capable de le détrôner un jour. Selon les lois ou les coutumes de la chevalerie, les gentilshommes, & même les princes devoient être armés chevaliers, pour paroître avec honneur dans la car-

Le prince Henri, fils de Matilde. Ses premiers exploits.

riere des armes. Henri alla recevoir ce grade des mains du roi d'Ecosse, son grand-oncle. Quelques incursions qu'il fit en Angleterre, firent connoître son habileté & sa valeur. Toute sa conduite annonçoit un prince né pour de grandes choses, & les partisans de sa maison en conçurent de nouvelles espérances.

Puissance de ce jeune prince.

Sa mere lui assura la Normandie; la mort de Geoffroi son pere le mit en possession du Maine & de l'Anjou; il acquit le Poitou & la Guienne, par son mariage avec Eléonore de Guienne, que Louis le Jeune venoit de répudier. Ce roi, engagé par S. Bernard à la seconde croisade, qui ne produisit que des malheurs, avoit conçu, pendant le cours de cette expédition, une haine violente contre sa femme, soupçonnée de galanterie; à son retour, l'antipathie l'avoit emporté sur la bonne politique. Henri profita de son imprudence, & épousa Eléonore, qui joignit à ses états deux vastes provinces de France. La grandeur du jeune prince frappa tellement l'Angleterre, qu'Etienne voulant assurer la couronne à son fils Eustache,

1152.

Son mariage avec Eléonore de Guienne.

l'archevêque de Cantorbéry refusa de le sacrer.

Henri ne tarda point à se montrer dans le royaume. On étoit à la veille d'une terrible bataille, lorsque les grands proposerent une négociation, par laquelle on épargna beaucoup de sang. Il fut réglé qu'Etienne continueroit de regner jusqu'à sa mort, & que Henri lui succéderoit. Le roi mourut l'année suivante. Des soucis, des révoltes, des guerres, avoient été tout le fruit de son usurpation; tant les ambitieux se trompent en attachant le bonheur à la plus haute fortune.

1153. Traité d'Etienne avec Henri.

1154. Mort d'Etienne.

L'autorité pontificale fit des progrès sous ce regne; les appels au pape, défendus par les lois angloises, devinrent très-communs. Nous allons voir jusqu'où pouvoit se porter l'abus de la puissance spirituelle, affranchie des regles que la religion même lui avoit prescrites dans les premiers temps.

Appels au pape.



TROISIEME PARTIE.

LES PLANTAGENETS.

HENRI II.

1154. Henri II très-formidable.

LA maison de Plantagenet, ou d'Anjou, établie sur le trône d'Angleterre, devenoit une puissance d'autant plus formidable pour ses voisins, que Henri joignoit de grandes qualités à de grands domaines. Maître de l'Anjou, de la Touraine, du Maine, de la Normandie, de la Guienne, du Poitou, de la Saintonge, du Périgord, de l'Angoumois & du Limousin (auxquels il joignit encore la Bretagne, par le mariage de son troisieme fils avec l'héritiere de ce duché), il possédoit plus d'un tiers de la France; & quoique vassal de Louis le Jeune, il avoit sur lui des avantages prodigieux.

Foiblesse de la couronne en France.

Le gouvernement féodal ne divisoit point l'Angleterre en plusieurs états,

états, assez puissans pour que les vassaux, à moins de se réunir, pussent tenir tête au souverain. Mais en France il avoit presque anéanti la royauté. Le domaine de la couronne se réduisoit à peu de villes, Paris, Orléans, Etampes, Compiegne, &c. Les six pairs laïques étoient tous des princes redoutables au roi; autorisés même à prendre les armes contre lui, en cas de lésion & d'injustice; toujours prêts à lui résister, lorsqu'ils craignoient que son pouvoir n'affoiblît le leur. De petits seigneurs de châteaux lui faisoient souvent la guerre. D'ailleurs si l'on avoit vu les sujets se réunir sous Louis le Gros contre l'empereur Henri V, qu'une armée de deux cent mille françois obligea de repasser le Rhin; on les avoit vus refuser à leur retour de servir le même roi contre Henri I son vassal. La couronne de France sembloit donc menacée d'une ruine entiere, par la réunion de tous ces états à celle d'Angleterre. On ne prévoyoit point ce qui arriva dans la suite, que l'agrandissement de l'une tourneroit un jour à l'avantage de l'autre; & que la nation françoise

apprendroit bientôt à préférer son souverain naturel à des maîtres étrangers. Louis le Jeune, qui avoit toujours favorisé Etienne, ne put empêcher Henri de monter paisiblement sur le trône. Les Anglois, fatigués de la guerre civile, reconnurent volontiers un roi dont ils espéroient leur bonheur.

Sage gouvernement de Henri II.

Le commencement de son regne justifia l'idée qu'on avoit de lui. Les troupes mercenaires furent renvoyées, les vols & les violences réprimés, les lois remises en vigueur, les nouvelles forteresses démolies, l'altération des monnoies corrigée, & les mécontens soumis au devoir.

Expéditions militaires.

Quelques expéditions militaires contre les habitans du pays de Galles, & contre un frere ambitieux qui vouloit s'emparer du Maine & de l'Anjou, firent mieux éclater la puissance du monarque.

Henri maître de la Bretagne

Un différent qu'il eut avec Conan duc de Bretagne, se termina par le mariage d'un de ses fils avec l'héritiere du duché, dont il prit ensuite possession, parce que son fils & sa belle-fille étoient trop jeunes à la mort du duc.

1159.
Toulouse assiégée.

Il porta la guerre dans le comté de Toulouse, sur lequel il

avoit des prétentions. Déjà il assiégeoit la capitale. Le roi de France venant au secours, il leva le siége par respect pour son suzerain; mais un tel vassal étoit par sa supériorité l'ennemi naturel du roi de France.

La forteresse de Gisors, dont Henri s'empara frauduleusement, auroit occasionné entr'eux une guerre, si le pape Alexandre III ne les avoit réconciliés. Ce pontife s'étoit retiré en France, chassé de Rome par l'antipape Victor. On doit observer que les deux rois allerent au-devant de lui, mirent pied à terre pour le recevoir, & le conduisirent, tenant de part & d'autre les rênes de son cheval. Combien de tels honneurs, rendus aux souverains pontifes par des têtes couronnées, devoient-ils augmenter le respect des peuples pour l'autorité pontificale! Ne nous étonnons pas qu'un pape ait paru long-temps une espece de divinité aux yeux de la multitude; ni que plusieurs papes se soient oubliés eux-mêmes, jusqu'à fouler aux pieds les couronnes.

Entrevues des rois de France & d'Angleterre avec le pape.

Honneurs qu'ils lui rendent.

Cependant le roi d'Angleterre pensoit sérieusement à resserrer dans de

Disputes avec le clergé pour la juridiction.

justes bornes la juridiction ecclésiastique, & à réprimer la licence de ceux qui en abusoient au mépris des lois du royaume. Cet abus étoit au comble. Le clergé oubliant que la religion est un des fondemens de l'ordre civil, l'avoit employée à s'affranchir de la subordination nécessaire pour le maintenir, & à s'arroger des droits chimériques très-capables de le troubler. Delà ces disputes continuelles avec la puissance séculiere, ces immunités que l'on opposoit à la justice des tribunaux, ces prétextes pour s'attribuer le jugement de presque toutes les affaires, pour peu qu'elles eussent de rapport avec les canons, ou qu'elles intéressassent la conscience.

Abus que le roi veut réformer.

Un abus des plus difficiles à corriger attiroit en particulier l'attention du monarque. Depuis long-temps les pénitences canoniques n'étoient plus guére connues. On les commuoit en offrandes, en *œuvres pies*, en especes de compositions pécuniaires; d'après la coutume des barbares, de racheter les crimes à prix d'argent. Le clergé y gagnoit plus, selon le calcul de Henri, que la couronne ne tiroit de tous les

domaines, de toutes les taxes. Ce prince vouloit avoir dans les cours eccléſiaſtiques un officier, dont le conſentement fût néceſſaire quand on imposeroit des ſommes ſur les pécheurs. Il méditoit en un mot une réforme très-conſidérable. Dans la vue d'exécuter ſon deſſein, il jeta les yeux ſur un homme dont il ſe promettoit le ſecours, & dont la réſiſtance lui attira des chagrins mortels.

Il avoit comblé de biens & d'honneurs, il avoit fait chancelier le fameux Thomas Becket, né à Londres, eccléſiaſtique d'une capacité rare, qui ayant étudié en droit à Bologne, s'étoit imbu des opinions d'Italie, ſans paroître diſpoſé à les ſuivre en Angleterre. Le chancelier ſe diſtinguoit par la ſomptuoſité de ſa maiſon & de ſa table, autant que par l'étendue de ſes talens; courtiſan aſſidu, compagnon des plaiſirs du prince, guerrier même dans les armées; car les eccléſiaſtiques ne ſe faiſoient pas ſcrupule de combattre. Thomas Becket, Chancelier.

Henri plein de confiance en un miniſtre ſi empreſſé à lui plaire, le nomme archevêque de Cantorbéry, 1162. Il devient Archevêque de Cantorbéry.

ne doutant point que devenu primat du royaume, chef de l'église nationale, il ne le serve avec le même zele qu'il avoit comme chancelier. Mais Becket devient tout-à-coup un autre homme. Il quitte la cour, il se démet de sa premiere dignité, renonce aux affaires politiques, se concilie la vénération des peuples par une vie retirée & pénitente, prodigue les charités aux monasteres & aux pauvres, acquiert la réputation d'un saint évêque, au lieu de celle d'un grand ministre. Les protestans supposent qu'une ambitieuse hypocrisie fut la source de ce changement de mœurs, comme si l'on ne pouvoit pas trouver dans les préjugés, plutôt que dans les passions, le principe des excès déplorables que nous devons raconter.

Il change tout-à-coup de mœurs.

Commencement des disputes avec Becket.

Quelques démarches hardies de Becket; une sommation au comte de Clare, de lui restituer certaines terres autrefois dépendantes de son siége; une nomination de cure au préjudice du patron laïque; les censures lancées contre ce patron, qui avoit chassé le nouveau curé; ces démarches détromperent cruellement le monarque de

ses préventions en faveur de l'archevêque, mais le confirmerent de plus en plus dans le dessein de brider la puissance ecclésiastique. Un assassinat, commis par un prêtre débauché, fournit des raisons encore plus fortes. Henri demanda que le meurtrier fût jugé & puni par les magistrats. L'archevêque, insistant sur les priviléges des clercs, ne voulut jamais y consentir, & soutint que ce prêtre ne devoit être que dégradé. Aussitôt le roi assemble les évêques, leur demande s'ils veulent, ou non, se soumettre aux lois & aux coutumes du royaume? Ils répondent d'une maniere équivoque; ils suppriment enfin toute restriction, pour calmer la colere du prince.

L'essentiel étoit de définir précisément ces coutumes, & de fixer les limites des deux puissances. Une nouvelle assemblée des prélats & des barons y travailla par ordre de la cour. On rédigea seize articles en forme de lois: voici les principaux: » Que les ecclésiastiques accusés de crimes seroient jugés par les tribunaux civils; qu'aucun vassal immédiat du roi ne pourroit être excommunié sans

1164. Constitutions de Clarendon.

le consentement du roi; que personne, surtout les prélats, ne pourroit sans sa permission sortir du royaume; qu'on ne pourroit appeler au pape des sentences rendues en Angleterre; & que les affaires concernant les biens de l'église seroient jugées par les cours royales. » C'est ce que l'on appelle communément les *Constitutions de Clarendon*, du lieu où se tenoit l'assemblée. Les seigneurs, étant du parti de la cour, entraînerent les évêques: le primat lui-même, après beaucoup de résistance, promit *de bonne foi & sans réserve* d'observer toutes ces coutumes. Elles furent envoyées au pape Alexandre III, qui n'hésita point à les condamner & les annuller, comme incompatibles avec les droits de l'église. Alors Becket se fait un crime de son consentement, redouble ses austérités, se suspend de ses fonctions, & ne les reprend qu'après avoir été absous par le pape.

Becket s'y soumet & se rétracte.

Henri le persécute.

Le caractere hautain & violent de Henri II s'irritoit de jour en jour, & se porta enfin aux derniers excès. Jusqu'alors il sembloit avoir l'avantage

sur un prélat obstiné à se roidir contre les anciennes coutumes : en le persécutant, il cessa de paroître juste. Sur un prétexte frivole, il fit condamner Becket & confisquer tous ses biens ; il exigea de lui de grosses sommes dont il n'étoit point redevable ; il lui ordonna de rendre compte de l'administration qu'il avoit eue en qualité de chancelier ; enfin il se montra résolu de ne suivre que les mouvemens d'une odieuse vengeance. L'archevêque poussé à bout déploya de son côté toute la vigueur d'une ame inflexible. Il se presenta dans le palais, la crosse à la main, en habits pontificaux, comme pour braver la majesté royale. Des prélats, envoyés par le souverain, lui représenterent vainement qu'il avoit souscrit aux articles de Clarendon. Il répondit que la cause de dieu & de l'église rendoit ce consentement nul ; qu'il se mettoit sous la protection du saint siége ; qu'il appeloit au pape des sentences que l'on porteroit contre lui ; & qu'il leur défendoit, à eux, ses suffragans, de participer à aucune entreprise contre ses droits. Les barons

Hardiesse & inflexibilité du primat.

venoient de prononcer sa sentence d'emprisonnement. Il refusa de l'entendre lire, & s'évada du royaume.

Sa retraite en France. Louis le Jeune & Alexandre III, qui étoit encore en France, reçurent Becket avec tous les témoignages possibles de considération. Le premier lui donna de quoi vivre magnifiquement dans le monastere de Pontigni; le second se préparoit à le venger par ses bulles.

1165.

Il y continue ses entreprises. Henri, prévoyant les desseins du pape, défendit sous des peines sévéres de recevoir aucun ordre de sa part, & de lui porter aucun appel. Le primat n'oublioit point sa propre cause. Convaincu de l'injustice du roi, il parloit de lui en homme plus zélé pour l'église que pour la couronne: sous couleur de zele, il l'offensoit de plus en plus; se donnant pour le défenseur de la cause de dieu, du patrimoine de dieu; se comparant à Jesus-Christ condamné par un tribunal profane; avançant même que les rois ne regnent que par l'autorité de l'église. Enfin il lança l'excommunication sur les ministres en particulier, & en général sur tous ceux qui soutenoient

les articles ; il délia les autres du serment de les observer ; & en qualité de légat, titre dont Alexandre l'avoit revêtu, il ordonna sous peine d'anathême à des évêques anglois de venir le joindre, & écrivit même au monarque une lettre menaçante. La cour de Rome suspendit l'effet de ces violentes démarches.

Il persiste dans ses sentimens, malgré la médiation de Louis le Jeune.

D'un côté Alexandre III, en guerre avec l'Empereur Fréderic Barberousse, craignoit de s'attirer encore un ennemi tel que le roi d'Angleterre : de l'autre, ce prince, tout fier, tout absolu qu'il étoit, ne vouloit point s'exposer aux révolutions que les foudres ecclésiastiques produisoient dans les états. Malheureusement l'opiniâtreté de Becket égaloit la hauteur de Henri. Louis le Jeune qui venoit de conclure un traité avec le dernier, tâcha en vain de ménager un accommodement. On tint des conférences pour cet effet. Henri acceptoit les propositions, *sauf l'autorité royale* ; Becket, *sauf l'honneur de dieu & les libertés de l'église*. Cette clause rompit les mesures, parce qu'elle laissoit un champ libre aux préjugés du primat. Henri, moins in-

traitable, dit un jour en présence de Louis : *Il y a eu plusieurs rois d'Angleterre ; il y a eu aussi plusieurs archevêques de Cantorbery : que Becket m'accorde la soumission que le plus saint de ses prédecesseurs a pratiquée envers le moindre des miens, je n'en demande pas davantage.* Le refus de l'archevêque indisposa contre lui le roi de France ; mais ils renouerent bientôt leur amitié.

1170. Compromis favorable à Becket.

Une querelle si vive & si étrange parut enfin terminée, par un compromis le plus favorable à Becket. On ne l'obligea point de renoncer à ses prétentions ; on convint de laisser dans l'oubli ces questions délicates. Les partisans du primat furent rétablis avec le même ménagement dans leurs bénéfices. Le roi se flatta d'avoir plié ce caractere indomptable, ou d'avoir acheté la paix à force de condescendance. Il se trompoit. Becket ne fut pas plutôt rentré triomphant en Angleterre, qu'il fulmina de nouvelles censures. Henri s'étoit associé prudemment son fils aîné ; l'archevêque d'York avoit sacré le jeune prince, en l'absence du primat. Bec-

Rétabli, il fulmine encore des censures.

ket excommunie cet archevêque, deux évêques, & plusieurs seigneurs qui avoient assisté au sacre; prétendant que personne ne pouvoit, même en son absence, faire une cérémonie réservée aux archevêques de Cantorbéry.

Colere de Henri; meurtre de Becket.

Le roi apprend cette nouvelle à Bayeux. Enflammé d'une violente colere : *Quoi! s'écrie-t-il, aucun de mes serviteurs ne me vengera d'un prêtre ingrat qui trouble mon royaume?* Mot funeste dans la bouche d'un souverain ! Quatre gentilshommes s'embarquent aussitôt & assassinent le prélat dans son église. Ainsi mourut cet homme zélé, pieux, intrépide, honoré sous le nom de saint Thomas de Cantorbéry; conduit sans doute par des intentions droites, mais en même tems par des préjugés nuisibles; exemple mémorable, & de l'empire de l'opinion sur les esprits supérieurs, & de l'influence du caractere dans la conduite des cœurs vertueux, & du danger des faux principes que l'ignorance & l'intérêt avoient substitués aux vraies maximes de la religion. Dès que le pou-

voir eccléſiaſtique & le pouvoir civil deviennent inconciliables, tout eſt confuſion & déſordre dans la ſociété.

1171.

Le roi ſe ſoumet au jugement du pape.

Henri, qui n'avoit pas deſiré le meurtre, qui en prévoyoit les conſéquences, parut tranſporté de déſeſpoir, & refuſa pendant trois jours toute nourriture. L'attente d'une excommunication faiſoit trembler ce cœur altier. Revenu à lui-même, il ſe hâta de faire partir huit perſonnes, dont trois étoient évêques, pour le juſtifier devant le pape & pour arrêter les foudres de Rome. Ils jurerent de l'innocence du prince, & déclarerent qu'il vouloit ſe ſoumettre au jugement d'Alexandre. Ce Pontife, quoique extrêmement irrité, ſe contenta d'un anathême général contre les auteurs & les complices de l'aſſaſſinat. L'archevêque de Sens, en qualité de légat, avoit jeté un interdit ſur les provinces de France ſoumiſes à la domination angloiſe. Mais les démarches de Henri II auprès du pape prévinrent les troubles & les révoltes.

Becket honoré comme ſaint.

Ces précautions étoient d'autant plus néceſſaires, que l'on ne déſignoit plus Becket, que ſous le nom de ſaint &

de martyr. La dévotion se tourna vers son tombeau ; on y couroit de tous côtés en pélerinage ; on publioit des miracles sans nombre, & la ferveur pouvoit dégénérer en fanatisme.

Projet de conquérir l'Irlande.

Dans des conjonctures si critiques, le roi rassuré par la conduite du pape, exécuta un grand dessein qu'il méditoit depuis le commencement de son regne. La conquête de l'Irlande tentoit son ambition. Les Bretons avoient autrefois peuplé cette île, comme les Celtes avoient peuplé la Grande-Bretagne. Mais les Irlandois étoient encore des sauvages, sans police, sans lois, sans mœurs, sans arts ; ignorant même l'agriculture ; divisés en petits états, toujours en guerre les uns contre les autres ; aussi faciles à vaincre par des troupes disciplinées, que difficiles à réunir & à gouverner en corps de nation.

Bulle d'Adrien III pour cette conquête.

Adrien III, anglois d'origine, selon le systême des papes, qui se prétendoient maîtres de disposer des empires, avoit accordé à Henri II en 1156 une bulle, par laquelle louant son zele pour l'église, & attribuant son projet de conquête au desir d'é-

tendre la religion, il l'exhortoit à s'emparer de l'Irlande, sous condition d'y faire payer le denier de S. Pierre, & ordonnoit aux habitans de le reconnoître pour leur souverain. C'est ainsi que les Indes & l'Amérique ont été depuis subjuguées en vertu des bulles de Rome.

1172. L'Irlande est conquise.

L'occasion se présenta enfin de faire valoir ce prétendu titre. Un des petits rois d'Irlande, chassé par son voisin, dont il avoit enlevé la femme, implora la protection du roi d'Angleterre. Henri, qui étoit alors occupé en France, autorisa seulement ses sujets à prendre la défense de l'opprimé. Plusieurs aventuriers hasarderent l'entreprise; & avec un très-petit nombre de soldats, défirent sans peine des armées entieres de barbares. Jaloux de leurs progrès, le monarque alla en personne attaquer l'Irlande; il n'eut que la peine de recevoir les hommages d'un peuple abattu. Peu de mois suffirent pour la conquête de ce royaume: mais l'extrême pauvreté du pays n'invitant pas les Anglois à y faire des établissemens, & la barbarie s'y

maintenant toujours avec la licence, on ne tira presque aucun avantage de cette conquête, jusqu'au regne de Jacques I, qui employa les lois pour la rendre plus profitable & plus solide.

Accommodement avec Rome.

Cependant deux légats d'Alexandre III, chargés de prononcer sur la conduite du roi dans l'affaire de S. Thomas de Cantorbéry, l'attendoient déjà en Normandie, & pressoient son retour avec des instances pleines de menaces. Il se hâta de les joindre. Leurs premieres propositions lui parurent odieuses; il les rejeta fiérement. Comme la fermentation s'étoit calmée, & que le peuple, si terrible dans les premiers mouvemens du fanatisme, n'avoit plus le même penchant à la révolte, les légats devinrent aussi moins intraitables. On s'en tint aux conditions suivantes. Après que le roi eut juré sur des reliques qu'il n'avoit ni souhaité ni commandé le meurtre de l'archevêque, il promit de payer une somme pour l'entretien de deux cents templiers dans la Palestine, l'espace d'un an; de servir lui-même trois

Conditions ménagées par le roi.

ans contre le infideles, si le pape l'exigeoit; de ne point faire observer les *nouvelles* coutumes introduites de son temps, au préjudice des immunités ecclésiastiques; de ne point empêcher les appels au saint siége, & d'exiger seulement des suretés suffisantes, de ceux qui sortiroient du royaume pour suivre ces sortes d'appels. L'habileté de Henri II paroît ici dans le plus grand jour. En exigeant les suretés qu'il jugeroit à propos, il pouvoit rendre les appels à Rome presque impossibles: les constitutions de Clarendon pouvoient être maintenues, puisqu'il prétendoit que c'étoient les *anciennes* coutumes du royaume. On conçoit à peine qu'il ait pu se tirer avec tant d'avantages d'une affaire si épineuse.

Il pouvoit les interpréter à son avantage.

Ce grand roi, vainqueur de tous ses ennemis, environné d'enfans dont il se promettoit les plus douces satisfactions, trouva au sein de sa famille les chagrins les plus amers. Henri, associé à la couronne, s'étoit fait connoître le jour de son sacre pour un esprit arrogant. Le roi qui

Révolte des enfans de Henri II.

daigna le servir à table, ayant observé que jamais monarque n'avoit été servi avec plus d'honneur: *Il n'est pas étonnant*, dit le jeune prince à quelqu'un de ses courtisans, *que le fils d'un comte serve le fils d'un roi.* La cérémonie du couronnement fut renouvelée en faveur de Marguerite de France, son épouse, qu'on n'avoit point couronnée avec lui la premiere fois. Ensuite il alla voir Louis, son beau-pere, toujours prêt à susciter des embarras au roi d'Angleterre.

1173.

La cour de France excite le jeune Henri contre son pere.

On persuada en France au jeune Henri, que le sacre lui donnoit droit de jouir au moins d'une partie de l'héritage qui lui étoit assuré. Plein de cette idée frivole, à son retour, il osa demander à son pere ou l'Angleterre ou la Normandie. Il se plaignit insolemment d'avoir été refusé; il se retira auprès de Louis le Jeune. En même-temps la reine d'Angleterre, Eléonore, jalouse de son mari jusqu'à la fureur, poussa deux autres de ses fils à la révolte, & les fit partir pour la cour de France. Richard, l'aîné, avoit reçu de son pere l'investiture de la Guienne & du

Poitou; Geoffroi, le cadet, avoit le duché de Bretagne du chef de sa femme.

Le roi fait excommunier les rebelles.

Vivement pénétré de ces malheurs, le roi n'en fut que plus prompt à se prémunir contre le danger. Les excommunications de Rome avoient ordinairement tant d'effet, qu'il eut recours à ce moyen dont il avoit senti lui-même l'inconvénient. Le pape, auquel il s'adressoit comme à son seigneur, foudroya inutilement les rebelles. Henri employa d'autres armes; & se fiant peu à ses sujets, parce qu'ils devoient l'être un jour de ses enfans, il leva une armée de vingt mille *Brabançons*, autrement appelés *Routiers* ou *Cottereaux*. C'étoient des bandits audacieux qui infestoient alors les états, se moquant des censures ecclésiastiques, & combattant pour quiconque vouloit les payer. Louis le Jeune avec plusieurs de ses vassaux, & Guillaume, roi d'Ecosse, se déclarerent ouvertement pour le jeune Henri. Le roi d'Angleterre, par ses expéditions dans le continent, affoiblit beaucoup leurs espérances. On tint des conférences de paix. Il offrit de céder

Il leve une armée de Brabançons.

Il fait des offres inutiles.

à son fils aîné la moitié des revenus de la couronne, & même des places de sureté. Ses offres aux ducs de Guienne & de Bretagne, étoient de même nature. Des propositions si avantageuses devoient terminer la guerre; mais un seigneur qui se trouvoit à la conférence ayant insulté le roi, la négociation fut rompue.

Ses ennemis l'inquiétent.

Le jeune Henri avoit promis au comte de Flandre de lui mettre entre les mains la province de Kent, la ville de Douvres & d'autres places des plus importantes. Ce traité également honteux & funeste n'empêcha point la noblesse d'Angleterre de conspirer en sa faveur. Une invasion des Ecossois répandit de nouvelles alarmes. Le monarque retourne promptement dans le royaume. Pour gagner l'affection de son peuple, (car tout autre motif paroît contraire à la vraisemblance) il donne à l'Angleterre le spectacle d'un humiliation, à laquelle l'autorité des papes n'eût jamais pu le réduire. Il va nu-pieds à l'église de Cantorbéry, se prosterne devant le tombeau de Becket, y passe le jour & la nuit en prieres, assemble les moi-

1174.

Sa pénitence à Cantorbéry.

nes le lendemain, les arme de disciplines, se dépouille les épaules en leur présence, & se fait flageller par chacun d'eux. La véritable piété observe mieux les bienséances : mais il falloit un spectacle qui pût frapper le vulgaire superstitieux. On reçut bientôt la nouvelle d'une bataille gagnée sur le roi d'Ecosse. On attribua ce grand succès à la protection du saint; tout le royaume crut que le ciel se déclaroit : la révolte enfin fut étouffée. Henri II passa aussitôt en France, pour défendre la Normandie contre les entreprises de Louis le Jeune. Celui-ci assiégeoit Rouen, & leva le siége après avoir tenté en vain de surprendre la place un jour de fête. On négocia de nouveau. Les trois fils révoltés se soumirent à leur pere. Il leur accorda quelques pensions, & l'amnistie pour leurs partisans.

Il triomphe de ses ennemis.

Soumission des rebelles.

Hommage du roi d'Ecosse.

Guillaume, roi d'Ecosse, qui avoit été fait prisonnier, n'acheta sa liberté qu'en se reconnoissant vassal du roi d'Angleterre, & lui fit rendre hommage par ses barons & ses évêques. Le château d'Edinbourg fut même remis à l'anglois.

Les avantages de la paix se firent d'autant mieux sentir, que le roi se livra quelques années au soin de réformer les abus, & de mettre les lois & la justice en vigueur. Nous renvoyons à la fin de cet article quelques détails de ses sages réglemens. Un gouvernement paisible & équitable devoit le rendre plus heureux, que ses vastes possessions ne l'avoient fait jusqu'alors. Mais il étoit de la destinée de ce prince, d'essuyer tous les chagrins que de mauvais fils peuvent causer à un bon pere. Louis le Jeune étant mort après un pélerinage de Cantorbéry, Philippe-Auguste son successeur, prince ambitieux & politique, favorisa vraisemblablement les desseins de ces enfans dénaturés : des rois rivaux ne pensoient qu'à se nuire les uns aux autres, même par les voies les plus iniques ; s'exposant en aveugles aux révoltes & aux malheurs qu'ils attiroient sur leurs voisins. Le jeune Henri renouvela ses prétentions & ses entreprises. Il tomba dangereusement malade, lorsqu'il se préparoit à recommencer la guerre. Déchiré de remords dans cet

Henri réforme les abus.

Son fils aîné se révolte encore.

Mort du jeune Henri.

état, il envoya prier son pere de venir recevoir les témoignages de son repentir. Le pere craignit une trahison; mais à la nouvelle de la mort du prince, la douleur le fit évanouir plusieurs fois : il fut inconsolable de lui avoir refusé cette marque d'indulgence.

Les princes Richard & Geoffroi révoltés aussi contre leur pere.

Richard étoit l'héritier de son frere mort sans postérité. Henri II vouloit donner la Guienne en apanage à Jean, cadet de Richard. Non-seulement celui-ci refusa son consentement, mais il s'enfuit aussitôt, résolu de prendre les armes. A peine cette querelle étoit accommodée; Geoffroi demanda que l'Anjou fût ajouté à son duché de Bretagne. Un refus le rendit furieux. Il passa en France avec l'intention de se venger par la guerre. Il y mourut dans un tournoi; & cet accident délivra le malheureux pere des entreprises du plus méchant de ses fils. La tendresse paternelle devoit encore subir de rudes épreuves.

1188. Projet de croisade.

Cependant tous les intérêts, toutes les affaires parurent absorbés par le zele des croisades. Celle de Louis le Jeune & de l'empereur Conrad n'avoit

voit servi qu'à faire périr deux cent mille Européens en Asie. Le brave & prudent Saladin, soudan d'Egypte, venoit de subjuguer la Palestine, de prendre Jérusalem. On ranimoit l'ardeur des guerriers, l'enthousiasme des peuples pour la guerre sainte. Henri II & Philippe-Auguste oublierent leurs querelles, & prirent la croix de concert; tant les idées singulieres de dévotion avoient d'empire! Ils imposerent une taxe considérable, appelée *la dixme saladine*, dont le clergé prétendit devoir être exempt, malgré tant de motifs qui l'obligeoient à donner l'exemple.

Sur ces entrefaites, les deux rois se brouillent, se font la guerre, reviennent bientôt aux négociations. Philippe demande que Richard soit couronné roi d'Angleterre, & qu'il épouse incessamment Alix de France, sa sœur, qui étoit déjà en Angleterre pour le mariage. Le vieux Henri, amoureux, dit-on, de cette princesse, se repentant d'ailleurs d'avoir fait couronner son fils aîné, rejette une proposition désagréable. Richard secrétement lié avec Philippe se révolte de

Brouilleries de Henri & de Philippe-Auguste.

1189.

Révolte de Richard.

nouveau contre ſon pere. Il fait hommage au roi de France des provinces que Henri poſſédoit dans le continent ; il en reçoit l'inveſtiture.

Le roi eſt réduit à des conditions dures.

Un légat du pape l'excommunie, comme mettant obſtacle à la guerre ſainte. Le roi de France, menacé de pareilles cenſures, répond que le pape n'a rien à voir dans les diſputes des princes. Les eſprits s'échauffent. Henri prend les armes. Ses ennemis lui enlevent des places. Il ſe voit réduit aux conditions les plus fâcheuſes : non-ſeulement il promet vingt mille marcs à Philippe-Auguſte, mais il s'engage à faire prêter ſerment de fidélité à Richard dans tous ſes états ; il pardonne aux partiſans du rebelle ; il autoriſe les vaſſaux à ſe déclarer contre lui-même, s'il n'exécute pas fidélement ce traité. Pour comble de malheur, ayant demandé la liſte des coupables compris dans l'amniſtie, il voit à leur tête le nom du prince Jean, ſon fils bien-aimé, qui avoit excité ſouvent la jalouſie de Richard.

Mort de Henri II.

Tant de chagrins accablent ſon ame ; dans le déſeſpoir, il maudit & ſa vie & ſes enfans ; une fievre lente

le consume ; il meurt après un regne de trente-quatre ans, dans la cinquante-huitieme année de son âge.

Il avoit plus de grandes qualités que de grands vices ; ambitieux, colere, vindicatif ; mais brave, prudent, politique, généreux, législateur éclairé, ami fidele, digne enfin, malgré ses fautes & ses malheurs, de tenir un des premiers rangs parmi les rois d'Angleterre. On avoit une si haute idée de sa justice, que les rois de Castille & de Navarre le prirent pour juge de leurs différens. Quoique le second fût son gendre, sa décision fut également respectée par l'un & par l'autre. Il est l'auteur de l'établissement des *circuits* ou des quatre départemens du royaume ; il y envoyoit des juges respectables, pour protéger les peuples contre l'oppression des grands. Etablissement tel que celui des *Envoyés Royaux* de Charlemagne.

Ses bonnes qualités supérieures à ses vices.

Etablissement des *circuits*.

Tels étoient les désordres produits par les anciennes mœurs, & par la violence de l'anarchie féodale,

Désordres publics.

que non-seulement les campagnes ; mais les villes, mais Londres, étoient infestées de brigands & de meurtriers. On ne pouvoit sans péril aller dans les rues après le coucher du soleil. On n'étoit pas même en sureté dans les maisons. On vivoit comme dans une guerre perpétuelle jusqu'au sein de la paix.

Justice plus severe qu'autrefois.

Henri II fit des lois séveres contre l'homicide, le vol, la fausse monnoie, &c. Ces crimes devoient être punis par l'amputation d'un pied ou d'une main ; & cette peine étoit vraisemblablement regardée comme plus rude que la mort. L'expérience avoit appris que les compositions pécuniaires ne pouvoient réprimer le crime. Mais le duel & les *épreuves* subsisterent encore long-temps, parce qu'on demeura long-temps plongé dans la superstition & la barbarie. C'étoit beaucoup alors de permettre qu'une des parties pût avoir recours à un *juré* de douze personnes.

Comment on punissoit le meurtre des ecclésiastiques

Le meurtre commis par un ecclésiastique étoit puni seulement par la dégradation du coupable ; & le meurtre commis sur un ecclésiastique ne

l'étoit que par des censures & des pénitences. Ainsi les meurtriers de Becket en furent quittes pour aller à Rome demander l'absolution au pape, & pour accomplir la pénitence qu'il leur imposa. Les constitutions de Clarendon soumettant les clercs criminels au jugement des tribunaux séculiers, le roi, par un principe d'équité, voulut que le meurtrier d'un clerc subît la peine ordinaire du meurtre, & de plus, que ses biens fussent confisqués.

On assure que depuis le commencement de son regne jusqu'à la naissance de ses démêlés avec le primat, il y avoit eu cent assassinats commis impunément par des clercs. C'étoit donc une nécessité de mettre ordre à tant de licence, & d'abolir des immunités si dangereuses. Crimes occasionnés par les immunités des clercs.

Une autre loi très-équitable défendit de saisir les biens d'un vassal pour dettes de son seigneur, à moins que le premier ne fût caution; & ordonna que les rentes du vassal seroient payées, non à son seigneur, mais à ses créanciers. Quels doivent être les désordres d'un état, quand de telles Défense de saisir les biens du vassal pour dettes du Seigneur.

lois y sont nécessaires! La barbare coutume de confisquer les vaisseaux qui faisoient naufrage sur les côtes fut entiérement abolie.

Le roi fit ses lois sans les états.

On doit observer que le souverain publioit ses lois sans la participation des états. Rien n'étoit plus contraire à l'ancienne forme du gouvernement, où le pouvoir législatif résidoit dans le corps de la nation. Mais à mesure que les rois devenoient puissans par eux-mêmes, l'autorité royale tendoit à s'élever sur tout le reste: & c'étoit un bien pour le royaume, dès qu'une cruelle aristocratie avoit renversé le droit primitif des peuples.

Armées soudoyées.

Parmi les abus sans nombre du gouvernement féodal, un des plus grands étoit dans la nature des armées. La lenteur des vassaux, leur esprit d'indépendance, le peu de temps qu'ils devoient servir (car le service étoit seulement de quarante jours), rendoient ces armées souvent moins utiles que dangereuses. On faisoit la guerre sans pouvoir suivre un plan, ni tenir la campagne, ni profiter même de la victoire. C'est ce qui détermina le roi à une innovation très-impor-

tante. Il demanda de l'argent au lieu du service militaire, & soudoya des troupes étrangeres dont il disposoit à son gré. Cette pratique, portée encore plus loin par ses successeurs, contribua beaucoup à changer la face du gouvernement. Avec la force militaire en main, les rois devoient augmenter sans cesse leur autorité dans l'état.

On vit pour la premiere fois sous ce regne, lever une taxe universelle sur toute sorte de biens & de personnes. Ce fut la dévotion des croisades qui soumit l'Angleterre, comme la France, à un fardeau que la suite des temps augmenta de plus en plus. Premiere taxe universelle.

Les Anglois & les Normands ne faisant plus qu'une seule nation, liée avec les peuples du continent par des intérêts, par une correspondance perpétuelle; le royaume acquit le peu de politesse & de lumieres qu'on pouvoit avoir dans un siecle si grossier & si ténébreux. La chevalerie, quoique utile à certains égards, n'étoit pas une excellente école de mœurs; les sciences étoient encore Mœurs.

moins une école de vérité & de sagesse.

Querelle de deux prélats, où l'on se battit.

Une querelle des archevêques de Cantorbéry & d'York en 1176, peut donner quelque idée des mœurs publiques. Ces deux prélats se disputerent la préséance dans une assemblée ecclésiastique, où présidoit un légat. Tout-à-coup les moines & les prêtres de la suite du primat fondirent sur l'archevêque d'York, le foulerent aux pieds, l'accablerent de coups. On eut peine à l'arracher de leurs mains plus mort que vif. L'archevêque de Cantorbéry appaisa l'affaire, en payant une grosse somme au légat.

RICHARD I,

dit *CŒUR-DE-LION.*

1189. Remords de Richard.

Le cadavre de Henri II ayant jeté du sang, lorsque Richard vint lui rendre les derniers devoirs, le jeune prince en fut si frappé qu'il s'accusa d'être le meurtrier de son pere. Il se fit un devoir de réparer par sa conduite, autant qu'il pourroit, ses révoltes

contre celui dont il révéroit la mémoire. Si la superstition eut quelque part à ces sentimens, comme on peut le soupçonner, du moins étoient-ils dignes de la religion & de la nature. Le roi, loin de récompenser les auteurs & les complices du crime qu'il se reprochoit, ne leur témoigna que du mépris & de la haine. Il donna sa confiance aux ministres de Henri, les plus distingués par leur fidélité & par leur zele.

Il commence bien.

Malheureusement ces traits de sagesse ne venoient pas d'un fonds solide de jugement & de vertu. On vit bientôt que Richard agissoit moins par principes que par saillies. Non-seulement il rendit la liberté à la reine Eléonore, coupable de la rébellion des princes contre leur pere, mais il lui donna le gouvernement du royaume en son absence. Il accorda au prince Jean six comtés avec d'immenses possessions; générosité excessive & dangereuse. Un projet de croisade devoit amener de plus grands maux.

Il se montre bientôt imprudent.

La haine des chrétiens pour les Juifs croissoit à proportion du zele

Massacre des Juifs.

pour la terre-ſainte. Ce peuple avili & déteſté ſe dédommageoit par l'induſtrie, des mauvais traitemens qu'il eſſuyoit; ſes uſures, comme ſes richeſſes, fourniſſoient un nouveau prétexte de violences. Quelques Juifs ayant paru au couronnement du roi, malgré une défenſe publique d'y aſſiſter, le peuple les maſſacra, & étendit ſa fureur ſur les autres. Leurs maiſons furent pillées & réduites en cendres; de riches chrétiens furent confondus avec eux : car on en vouloit ſur-tout à l'argent. L'exemple de Londres excita en pluſieurs villes la rage & l'avidité populaire. Cinq cents Juifs ſe réfugierent dans le château d'York, où réduits au déſeſpoir, ils égorgerent leurs femmes, leurs enfans; & après avoir jeté les cadavres à leurs ennemis, ils mirent le feu aux maiſons, & ſe précipiterent au milieu des flammes. L'autorité du roi ne put empêcher cet affreux déſordre; il ne fut pas même poſſible de le punir ſévérement : la licence de la bourgeoiſie étoit alors au-deſſus des lois.

Déſeſpoir de pluſieurs de ces malheureux.

Richard ne reſpiroit que la guerre, il brûloit de ſe ſignaler dans la Pa-

Préparatifs de croiſade. Vices du roi.

lestine. Une fougue martiale l'y attiroit plus qu'une dévotion sincere. Il avoit assez fait connoître ses véritables sentimens par sa fameuse réponse à Foulques, curé de Neuilli, prédicateur de cette troisieme croisade. Le missionnaire l'exhortant un jour à se défaire de ses trois filles favorites (c'est ainsi qu'il s'exprimoit), l'avarice, l'impureté & la superbe, qui l'exposoient à se damner : *Hé bien*, répondit-il, *je donne la superbe aux Templiers, l'avarice aux moines, & l'impureté aux prélats de mon royaume.*

Exactions, ventes infames.

Pour satisfaire sa passion, il sacrifia l'intérêt de la couronne & celui des peuples. Il exigea rigoureusement des impôts, des prets intolérables ; il vendit domaines, offices, dignités, celle même de grand-justicier, que l'évêque de Durham acheta au prix de mille marcs : il étoit prêt, disoit-il, à vendre Londres s'il trouvoit un acheteur ; il extorqua des sommes de quiconque se repentoit du vœu de la croisade ; il poussa enfin la folie jusqu'à vendre au roi d'Ecosse, pour dix mille marcs seulement, ses droits de suzeraineté sur

Marché avec le roi d'Ecosse.

ce royaume, & les importantes places de Boxborough & de Berwick, c'eſt-à-dire, les plus belles acquiſitions de ſon pere. Les évêques de Durham & d'Ely furent nommés régens du royaume. Le ſecond étoit un Normand de baſſe naiſſance, d'un caractere dangereux, & que les pouvoirs de légat, dont il fut encore revêtu, armoient de toute l'autorité pour le malheur de la nation.

Evêques régens.

Départ des rois de France & d'Angleterre.

Après ces démarches imprudentes, le roi alla joindre Philippe-Auguſte, qui l'attendoit à Vezelai en Bourgogne. Ils renouvelerent leurs promeſſes d'amitié, de fidélité mutuelle pendant la croiſade. Ils s'embarquerent, l'un à Marſeille, l'autre à Genes, ne voulant pas s'expoſer à la perfidie des Grecs. Les vents contraires les retinrent pluſieurs mois à Meſſine. C'eſt-là que commencerent entre eux ces fatales brouilleries, qu'il étoit facile de prévoir. Deux jeunes rois pleins de fierté, de feu, d'ambition, de courage, rivaux de gloire & de puiſſance, n'étoient que trop diſpoſés à profaner la guerre ſainte par des diſputes perſonnelles. Tancrede, roi de

Ils ſe brouillent en Sicile.

Sicile, mal affermi sur un trône usurpé, les craignant tous deux, jeta les semences de la discorde.

Il fut question surtout du mariage de Richard avec Alix de France; mariage qui lui avoit fourni un prétexte de révolte contre Henri II, & dont cependant il ne vouloit plus entendre parler. Vivement pressé sur cet article, il prouva enfin qu'Alix avoit eu un enfant de Henri. Philippe n'insista plus, assez prudent pour ensevelir dans le silence la honte de sa sœur. Le roi d'Angleterre épousa la fille du roi de Navarre. Il la conduisit en Palestine, & lui donna bientôt une rivale. Les croisés savoient allier la dévotion avec la débauche.

Mariage avec Alix de France, rompu.

L'empereur Frédéric Barberousse, qui avoit devancé les deux rois, à la tête de cent cinquante mille hommes, étoit mort pour s'être baigné dans le Cydnus au fort des chaleurs; & son armée se trouvoit réduite à huit mille hommes, sous Conrad son fils. Depuis près de deux ans, ces troupes, jointes aux chrétiens d'Asie, faisoient le siége de la fameuse ville d'Acre, ou Ptolémaïs, lorsque les rois de France &

1191. Expédition des croisés.

d'Angleterre, réconciliés en apparence, arriverent avec une armée formidable de cent mille combattans. Ces illustres rivaux signalerent à l'envi leur bravoure; mais la jalousie & l'animosité les aigrirent bientôt plus que jamais. Cependant Acre succomba.

Philippe-Auguste revient en France.

Philippe accablé de maladies, dégoûté de la croisade, attiré peut-être par des espérances politiques, repassa en Europe sans s'inquiéter du reste de l'expédition; laissant dix mille hommes à Richard, après avoir renouvelé le serment de ne rien entreprendre contre lui en son absence. On dit qu'arrivé en Italie, il se hâta d'obtenir du pape la dispense de ce serment, que l'ambition & la haine l'invitoient à violer bientôt. Richard augmenta sa réputation par des prodiges de valeur. Il remporta une grande victoire sur Saladin. Mais la ferveur des croisés s'étant refroidie par le temps & la fatigue, & la plupart oubliant Jérusalem pour soupirer après l'Europe, il fut obligé de conclure une treve de trois ans avec le Soudan, qui n'eut pas de peine à permettre le pélerinage des saints lieux.

Richard traite avec Saladin, & part.

Grandes qualités de Saladin.

Saladin surpassoit les princes croisés en humanité, en modération, en science & en sagesse. La derniere action de sa vie auroit été admirée dans un modele du christianisme. Il fit porter par les rues de Damas son suaire en guise d'étendard; un héraut avoit ordre de marcher devant & de crier: *Voilà tout ce qui reste du grand Saladin, le conquérant de l'Asie.* Il légua par son testament des aumônes pour les pauvres, juifs, chrétiens, mahométans, sans distinction. Heureux les chrétiens, s'ils avoient eu alors des princes si respectables!

Régence de l'évêque Longchamp.

Depuis le départ du roi, l'Angleterre étoit pleine de troubles. Longchamp, évêque d'Ely, légat du pape, d'autant plus hautain, que sa naissance devoit le rendre plus humble; dédaignant de partager l'autorité avec un collegue de régence, fit arrêter l'évêque de Durham, & gouverna seul avec le faste & l'empire d'un despote. Richard informé de ses excès, lui donna des conseillers dont il l'obligeoit à prendre l'avis. Mais le ministre inspiroit trop de terreur pour qu'on osât lui résister. Ses vio-

Il souleve la nation, & s'enfuit.

lences irriterent tellement la nation, que le prince Jean, frere du roi, assembla enfin les évêques & les seigneurs, & le fit citer à comparoître. L'orgueilleux Normand fut contraint de prendre la fuite. On le dépouilla de sa dignité de chancelier; mais celle de légat lui laissoit encore le pouvoir de troubler de loin l'ordre public. Ces circonstances favorisoient les desseins de Philippe-Auguste. Il étoit trop disposé, malgré ses sermens, à tirer avantage de l'absence d'un rival, dont les exploits irritoient sa jalousie. Un événement imprévu lui fournit l'occasion de se déclarer.

Le roi prisonnier en Allemagne.

Le roi d'Angleterre, sachant l'état de son royaume & les mauvaises dispositions de Philippe, ne pouvant espérer d'ailleurs de conquérir Jérusalem avec ses seules troupes, hâta son retour qui devenoit à chaque instant plus nécessaire. Il fit naufrage à Aquilée; il prit la route d'Allemagne, déguisé en pélerin. On le reconnut aisément. Le duc d'Autriche le fit arrêter, par ressentiment d'une ancienne querelle, qu'ils avoient eue au siége d'Acre; & le livra ensuite à

l'empereur Henri VI. Celui-ci ayant, du chef de sa femme, des droits certains à la couronne de Sicile, regardoit comme son ennemi Richard, allié de l'usurpateur Tancrede. Un prince chrétien n'eut pas honte de charger de fers, & de confiner dans une prison le héros de la croisade. 1193.

A cette nouvelle, Philippe réveille une accusation calomnieuse contre Richard; le représente comme le meurtrier du marquis de Montferrat, que les satellites du *Vieux de la Montagne* avoient tué. (On nommoit ainsi le petit prince des Assassins, peuple fanatique d'Asie, qui se faisoit un devoir d'assassiner, en bravant la mort, fût-ce aux extrémités de l'Europe, tous ceux qu'il plaisoit à ce barbare de proscrire). Sous un prétexte si frivole, Philippe persuade à ses vassaux que le serment de ne point envahir les terres d'un croisé, n'a plus lieu à l'égard du roi d'Angleterre; il conclut un traité avec le prince Jean, frere dénaturé & sujet perfide. Jean lui céde une grande partie de la Normandie; reçoit l'investiture des autres provinces de France, soumises

Philippe-Auguste profite de la circonstance.

Son traité avec Jean, frere de Richard.

à la domination angloise ; & même, selon quelques historiens, fait hommage de la couronne à Philippe-Auguste. Bientôt le François s'empare de plusieurs villes ; il menace Rouen ; mais comme le temps du service des vassaux alloit expirer, il accorde une treve aux Anglois, qui s'engagent à lui payer vingt mille marcs, & lui donnent des forteresses pour sureté.

Treve avec l'Angleterre.

Richard indignement traité par l'empereur Henri VI.

Tandis qu'on abusoit injustement de la situation de Richard, ce malheureux roi essuyoit en Allemagne les outrages les plus odieux. Il se vit accusé devant la diete de l'empire, en particulier du meurtre qu'on lui reprochoit en France. Après s'être justifié avec éloquence, mais avec une sorte de soumission, il se plaignit de la violence indigne, commise contre lui malgré son zele pour la cause des chrétiens. Le pape commença enfin à parler hautement en sa faveur. Henri VI exigea pour sa rançon cent cinquante mille marcs, dont cent mille devoient se payer avant la délivrance du prisonnier. Les Anglois s'empresserent à fournir l'argent. Richard, sorti de prison, se dé-

Il recouvre la liberté.

roba promptement à la perfidie de l'empereur; car Henri étoit assez lâche pour vouloir encore le retenir, & pour vendre sa liberté au roi de France & au prince Jean. Philippe écrivit à ce dernier : *Prenez garde à vous, le diable est déchaîné.*

Un souverain moins fier, moins emporté que Richard, auroit pardonné difficilement à Philippe. L'Anglois furieux, ne respirant que la vengeance, passa bientôt en Normandie avec une armée. Mais la guerre entre ces deux terribles rivaux, ne produisit presque rien de mémorable; tant le gouvernement féodal mettoit encore d'obstacles à de grandes entreprises. Dans le cours des expéditions, Jean, prince sans ame & sans honneur, trahit le roi de France comme il avoit fait celui d'Angleterre. Ayant invité à dîner tous les officiers de la garnison d'Evreux, où il commandoit, il les fit égorger pendant le repas, & livra cette ville à son frere en lui demandant pardon. La reine Eléonore obtint la grace du prince. *Je lui pardonne*, dit le roi, *& j'espere oublier ses injures aussi aisément qu'il oubliera*

1194.

Guerre avec la France, peu mémorable.

Le prince Jean trahit Philippe.

ma clémence. Philippe perdit dans une action les papiers de la couronne. Les deux rois firent différens traités, que Richard rompit presque aussitôt. C'étoient continuellement de petits combats, de petits siéges, qui exerçoient la valeur de l'une & de l'autre nation.

Evêque soldat.

L'évêque de Beauvais, de la maison de Dreux, ayant été pris en combattant, Richard le retint dans les fers. Comme le pape demandoit instamment sa liberté, l'appelant son fils & réclamant les droits de l'église, le roi envoya au saint pere la cotte de mailles toute sanglante du prélat, avec ces paroles de l'écriture : *Reconnoissez-vous la tunique de votre fils ?* On met cet trait au nombre des principaux événemens de la guerre. Elle finit par la médiation d'un légat.

1199. Derniere expédition de Richard.

Richard sembloit courir à sa perte & devoit périr misérablement. Il assiégeoit le château de Chalus dans le Limousin, pour avoir un trésor que le seigneur du lieu, son vassal, avoit trouvé. La garnison offrit de se rendre. Il répondit qu'ayant pris la peine de venir attaquer la place, il vouloit

y entrer de force & les faire tous pendre ſur la breche. Le même jour, il fut bleſſé d'une fleche, força le château, fit pendre la garniſon, excepté le ſoldat qui l'avoit bleſſé, & qu'il réſervoit aux plus grands ſupplices. Gourdon (c'eſt le nom de l'archer) fut amené devant le roi. *Que t'ai-je fait, miſérable*, lui dit-il, *pour que tu aies voulu me tuer? Ce que vous m'avez fait?* répartit froidement Gourdon, *vous avez tué de vos propres mains mon pere & mes deux freres, vous avez réſolu de me faire pendre. Je ſuis maintenant en votre pouvoir. Vengez-vous comme il vous plaira. Je ſouffrirai volontiers tous les tourmens, pourvu que je puiſſe me flatter d'avoir délivré le monde d'un ſi grand fléau.* Richard lui pardonna; mais le malheureux n'en fut pas moins écorché vif. Le roi mourut de ſa bleſſure, ſans enfans, dans la quarante-deuxiéme année de ſon âge. On l'avoit ſurnommé *Cœur de Lion*, à cauſe de ſa valeur héroïque; qualité moins admirable que funeſte, lorſqu'elle eſt jointe à des vices de tyran.

Il eſt bleſſé.

Reproches que lui fait un ſoldat.

Sa mort.

Malheurs de la nation sous son regne.

Ce regne fut un enchaînement de vexation & de malheurs. On leva une année jusqu'à cinq schellings par *hyde* de terre. Le clergé n'ayant pas voulu payer l'impôt, le roi défendit à ses cours de rendre aucune sentence contre les débiteurs du clergé. Richard I ne mérite guere d'éloge que pour avoir établi dans ses états un poids & une mesure uniformes; réglement utile qui subsista peu. Londres étoit sans police; les meurtres, les vols, s'y commettoient en plein jour; il y avoit des sociétés de scélérats que rien ne pouvoit réprimer. Un de ces brigands ayant été pris dans une église & exécuté, la populace qui l'aimoit, comme l'ennemi des riches, l'honora quelque temps comme un saint. Les désordres ne firent qu'augmenter sous le regne suivant.

Point de police.

JEAN.

1199.

Droit d'Arthur, duc de Bretagne.

Jean, frere de Richard, surnommé *Sans-terre*, parce que son pere Henri II ne lui avoit point laissé d'apanage, avoit pour compétiteur à la couron-

ne le jeune Arthur, duc de Bretagne, son neveu, qui, étant fils d'un aîné, auroit eu des droits incontestables, si la représentation ou le droit de primogéniture eût été alors bien établi. En vertu de cette loi féodale, imaginée pour prévenir les désordres & les guerres par un ordre fixe de succession, les neveux, représentant leur pere, doivent succéder préférablement aux oncles. Mais les anciennes coutumes prévaloient encore dans le royaume. Jean avoit pour lui & son âge & un testament de son frere. Les Anglois le reconnurent sans peine.

Jean est reconnu, parce que le droit de représentation n'étoit pas établi.

En France, où la représentation avoit déjà plus de force, on se décida en faveur d'Arthur. L'Anjou, le Maine & la Touraine se déclarerent pour lui : les seigneurs de ces provinces eurent recours à la protection de Philippe-Auguste ; & ce monarque politique, voulant profiter de l'embarras du roi d'Angleterre, soutint le parti du jeune duc de Bretagne. Cependant comme il étoit lui-même fort embarrassé du côté de Rome, à l'occasion d'un divorce avec

La France se décide pour Arthur.

la reine Inselburge, il se prêta enfin à un accommodement, qui sembloit devoit terminer toutes les querelles.

1200. Divorce odieux de Jean.

Jean, trop vicieux pour ne pas s'attirer bientôt des ennemis, résolut, quoique marié avec l'héritiere de Glocester, d'épouser la femme du comte de la Marche, jeune & belle princesse, dont le mariage n'étoit pas encore consommé. Il répudia la reine comme sa parente, & s'unit à l'objet de sa passion, malgré les menaces de Rome & le danger d'un soulèvement.

Commencement de troubles.

Les barons ne l'aimoient point; le comte de la Marche, sentant qu'il pouvoit se venger, excita une révolte dans le Poitou & la Normandie. Le roi convoque ses vassaux; ils refusent de le suivre, à moins qu'il ne rétablisse leurs priviléges. Cependant à force de menaces, il se fait obéir par le grand nombre.

Appel des Seigneurs à Philippe-Auguste

Mais les griefs se multiplierent chaque jour. Comme la plûpart des contestations se décidoient par le duel, il voulut obliger les mécontens à se battre contre des aventuriers qu'il prenoit pour ses champions. Les seigneurs offensés, méprisés, d'autant plus

plus portés à la révolte qu'ils connoissoient toute la foiblesse du tyran, appelerent comme d'un déni de justice à Philippe-Auguste, suivant le droit féodal. L'appel fut reçu. Philippe menaça d'un ton de juge. Alors Jean promit de faire justice à ses barons, de donner satisfaction au suzerain, & viola toutes ses promesses. Cette conduite, en le rendant aussi méprisable qu'odieux, alluma le flambeau de la guerre.

1203. Meurtre d'Arthur.

Arthur, âgé d'environ seize ans, se joint à Philippe-Auguste, épouse sa fille, reçoit l'investiture des comtés d'Anjou & du Maine. Tout cede à l'armée françoise. Malheureusement le jeune duc de Bretagne perd une bataille contre son oncle, & tombe entre les mains de ce tyran. On apprit sa mort quelque temps après : on ne douta point qu'il n'eût péri par un meurtre. Le crime étoit certain, quoique les circonstances en fussent douteuses. Selon le récit le plus probable, Jean l'avoit lui-même poignardé, & avoit jeté son corps dans la Seine, ne trouvant personne qui voulût commettre l'assassinat.

Jean cité à la cour de France.

La mere d'Arthur & les états de Bretagne demandent justice au roi de France. En qualité de son vassal, Jean est cité à la cour des pairs. Il ne comparoît point; on le déclare coupable de félonie; on confisque au profit de la couronne, non-seulement la Bretagne, mais tout ce qu'il posséde dans le royaume.

La Normandie réunie à la couronne.

Cet arrêt ne pouvoit s'exécuter que par la force des armes. Les circonstances étoient favorables à Philippe. Ne craignant rien de ses vassaux, habile à saisir les occasions, il porta en Normandie ses armes victorieuses. La haine des Normands pour les François fut un foible obstacle à la rapidité de ses conquêtes. Jean voulut reprendre Alençon. On faisoit alors un tournoi dans le Gâtinois. Philippe invita les chevaliers, occupés de cet exercice, à le suivre dans une carriere plus honorable. A leur approche, l'ennemi décampa.

Lâcheté de Jean.

Depuis ce moment, Jean parut insensible à toutes ses pertes. Il s'amusoit à Rouen comme en pleine paix, au point que le peuple étonné attribuoit sa léthargie à des sortileges. A

cette lâche indolence, il joignoit une présomption ridicule. *Laissez-les faire*, disoit-il, *je reprendrai en un jour ce qu'ils n'auront pris qu'en plusieurs années*. Innocent III, dont il réclama la protection, voulut commander la paix, & trouva une résistance formelle à des ordres qu'il ne lui appartenoit point de donner. Le brave Roger de Laci servit mieux le roi d'Angleterre, en défendant Château-Gaillard une année entiere; mais Philippe emporta enfin la place d'assaut, & se montra digne de la victoire par sa bonté envers le commandant. Les principales villes furent bientôt sous la domination du vainqueur. Rouen demanda trente jours avant que de capituler. On espéroit que Jean viendroit secourir cette capitale : elle se rendit sans avoir reçu le moindre secours. Ainsi la Normandie retourna, malgré elle, à la couronne de France, environ trois cents ans après que Charles le Simple l'en eut détachée.

1205. Prise de Château-Gaillard.

Prise de Rouen.

L'Anjou, le Maine, la Touraine & une partie du Poitou, subirent le même sort. Jean, retiré dans son

Autres provinces conquises.

royaume, d'autant plus avili que la valeur étoit alors plus commune & plus honorée, fit quelques préparatifs de guerre, épuisa d'argent ses sujets, n'avança jamais d'un pas que pour reculer, rejetant toujours sur ses barons l'infamie de sa lâcheté personnelle.

Jean se brouille avec l'église.

Il ne lui manquoit, pour consommer sa ruine, que de se brouiller avec l'église. Autant il avoit montré de foiblesse ailleurs, autant montra-t-il ici de fougue & d'emportement. L'archevêque de Cantorbéry mourut. C'étoit aux moines de la cathédrale à nommer son successeur: les évêques suffragans concouroient d'ordinaire à l'élection. Une cabale monastique fut la source de tous les maux de l'état. Les jeunes moines s'assemblerent la nuit sans permission de la cour, nommerent à cette grande place leur sous-prieur, & après lui avoir recommandé un profond secret, l'envoyerent aussitôt à Rome pour faire confirmer sa nomination par le pape. A peine sorti d'Angleterre, le sous-prieur se vanta d'un choix qui devoit le rendre la seconde personne

1206.

Une cabale de moines élit l'archevêque de Cantorbéry.

du royaume. Le secret parvint aux oreilles du monarque. Son premier soin fut d'assembler les moines, & de les inviter à une élection canonique. Il proposa l'évêque de Norwich, qui réunit tous les suffrages. On chargea douze religieux du couvent d'aller soutenir cette démarche à la cour de Rome. L'histoire présente ici des objets bien tristes pour la religion; mais la religion ne peut rien perdre aux yeux des sages. Ses ministres sont hommes : elle condamna toujours leurs excès.

Le roi fait faire une autre élection.

Nul pape n'avoit porté plus loin qu'Innocent III les prétentions de la papauté, & ne les avoit réalisées avec plus d'empire & de hauteur. Ce pontife, non content de dominer sur les couronnes, vouloit réduire le clergé en servitude, disposer des bénéfices, ou en tirer les revenus, par une extension de pouvoir dont l'abus a subsisté plusieurs siécles. Loin de confirmer la nouvelle élection, il ordonna aux douze moines d'en faire une autre, & de nommer le cardinal Langton au siége de Cantorbéry. En vain ils représenterent qu'ils n'en avoient

Innocent III en commande une autre, contraire à toute regle.

pas le droit, qu'une pareille entreprise renverseroit toutes les regles. Des menaces d'excommunication les firent passer, excepté un seul, sur ces motifs de raison & de conscience.

Lettre singuliere du pape au roi.

Pour adoucir le chagrin du roi, Innocent lui envoya quatre anneaux garnis de pierres précieuses, avec une lettre *fort spirituelle*, selon le P. d'Orléans, mais réellement fort bizarre & bien digne de l'esprit du siecle. Il l'invitoit à considérer la forme, le nombre, la matiere, la couleur de ces anneaux. La *forme qui est ronde*, représente l'éternité, & devoit le détacher de toutes les choses temporelles, pour le faire aspirer aux éternelles : le *nombre*, qui est *quatre*, désigne la fermeté d'une ame supérieure aux vicissitudes de la fortune, & fondée sur les quatre vertus cardinales : la *matiere*, qui est l'or, le plus précieux des métaux, signifie la sagesse que Salomon préféroit à tous les biens : la *couleur* n'est pas moins mystérieuse que le reste ; le vert de l'émeraude annonce la foi ; le bleu du saphir, l'espérance ; le rouge du rubis, la charité ; & le bril-

lant de la topaze, les bonnes œuvres.

Ni les anneaux ni ces frivoles allusions n'arrêterent la fureur de Jean. Il fit d'abord chasser tous les moines de Cantorbéry, & s'empara de leurs revenus. Les exhortations, les menaces d'Innocent, qui ne manqua pas de lui mettre sous les yeux l'exemple de Thomas Becket; les prieres des évêques, qui le conjurerent à genoux de prévenir par sa soumission les foudres de Rome, ne servirent qu'à l'irriter davantage. Il menaça, si le pape osoit lancer des censures, de faire arracher les yeux & couper le nez aux Romains qu'on trouveroit en Angleterre.

Colere & imprudence de Jean.

Le pontife n'ignorant pas combien la noblesse & le clergé étoient prévenus contre le monarque, déploya enfin son autorité, & mit le royaume en interdit. Rien n'étoit plus propre que cette sentence à exciter des émotions populaires. Tout le peuple portoit la peine du prince. Les autels dépouillés de leurs ornemens; les images, les statues & les reliques couchées par terre; le service divin interrompu, les églises fermées aux

Innocent jette l'interdit sur le royaume.

Description de l'interdit.

laïques, les ſacremens refuſés hors le cas de mort, la ſépulture en terre ſainte défendue, des pénitences lugubres commandées, le commerce de la vie troublé par une conſternation générale : telles étoient les ſuites de ces interdits, devenus alors un inſtrument terrible de vengeance plutôt qu'une peine canonique. Le roi y oppoſa une inflexibilité non moins dangereuſe dans les conjonctures. Tous ceux qui ſe ſoumirent aux ordres du pape, moines, eccléſiaſtiques, évêques, furent punis rigoureuſement. Une prudente fermeté auroit pu conjurer l'orage; mais Jean ne ſuivoit que la paſſion & couroit au précipice.

Le roi s'y oppoſe avec paſſion.

Il gouverne en tyran.

Pendant quelques années que dura cette querelle, il tâcha de rétablir ſon honneur par des expéditions contre l'Irlande, l'Ecoſſe & les Gallois; ennemis foibles, qu'il battit quelquefois ſans gloire. Sa tyrannie ne reſpectoit aucune regle. Les ſeigneurs furent contraints de lui donner des otages pour garans de leur fidélité. La femme d'un de ces barons oſa dire, en déſignant le roi, qu'elle ne confieroit jamais ſon fils à celui qui

avoit assassiné son propre neveu. Elle & son fils payerent de la vie une parole si indiscrete.

1209. Le pape le fait excommunier.

Cependant le cardinal Langton ne possédoit point l'archevêché de Cantorbéry. Innocent III vouloit absolument finir son ouvrage. Il avoit publié une croisade pour exterminer les hérétiques Albigeois, qui croyoient suivre la perfection du christianisme, en s'éloignant des rites de l'église romaine, & pour dépouiller le vieux Raimond, comte de Toulouse, qui les protégeoit en qualité de leur prince. Cette croisade affreuse contre des chrétiens, procuroit au pape des moyens de fortifier ses anathêmes par les armes. Il chargea les évêques anglois de porter le dernier coup au monarque, en fulminant la sentence d'excommunication. Très-peu obéirent, tant la colere de Jean étoit redoutable.

Il fait des offres au cardinal Langton,

L'anathême n'en produisit pas moins son effet. Les prélats déserterent presque tous; les barons formerent des complots; la fureur du roi se changea en lâcheté : il demanda une entrevue avec Langton; il offrit

de le reconnoître pour primat, de se soumettre à Innocent, de payer même une somme pour le dédommagement des eccléſiaſtiques exilés. Ces offres parurent insuffiſantes au cardinal, qui exigeoit une reſtitution entiere de tout ce que le clergé avoit perdu. La conférence fut rompue, & l'on se ſépara plus aigri qu'auparavant.

Qui exige davantage.

1212.

Le pape donne l'Angleterre à Philippe-Auguſte.

Un prince excommunié étoit preſque alors un prince détrôné; il ne falloit qu'une bulle pour diſpoſer de la couronne. Le pape l'offrit enfin à Philippe-Auguſte, l'excitant à une injuſte entrepriſe par les mêmes indulgences qu'on accordoit pour la conquête de Jéruſalem. L'ambition de Philippe n'avoit pas beſoin de ce motif religieux. Sans réfléchir que la cour de Rome attaquoit tous les ſouverains dans la perſonne d'un ſeul, & qu'en acceptant ſa dépouille, il autoriſoit le pontife à le dépoſer lui-même, il ne penſa qu'à ſaiſir promptement cette riche proie.

Philippe prêt à conquérir ce royaume.

Déjà une armée nombreuſe, une flotte de dix-ſept cents voiles, alloient exécuter les ordres de Rome.

L'excommunication de Jean le rendoit plus exécrable aux yeux de son peuple ; ses vassaux paroissoient disposés à le trahir : il étoit perdu si la puissance qui l'opprimoit n'eût trouvé son intérêt à le sauver. Le légat Pandolphe, chef de l'entreprise formée contre lui, agissant d'après les instructions du pape, (on le suppose avec beaucoup de vraisemblance) va trouver à Douvres ce malheureux prince, lui représente toute la grandeur du péril, & l'amene bientôt où il veut. Jean se soumet à reconnoître Langton, à dédommager pleinement les ecclésiastiques, à consigner même sur le champ une somme considérable pour cet objet. Il fait plus ; il résigne ses deux royaumes au saint siége, se déclarant vassal du pape, s'obligeant à lui payer un tribut annuel de mille marcs ; & stipulant par la même charte qu'au cas que lui ou ses successeurs manquent à ces engagemens, ils perdront tous leurs droits à la couronne. Ce honteux traité est suivi de la cérémonie humiliante de l'hommage. Le roi, sans armes & à genoux, prête serment au légat assis

1213. Le légat Pandolphe le trahit.

Jean se fait vassal du pape.

Cérémonie honteuse de l'hommage.

ſur un trône. Celui-ci refuſe de lever l'interdit & l'excommunication, avant que les eccléſiaſtiques exilés aient reçu une ſatisfaction complete *. Jean, toujours auſſi cruel que lâche, fit pendre comme impoſteur un ermite, qui ayant prédit que le roi perdroit ſa couronne cette année, ſoutint que la prédiction étoit accomplie.

Pandolphe défend à Philippe d'attaquer l'Angleterre.

On revit bientôt Pandolphe à la cour de France; mais ſon langage n'étoit plus le même. Il annonça que l'Angleterre étant devenue un fief de l'égliſe, entreprendre de l'envahir feroit une impiété digne d'excommunication. Philippe, juſtement indigné, ſe récrie contre le légat, contre la cour de Rome; & proteſte qu'après les dépenſes énormes qu'on lui a fait faire, il ne ſera point dupe de la perfidie. Il aſſemble ſes vaſſaux, ſe plaint à eux, les anime à la vengeance. Tous, excepté le comte de Flandre, ſecré-

Philippe veut ſe venger.

* Les ſommes qu'on demandoit montoient juſqu'à cent mille marcs; vingt mille pour les ſeuls moines de Cantorbéry. Le pape content des ſoumiſſions du roi, réduiſit le tout à quarante mille marcs.

tement lié avec l'Anglois, jurent de défendre la cause, malgré le pape & les censures.

Il perd ses vaisseaux.

On commença par attaquer le Flamand. Dans cet intervalle, le comte de Salisbury, frere naturel du roi d'Angleterre, surprit la flotte françoise très-mal gardée, & en détruisit une partie. Pour empêcher les ennemis de s'emparer des autres vaisseaux, Philippe lui-même y mit le feu, se rendant par-là impossible la conquête d'Angleterre. La fameuse bataille de Bouvines qu'il gagna contre l'empereur Otton IV, qui fondoit sur la France à la tête de cent cinquante mille hommes, le consola de ce malheur. Sa puissance, soutenue par une adroite politique, s'affermit plus que jamais. Jean avoit tenté une invasion dans l'Anjou, & s'étoit enfui avec sa lâcheté ordinaire, à l'approche des François.

1214. Bataille de Bouvines.

Mécontentement des barons Anglois.

De nouveaux orages se formoient au sein de son royaume. Depuis l'ancienne conquête des Normands, quoique le gouvernement féodal fût contraire à l'autorité souveraine, les prérogatives de la couronne s'étoient

considérablement étendues ; & il s'en falloit beaucoup que la noblesse jouît en Angleterre des privileges qu'elle avoit ailleurs. La charte de Henri I, confirmée par Etienne & par Henri II, n'avoit été qu'une amorce pour attirer & pour captiver les sujets. Non-seulement elle demeuroit sans exécution, mais elle étoit ensevelie dans l'oubli. Les débauches, les bassesses, les violences & la tyrannie de Jean réveillerent l'inquiétude des seigneurs ; & le primat Langton se mit à la tête du parti.

Langton les excite à se soulever.

En levant l'excommunication du roi, il lui avoit fait jurer de défendre le clergé & l'église ; de rétablir les bonnes lois de ses prédécesseurs, spécialement celles de S. Edouard ; d'abolir quelques mauvaises lois, & de maintenir la justice dans tous ses états. Ce serment lui fournissoit un prétexte de révolte. Ayant assemblé les barons, il leur montra une copie de la charte de Henri I, qu'on venoit, disoit-il, de trouver heureusement dans un monastere ; il leur inspira le dessein de la faire exécuter ; on s'engagea par serment à l'union & à la

concorde; on prit des mesures pour arracher le consentement du roi, s'il n'étoit pas possible de l'obtenir avec douceur.

Au jour marqué, qui étoit le 6 janvier, les conjurés se rendent à Londres, & demandent au roi le renouvellement de la charte de Henri, & la confirmation des lois d'Edouard. Il promet une réponse positive pour le temps de pâques. Alarmé de ces mouvemens imprévus, il s'empresse à mettre le clergé dans ses intérêts par des concessions exorbitantes, à implorer les secours du pape, & à faire le vœu des croisades, par lequel on s'assuroit ordinairement la protection de l'église. Innocent trouvoit son avantage à protéger un vassal soumis à ses ordres. Mais le clergé anglois, las du despotisme de la cour de Rome, & commençant à regretter la perte de ses privileges, dont elle ne faisoit aucun cas, penchoit ouvertement pour la cause de la liberté nationale. Les barons en furent plus fermes dans leur entreprise. Ils étoient en armes aux approches de pâques, quand le roi leur envoya demander les ar-

1215.

Demandes des conjurés.

Jean ne peut mettre le clergé dans ses intérêts.

Les barons lui font signer la grande charte

ticles de leurs prétentions. Les ayant lus, il s'écria en fureur : *Pourquoi ils ne lui demandoient pas aussi son royaume?* & jura de ne point accorder des privileges qui devoient le rendre esclave. Aussitôt les barons se donnerent un général sous le nom de *Maréchal de l'armée de dieu & de la sainte église*. (On donnoit à la révolte des couleurs de religion.) Ils publierent un ordre à toute la noblesse de les joindre pour la cause commune. Ils entrerent dans Londres sans obstacle. Jean abandonné de ses sujets, n'ayant plus que sept chevaliers à sa suite, offrant en vain de prendre le pape pour juge, se vit contraint de signer la *Grande-Charte* à Runnemede, où se tinrent les conférences.

Articles principaux de la grande charte

Ce fameux acte est le fondement des libertés angloises. En voici les principaux articles. La liberté des élections assurée au clergé; le droit de succession aux fiefs confirmé pour les héritiers des barons; le droit de garde-noble (que Henri I avoit inutilement aboli) restreint à des sommes supportables. — Le roi ne levera point de contributions ou de *scuta-*

ges * ſur les barons, ſans le conſentement d'une aſſemblée générale ; excepté pour ſa rançon s'il eſt priſonnier, pour faire chevalier ſon fils aîné, & pour marier ſa fille : exception que les lois féodales avoient preſcrites.—Il ne pourra prendre la terre d'un baron en payement d'une dette envers la couronne, ſi les châteaux & les autres biens du débiteur ſuffiſent pour l'acquitter. — Si un chevalier fait le ſervice en perſonne, par ordre du roi, on n'exigera point d'argent de lui, ni aucun autre ſervice. — Les priviléges accordés aux barons leur ſeront communs avec les arriere-vaſſaux. — Il n'y aura qu'un poids & une meſure dans tout le royaume ; nulle taxe arbitraire ſur les marchands ; permiſſion à tous les hommes libres de ſortir du royaume & d'y rentrer. — Londres & les autres villes ou bourgs, maintenus en poſſeſſion de leurs anciennes franchiſes. On ne pourra leur impoſer aucunes taxes ni aides, ſans l'aveu du grand

* On appelloit *ſcutages* les compoſitions pour le ſervice militaire : nouvelle eſpece d'impôts.

conſeil de la nation. — Tout homme libre diſpoſera de ſes biens à ſa volonté; & ſes héritiers naturels lui ſuccéderont s'il meurt ſans teſtament. — Les officiers de la couronne ne pourront prendre ni voitures, ni chevaux, ni bois, malgré les propriétaires. — Les cours de juſtice ne ſuivront plus le roi, mais elles ſeront fixes en un lieu. — On ne fera le procès à perſonne ſur des rumeurs ou de ſimples ſoupçons, mais ſur des diſpoſitions légales. — Nul homme libre ne ſera empriſonné, dépouillé, banni, & ne recevra aucun dommage, que par le jugement de ſes pairs, ou ſelon la loi du pays. — Les amendes ſeront proportionnées au délit; & n'iront jamais juſqu'à la ruine entiere du coupable. — Un *villain* ou payſan ne ſera point mis à l'amende, de maniere à être dépouillé de ſes inſtrumens de labourage.

Les barons ne cherchoient qu'à uſurper l'autorité.

Ces derniers articles contenoient ſans doute les lois de S. Edouard, que la nation ne ceſſoit de réclamer. On voit que les barons, en joignant l'intérêt du peuple à leurs propres intérêts, ſe mirent eux-mêmes dans la

néceſſité d'être juſtes, & de ne plus fouler les petits. Ce ſeroit une belle matiere d'éloges, s'ils avoient agi par équité plutôt que par ambition. Mais leur principal motif fut vraiſemblablement de ſe concilier la faveur publique, aux dépens d'un prince odieux. Pour cimenter leur ouvrage, ils choiſirent vingt-cinq d'entre eux, qui, ſous le titre de Conſervateurs des libertés du royaume, étoient revêtus d'une autorité ſans limites. Tout le monde devoit leur prêter ſerment d'obéiſſance : ils pouvoient eux-mêmes avertir le roi, en cas de violation de la charte ; & prendre les armes contre lui, s'il étoit beſoin, de concert avec l'aſſemblée générale de la nation, c'eſt-à-dire, l'aſſemblée des prélats & de la nobleſſe ; car il n'y a aucune apparence que les Communes exiſtaſſent alors.

Conſervateurs des libertés avec un pouvoir ſans bornes.

Jean n'étoit pas d'un caractere à rougir de l'infamie lorſqu'elle pouvoit le ſauver. Il ſouſcrivit baſſement aux conditions qu'on lui impoſoit, il expédia des ordres pour faire jurer l'obéiſſance aux Conſervateurs. Mais il n'attendoit que le moment de vio-

Le roi promet tout de mauvaiſe foi.

ler toutes ses promesses. Plongé dans une sombre mélancolie, retiré dans l'île de Wight, il forma bientôt son plan de vengeance. Ses émissaires coururent enrôler des *Brabançons* en leur promettant un riche butin. Le pape, sollicité par son vassal, se hâta de publier une bulle pour condamner & annuller la grande-charte, contraire, selon lui, à la dignité du saint siege. Défense aux barons & au roi même d'y avoir égard; dispense du serment qu'on avoit fait de l'observer; excommunication générale pour quiconque oseroit la soutenir. Ces mesures convenoient au génie & aux principes d'Innocent III. Mais l'obéissance aveugle au saint siege, dans les choses temporelles, n'étoit plus comptée parmi les devoirs. L'archevêque de Cantorbéry refusa de publier les censures. Il fut suspendu de ses fonctions: le clergé, la noblesse & le peuple n'en montrerent pas moins d'ardeur pour la liberté publique.

La grande-charte condamnée à Rome.

1216.

Jean se venge par des ravages.

Le roi avoit déjà rétracté la charte. Avec une armée de Brabançons, il se mit en campagne, résolu de satisfaire sa vengeance & sa cruauté. D'un

bout du royaume à l'autre, il porta le fer & le feu comme dans un pays ennemi, sans que les barons, qui, par une confiance présomptueuse, n'avoient pris aucune mesure, pussent résister à ce torrent. Le danger & le désespoir leur firent chercher du secours en France.

Les Barons le prétendent déchu de la couronne.

N'osant découvrir une résolution formelle de déposer leur souverain, tant le droit des couronnes paroissoit encore inviolable, ils soutinrent que Jean étoit incapable de regner, soit par la sentence de proscription portée contre lui sous le regne de Richard, (quoique Richard l'eût déclaré depuis son successeur;) soit par le jugement des pairs de France après le meurtre d'Arthur, (comme si ce jugement avoit pu s'étendre sur le royaume d'Angleterre;) soit parce qu'il s'étoit déposé lui-même en soumettant au pape une couronne indépendante de sa nature, raison plus plausible que les autres. Ils prétendirent que la femme de Louis, fils aîné de Philippe-Auguste, descendant de Henri II par sa mere, ce prince pouvoit être légitimement appelé au trône; ils

Ils l'offrent au fils du roi de France.

lui offrirent de le reconnoître pour roi, à condition qu'il prît leur défense contre un roi furieux & implacable.

Philippe-Auguste accepte.

Un légat eut beau menacer Philippe de l'excommunication, s'il attaquoit le patrimoine de saint Pierre. Ce monarque ambitieux avoit accepté un royaume des mains du pontife; mais il n'avoit garde d'en refuser un par son ordre.

Invasion des François.

Après avoir exigé vingt-cinq otages pour sureté, il envoya Louis avec des troupes. La plupart des soldats de Jean l'abandonnerent, sous prétexte qu'étant François, ils ne pouvoient le servir contre l'héritier du roi de France. Plusieurs de ses partisans les plus distingués passerent du côté de Louis. Rien ne résistoit.

Ils excitent la jalousie.

La révolution étoit infaillible, si le jeune prince n'eût pas excité la jalousie des Anglois, par des préférences trop marquées en faveur des étrangers. Le bruit même se répandit qu'il vouloit exterminer la noblesse, pour donner ses biens & ses dignités aux François. Les préventions se fortifierent de jour en jour. On retournoit au parti de Jean. Il avoit déjà une armée nom-

breuse, & se préparoit à une bataille décisive.

Marchant près de la mer du côté de Lincoln, la haute marée le surprit; son trésor & ses bagages disparurent dans les eaux; peu s'en fallut qu'il ne se noyât lui-même avec ses troupes. Le chagrin lui causa une maladie dont il mourut quelque temps après. Il n'y a sorte de crimes & d'infamie qu'on ne reproche à ce prince. Mathieu Paris, historien anglois fort estimé, assure qu'il avoit mendié la protection du roi de Maroc, offrant d'embrasser le mahométisme, si le musulman vouloit le soutenir contre le pape & contre Philippe-Auguste. Rien ne paroît incroyable, quand il s'agit d'un homme si violent, si furieux, si lâche & si insensé.

1216.

Mort du roi Jean.

Il avoit offert d'embrasser le Mahométisme.

En suivant la méthode de M. Hume, qui s'arrête aux principales époques pour développer les grands objets de l'histoire, en profitant des lumieres de ce judicieux écrivain, nous tâcherons ici de faire connoitre le gouvernement féodal, & l'état de la nation

Sur le gouvernement féodal.

depuis la conquête de Guillaume. Cette connoissance est nécessaire pour éclaircir une foule de difficultés, pour appercevoir la liaison des événemens, & pour comprendre la plus singuliere institution politique qui se soit formée en Europe.

Les Germains en jeterent les fondemens.

On a vu que les Germains formoient des sociétés militaires plutôt que civiles, sous différens chefs auxquels ils étoient extrêmement attachés. Quand ils s'établirent par les armes dans les provinces de l'empire romain, ils ne connoissoient point l'usage des garnisons ni l'art des finances; & il falloit toujours être prêts à la défense commune: les chefs distribuerent donc à leurs officiers, & ceux-ci à leurs subalternes, une partie des terres de leur partage, à condition qu'ils prendroient les armes en cas de besoin pour le service de la nation.

Fiefs tenant lieu de paye.

Ces *fiefs* tenoient lieu de paye; on ne les possédoit point en propre, mais seulement autant qu'il plaisoit au prince, ou au premier possesseur. Les passions & le goût de la propriété altérerent insensiblement la nature des fiefs. Il étoit trop difficile de se

On les rend héréditaires.

dessaisir

dessaisir de terres que l'on avoit cultivées, dont on avoit recueilli les fruits, dont on aimoit la possession. On voulut les avoir pour plusieurs années, ensuite pour la vie; on parvint à les rendre héréditaires; & les rois, ou par imprudence, ou par foiblesse, se laisserent ainsi dépouiller de leurs domaines. Cette révolution, commencée au neuvieme siecle, fit des progrès rapides dans tout le continent de l'Europe.

Francs-alleux changés en fiefs par intérêt.

Les vassaux devinrent presque indépendans. Leurs sujets, dont ils furent d'abord les protecteurs, s'attacherent à eux plus qu'au souverain; une multitude d'arriere-vassaux forma un corps formidable sous chacun des principaux chefs; & les avantages de cette association parurent si grands, qu'on préféra enfin les fiefs aux *francs-alleux*; c'est-à-dire, aux terres absolument libres. Ceux qui avoient de ces francs-alleux, les remettoient au prince ou à quelque seigneur puissant, pour les recevoir de lui à titre de fiefs avec les obligations du service féodal. Ainsi se formerent dans les états plusieurs *baronies*, sub-

divisées en une infinité de fiefs inférieurs.

Les comtés deviennent aussi des fiefs.

Les comtes, chargés de l'administration de la justice, (car le pouvoir civil n'étoit point séparé du militaire) trouvant aussi leur avantage dans les amendes & les peines pécuniaires, qui étoient alors les seules peines établies, s'approprierent également leur dignité, & changerent en titres héréditaires ces commissions révocables. Ce furent comme de nouveaux fiefs, ou comme de nouvelles branches retranchées de l'autorité du souverain.

Obligations des feudataires.

Il étoit toujours à la tête du corps féodal. Obligé de défendre ses vassaux, il avoit droit à leur secours pour sa défense & pour celle de l'état. Il pouvoit les assembler à sa cour; & quoique leur avis, leur consentement même fussent nécessaires dans les occasions les plus importantes, cette convocation, qui étoit une suite précieuse de leurs privileges, devenoit souvent pour eux un fardeau, parce qu'elle annonçoit la dépendance des fiefs. Les arriere-vassaux étoient tenus à l'égard des grands *barons*, aux

Chaque baronie faisoit un petit royaume

mêmes devoirs que ceux-ci à l'égard du roi; ensorte que chaque *baronie* faisoit un petit royaume, qui avoit ses *pairs* comme le roi avoit les siens. On peut juger de l'ardeur de chaque baron à rendre son autorité toujours plus indépendante de la couronne, toujours plus respectable à ses vassaux particuliers.

Désordres produits par le gouvernement féodal.

Cette institution gothique ne pouvoit manquer de produire des jalousies, des guerres, des oppressions sans nombre. La petite noblesse, par le besoin de protection & de secours, fut entiérement assujettie aux grands vassaux; le peuple méprisé, parce que l'on ne faisoit cas que des talens militaires, tomba dans une affreuse servitude; une aristocratie oppressive, où la force tenoit lieu de droit, étouffa les principes de l'équité & de la nature; ou plutôt le gouvernement féodal dégénéra partout en une funeste anarchie, qui contribua beaucoup à rapprocher les sujets de leur véritable centre, à leur faire préférer la domination d'un seul à celle de plusieurs maîtres, devenus la plupart des tyrans.

Parlement. Le pouvoir législatif, en Angleterre, résidoit dans le roi & dans le grand conseil de la nation, appelé depuis parlement. Les évêques étoient membres de cette assemblée, soit en vertu de l'ancien usage, soit comme barons du royaume. Les autres membres étoient les barons, & ceux qui tenoient immédiatement de la couronne de moindres fiefs militaires. Il paroît démontré que les *communes* n'entroient point encore dans le parlement.

Preuves que les communes n'entroient pas au parlement. Outre les raisons que nous avons rapportées plus haut, & qui subsistoient toujours, on trouve deux preuves très-convaincantes. Les états de Normandie, du temps de Guillaume le Conquérant, n'étoient composés que du clergé & de la noblesse; puisque les premieres communautés de cette province, Rouen & Falaise, doivent leur existence à Philippe-Auguste. Or, le gouvernement établi en Normandie semble avoir été le modele de celui que le Conquérant établit en Angleterre. D'un autre côté, la grande-charte, en prescrivant qu'on n'imposera aucune taxe

ſans le conſentement du grand conſeil, déſigne ceux qui ont droit d'aſſiſter à ce conſeil, & ne fait aucune mention des communes. Le parti populaire, lorſqu'il a été en fermentation, a néanmoins ſoutenu avec une opiniâtre vivacité que les communes jouiſſoient autrefois des mêmes privileges qu'aujourd'hui. Mais on voit dans toutes les diſputes, que l'eſprit de parti n'écoute guere la raiſon, triomphe avec les plus foibles preuves, & ferme les yeux à l'évidence. Les Anglois de nos jours s'embarraſſent peu des préjugés de leurs peres : ils ſavent que le droit des communes n'a pas beſoin de ce fondement.

Pour revenir à notre ſujet, perſonne n'étoit jaloux de ſe trouver aux aſſemblées nationales, qui entraînoient beaucoup de dépenſes, ſans procurer beaucoup d'honneur. Il eſt vraiſemblable que les barons ſeuls étoient obligés d'y aſſiſter. Elles ſe tenoient trois fois l'an ; à noël, à pâques, & à la pentecôte, indépendamment des cas extraordinaires. Le roi avoit en main le pouvoir exécu-

Aſſemblées du parlement.

Pouvoir exécutif. Service militaire.

tif. Les barons & leurs vassaux devoient prendre les armes à ses ordres, soit contre un ennemi étranger, soit contre des sujets rebelles. Leur service étoit de quarante jours; après quoi on ne pouvoit plus les retenir sous le drapeau. Comment donc se faisoit la guerre? on voit assez que c'étoit un brigandage perpétuel, plutôt qu'une suite d'opérations combinées.

Pouvoir judiciaire entre les mains du roi.

Quoique Guillaume le Conquérant eût maintenu les anciennes cours des comtés & des *hundreds*, établies par le grand Alfred, & qu'elles jugeassent les différens entre les sujets des diverses baronies, il s'étoit réellement mis en possession de presque tout le pouvoir judiciaire, qu'il faisoit exercer par ses propres officiers. La cour du roi prononçoit sur toutes les causes civiles & criminelles. La loi normande, plus subtile, plus compliquée que la loi saxonne, étoit une étude au-dessus de la capacité d'un guerrier. Des gens de lois furent nommés, avec le titre de barons, pour manier & décider les affaires. Comme ils dépendoient du prince, sa volonté étoit la regle ordinaire des

Gens de loi avec titre de barons.

jugemens. On pouvoit appeler de toutes les cours inférieures à la sienne. Celles des comtés tomberent insensiblement dans le discrédit, parce qu'elles ignoroient les subtilités de la nouvelle jurisprudence. Il s'en falloit bien que l'autorité des rois de France fût alors si étendue. Mais le temps approchoit, où le droit romain s'introduiroit dans ce royaume, y feroit germer de nouveaux principes de justice, de politique; & fourniroit aux rois des moyens de tout soumettre à leur tribunal suprême.

Appel à la cour royale.

Depuis la conquête, les revenus de la couronne étoient fort considérables, soit par le nombre & la grandeur des domaines, soit par une infinité de droits dont il étoit facile d'abuser. On imposoit des taxes sur les denrées, les marchandises, pour le passage des ponts & des rivieres; on en levoit à titre de compositions pour le service militaire; on en levoit sur les fermiers, & quelquefois de si fortes, qu'ils abandonnerent le labourage sous Guillaume le Roux. Comme la propriété des fiefs étoit toujours censée appartenir au souve-

Revenus de la couronne.

Diverses taxes.

Successions confiscation de fiefs.

rain, il ſuccédoit aux terres des barons qui mouroient ſans poſtérité. Les lois féodales l'autoriſoient à confiſquer les fiefs, en pluſieurs cas de déſobéiſſance, de félonie, de crimes; & ces confiſcations agrandiſſoient tous les jours ſon domaine.

Garde-noble.

A la mort d'un baron, on ſe ſaiſiſſoit des terres; l'héritier n'entroit en jouiſſance qu'après avoir payé une ſomme. Les revenus appartenoient à la couronne pendant la minorité de l'héritier, & la couronne pourvoyoit à ſon éducation & à ſon entretien. Ce droit de *garde-noble* étoit immenſe; puiſque Simon de Montfort donna dix mille marcs à Henri III, pour avoir la garde-noble de Gilbert d'Umfreville.

Amendes.

Les amendes & les préſens groſſiſſoient chaque jour le tréſor. La juſtice, les graces, la protection, tout ſe vendoit. Dans les regiſtres mêmes des barons de l'Echiquier *, on trouve de nombreux détails de ces indignes marchés. On y voit les ſommes

Graces & juſtice vendues.

* L'*Echiquier* eſt une juridiction qui regle toutes les affaires des finances.

reçues ; tant, pour obtenir un bon accueil ; tant, pour qu'une charte obtenue ne soit pas violée ; tant, pour avoir la permission de se défendre en justice ; tant, pour savoir si l'on est accusé par mauvaise volonté ou non ; tant, pour que la cour fasse payer une dette ; tant, pour garder un secret ; tant, pour une lettre de recommandation, pour une affaire de négoce, &c. On y trouve qu'une femme a donné deux cents poules au roi pour passer une nuit avec son mari, qui apparemment étoit prisonnier.

La fureur de la chasse, passion favorite des Anglois & des Normands, procuroit aussi des amendes très-considérables ; le roi possédant soixante-huit forêts & sept cents quatre-vingt-un parcs dans le royaume. Ajoutons à cela les exactions usitées contre les Juifs. Elles faisoient un des grands objets de l'Echiquier. Ce peuple opprimé ne laissoit pas de continuer son commerce & ses usures. L'industrie réparoit sans doute ses pertes.

Forêts royales ; chasse.

Exactions contre les Juifs.

Le même despotisme que les rois Anglo-Normands sembloient exercer, la plupart des barons l'exerçoient sur

Despotisme des barons sur leurs vassaux.

leurs vassaux. L'indépendance & les nouveaux principes du clergé étoient une autre source de désordres. Guillaume le Conquérant l'avoit trop enrichi, pour qu'il n'eût pas une très-grande influence dans les affaires d'état. De soixante mille deux cents quinze fiefs établis dans le royaume, il en avoit donné plus de vingt-huit mille à l'église. Si elle ne possédoit pas toutes ces terres, du moins elle y avoit ses vassaux; ce qui la rendoit d'autant plus puissante, que le peuple superstitieux & ignorant suivoit aveuglément les impulsions, soit bonnes, soit mauvaises, que lui donnoient les ecclésiastiques, presque aussi dépourvus que lui de véritables lumieres. L'imperfection des lois civiles ne pouvoient remédier à tant d'abus. Le *jugement de la croix*, & l'*ordéal* ou les ridicules épreuves judiciaires subsistoient toujours, avec l'absurde fureur du duel, que la chevalerie rendoit plus commune.

Richesses de l'église.

Imperfection des lois civiles

Mœurs de la chevalerie.

Pour des temps encore barbares, c'étoit une belle institution que celle de la chevalerie, apportée de France en Angleterre. Elle adoucissoit l'âpreté

des mœurs saxones par des sentimens généreux. On voyoit les chevaliers se dévouer à la défense des foibles & des opprimés; mais trop de préjugés & trop de vices les rendoient eux-mêmes des exemples souvent dangereux. A leur galanterie romanesque, ils joignoient un point d'honneur insensé & meurtrier, une superstition bizarre & fanatique. Les enchanteurs, les géans, les monstres, les sortileges, & toutes les fables dont ils s'occupoient sérieusement, ajoutoient de nouvelles absurdités aux maux réels, que la crédulité traîne toujours à sa suite.

La grande-charte fait époque.

Quoique la grande-charte n'abolît point les anciennes cours, n'établît point une nouvelle forme dans l'administration de la justice, ne descendît point dans les détails importans, & ne fît que garantir la propriété & la liberté par des clauses générales; elle changea peu-à-peu la face du gouvernement, & on la regarde comme une époque de la constitution d'Angleterre.



HENRI III.

1216.
Henri III reconnu.
Pembroke protecteur.

Jean avoit laissé deux fils légitimes, dont l'aîné, Henri, n'étoit âgé que de huit ans. Le prince Louis, appelé au trône par les factieux, ne douta point que la mort du roi, & l'enfance de l'héritier légitime, n'assurassent le succès de son entreprise. Mais la fidélité, la prudence, le courage du comte de Pembroke, maréchal du royaume, & revêtu du commandement militaire, sauverent la nation d'un joug qu'elle craignoit déjà de porter. Ce seigneur fit couronner le jeune prince à Glocester en présence du légat; il lui fit en même temps renouveler l'hommage au saint siége; précautions nécessaires dans un temps où le sacre étoit regardé comme indispensable, & où l'on avoit besoin de la cour de Rome & de la faveur des ecclésiastiques. Les barons assemblés nommerent Pembroke, protecteur du royaume. Ce titre lui donnoit une autorité légale pour mieux servir la patrie.

La grande-charte fut confirmée avec quelques changemens. Ni le pouvoir de nommer aux bénéfices sans le *congé* du roi, ni la liberté de sortir du royaume sans permission, ne furent compris dans la nouvelle charte de Henri III; parce que l'on sentoit apparemment les abus qui en pouvoient naître. On supprima de même l'article par lequel il étoit défendu de lever des impôts & des *scutages* sans le consentement du conseil de la nation. Les barons prévoyoient bien qu'étant toujours armés, il ne seroit pas possible d'exiger d'eux rien de semblable, à moins d'une nécessité manifeste. Quelque tems après, on adoucit par une autre charte les lois concernant la chasse & les forêts: on étoit sûr par ce moyen de plaire à la noblesse, dont le plus grand plaisir étoit de chasser. Cette charte supprimoit la peine de mort pour les délits dans les forêts, & rendoit aux possesseurs des terres le droit de faire de leurs bois ce qu'ils jugeroient à propos.

Changemens à la grande-charte.

Charte des forêts.

Les lettres & les invitations du protecteur, la promesse d'une amnistie, les

Le prince Louis perd ses partisans.

inconvéniens d'une domination étrangere, les censures fulminées contre Louis, ramenerent bientôt au parti royal plusieurs des principaux partisans de ce prince. Il avoit fait un voyage en France pour chercher de nouveaux secours. Son pere Philippe-Auguste, le favorisant en secret, & le désapprouvant en public, (tant il étoit dangereux de braver le pape) l'avoit laissé agir comme s'il n'eût pris lui-même aucun intérêt à la conquête. Mais Louis, à son retour, trouva les affaires en mauvais état. Pembroke battit les François commandés par le comte de Perche, & les chassa de Lincoln. Le prince leva le siege de Douvres : Hubert de Bourg, gouverneur de cette place, la défendoit depuis long-tems avec une valeur héroïque. Une flotte Françoise fut vaincue & dissipée. Les barons Anglois se joignirent de toutes parts au protecteur.

Les François vaincus.

Enfin Louis, en danger de sa personne, conclut la paix. Il promit d'évacuer le royaume, à condition que ses partisans seroient rétablis dans leurs dignités & dans leurs fortunes.

Retraite de Louis.

Matthieu Paris ajoute qu'il s'obligea d'engager Philippe à restituer la Normandie & les autres provinces confisquées ; ou, s'il ne pouvoit l'obtenir, de les restituer lui-même quand il seroit sur le trône. Mais ces articles ne sont point dans le traité, & paroissent une pure supposition. Les ecclésiastiques du parti françois furent les seules victimes de la révolte. Le légat punit avec rigueur leur désobéissance aux ordres du pape.

Troubles dans l'état, après la mort du protecteur.

Pembroke avoit tout pacifié par la sagesse de sa conduite. Il mourut trop tôt pour affermir un ouvrage plus glorieux que des conquêtes. L'évêque de Winchester & Hubert de Bourg lui succéderent au gouvernement. Le second, qui eut d'abord la principale autorité, étoit un grand homme, à qui il ne manquoit que le pouvoir de Pembroke. La licence des barons lui donna bientôt de l'inquiétude ; car les lois n'avoient pas assez de force contre des seigneurs armés, ambitieux, toujours prêts à envahir les domaines de la couronne, ainsi que les terres de leurs voisins. Les révoltes devinrent fréquentes. Il falloit sans cesse combattre & punir.

1222\.

Confirmation de la grande-charte.

Une lutte, divertissement populaire, occasionna dans Londres une sédition violente. Quelques-uns des coupables furent châtiés sans forme de procès. On se plaignit, on demanda une nouvelle confirmation de la grande-charte. Un conseiller de la régence osa dire que cette loi, extorquée par violence, ne devoit point avoir lieu. Mais l'archevêque de Cantorbéry blâma une proposition si capable d'exciter des troubles; & le roi, à qui le parlement venoit d'accorder un subside, envoya de nouveaux ordres pour l'exécution de la charte & pour le maintien des libertés.

Les barons rendent les forteresses par crainte des censures.

Les évêques, par des menaces de censures, obligerent enfin les barons à rendre les forteresses, dont ils s'étoient emparés sur la couronne. Ainsi la religion servoit au repos public, malgré les abus qui altéroient son influence salutaire. Les ministres du dieu de paix ne pouvoient pas oublier entiérement les préceptes de l'évangile; ni les grands rompre tout-à-fait ces liens sacrés, qui captivent les passions même sur le trône.

Parmi une infinité d'événemens de ce long regne, fort semblables les uns aux autres, nous choisirons les plus dignes d'être remarqués, sans suivre scrupuleusement l'ordre des dates, moins propres à lier la narration avec méthode qu'à rompre le fil des idées intéressantes. Une guerre entreprise contre Louis VIII, successeur de Philippe-Auguste, pour la restitution de la Normandie & des autres provinces enlevées à l'Angleterre, mérite peu d'attention, parce qu'elle ne produisit rien de mémorable, que la prise de la Rochelle par les François. Le caractere de Henri se développoit avec les années, & annonçoit un gouvernement foible & orageux. Ce prince, naturellement bon, n'avoit ni vigueur ni politique; aussi incapable de se faire craindre malgré ses premiers mouvemens de colere, que de se faire aimer par ses attachemens trop peu solides.

Beaucoup d'événemens peu mémorables.

Caractere foible du roi.

La disgrace de Hubert de Bourg, fidele & vertueux ministre, fut une preuve de son inconstance. Le roi se laissa prévenir contre lui, après avoir éprouvé long-temps l'utilité de ses

1231.

Hubert de Bourg persécuté.

services. Excité par les grands, qui ne pouvoient souffrir un homme opposé à leurs violences, il le persécuta jusqu'à le faire arracher d'une église où il s'étoit réfugié. De Bourg se sauva. On lui reprochoit, entr'autres crimes, d'avoir employé la magie pour se rendre maître de l'esprit du monarque, & d'avoir soustrait du trésor une bague enchantée qui rendoit invulnérable; accusation conforme aux préjugés absurdes répandus alors dans tout l'univers. Suivant Matthieu Paris, il s'étoit attiré la haine en faisant rétracter la charte des forêts. Le silence des autres historiens sur un fait de cette nature ne permet guere d'y ajouter foi.

Evêque de Winchester, mauvais ministre.

Pierre des Roches, né en Poitou, évêque de Winchester, qu'on regarde comme le premier auteur de la disgrace de ce ministre, se trouva en possession de toute l'autorité. Il en fit bientôt un mauvais usage. Son penchant pour le despotisme, sa prédilection pour les Poitevins ses compatriotes, ne pouvoient s'allier avec un gouvernement équitable. La cour se remplit de Poitevins. Les graces &

les dignités furent pour eux. La jalousie s'alluma, & leur insolence la fit éclâter avec fureur.

Henri ayant convoqué le parlement, les seigneurs refuserent d'y venir, & le menacerent même de lui ôter la couronne, s'il ne chassoit pas les étrangers. Ils obéirent enfin à la convocation, mais dans un appareil de guerre. Des Roches vint à bout de déconcerter leurs mesures en les divisant. On confisqua les biens de quelques-uns sans jugement de leurs pairs, & les Poitevins s'enrichirent encore de cette dépouille. Aux plaintes qu'excitoit une infraction si formelle de la grande-charte, le roi répondit : *Pourquoi observerois-je une charte que la noblesse & les prélats n'observent point ? — C'est à vous*, lui répondit-on, *à donner l'exemple.* L'autorité royale n'étoit pas assez redoutable, ni le prince d'un caractere assez ferme, pour qu'un ministre généralement détesté pût triompher de tant d'ennemis. Le primat Edmond, suivi de plusieurs évêques, eut le courage de demander son éloignement, & de représenter vive-

1233.
Mécontentement des seigneurs.

Infraction de la grande-charte.

Des Roches renvoyé.

ment les abus énormes de ſon miniſtere. Il menaça même Henri III de l'excommunication, s'il refuſoit de ſatisfaire à cet égard le peuple & l'égliſe. La crainte des cenſures produiſit pour lors un bon effet. L'évêque de Winchester fut renvoyé, & les Anglois remis à la place des Poitevins.

Nouveaux étrangers à la cour.

Une des meilleures leçons pour les hommes eſt l'expérience de leurs fautes, & des malheurs qui les ont ſuivies. Mais il y a des hommes incorrigibles, les uns par méchanceté, les autres par indolence. Henri étoit de ces derniers. Au lieu de regagner l'affection des Anglois, en leur donnant des preuves de ſa confiance & de ſon amour, il ſe livra de nouveau à des étrangers, ſans égards pour ſes ſujets. Ayant épouſé Eléonore fille du

1236. comte de Provence, il donna toute ſa faveur aux Provençaux & aux Savoyards attachés à cette princeſſe. L'évêque de Valence, de la maiſon de Savoie, oncle de la reine, devint principal miniſtre, & abuſa de l'autorité pour s'enrichir lui & les ſiens.

Baſſe ſoumiſſion au pape.

Il obtint une bulle de Rome, par laquelle on permettoit au roi de re-

tirer tous les dons qu'il avoit faits jusqu'alors. Ce prince agissoit toujours en vassal plein de soumission pour le pape; & sous prétexte qu'il lui devoit toute obéissance comme à son seigneur, il fit publier la sentence d'excommunication, que Grégoire IX avoit lancée sur l'empereur Frédéric II, beau-frere de Henri. Les barons murmuroient avec aigreur contre des étrangers avides, qui épuisoient le trésor royal, qui gouvernoient despotiquement le royaume, & qui affectoient de mépriser les lois angloises. De fréquens refus de subside obligerent le monarque appauvri à employer des expédiens aussi dangereux que ses propres besoins. Il exigea des prêts forcés, des dons gratuits appelés *bienveillances ;* il s'attribua le pouvoir de dispenser des lois, parce que le pape dispensoit bien des canons. *Dans quel siecle vivons-nous ?* s'écria un juge à ce sujet; *la cour civile est corrompue à l'exemple de la cour ecclésiastique : la riviere est empoisonnée par cette fontaine.* Nous verrons bientôt si ces plaintes étoient mal fondées.

Murmures des barons.

Abus de la puissance royale.

1241. Guerre avec la France.

Henri se ligua avec le comte de la Marche, pour faire la guerre au roi de France, Louis IX, encore très-jeune. C'étoit une occasion de relever par les armes la gloire du gouvernement. Mais ce prince manquoit de talens militaires, comme de talens politiques. Il perdit la bataille de Taillebourg, où Louis se signala en héros; il ne put sauver les restes du Poitou, & repassa en Angleterre avec honte. La Guienne lui demeura fidelle, parce qu'éloignée du souverain, elle sentoit à peine la dépendance. Le roi de Castille y ayant fait une invasion quelques années après, elle eut recours à Henri, qui augmenta prodigieusement ses dettes pour aller secourir cette province.

Bataille de Taillebourg.

Griefs contre la cour de Rome.

Tout le royaume retentissoit depuis long-temps de murmures contre les entreprises de la cour de Rome. Les papes s'étoient mis en possession de nommer aux bénéfices. Ils avoient fait deux archevêques de Cantorbéry depuis la mort de Langton; ils exigeoient des contributions arbitraires, & sembloient n'employer leur autorité qu'à recueillir l'argent du peu-

ple & de l'église. Les légats, les nonces, autorisés par le roi, renouveloient sans cesse leurs exactions ruineuses. Les droits des patrons, les regles de la discipline, étoient violés sans ménagement. Presque tous les grands bénéfices d'Angleterre passoient aux Italiens; & l'on assure qu'un chapelain du roi possédoit seul sept cents prébendes. Les auteurs protestans ne finissent point sur le détail de ces abus : ils en remplissent l'histoire de ce regne. On ne peut douter que le mal ne fût assez grand, pour qu'un peuple même superstitieux ne le vît qu'avec indignation. Il se forma des complots contre les bénéficiers italiens; leurs maisons, leurs terres furent pillées; tant de personnes se trouverent coupables de cette violence, & des personnes si puissantes, qu'il fallut laisser le crime impuni.

Enfin le roi & la noblesse députerent au concile général de Lyon, pour se plaindre de la tyrannie qu'on exerçoit sur l'église d'Angleterre. Innocent IV avoit assemblé ce concile contre l'empereur, qu'il vouloit dé-

1245. Concile de Lyon, où les Anglois portent leurs plaintes.

poser solennellement. Les ambassadeurs représenterent que le revenu du clergé Italien, dans le royaume, montoit à soixante mille marcs, somme plus forte que le revenu de la couronne. Le pape éluda ces plaintes. On parla dans le concile du droit de souveraineté, que Jean Sans-terre avoit cédé au saint siege. Le comte de Norfolk dit avec courage, qu'un roi ne pouvoit, sans le consentement de ses barons, soumettre le royaume à une domination étrangere. Il ne paroît pas que la cour de Rome ait beaucoup insisté depuis sur cette inutile prétention : l'éloignement & le caractere des Anglois devoient la rendre insoutenable. Cependant les exactions continuerent; & lorsque Henri fit mine de s'y opposer, Innocent IV menaça de le traiter comme Frédéric II, que les papes avoient persécuté sans relâche.

1255. Le pape donne la Sicile au prince Edmond.

Après la mort de l'empereur, la haine de l'implacable pontife s'étendit sur Conradin son petit-fils, héritier légitime de la couronne de Sicile, dont Mainfroi, oncle de ce jeune prince, s'étoit perfidement emparé. Ne

Ne pouvant seul les dépouiller l'un & l'autre, il offrit la couronne à Richard, comte de Cornouaille, frere de Henri III, & capable par ses immenses richesses de soutenir une si grande entreprise. Richard refusa; mais le roi eut l'imprudence d'accepter une offre pareille pour Edmond, le second de ses fils, & d'autoriser le pape à faire toutes les dépenses qu'exigeroit la conquête. Innocent IV, & ensuite Alexandre IV, pousserent volontiers à ses dépens cette guerre injuste. Henri se trouva tout-à-coup chargé d'une dette de plus de cent trente-cinq mille marcs, sans les intérêts. Il eut recours aux barons, qui ne jugerent point à propos de s'épuiser pour une folle entreprise.

Henri s'accable de dettes pour cet objet.

Ce fardeau tomba sur le clergé. Plusieurs bulles d'Alexandre ordonnerent les plus terribles exactions. S'il faut en croire Matthieu Paris, on y ajouta un moyen inoui d'amasser promptement des sommes considérables. C'étoient des billets fabriqués à Rome, par lesquels chaque évêque & chaque abbé d'Angleterre se reconnoissoient redevables à des mar-

Exactions de Rome, pour le payement des dettes.

chands italiens. La dette prétendue montoit au-delà de cent cinquante mille marcs. Un légat, chargé de faire acquitter ces billets, convoque l'assemblée ecclésiastique, & demande le payement. L'évêque de Londres s'écrie que *le pape & le roi sont plus puissans que lui ; mais que si on lui ôte sa mitre, il prendra un casque.* Les autres ne dissimulent pas leur surprise & leur indignation. Le légat presse, menace ; il consent, pour toute faveur, que le dixieme des revenus ecclésiastiques, déjà accordé, soit reçu à compte des billets. Il fallut obéir. Les demandes de la cour Romaine se renouveloient souvent ; Alexandre menaça même de l'interdit, si on ne lui faisoit toucher incessamment les arrérages qui lui étoient dus. La conquête de la Sicile n'en étoit pas plus avancée. Henri, désespérant du succès, renonça enfin à cette couronne ; & Urbain IV la donna quelques années après au comte d'Anjou.

Oppositions inutiles du clergé.

On renonce à la Sicile.

Nous voudrions pouvoir dissimuler, comme le P. d'Orléans, des faits qui affligeront toujours l'église ; mais

Partialité du P. d'Orléans pour la cour de Rome.

il n'eſt pas permis d'altérer l'hiſtoire. Cet ingénieux auteur ne dit qu'un mot des griefs de la nation, contre *ce qu'elle appeloit les entrepriſes des papes & de la cour de Rome.* Craignoit-il que les entrepriſes réelles des papes & de la cour de Rome, quelque inexcuſables qu'elles puſſent être, ne déshonoraſſent une religion qui n'inſpire aux hommes que le déſintéreſſement, la charité & la juſtice? Ou croyoit-il qu'un hiſtorien jéſuite eût le droit d'être flatteur; & qu'il fût permis de taire des vérités intéreſſantes pour le public, lorſqu'elles ſont déſagréables à quelques perſonnes? Le cri d'une nation, ſur des griefs conſtatés, eſt-il donc ſi peu de choſe?

Le prince Richard, roi des Romains.

Le prince Richard, qui avoit eu la ſageſſe de refuſer le royaume de Sicile, ſe laiſſa ſéduire par l'eſpérance d'être empereur. Ses grandes richeſſes amaſſées avec avarice furent ſacrifiées à l'ambition. Il fut élu roi des Romains, paſſa en Allemagne pour acheter la couronne impériale, y épuiſa ſes tréſors, s'y vit abandonné quand il ceſſa d'être opulent, & de-

vint malheureux parce qu'il n'avoit pas su jouir du bonheur.

Reproches faits publiquement au roi.

Cependant les barons respiroient toujours la révolte. La grande-charte, qu'ils violoient eux-mêmes à l'égard de leurs vassaux, étoit le prétexte de leurs plaintes séditieuses contre le roi. Ils lui avoient reproché avec audace en plein parlement ses vexations, ses rapines, sa haine pour le peuple anglois. Ne devoit-il pas rougir, disoient-ils insolemment, d'attendre de ce peuple des secours & des subsides, tandis qu'il lui préféroit des étrangers, & qu'il le faisoit gémir dans l'oppression? Quatre évêques, députés par leurs confreres, avoient fait au roi de vives remontrances, en particulier sur les élections irrégulieres, alors communes dans l'église. Il leur avoit répondu ironiquement que leurs plaintes étoient assez justes, puisqu'il les avoit élevés tous quatre à l'épiscopat contre les regles & la décence; qu'ainsi ils devoient résigner leurs bénéfices, afin qu'il pût lui-même réparer ses fautes. Enfin on l'avoit comme forcé à ratifier la grande-charte, avec un appareil de cérémo-

Ratification solennelle de la grande-charte.

nies religieuses. Il avoit juré foi d'homme, foi de chrétien, foi de chevalier, foi de roi, de l'observer inviolablement. Mais les suggestions de ses favoris effacerent aisément le souvenir de ces promesses.

1258. Conspiration du comte de Leicester.

Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du fameux comte de Montfort, le héros de la croisade des Albigeois, ambitieux comme son pere sous le masque de la piété, profita des circonstances pour former le plus dangereux complot. Il étoit depuis long-temps établi en Angleterre, où sa famille possédoit de grands biens. Le roi lui avoit donné sa sœur en mariage, l'avoit fait comte de Leicester & gouverneur de Guienne. L'inconstance de Henri & la hauteur de ce baron ne pouvoient manquer de produire entr'eux des brouilleries.

Son audace & ses intrigues.

Un jour Leicester donna un démenti au roi, qui l'avoit appelé traître; & ajouta que, s'il n'étoit pas son souverain, il se repentiroit de cette insulte. Son adresse, ses intrigues, ses déclamations contre le gouvernement, & même contre les étrangers (quoiqu'il fût du nombre) son extérieur

dévot, son zele apparent pour les libertés nationales, lui concilierent l'amitié & la confiance du peuple, du clergé & de la noblesse. Se voyant en état de tout entreprendre, il oublia tous les devoirs.

Il engage les barons à la révolte.

Il engagea les barons à s'unir dans la vue de réformer le gouvernement, ou plutôt de s'emparer de l'autorité; car les séditieux colorent toujours leur révolte de quelque prétexte de bien public. Dans une assemblée parlementaire, où ces seigneurs parurent en armes, on promit au roi des subsides, à condition qu'il remédieroit aux désordres, en confiant le pouvoir à des hommes capables de les corriger. Il promit tout, soit par crainte, soit par espérance; il convoqua un nouveau parlement à Oxford, pour y faire le plan de réforme. Là, ne pouvant résister aux barons, qui avoient amené leurs vassaux, il fut contraint de plier sous la loi qu'ils imposerent.

Les barons maîtres du royaume.

On forma un conseil de vingt-quatre d'entre eux; on leur donna une autorité sans bornes pour réformer les abus; Henri jura lui-même

de faire exécuter leurs ordonnances. Leicester, à la tête de ce conseil, gouverna en maître absolu. Les premiers réglemens, selon la coutume politique des usurpateurs, parurent favorables au public. Bientôt le roi sentit le joug auquel il s'étoit soumis. Non-seulement les subsides qu'il espéroit n'arriverent point, mais ses quatre freres utérins, enfans du comte de la Marche & de la reine Isabelle, furent bannis du royaume, comme auteurs des maux de la nation. Les gouvernemens, les charges, les offices, même ceux de la couronne, passerent aux mains qui avoient la confiance des seigneurs. Leurs violences.

Résolus de conserver leur autorité & de tenir le roi dans une servitude perpétuelle, ils exigerent que tout le monde prêtât serment de leur obéir, *pour la plus grande gloire de dieu, pour l'honneur de l'eglise, le service du roi & l'avantage du royaume*, ou plutôt, ce qu'ils n'osoient dire, pour leur intérêt & pour la ruine de la monarchie. Le jeune prince Edouard, fils de Henri III, dont les grandes qualités se feront connoître dans la Serment qu'ils exigent, Même du prince Edouard,

ſuite, ſe vit obligé comme les autres à cette honteuſe démarche. Richard, roi des Romains, revenoit en Angleterre. On l'envoya ſommer de jurer l'obſervation des ordonnances du conſeil. Sur ſon refus, on ſe diſpoſa à le traiter en ennemi, & il fut contraint de ſoumettre.

1259.
Et de Richard, roi des Romains.

Innovations des uſurpateurs.

Une des principales innovations des uſurpateurs fut d'établir un comité de douze perſonnes, qui, dans l'intervalle des ſeſſions du parlement, en exerceroient tout le pouvoir. Ils établirent que les juges envoyés par le roi dans les provinces, n'y feroient leurs fonctions qu'une ſeule fois en ſept ans. C'étoit anéantir les foibles reſtes de l'autorité royale. Le roi ne l'étoit plus que de nom; une terrible ariſtocratie opprimoit l'état. Enfin de violens murmures s'éleverent contre ces tyrans. Les chevaliers des comtés inviterent le prince Edouard à prendre en main la défenſe des libertés publiques & des droits de la couronne. On demanda hautement que les barons achevaſſent cette importante réforme, dont il n'y avoit encore aucun effet ſalutaire. Heureu-

On murmure contr'eux, & ils ſe diviſent.

ſement leurs inimitiés réciproques ſeconderent les vœux de la nation. Les comtes de Leiceſter & de Gloceſter, chefs du parti, devinrent ennemis déclarés l'un de l'autre; & le premier ſe retira en France, affectant de ne vouloir plus ſe mêler des affaires.

Conduite modérée de S. Louis.

Un roi moins modéré que S. Louis auroit ſaiſi l'occaſion d'enlever aux Anglois ce qui leur reſtoit en France. Ce prince admirable par ſes vertus, & quelquefois par ſa politique, s'efforça au contraire de rétablir la concorde parmi ſes voiſins; entrepriſe digne de ſa grande ame. Mais on le blâme communément d'avoir ſacrifié à une piété trop ſcrupuleuſe les droits & les intérêts de ſa couronne: (reproche légitime, du moins par rapport aux croiſades). Il craignoit que la confiſcation prononcée contre Jean Sans-terre ne fût pas un titre aſſez légitime; il penſoit à une reſtitution entiere des provinces confiſquées; il fit enfin avec Henri III, à qui il pouvoit arracher toute la Guienne, un traité qu'on croiroit la ſuite d'une défaite; lui rendant le Limouſin, le Périgord,

Ceſſions qu'il fait au roi d'Angleterre.

le Querci & l'Agénois, & n'exigeant de lui qu'une renonciation à la Normandie, l'Anjou, &c. déjà réunis à la couronne. Si Louis s'écarta par scrupule des regles de la politique; s'il sacrifia trop aux avantages de la paix, on doit avouer qu'il donna l'exemple d'une modération bien respectable dans son principe, & presque toujours plus avantageuse aux états que des conquêtes.

1261. Henri se fait délier de ses sermens par le pape.

Henri, voyant les dispositions du peuple changée en sa faveur, espérant de rétablir une autorité dont il n'avoit plus que l'ombre, s'adressa au pape Alexandre IV, pour se faire délier de ses sermens. Rien n'est plus étonnant que le pouvoir exercé à cet égard, au centre de la religion, soit que les sermens fussent nuls, soit qu'ils fussent obligatoires & sacrés. Le pontife étoit fort mécontent des barons, qui avoient chassé les bénéficiers Italiens; il ne l'étoit pas moins du clergé anglois, qui avoit réclamé contre les entreprises de Rome; & quoique dans un synode tenu à-peu-près en même-temps que le parlement d'Oxford, on eût porté les

immunités eccléſiaſtiques auſſi loin, que S. Thomas de Cantorbéry, il ſe déclara en faveur de la royauté, en menaçant d'excommunication le parti contraire. Alors Henri déclara par une proclamation qu'il reprenoit le gouvernement de l'état; nomma un chancelier, un grand-juſticier, des ſcherifs, des gouverneurs, à la place de ceux que le conſeil avoit nommés; repouſſa les premiers efforts des barons, & les réduiſit à l'obéiſſance. Il reprend l'autorité.

Mais dans ces temps de foibleſſe & de troubles, une révolution ſuccédoit promptement à l'autre, parce que les armées ſe formoient & ſe diſperſoient tout-à-coup. L'audacieux Leiceſter, qui étoit encore en France, incapable de ſoumiſſion & de repos, renoua ſes intrigues, & fut bientôt à la tête d'un grand parti. Il avoit excité à la révolte le prince de Galles, devenu vaſſal du roi d'Angleterre depuis l'an 1237. Trente mille Gallois pénétrerent dans le royaume. Leiceſter y reparut avec des troupes; pluſieurs barons prirent les armes pour le ſeconder; on mit tout à feu & à ſang: le roi accablé confirma 1263. Nouvelle révolte.

de nouveau les ſtatuts d'Oxford ; il fut dépouillé de ſes droits comme auparavant. Juſqu'alors le prince Edouard s'étoit fait ſcrupule de violer le ferment de ſoumiſſion aux uſurpateurs. Il prit enfin la défenſe du trône, & les hoſtilités recommencerent.

S. Louis eſt choiſi pour arbitre.

Comme elles ne décidoient rien, on rentra en négociation. On jura de part & d'autre de ſe ſoumettre au jugement de S. Louis, dont la ſageſſe & l'équité inſpiroient à tous une égale confiance. Sa déciſion fut favorable à la royauté indignement avilie. Il annulla les ſtatuts du parlement d'Oxford, & ce qui s'étoit fait en conſéquence ; mais en déclarant qu'il ne prétendoit point déroger aux privileges, libertés & chartes de la nation.

1264. Son jugement.

Leiceſter ne s'y ſoumet pas.

Les paſſions trouvent toujours des prétextes pour éluder la juſtice. Leiceſter, malgré ſon ferment, loin d'acquieſcer à cette équitable ſentence, prétendit qu'elle étoit contradictoire, puiſque les réglemens d'Oxford portoient ſur la grande-charte. La guerre civile s'allume avec plus de fureur que jamais. Londres embraſſe le parti

des factieux ; on se prépare à une bataille décisive. Les deux armées se rencontrent à Lewes dans le Sussex. D'abord le prince Edouard met en déroute les milices de Londres ; mais son ardeur l'emporte trop loin : Leicester profite en grand capitaine du désordre des royalistes, attaque le centre, y fait prisonnier le roi des Romains, fond ensuite sur l'arriere-garde, & se rend maître de la personne du roi. Edouard qui se croyoit sûr de la victoire, est forcé de recevoir les conditions prescrites par le vainqueur. On convint qu'il resteroit prisonnier à la place des deux rois, & que l'on prieroit S. Louis de nommer un certain nombre de François pour arranger les affaires du gouvernement.

Bataille de Lewes, où il fait le roi prisonnier.

Ce n'étoit pas l'intention de Leicester de prendre un arbitre, ni de perdre les fruits de sa révolte. Le droit de l'épée lui tenoit lieu de toute justice. Il viola audacieusement ses promesses, retint le roi prisonnier, dispofa des charges & des finances, amassa des trésors pour affermir sa domination, & devint un tyran avec

Il est maître du royaume.

l'autorité royale qu'il exerçoit à son gré. Les habitans des Cinq ports*, ses partisans déclarés, ruinerent le commerce par d'affreuses pirateries. On ne parloit plus de s'en rapporter à la sagesse du roi de France. On bravoit le pape qui continuoit à servir le roi. Un légat, chargé de lancer l'excommunication sur les rebelles, reçut défense, sous peine de mort, de mettre les pieds en Angletere. Il ne manquoit à Leicester que la couronne, à laquelle il aspiroit vraisemblablement. Pour s'attacher davantage la nation, il fit entrer au parlement deux chevaliers de chaque comté, & même des députés des bourgs. C'est l'époque la plus sure de l'établissement des *Communes*, dont on ne trouve jusqu'alors aucune trace dans l'histoire. Cet établissement, si favorable à la liberté, parut utile aux souverains, pour contre-balancer l'excessive puissance des barons. Nous en verrons

1265. Il fait entrer au parlement les Communes.

* On appelle ainsi les ports du côté de la France, Hastings, Douvre, Hith, Romney & Sandwich.

bientôt l'influence dans les affaires publiques.

La tyrannie de Leicester, malgré ses talens politiques, devoit choquer tôt ou tard quelques-uns de ces fiers barons qu'il maîtrisoit comme le peuple. Le comte de Glocester, le plus considérable de tous, l'abandonna par la crainte d'être opprimé. Mais ce qui releva surtout l'espérance des royalistes, fut l'évasion du prince Edouard, extrêmement cher au peuple & digne de l'estime générale. Leicester l'avoit tiré de prison, afin de se rendre moins odieux; il le faisoit néanmoins garder à vue. Dans une partie de promenade, le prince ayant défié ses surveillans à la course, & les ayant harrassés, monta un cheval d'une vîtesse singuliere, que Glocester lui avoit envoyé exprès; leur cria qu'il avoit assez joui de leur compagnie, qu'il leur disoit le dernier adieu; & s'enfuit heureusement.

Les barons le craignent.

Evasion du prince Edouard.

Bientôt il fut à la tête d'une armée. Il marcha contre Leicester; il battit Simon de Montfort qui venoit à son secours; il lui présenta ensuite la bataille à Evesham, dans

Défaite & mort de Leicester.

le comté de Worcester. Le rebelle aperçut d'abord la supériorité des royalistes. *Ils ont appris cela de moi*, dit-il, en voyant leurs dispositions & leur contenance : *Dieu aie pitié de nos ames ; car je vois que nos corps sont à Edouard.* Son armée fort affoiblie par la disette de pain fit peu de résistance ; les Gallois s'enfuirent en déroute ; Leicester fut tué dans l'action. C'étoit un héros & un grand homme d'état, victime de son ambition, odieux par ses entreprises, & d'autant plus condamnable, qu'il pouvoit se faire plus admirer. Il joignit toujours les apparences de la piété aux crimes de la révolte. Le peuple, aisément trompé par l'hypocrisie, le regardoit comme un saint, & crut qu'il s'opéroit des miracles à son tombeau. Nous en sommes moins surpris, que de voir Rapin Toyras mettre en question, *s'il y a plus de sujet de le blâmer, que de le plaindre.*

Son hypocrisie.

Le prince Edouard soumet les rebelles.

L'activité & la valeur d'Edouard soumirent le reste des rebelles. Adam de Gourdon se maintint quelque temps dans les forets, infestant le voisinage par des incursions violentes. Le prince

courut l'attaquer. Ils se signalerent dans un combat singulier. Gourdon blessé, désarçonné, fait prisonnier, éprouva la générosité du vainqueur, devint son ami, & le servit avec zele jusqu'à la mort.

Cette révolution ne produisit que du bien. Le roi respecta la grande-charte; sa clémence épargna le sang des coupables; il n'y eut que des peines pécuniaires, qui furent même fort adoucies. Londres méritoit les plus rigoureux traitemens. On lui ôta ses priviléges; on les lui rendit quelque temps après. Le comte de Glocester l'entraîna une seconde fois à la révolte en 1267. Edouard eut besoin d'une grande armée pour dompter les séditieux. Cependant il n'en coûta au chef de la rébellion qu'une promesse de ne plus se révolter, sous peine de vingt mille marcs; tant on avoit de ménagemens à garder envers les barons, qui ne vouloient pas que leurs pairs subissent la rigueur des lois féodales, de peur que cet exemple ne retombât un jour sur eux-mêmes.

Clémence après la victoire.

Après de si grands services rendus

1270.

Edouard se livre au goût des croisades.

au roi & à la couronne, le prince Edouard, excité par les sollicitations de S. Louis, se livre au goût des croisades, qu'une longue & fatale expérience n'avoit pu encore affoiblir. Il s'embarque pour aller joindre en Afrique le héros françois; il le trouve mort en arrivant; il ne laisse pas de continuer sa route jusques dans la terre-sainte. Tandis qu'il y fait trembler les Mahométans, l'Angleterre, sous un vieux roi incapable de gouverner, éprouve de nouveau l'oppression des grands & les désordres de l'anarchie. Henri III rappelle un fils sans

1272.

Mort du roi.

lequel il ne peut soutenir sa dignité. Il meurt accablé de soucis, & privé d'un secours si nécessaire, dans la cinquante-sixieme année de son regne. Nul roi ne fut plus éloigné de la tyrannie par un naturel doux & facile. Mais comme les extrêmes se touchent, sa foiblesse produisit quelquefois les maux violens du despotisme.

Sa dévotion.

On loue beaucoup sa dévotion; & l'on cite ces paroles qu'il dit un jour à S. Louis, en soutenant que les sermons ne valoient pas la messe : *J'aime mieux m'entretenir une heure*

avec un ami, que d'entendre vingt discours bien travaillés à sa louange. C'eût été le plus grand bonheur pour l'Angleterre & pour la France, si Henri avoit su regner, comme prier; & si la piété de Louis avoit été aussi supérieure aux préjugés qu'aux passions.

Il y eut, sous ce regne, une dispute remarquable au sujet de la bâtardise. Selon les lois civiles du royaume, tout enfant né avant le mariage étoit réputé bâtard; il étoit légitime selon le droit canonique. Comme les évêques & les juges ne s'accordoient pas sur ce point, on changea la coutume de faire informer par les cours ecclésiastiques, en cas de procès, si un enfant étoit légitime; & l'on demanda seulement s'il étoit né avant ou après le mariage. Les évêques se plaignirent de ce changement au parlement tenu à Merton en 1236; mais la noblesse leur répondit : *Nous ne voulons point changer les lois d'Angleterre.* Dispute au sujet de la bâtardise.

L'établissement des ordres men- Ordres mendians.

dians contribua beaucoup dans ce siecle à soutenir l'autorité des papes, qui commençoit à s'affoiblir. Par cette institution singuliere, l'Europe fut couverte d'une infinité de zélateurs, entiérement détachés du corps de la société civile; d'autant plus attachés à la cour romaine, qui les combla de priviléges; vivant de la dévotion libérale des peuples, qu'ils édifioient & qu'ils dirigeoient; travaillant au salut des ames avec plus d'ardeur que de lumieres; & multipliant les préjugés, parce qu'ils devoient nécessairement en avoir beaucoup eux-mêmes, ceux de leur corps joints à ceux de leur siecle: car ni la sainteté ni la doctrine ne garantissoient alors de tant d'erreurs, que l'étude même ne faisoit qu'enraciner dans les esprits. L'inquisition fut d'abord le monument du zele des Dominicains, dirigé par Innocent III.

Commerce. Usure. Juifs.

Quoique le commerce parût augmenté depuis la conquête, il étoit encore extrêmement borné. L'intérêt de l'argent montoit quelquefois à cinquante pour cent. Une usure prodigieuse retenoit les Juifs dans le

royaume, malgré toute les exactions qu'ils essuyoient, mais dont ils savoient se dédommager. Henri III exigea d'eux vingt mille marcs, en 1241; trente mille marcs d'un seul, en 1250; huit mille en 1255. Comme ils demandoient alors à se retirer, le roi répondit qu'il devoit plus de 200,000 marcs; qu'*il n'avoit pas un sou*, & qu'*il vouloit avoir de l'argent de toute main & par toute sorte de voies*. Ce prince, faute d'économie, & pour enrichir des favoris étrangers, s'étoit réduit à ce point d'avilissement. L'exemple de la cour autorisoit les rapines, les brigandages. Londres, les autres villes, les campagnes, regorgeoient toujours de voleurs, même en temps de paix. Deux marchands de Flandres se plaignirent au roi en 1249 d'avoir été entiérement dépouillés par des voleurs, qu'ils connoissoient bien, dirent-ils, puisqu'ils les voyoient journellement à la cour.

Voleurs à la cour.



ÉDOUARD I. *

1272.

Retour d'Edouard en Angleterre.

Nous avons vu le prince Édouard, fils de Henri III, quitter le royaume où il étoit néceſſaire, pour aller combattre inutilement dans la Paleſtine. Son abſence auroit ſans doute occaſionné des révoltes & des guerres civiles, ſi l'eſtime due à ſon mérite n'eût pas ſuppléé à ſa préſence. Le conſeil le proclama, les états lui promirent fidélité, le comte de Gloceſter s'empreſſa lui-même à donner l'exemple de la ſoumiſſion. Edouard apprit en Sicile la mort de ſon pere, & en même temps celle de ſon propre fils, né depuis peu. Il témoigna moins de douleur de la ſeconde perte que de la premiere. Le roi de Sicile en paroiſſant étonné : *On peut réparer*, lui dit-il, *la perte d'un fils ; mais celle d'un pere eſt irréparable.*

* Il y avoit eu trois rois de ce nom, avant Guillaume le Conquérant ; mais l'uſage eſt de compter ſeulement depuis la conquête.

A ſon paſſage dans la Bourgogne, il fut défié par le prince de Châlons qui donnoit alors un tournoi. Les guerriers ambitionnoient ces occaſions de ſignaler leur adreſſe & leur courage. Il y parut avec trop de gloire pour ne pas exciter l'envie. On dit que les chevaliers françois, jaloux des Anglois, les attaquerent en ennemis, & furent battus avec effuſion de ſang. Ces jeux militaires, trop conformes au génie d'une nobleſſe qui ne reſpiroit que les armes, reſſembloient pour le fond aux jeux des anciens barbares, preſque toujours accompagnés de querelles ſanglantes. Ils nourriſſoient l'émulation parmi les guerriers; mais qu'avoit-elle beſoin de cet aliment? Le faux point d'honneur s'y nourriſſoit davantage.

Tournoi à Châlons, où il brille.

Tout étoit ſi tranquille dans le royaume, que le roi ne ſe preſſa point d'y arriver. Il fit hommage à Philippe III (le Hardi), ſucceſſeur de Louis IX, des provinces qu'il avoit en France; il paſſa en Guienne pour y rétablir le bon ordre, & ſe rendit enfin aux vœux de ſon peuple impatient de le recevoir. L'Angleterre ſentit bientôt

1274, 75. Sage gouvernement du roi.

que la ſageſſe du gouvernement fait le bonheur & la gloire d'un état. Pour réprimer de grands déſordres, il faut une juſtice ſévere. Edouard en fit le principal de ſes devoirs. La grande-charte fut la regle de ſa conduite envers les barons. Il les obligea de l'obſerver envers leurs vaſſaux; il mit un frein à leur puiſſance & à leur audace, auſſi dangereuſes pour la nation que pour la couronne. Il eut ſoin de nommer des juges capables de maintenir l'exécution des lois; & il leur confia une autorité ſupérieure aux forces des malfaiteurs. Les provinces étant pleines de brigands & d'aſſaſſins, il y envoya des commiſſaires chargés de connoître des crimes les plus atroces, & d'en faire prompte juſtice. Ces commiſſions illégales, violent remede pour un mal violent, répandirent la terreur en détruiſant les ſcélérats; elles paſſerent les bornes de la loi : Edouard eut la prudence de les ſupprimer, dès qu'il ne les jugea plus néceſſaires.

Haine contre les Juifs.

La haine & les préjugés contre les Juifs étoient alors ſi terribles, qu'on ſe croyoit diſpenſé à leur égard des lois

lois mêmes de l'humanité. On leur imputoit des crimes absurdes, & l'on punissoit sur tous les crimes réels de quelques-uns. L'altération des monnoies, regardée comme leur ouvrage, devint le motif d'une persécution. Deux cent quatre-vingts Juifs furent pendus à Londres pour ce sujet. Les confiscations en ruinerent un grand nombre. Quoiqu'Edouard réservât la moitié de cet argent pour ceux qui voudroient se convertir, très-peu embrasserent le christianisme, qu'ils accusoient injustement de la barbarie trop commune alors aux chrétiens. Ils furent tous bannis du royaume en 1290, au nombre de quinze mille, après avoir été impitoyablement dépouillés. La violence étouffe rarement les abus qui naissent des passions. On se flattoit en vain de bannir l'usure avec les Juifs. La défense de prêter à intérêt, & le besoin d'emprunter, furent cause que les usuriers, exposés à des recherches & à des peines, exigerent des intérêts plus excessifs. C'est ce qui est toujours arrivé en pareil cas; suite nécessaire d'une défense contraire à la nature

On les bannit.

L'usure augmente par les prohibitions.

des choses. De bonnes lois auroient mieux remédié au mal; mais les bonnes lois supposent des lumieres qu'on n'avoit point.

Le roi tâche de rétablir les finances.

Les derniers regnes ayant appauvri la couronne, le roi se ménagea, par l'économie, les ressources qui font honneur à un sage gouvernement. Le pape lui accorda pour trois ans le dixieme des revenus ecclésiastiques; les marchands consentirent à une taxe perpétuelle sur l'exportation des laines & des peaux; le parlement donna des secours; on fit des recherches exactes de toutes les fraudes & les usurpations propres à diminuer les finances. Il étoit dangereux de

Réponse hardie d'un seigneur.

pousser trop loin ces recherches. Les commissaires ayant demandé au comte Warenne, seigneur puissant & distingué par ses services, les titres de ses possessions, il tira son épée, & répondit fiérement : *Guillaume le Bâtard n'a pas conquis le royaume pour lui seul; un de mes aïeux fut le compagnon du conquérant, & je garderai ce que depuis ce temps-là on n'a jamais disputé à ma famille.* Le roi avoit trop de prudence pour ne pas

faire cesser un examen de cette nature.

Son activité trouva bientôt de l'exercice hors du royaume, après y avoir rétabli la justice & le bon ordre. Lewellyn ou Leolyn, prince de Galles, allié des rebelles sous le dernier regne, refusoit de venir en Angleterre faire hommage de cette principauté, que Henri III avoit soumise à la couronne. Le roi pénétra dans le pays, franchit des montagnes jusqu'alors inaccessibles aux troupes angloises; & prit de si sages précautions, que Leolyn, réduit par la famine, se soumit à tout ce qu'il exigea. Les Gallois opprimés, en proie à la violence de leurs voisins, se révoltent quelque temps après. Edouard saisit l'occasion de couronner son entreprise. Leolyn périt dans un combat; David, son frere & son successeur, chassé de montagne en montagne, est livré par trahison entre les mains du monarque. On le fait juger dans le royaume; on le fait pendre comme un vil brigand & comme un traître, au lieu de l'honorer comme un généreux défenseur de sa patrie &

1276. Conquête de la principauté de Galles.

1283. Prince de Galles pendu.

de ses états. Telle étoit encore la férocité des plus grands princes, malheureux de ne savoir pas être humains. Les *Bardes* ou poëtes gallois furent dévoués au massacre. Ils ressembloient encore à ces anciens Bardes, si révérés ainsi que les Druides parmi les Celtes : on redoutoit l'impression que leurs chants pouvoient produire sur des cœurs jaloux de la liberté. La principauté de Galles, unie pour toujours à la couronne, devint le titre du fils aîné des rois d'Angleterre. Cette conquête étoit solide : Edouard ne craignit point de passer en France pour accommoder Philippe le Bel & Alphonse, roi d'Arragon, brouillés au sujet du royaume de Sicile, & qui s'en rapportoient à son jugement.

Bardes massacrés.

1289.

Corruption des Juges, punie.

Trois années d'absence du souverain affoiblirent l'autorité des lois. A son retour, il trouva le plus funeste des maux, la justice entierement corrompue. Il assembla le parlement, fit faire le procès aux juges. Tous, excepté les ecclésiastiques, furent convaincus, déposés, condamnés à des amendes, dont la somme totale monta

jufqu'à cent mille marcs ; preuve fingulière de l'excès de ce défordre. Le roi obligea les nouveaux juges de jurer qu'ils ne recevroient aucun préfent. Mais les amendes & la dépofition des anciens étoient, comme l'obferve M. Hume, un remede bien plus efficace.

La fameufe difpute qui s'éleva au fujet de la fucceffion d'Ecoffe, ouvrit une vafte carriere à l'ambition de ce prince entreprenant. Dans la vue de réunir les deux couronnes, il avoit marié fon fils à Marguerite, petite-fille & héritiere du roi d'Ecoffe, Alexandre III. Marguerite mourut fubitement; le droit de fucceffion paffa dans une autre branche de la famille royale, qui regnoit depuis huit fiecles. Deux principaux compétiteurs étoient fur les rangs, Robert Bruce & Jean Baliol ou Bailleul, l'un & l'autre originaires de Normandie, defcendans, par les femmes, du frere de Guillaume, autrefois prifonnier de Henri II. Bruce étoit fils d'une cadette, Baliol petit-fils d'une aînée : le premier avoit par conféquent l'avantage d'un degré de proximité ; le

Affaires d'Ecoffe.

1291.

Bruce & Baliol, compétiteurs pour la couronne.

fecond, celui du droit de primogéniture établi par les lois féodales. Les Ecoffois, peuple groffier & ignorant, moins capables que perfonne de décider une affaire fi épineufe, divifés en plufieurs partis, menacés d'une guerre civile, convinrent de s'en rapporter à la décifion du roi d'Angleterre, comme les Anglois s'étoient foumis au jugement de Louis IX. Ils ne prévoyoient point qu'Edouard I abuferoit de leur confiance pour attenter fur leur liberté.

On prend pour juge Edouard.

Ses prétentions à la fouveraineté d'Ecoffe.

Fournir à un ambitieux l'occafion d'être ufurpateur, c'eft armer un ennemi contre foi-même. Le roi conçut auffitôt le projet de foumettre l'Ecoffe à fa couronne. Il fit compiler tous les paffages des anciennes chroniques, les plus propres à colorer cette entreprife. Mais il ne pouvoit alléguer qu'un feul titre réel, l'hommage forcé que Guillaume avoit fait à Henri II en fe reconnoiffant fon vaffal; & comme Richard I avoit renoncé authentiquement à cet hommage, l'indépendance de l'Ecoffe ne devoit pas être un problême.

Cependant muni des preuves in-

certaines qu'on put ramasser, il se rendit sur les frontieres avec une armée, qui faisoit sa plus forte raison. Il invita le parlement écossois & tous les compétiteurs à venir le joindre, & leur déclara qu'il prétendoit juger le différent, non comme un simple arbitre, mais comme seigneur suzerain, en droit de prononcer le jugement. Ce fut un coup de foudre pour des hommes hors d'état de soutenir leurs droits contre l'usurpation. Les barons eurent néanmoins le courage, selon un historien estimé, de répondre qu'ils ne pouvoient rien décider sur un point si important, avant que d'avoir un roi. On prit cette réponse, ou leur silence, pour un consentement formel. Les compétiteurs, au nombre de dix, outre les deux principaux, ne manquerent pas de reconnoître la souveraineté de leur juge. Bruce avoit donné l'exemple; Baliol le suivit avec peine. Après avoir établi une commission pour discuter les droits des parties, Edouard se fit remettre entre les mains les forteresses du royaume, & se retira en promettant de prononcer l'année suivante.

Il les déclare, les armes à la main.

Jugement en faveur de Baliol.

On consulta les plus célébres jurisconsultes de l'Europe. Le systême de la représentation avoit tellement prévalu, que leur réponse fut uniforme en faveur de Baliol. Le roi lui adjugea la couronne, reçut de nouveau son serment de fidélité, le mit en possession de l'état, & retira ses garnisons. Mais par de fréquentes citations à sa cour, où il l'obligeoit de comparoître en personne, il lui fit sentir le poids de la dépendance. C'étoit vraisemblablement pour l'engager à quelque révolte, qui fût un prétexte de confisquer son royaume. L'Ecossois irrité, malgré la douceur de son caractere, résolut d'agir en souverain, & saisit bientôt l'occasion de secouer un joug odieux.

1293. Edouard le traite mal.

Guerre avec la France, après une dispute de matelots.

La dispute de deux matelots, l'un anglois, l'autre normand, fut comme la source des guerres furieuses, dont l'Angleterre & la France vont être déchirées. Les Normands, pour venger leur compatriote tué dans cette querelle, attaquerent un vaisseau anglois & pendirent une partie de l'équipage. Cette violence en attira d'autres. Des flottes nombreuses infeste-

rent les mers, sans que les rois eussent entre eux aucun différent. Enfin après un combat naval où les François perdirent, dit-on, quinze mille hommes, Philippe le Bel demanda satisfaction à Edouard. Mécontent de sa réponse, il le cita en qualité de duc de Guienne à comparoître devant ses pairs. Le roi d'Angleterre envoya son frere Edmond pour terminer le différent.

Edouard cité par Philippe le Bel.

1294.

La Guienne confisquée & conquise.

Selon les historiens anglois & Rapin Thoyras, on conclut un traité singulier, en vertu duquel le roi de France fut mis en possession de la Guienne, mais sous promesse de la restituer d'abord. Ils ajoutent que, dès que Philippe se trouva maître de cette province, loin de remplir sa promesse, il cita de nouveau son vassal, & prononça la sentence de confiscation, parce qu'il ne comparut point. Ce récit peu vraisemblable, fondé sur un mémoire peu authentique, est rejeté comme une chimere par les François. Il est certain seulement que la Guienne fut confisquée, réunie à la couronne, & que Philippe n'eut pas de peine à l'envahir. La rapidité de la con-

quête pourroit seule donner quelque vraisemblance à la supposition du traité ; ou plutôt il paroît assez probable que l'ambitieux Philippe amusa l'Anglois par des espérances, & le surprit par une attaque soudaine.

Gallois révoltés. L'Ecosse alliée de la France.

Une révolte des Gallois, & la crainte que leur exemple ne fût suivi en Ecosse, retinrent Edouard dans le royaume. Ses généraux reprirent en Guienne quelques places, d'où ils furent bientôt chassés. Une armée françoise passa la mer, brûla Douvres, mais se retira sans avantage. Enfin le roi de France s'allia secrétement avec le roi d'Ecosse : c'est la premiere époque de l'étroite union de deux couronnes, si long-temps ennemies de l'Angleterre. Edouard, de son côté, fit alliance avec Adolphe de Nassau, roi des Romains, avec le duc de Savoie, & d'autres princes. Il falloit de l'argent à ses alliés, & ses revenus n'y suffisoient point.

1295.

Parlement où l'on convoque les communes.

Dans ces fâcheuses conjonctures, il eut souvent recours aux subsides du parlement, que les changemens de la constitution rendoient nécessaires. Il convoqua les députés des bourgs,

ou ce qui s'appelle proprement les communes, dont l'unique pouvoir fut d'abord de consentir aux taxes qu'on devoit lever sur le peuple. Le comte de Leicester avoit le premier imaginé cet expédient. Edouard en fit alors une regle du gouvernement; *parce que*, dit-il dans l'ordre adressé aux scherifs, *il est juste que tous approuvent ce qui regarde l'intérêt de tous; & que le danger commun soit repoussé par de communs efforts*. Maxime qu'on croiroit née dans un meilleur siécle. Le bas clergé fut convoqué dans la même vue. Mais, soit pour ne pas reconnoître à cet égard l'autorité temporelle, alors exposée aux attaques les plus hardies; soit pour ne pas se charger de nouvelles impositions, après en avoir déjà payé d'extraordinaires; il prétendit ne pouvoir s'assembler que par l'ordre des évêques. Cet ordre ayant été obtenu, il accorda le dixieme des biens mobiliers, au lieu du cinquieme que demandoit le monarque. Les barons & les chevaliers accorderent sans peine le onzieme, & les députés des bourgs le septieme.

Convocation du bas clergé.

Subsides.

1296. Conquête de l'Ecosse sur Baliol.

Ces secours furent employés contre le roi d'Ecosse. Son traité avec Philippe le Bel fournissoit un prétexte d'invasion. Sommé de remplir les devoirs du vasselage, cité au parlement anglois, il refusa d'obéir; & s'étant fait dispenser par le pape, selon la coutume, de son serment de fidélité, il brava le roi d'Angleterre jusqu'à lui envoyer un défi. L'armée d'Ecosse étoit de quarante mille hommes. Edouard en avoit moins. Cependant rien ne put lui résister. Berwick, Dunbar, Edinbourg, Sterling, ne firent qu'une foible défense. Baliol se soumit lâchement, résigna sa couronne au vainqueur, fut mené prisonnier en Angleterre. On enleva une pierre fameuse qui servoit de trône aux rois d'Ecosse le jour du couronnement, & que la superstition populaire regardoit comme un gage éternel d'indépendance. Tous les grands offices du royaume furent confiés à des Anglois. L'Ecosse sembloit asservie pour toujours. Il ne restoit à Edouard que l'ambition de se venger de la France.

[illegible] jets contre la France.

Le comte de Lancaster son frere n'ayant pas réussi en Guienne, il se

propofoit d'attaquer les états de Philippe, pour le forcer à une restitution. Le parlement lui donna de nouveaux subsides; mais la résistance du clergé fit naître des troubles mémorables.

1277. Le clergé refuse de l'argent, en vertu d'une bulle de Boniface VIII

Le pape Boniface VIII, si fameux par ses entreprises contre les couronnes, & par ses démêlés avec Philippe le Bel, venoit de défendre à tous les princes, de lever, sans son consentement, aucune espece de taxe sur les ecclésiastiques, & à ceux-ci d'en payer aux princes, sous peine d'excommunication pour quiconque désobéiroit à cette bulle : défense d'autant plus singuliere, que plusieurs papes des dernier temps avoient abandonné aux rois, en différentes occasions, une partie du revenu des églises. Edouard, comme Philippe, étoit d'un caractere à franchir les bornes plutôt qu'à se laisser faire la loi. Il demanda au clergé le cinquieme de ses biens-meubles. On lui opposa la bulle de Rome, & l'obéissance qu'on devoit au pape comme premier souverain. Il répondit qu'en refusant d'aider le gouvernement civil, on se rendoit indigne d'en recevoir du secours, & que le

Le roi punit le clergé d'une maniere efficace.

clergé seroit mis hors de la protection des lois. L'ordre fut donné aux juges de ne point admettre les causes des ecclésiastiques, mais de juger toutes celles qui seroient contre eux. Exposés à l'insulte & à la violence, ils sentirent bientôt que le plus grand des malheurs est de ne plus jouir des avantages du citoyen. Ils chercherent donc les moyens de satisfaire le roi & l'état; & pour ne point désobéir ouvertement à Boniface, au lieu du cinquieme des biens-meubles, ils consignerent des sommes équivalentes.

Mesures illégales qui choquent les barons.

Les secours du clergé & du parlement ne suffisant pas encore, Edouard employa des voies arbitraires trop conformes à ses penchans; taxe de quarante schellings par sac de laine; ordre de fournir les provisions de l'armée, & d'attendre un payement incertain; ordre à ceux même qui ne tenoient pas leurs terres de la couronne, de faire le service auquel ils n'étoient point obligés. Ces mesures illégales excitent des plaintes. Le connétable & le maréchal d'Angleterre refusent de conduire une armée en Guienne, tandis que le roi porteroit

Refus hardi d'obéir au roi

ſes armes en Flandre. *Pardieu*, dit le roi au connétable, *vous marcherez ou vous ſerez pendu.* — *Pardieu*, répond ce ſeigneur, *je ne marcherai ni ne ſerai pendu.* Et ſur le champ, il ſe retire avec une foule de barons.

Edouard s'efforce de corriger par ſa prudence une vivacité dangereuſe. Il ménage les grands, il ſe raccommode avec le clergé, il juſtifie ſa conduite en expoſant ſes beſoins, il promet de maintenir l'exécution des lois & des libertés nationales, au retour de ſon expédition. Cependant, à peine fut-il parti que le connétable & le maréchal, quoiqu'appaiſés, inſiſterent ſur la grande-charte & ſur la charte des forêts, dont il importoit, ſelon eux, d'obtenir une confirmation authentique. Le roi ne ſe rendit qu'avec répugnance aux deſirs du parlement. Il confirma enfin les deux chartes. La premiere a toujours été regardée depuis comme la baſe de la conſtitution angloiſe, malgré les atteintes que les prérogatives de la couronne ſembloient lui porter.

Le roi corrige ſon imprudence.

Confirmation des deux chartes.

Le comte de Flandre ligué avec l'Anglois, éprouva bientôt la valeur

Boniface VIII médiateur entre

Philippe le Bel & Edouard.

& la vengeance de Philippe le Bel. Lille, Saint-Omer, Courtrai, Ypres, furent pris en peu de temps. Edouard arriva à la tête de cinquante mille

1298.

hommes. Les deux rois, au lieu de livrer la bataille, convinrent d'une suspension d'armes, & choisirent pour médiateur de la paix Boniface VIII, comme arbitre; non comme juge, clause mortifiante pour ce pontife impérieux. Il avoit trompé Philippe par des apparences de réconliation. L'inimitié parut seule dicter sa sentence. Il ordonna non-seulement la restitution de la Guienne, mais celle des places du comte de Flandre, dont la révolte étoit manifeste. La paix fut néanmoins conclue entre les deux rois, & cimentée par un double mariage. Philippe donna sa sœur Marguerite à Edouard, alors veuf, & sa fille Isabelle au prince de Galles, fils du roi. Celui-ci abandonna le comte de Flandre aux rigueurs de Philippe, qui de son côté abandonna le roi d'Ecosse au ressentiment de l'Anglois, l'un & l'autre sacrifiant leurs alliés à l'ambition des conquêtes.

Paix entre les deux rois.

L'Ecosse avoit profité de l'absence

du conquérant, pour s'affranchir de la servitude. Un héros, nommé Guillaume Wallace ou Walleys, d'une famille ancienne, mais sans fortune; plus grand par son courage que par sa force gigantesque; indigné de l'oppression de sa patrie, rassembla les vagabonds, les fugitifs, & se rendit bientôt célébre en attaquant les Anglois. Sa réputation & le mécontentement général lui attirerent des soldats. Il défit une armée de quarante mille hommes commandée par le comte Warrenne. Cressingham qui avoit pillé le royaume en qualité de trésorier, fut tué dans cette action. Il s'étoit rendu si odieux, que les Ecossois l'écorcherent, & firent de sa peau des selles & des ceintures. Wallace, révéré comme le sauveur de la nation, nommé régent du royaume pendant la captivité du roi, pénétra hardiment en Angleterre, porta le fer & le feu jusqu'au voisinage de Durham, & revint chargé de gloire & de dépouilles.

L'Ecosse délivrée par Wallace.

Edouard n'ayant rien tant à cœur que de tenir l'Écosse sous le joug, se hâta, dès qu'il eut fait une treve avec

Edouard en Ecosse vainqueur sans la subjuguer.

la France, de repasser en Angleterre, de regagner l'affection de son peuple en se montrant fidele à la grande-charte, & de marcher contre les Ecossois révoltés. Wallace avoit éprouvé qu'un grand mérite n'est point à l'abri de l'envie. Pour satisfaire les seigneurs jaloux de son autorité, il s'étoit démis de la régence, ne se réservant que le commandement de sa troupe. Les Ecossois ne purent soutenir les efforts d'une armée supérieure par la discipline, ainsi que par l'adresse des archers anglois, très-redoutables dans les actions. Ils furent vaincus, non subjugués; car les provinces du nord, où Wallace se retira avec les débris de l'armée, ne subirent point la loi du vainqueur.

1300. Prétentions absurdes du pape & du roi, sur l'Ecosse.

Philippe le Bel ne secourut point l'Ecosse, qui imploroit sa protection; mais Boniface VIII prit sa défense, en souverain plutôt qu'en pere commun. C'étoit la coutume du fier pontife. Dans un bref qu'il adressa au roi d'Angleterre, après avoir détruit ses vaines prétentions sur l'Ecosse, il avança comme une chose constante, que ce royaume relevoit du saint

siege, & lui avoit de tout temps appartenu. A cette idée chimérique Edouard opposa d'autres chimeres. Il soutint dans sa réponse, que l'Ecosse avoit toujours dépendu de l'Angleterre, dès le temps même de Brutus, Troyen, qu'il supposoit avoir fondé la monarchie dans le siecle de Samuel. Il assura comme un fait notoire par les monumens de l'antiquité, que les monarques anglois avoient donné le royaume d'Ecosse à plusieurs de leurs sujets; qu'ils avoient détrôné les rois d'Ecosse, leurs vassaux, quand ceux-ci manquoient à l'obéissance. Il prétendit enfin que l'hommage du roi Guillaume (le premier de cette nature, aboli sous le regne suivant) démontroit un droit incontestable. Ces raisons absurdes étoient appuyées de part & d'autre sur la passion de dominer, toujours féconde en titres imaginaires. Cent quatre barons assemblés à Lincoln confirmerent l'opinion du roi. Ils firent savoir à Boniface qu'en lui exposant leurs preuves, ils ne prétendoient pas le reconnoître pour juge; que la couronne d'Angleterre étoit libre; & qu'ils ne permet-

Déclaration des Barons au pape.

troient pas au roi même d'en sacrifier l'indépendance. On avoit tenu une autre conduite sous Jean Sans-terre. Quoique les sentimens fussent changés, le tribut de mille marcs imposé à Jean, se payoit encore au pape sous le nom de *cens ;* ce qui prouve le besoin qu'on avoit de lui dans une multitude d'affaires.

1303. Nouvelle guerre d'Ecosse.

L'amour de la liberté arma de nouveau les Ecossois, sous la conduite de Cummin, régent du royaume. En un seul jour, ils remporterent trois victoires. Les Anglois furent chassés. Edouard, avec une armée & une flotte nombreuse, répara bientôt ce malheur. Il déploya toute la violence d'un conquérant implacable, abrogea les lois du pays, détruisit les monumens de l'antiquité, les histoires, les registres, & parut vouloir anéantir jusqu'au nom de la nation. Le brave Wallace, trahi par le confident de ses secrets, fut livré entre les mains du vainqueur, qui eut la cruauté de le faire mourir par le supplice des traîtres, quoiqu'il n'eût jamais prêté serment de fidélité.

Violences d'Edouard.

Supplice de Wallace.

1306. Bruce délivre l'Ecosse.

Ce héros fut remplacé par un autre. Robert Bruce, fils du compétiteur de-

Baliol, résolut de délivrer sa patrie, & de soutenir les droits de sa naissance. La mort de Baliol augmenta ses prétentions au trône. Il confia ses projets à Cummin. Cet ami infidele en avertit Edouard. Bruce étoit à sa cour, & fut informé qu'on l'observoit, qu'il avoit tout à craindre. Il vint à bout de s'évader; il parut tout à coup en Ecosse, au milieu d'une assemblée de seigneurs; il leur découvrit ses sentimens, les exhorta à briser leurs fers, & à venger leurs concitoyens. Cummin seul fut insensible à ses raisons. Bruce, qui n'ignoroit pas sa perfidie, l'attaqua au sortir de l'assemblée, & le coucha sur le carreau. *Le traître est-il mort?* lui demanda le chevalier Kirkpatric. *Je le crois*, répondit Bruce. *Quoi*, dit le chevalier, *est-ce une chose à laisser dans l'incertitude? Je veux l'assurer*. Il courut aussitôt poignarder Cummin. Cette action fut louée comme un trait de patriotisme. Les Ecossois saisirent avec ardeur l'espérance de la liberté. L'oppression irritoit leur courage. On couronna Bruce; on chassa encore les Anglois.

Il tue le perfide Cummin.

Edouard envoya des troupes qui
1307. remporterent une victoire. Il se prépa-
Mort d'Edouard I. roit à entrer lui-même dans ce royaume, pour y mettre tout à feu & à sang, lorsqu'il mourut à Carlisle., en ordonnant à son fils de subjuguer & de punir les Ecossois. *Faites porter mes os devant vous*, lui dit-il; *les rebelles n'en soutiendront pas la vue.* Il étoit âgé de soixante-huit ans.

Qualités d'Edouard. Ce monarque, *dont le caractere, selon l'abbé Velly, étoit la férocité, & l'ambition la seule loi*, avoit au fond plus de vertus que de vices, & mérite plus de louanges que de reproches. S'il exerça souvent une autorité arbitraire, s'il fut injuste à l'égard de l'Ecosse, & quelquefois cruel à l'égard de ses ennemis; son activité, son courage, sa politique, sa prudence, son zele pour la justice, procurerent à son royaume des avantages également solides & précieux.

Ses lois. On l'a nommé le Justinien anglois; & ce beau titre de législateur doit couvrir les taches de sa vie. Il fixa la juridiction des différens tribu-

naux; il établit les *juges de paix*, preposés au maintien de la police; il soumit aux lois l'audace séditieuse des barons. Mais il leur accorda imprudemment un moyen de perpétuer leur puissance, en leur permettant de substituer leurs biens. Plus politique envers le clergé, dont les domaines inaliénables pouvoient s'accroître sans mesure, il lui défendit absolument de nouvelles acquisitions de terres. Il empêcha que les papes ne nommassent aux bénéfices avant la vacance, abus déjà fort commun; & que les généraux d'ordres, résidant à Rome, ne levassent des impositions sur les couvens; autre abus qui enlevoit l'argent du royaume. L'ardeur que ce prince témoignoit pour les croisades, doit être regardée comme la passion d'un héros. Elle resta heureusement oisive.

Substitutions accordées imprudemment.

Lois sages concernant le clergé.

Le grand ouvrage du législateur fut la nouvelle constitution du parlement. On a vu que le service militaire, dû au souverain, avoit été changé en *scutages* ou en secours pécuniaires. Le nombre des fiefs étant considérablement diminué par diverses

Constitution du parlement.

circonstances; & les rôles, très-peu exacts, rendant les fraudes très-faciles, ces contributions se réduisoient presque à rien, ainsi que le nombre de troupes qu'on avoit droit d'exiger.

Taxes demandées au peuple.

Il fallut y suppléer en taxant le peuple. Depuis environ deux siecles, les souverains de l'Europe favorisoient cette partie de leurs sujets, la plus nombreuse, la plus utile & la plus soumise. L'administration municipale, la liberté & les privileges du commerce l'avoient tirée de l'abjection servile, où elle étoit tombée sous le gouvernement féodal. Libres & industrieux, attachés au prince comme à leur protecteur contre la noblesse, les bourgeois étoient devenus la principale ressource de l'état. Pour ne pas exciter des murmures & des séditions, on demandoit le consentement du peuple aux taxes que les besoins publics obligeoient de lui imposer. Edouard comprit que le meilleur expédient étoit d'assembler, comme avoit fait le comte de Leicester, des députés choisis par les bourgs, & autorisés à consentir pour tous à ces impositions.

Dans

Dans les commencemens, loin de paroître en législateurs, ils furent sans considération & sans crédit. Les barons & les chevaliers, appelés *petits barons*, ne daignoient pas siéger ni délibérer avec eux. Dès qu'ils avoient donné leur consentement pour l'impôt, ils se séparoient, tandis que le parlement continuoit à s'occuper des affaires publiques.

Les communes d'abord sans crédit.

Peu-à-peu les communes gagnerent du terrain : nous l'observons ici d'avance. Leurs membres, unis par le même intérêt, se soutinrent mutuellement. Comme on ne cessoit de leur demander des secours, elles s'accoutumerent aussi à demander le soulagement des peuples & le remede aux abus. Les rois reçurent leurs *pétitions*, & firent des lois en conséquence, souvent sans la participation des nobles. Ceux-ci s'apercevant que ces lois intéressoient tout l'état, soutinrent que leur consentement étoit nécessaire pour les établir. D'un autre côté, la force des lois dépendant beaucoup de la maniere dont elles sont exprimées, les communes demanderent sous Henri V, qu'on n'en fît aucune dont elles

Accroissement de leur autorité.

Comment s'exerce le pouvoir législatif.

n'eussent dressé la forme par des *bills** qui, pour passer en lois, devoient être approuvés dans la *chambre-haute*, & confirmés par l'autorité royale. C'est ainsi que se font les lois en Angleterre. Enfin le nombre des *chevaliers*, ou de la petite noblesse, s'accrut si fort, que leur état moins distingué devint extrêmement inférieur à celui des *pairs ;* les richesses des bourgeois s'accrurent dans la même proportion, & les rapprocherent de la petite noblesse. Alors on jugea convenable de réunir les chevaliers & les bourgeois. Les députés des comtés & les représentans des bourgs formerent, sans distinction, la *chambre-basse* ou la chambre des communes, regardée long-temps comme l'appui de la couronne, qu'elle attaqua depuis avec violence sous les Stuarts.

Constitution nouvelle de la Chambre-basse.

J'ai anticipé sur les temps, pour donner ici une idée du parlement d'Angleterre.

Gouvernement semblable en France & en Angleterre.

Huit ans après la convocation des communes par Edouard, Philippe le

* On appele *bill* un projet d'acte du parlement, qui passe en loi quand le roi y donne son consentement.

Bel les convoqua de même aux états généraux (1303), dans le temps de ses démêlés avec Boniface VIII. Les rapports successifs du gouvernement de France avec celui d'Angleterre sont très-remarquables. Guillaume porte en Angleterre le régime féodal; en France, les états généraux se forment sur le modele du parlement anglois; mêmes fonctions, mêmes entreprises des communes pendant quelque temps, chez les deux peuples; même passage de l'aristocratie militaire à la monarchie limitée, & ensuite presque absolue. Mais on découvre, soit dans le caractere national, soit dans les circonstances particulieres, plusieurs différences, qui devoient conduire tôt ou tard à des systêmes tout opposés.

ÉDOUARD II.

Jamais fils ne ressembla moins à son pere qu'Edouard II, prince foible, indolent, sans capacité, sans vertus, né pour obéir à des mignons au lieu

1307. Foiblesse d'Edouard II.

de gouverner un royaume. On ne le connoissoit encore, quoique âgé de vingt-trois ans, que par la douceur de son caractere; on espéroit un regne heureux & pacifique. Cette espérance s'évanouit dès qu'il fut monté sur le trône.

Robert Bruce profite de cette foiblesse.

Robert Bruce relevoit son parti en Ecosse. Edouard marcha d'abord contre lui, suivant les ordres du dernier roi; mais il revint sur ses pas avec précipitation, en lâche qui craignoit les fatigues de la victoire. On le vit bientôt oublier toutes les bienséances, toutes les affaires, pour un favori dont la beauté faisoit le principal mérite, & dont les vices devoient faire le malheur du roi & de l'état.

Gaveston favori.

C'étoit Pierre Gaveston, jeune gentilhomme de Guienne, doué des talens qu'admirent les esprits foibles; adroit, insinuant, présomptueux, satirique; aussi propre à captiver son maître qu'à user indignement de la faveur. Edouard I l'avoit exilé, & avoit fait promettre à son fils de le tenir toujours éloigné de lui. Le jeune roi se hâta de rappeler le Gascon; lui donna le comté de Cornouaille,

le maria avec sa propre niece, le rendit en quelque sorte l'arbitre du gouvernement. Tout est perdu, quand un homme odieux & méprisable regne sous le nom du souverain.

La fortune de Gaveston suffisoit pour lui faire des ennemis. Son orgueil & son insolence lui en firent davantage. La jeune reine, Isabelle de France, qui venoit d'arriver en Angleterre, ne lui pardonna point l'ascendant qu'il avoit sur son époux. Le comte de Lancaster, premier prince du sang, se mit à la tête des barons, résolus de le perdre. Assemblés en parlement à Westminster, ils demanderent son exil, & engagerent les évêques dans leur complot. Edouard fut contraint de céder; mais il n'éloigna le favori qu'en le faisant viceroi d'Irlande, & lui donnant de nouvelles preuves d'affection. Il le rappela peu de temps après, malgré ses sermens, dont il avoit obtenu dispense du pape. Les grands paroissoient calmés. Gaveston réveilla leur haine par de nouveaux excès d'arrogance. Un gouvernement foible ne pouvoit alors soutenir le choc de cette multitude,

La fortune de Gaveston cause une révolte

1308.

de seigneurs puissans & séditieux.

Le roi dépouillé de l'autorité.

Ils se rendent au parlement avec des troupes; ils font la loi au monarque; ils le forcent à déposer son autorité entre les mains de douze personnes, dont les ordonnances seront perpétuellement observées. Ce conseil établi pour plus d'un an exerce le pouvoir suprême, réforme les abus, régle l'état, bannit les mauvais conseillers, & particuliérement le favori, le déclarant ennemi du royaume, s'il ose jamais y rentrer. Le roi n'attendoit que l'occasion de rétracter ce qu'il avoit fait par force. Gaveston lui étoit plus cher que sa couronne.

1312.

Gaveston encore rappelé. Guerre civile.

Dès qu'il se crut libre à York, où il avoit transporté la cour, il rappela de nouveau l'unique objet de sa tendresse. Les barons coururent aux armes, poursuivirent le monarque, assiégerent le favori dans le château de Scarborough. Il capitula & se rendit au comte de Pembroke, à condition que si on ne s'accommodoit pas dans deux mois, il seroit remis dans le même état où il se trouvoit au moment de la capitulation. Pembroke, vraisemblablement de concert

Les seigneurs font exécuter le favori.

avec les autres seigneurs, laisse le prisonnier sous une foible garde. On l'enleve en son absence. Les comtes de Lancaster, de Warwick, d'Arundel & de Héreford, lui font trancher la tête, au mépris des lois & de leurs engagemens. Edouard fut transporté de colere en apprenant le supplice de son mignon. Il menaça d'exterminer les rebelles; mais il ne tarda point à leur pardonner, content de quelques satisfactions extérieures, qui sauvoient en apparence la dignité de la couronne.

1314. Edouard est vaincu par Robert Bruce.

Toutes les forces de l'Angleterre se tournerent alors contre l'Écosse. Bruce avoit su s'y maintenir en héros & en politique. Edouard, à la tête de cent mille hommes, s'il faut en croire les historiens écossois, dont le récit est surement exagéré, marcha pour la troisieme fois contre ce prince, & sembloit ne pouvoir rencontrer aucun obstacle. Il le trouva campé à Bannockburn près de Sterling. Une bataille alloit décider du royaume. La haine de la tyrannie, l'amour de la liberté, le péril & le désespoir, animerent le courage d'une nation prête

à retomber dans la ſervitude. Les diſpoſitions admirables de Bruce ſuppléerent au nombre des combattans. Ses ſtratagêmes lui furent auſſi utiles que ſa valeur. Des foſſés, qu'il avoit fait couvrir d'herbes, rompirent la cavalerie angloiſe. Un corps de vagabonds qu'il avoit fourni d'étendards, parut aux ennemis comme une nouvelle armée, & les remplit de terreur. Une victoire complette lui aſſura la couronne. Edouard eut peine à ſe ſauver. Le comte de Gloceſter, ſon neveu, périt dans l'action. Le vainqueur ravagea le nord de l'Angleterre, pénétra juſqu'en Irlande; il fut obligé de revenir, après avoir perdu beaucoup de monde par la famine.

1315. Spencer, nouveau favori.

Les barons anglois, indifférens pour le bien public, & ennemis de l'autorité royale, dès qu'ils pouvoient s'affranchir de la dépendance, devinrent plus audacieux à meſure que le roi devenoit moins redoutable. Le comte de Lancaſter & ſes partiſans le ſoumirent encore à leurs caprices. Bientôt un favori, ſemblable au malheureux Gaveſton, leur fournit des prétextes de révolte. Le jeune Hugues

Spencer, distingué par sa naissance comme par les agrémens de sa figure, regnoit sur le cœur d'Edouard II, excitoit la haine des grands & affectoit de la braver. Aussi avide qu'insolent, il se fit donner une baronnie qu'il prétendoit revenir de droit à la couronne : une matiere de procès fut une occasion de soulévement.

Nouvelle révolte des barons.

Lancaster & plusieurs autres vinrent, les armes à la main, demander l'exil du favori, & même de son pere, homme sage & digne de la confiance du monarque. Sur le refus d'Edouard, ils entrerent dans Londres; ils présenterent au parlement une accusation contre les Spencer; & sans aucunes preuves, ils firent prononcer contre eux une sentence de bannissement & de confiscation. Après quoi ils se retirerent, munis d'un pardon pour cette violence.

Ils sont réprimés.

Mais leur sécurité laissa au roi les moyens de punir un attentat si odieux. Il assembla des troupes, rappela les deux exilés, déclara leur sentence injuste & contraire à la grande-charte, poursuivit les auteurs de la conspiration, & se rendit maître de Lancas-

ter. Ce baron, premier prince du sang, le plus puissant seigneur du royaume, fut condamné à mort & exécuté. Une cour martiale fit l'office du parlement dans une affaire de cette importance; preuve singuliere du peu d'égard que l'on avoit pour les lois de la nation. Le jeune Spencer, loin de calmer la haine publique par une conduite équitable, l'envenima par de nouvelles violences. Edouard desespérant de dompter l'Ecosse, tandis que son royaume retentissoit de murmures, conclut avec elle une treve de trente années; sans donner cependant le titre de roi à Robert Bruce, qui n'en fut pas moins affermi sur le trône qu'il méritoit.

1322. Procès illégal de Lancaster.

Treve avec l'Ecosse.

Des orages plus violens se formoient sur la tête d'Edouard. Charles le Bel, troisieme fils & troisieme successeur de Philippe le Bel, le somma de venir rendre hommage pour la Guienne. Le favori mettoit obstacle à ce voyage, nécessaire au bien public, mais dangereux pour ses propres intérêts. La reine étoit alors en France, & négocioit un accommodement avec Charles son frere. Elle proposa de

1325. Affaires au sujet de la Guienne.

céder la Guienne au prince de Galles (depuis Edouard III), & de l'envoyer à Paris remplir les devoirs de vassal. Cette proposition couvroit un piége qu'on n'aperçut point. Edouard & Spencer y consentirent avec joie. Le jeune prince arriva bientôt. Sa mere, ennemie mortelle d'un mignon qui dominoit son époux, s'unit intimement avec Mortimer, un des principaux chefs de la derniere rébellion; elle oublia dans le commerce de ce jeune homme, trop aimable, ce quelle devoit à un mari & à un roi méprisé. Edouard lui ordonna en vain de revenir. Elle déclara sa résolution de rester en France, tant qu'il souffriroit Spencer en Angleterre. Les deux freres du roi, l'archevêque de Cantorbéry & d'autres prélats, plusieurs barons considérables étoient d'intelligence avec la reine. Charles le Bel n'osoit la soutenir ouvertement; mais ayant reçu quelques secours du comte de Hainaut, dont le jeune Edouard devoit épouser la fille, elle partit accompagnée de son fils, à la tête de trois mille hommes, & débarqua sur la côte de Suffolck, où

les princes du ſang & les autres factieux s'empreſſerent de la joindre.

1326.
Elle arme la nation contre le roi.

En publiant qu'elle venoit délivrer le royaume de la tyrannie des Spencer & du chancelier Baldoc, leur créature, elle mit preſque toute la nation dans ſes intérêts. Londres ſe révolte, les provinces imitent la capitale, le roi fuit ſans trouver des ſujets fideles; le vieux Spencer, livré par la garniſon de Briſtol, eſt pendu comme un malfaiteur, quoique nonagénaire & reſpectable par ſon mérite; le favori & le comte d'Arundel ſubiſſent le même ſort; tous exécutés ſans aucune forme de procès. Le chancelier étant prêtre, on n'oſa le traiter de même. On le conduiſit à Londres. La populace l'aſſomma de coups, dont il mourut dans ſa priſon. Ces furieux s'étoient déjà acharnés ſur l'évêque d'Exeter, & lui avoient coupé la tête.

Edouard forcé de réſigner la couronne à ſon fils.

Édouard ſe cachoit dans les montagnes de Galles: il y fut découvert & arrêté. La reine Iſabelle, pour mettre le comble à ſes violences, convoqua, au nom de ce prince, un parlement qui devoit le détrôner. On l'y

accusa, non de crimes, mais d'incapacité & de foiblesse. Les factions avoient anéanti toute justice. Le parlement déposa le roi comme il auroit banni un particulier, & lui envoya demander de résigner la couronne à son fils. Les menaces, la crainte arracherent son consentement. Cependant les yeux du public s'ouvrirent enfin sur des atrocités si affreuses. Une reine barbare, perfide, infidelle à son époux, & assez hypocrite pour affecter de plaindre celui qu'elle opprimoit inhumainement, ne pouvoit échapper à la haine, qu'inspire toujours le crime lorsqu'il paroît démasqué. Tandis qu'on la regardoit avec horreur, le malheureux Édouard excitoit la compassion & même le respect; car le peuple respecte souvent dans l'oppression celui qu'on méprisoit dans la grandeur. Alors un monstre se porta au régicide.

La reine justement détestée.

1327.

Mort tragique du roi.

Deux ministres cruels de l'iniquité de Mortimer traitoient le monarque captif comme le dernier des hommes. Mortimer vouloit sa mort, & leur fit savoir ses intentions. Pour lui obéir sans laisser aucune trace de violence,

ils percerent au roi le fondement avec un fer chaud, qu'ils firent paſſer dans une corne. Gournay & Mautravers (c'eſt ainſi que ſe nommoient les deux ſcélérats) devinrent l'exécration du genre humain, & s'enfuirent du royaume. Edouard II avoit quarante-deux ans. Prince doux, quoique traité en tyran, mais incapable de gouverner par lui-même, il auroit peut-être regné tranquille, s'il avoit mieux placé ſa faveur, ou ſi l'ambition des grands avoit pu ſouffrir l'autorité d'un miniſtre.

Agriculture négligée.

On obſerve ſous ce regne, que le prix des grains étoit la moitié de leur valeur actuelle, au lieu que le bétail valoit huit fois moins qu'aujourd'hui: ce qui prouve combien l'agriculture étoit alors peu floriſſante. Les ſeigneurs, en général, faiſoient cultiver leurs terres par des gens à eux. Ils en conſommoient le produit avec une foule de perſonnes, qui trouvoient toujours l'hoſpitalité dans leurs maiſons: c'étoient les anciennes mœurs. De-là le grand nombre de cliens at-

Hoſpitalité des ſeigneurs.

tachés à leur personne. La Flandre étoit le seul pays, au nord de l'Europe, où le commerce & les manufactures fussent dans un état médiocre. Commerce.

Nous ne nous arrêterons point à la grande affaire de la destruction des Templiers, événement monstrueux qui appartient à l'histoire de France. Il suffit de dire que l'Angleterre rendit des témoignages très-avantageux sur leur compte. Destruction des templiers.

On crut dans ce siecle que les lépreux, dont le nombre étoit fort grand depuis les croisades, avoient conspiré avec les Juifs & avec les Sarrasins, pour empoisonner toutes les fontaines en plusieurs pays. Accusation vraisemblablement chimérique, comme l'observe M. Hume, regardée cependant comme vraie par la foule des historiens, & qui attira sur ces malheureux toutes les rigueurs de la justice. On avoit fondé un grand nombre de riches léproseries, ou hôpitaux de lépreux, dont les richesses déplacées tentoient les gouvernemens. Ce fut sans doute aussi une des principales causes de la ruine des Tem- Accusation contre les lepreux & les juifs.

pliers. On arrachoit avec violence les fruits d'une dévotion prodigue & mal entendue, parce qu'on ne savoit pas en corriger l'abus avec sagesse.

ÉDOUARD III.

1327. Conseil de régence.

Le jeune Edouard, mis avant le temps sur le trône de son pere par le crime d'une mere furieuse, avoit toutes les qualités naturelles qui annoncent la gloire d'un regne & la prospérité d'un état. Son conseil de régence composé de douze membres, cinq prélats & sept pairs laïques, régla les affaires du gouvernement; mais il commença lui-même à donner des preuves de son courage, en se mettant à la tête des armées. Les Ecossois, sous les ordres du comte de Murray & du Lord Douglas, généraux célebres, avoient profité des conjonctures pour faire une invasion dans le royaume. Ils étoient redoutables surtout dans ces sortes d'entreprises. Tout leur équipage consistoit en un sac de gruau d'avoine, que

Guerre avec l'Ecosse.

Equipage & façon de vivre des Ecossois.

chaque cavalier portoit derriere lui. Ils en faisoient des gâteaux au milieu des champs. Le bétail dont ils s'emparoient, leur fournissoit d'ailleurs une subsistance facile. Ecorcher un animal, en suspendre la peau avec des pieux, verser de l'eau dedans, allumer du feu dessous, & faire bouillir la viande dans cette espece de chaudron; c'étoit leur cuisine. De tels soldats avoient bientôt ravagé une province. Ils se déroboient en un instant aux yeux de l'ennemi.

Edouard ne peut les vaincre.

Edouard III marcha contr'eux avec près de soixante mille hommes. On eut peine à les trouver. Leurs habiles généraux étoient campés si avantageusement, qu'il ne put, malgré toute son ardeur, ni les attaquer, ni les forcer au combat. Une nuit, Douglas pénétra dans le camp anglois, accompagné de deux cents braves, & fut sur le point de prendre le roi, qui eut le bonheur d'échapper après une vigoureuse résistance. Les Ecossois regagnerent leur pays sans avoir essuyé d'échec. Le mauvais succès de l'expédition retomba sur l'infâme Mortimer. Il avoit usurpé toute l'autorité

1328.
Traité humiliant, conclu par Mortimer

du gouvernement. Plus détesté que les anciens favoris, & sentant la nécessité de la paix pour maintenir sa fortune, il traita bientôt avec Robert Bruce. On le reconnut pour roi; on renonça aux prétentions sur l'Ecosse, & on se contenta d'une somme de trente mille marcs que ce royaume devoit payer à l'Angleterre.

Noirceur de ce ministre.

Quoique le parlement eût ratifié le traité, toute la nation en murmura. Les comtes de Kent, de Norfolck & de Lancaster, princes du sang, s'unirent contre le ministre. Mortimer voulut se venger & se faire craindre. La foiblesse d'esprit du comte de Kent donnoit prise à sa méchanceté. Il lui persuada frauduleusement qu'Edouard II, son frere, vivoit encore. Le prince crédule forma le dessein de le rétablir. Ce fut un prétexte d'acusation. On vit l'oncle du roi condamné par les barons à perdre la tête, & ses grands biens confisqués au profit d'un fils de Mortimer.

1330.
Edouard le fait punir.

Tant de crimes ne pouvoient être long-temps impunis, sous un prince capable de regner. Le roi qui avoit déjà dix-huit ans, résolut de se dé-

faire de ce monstre. Il vint à bout de le surprendre dans le château de Nottingham, où il étoit enfermé avec la reine Isabelle. Le parlement lui fit son procès, & le condamna à être pendu. La notoriété des faits suffit pour la condamnation, sans examen de témoins, sans entendre le coupable. Vingt ans après, en faveur du fils de Mortimer, on annulla cette sentence comme illégale. Si les lois n'étoient pas assez fortes pour résister au parti dominant, elles étoient du moins assez connues pour faire casser des jugemens arbitraires, lorsqu'on le jugeoit à propos. La reine fut confinée dans une maison, où son fils la visita toujours une ou deux fois chaque année. Il s'appliqua dès-lors à réprimer les désordres, enjoignant aux juges de rendre la justice, sans égard pour les ordres des ministres; & marchant lui-même contre les troupes de brigands & de voleurs dont le royaume étoit infesté.

La reine mere confinée.

Remedes aux désordres.

L'ardeur de l'ambition & de la jeunesse excitoit Edouard à des entreprises plus éclatantes. Robert Bruce, ce héros si digne du trône, mourut,

Affaires d'Ecosse après la mort de Bruce.

& laissa David son fils, encore mineur, sous la tutele du comte de Murray. Quelques seigneurs anglois, à qui l'on ne se pressoit point de restituer des fiefs qu'ils réclamoient dans ce royaume, conspirerent en faveur d'Edouard Baliol, fils du roi Jean Baliol, & réduit alors à vivre en France comme un simple particulier. Le roi d'Angleterre, sans se déclarer ouvertement, encouragea Baliol à une entreprise dont il vouloit profiter lui-même. Les Ecossois mal disciplinés, mal conduits (car Murray étoit mort, & Douglas étoit occupé en Espagne d'une croisade contre les Mahométans), perdirent plusieurs batailles, & furent soumis par une poignée de soldats. Baliol se fit couronner, renvoya une partie de ses troupes; mais il jouit à peine de la victoire : les Ecossois le chasserent tout-à-coup.

1332.

Edouard bat les Ecossois sans les dompter.

Il avoit offert à Edouard de le reconnoître pour suzerain & de renouveler l'hommage aboli. L'Anglois, résolu de le remettre sur le trône, passa en Ecosse & remporta une victoire complette, qui ne lui coûta qu'un chevalier, un écuyer & treize soldats.

Il rétablit Baliol, reçut l'hommage, enfin se réserva les places les plus importantes, comme annexées pour jamais à sa couronne. Un roi reçu par force, odieux par ses liaisons avec l'Angleterre, ne pouvoit long-tems dominer un peuple inquiet & turbulent, plus jaloux de la liberté que de la vie. On le chassa de nouveau. Deux fois Edouard porta en Ecosse le ravage & la destruction, sans dompter le courage opiniâtre des Ecossois. Sa fameuse entreprise contre la France leur laissa le tems de respirer.

Succession à la couronne de France.

Charles le Bel, mort en 1328, n'ayant point laissé d'enfans mâles, Philippe de Valois, (Philippe VI) son cousin germain & premier prince du sang, fut unanimement reconnu pour son successeur. On avoit décidé quelques années auparavant, que la loi Salique excluoit les femmes de la succession à la couronne. C'étoit une loi fondamentale de France, établie, non par cette ancienne loi salique qui rouloit sur d'autres objets, mais par un usage constant, & par l'intérêt de la monarchie. Il eût été à desirer que tous les peuples établis-

Loi Salique.

sent une loi pareille : ils n'auroient pas été la proie de tant de princes étrangers, qui vinrent, les armes à la main, prendre possession de leurs états.

Prétention d'Edouard contre Philippe de Valois.

Edouard III, en qualité de fils d'Isabelle, sœur des derniers rois, prétendit cependant avoir droit au royaume de France; prétention d'autant plus insoutenable, que les trois fils de Philippe le Bel avoient laissé des filles encore vivantes, & dont les droits, si elles avoient pu en avoir, l'emportoient évidemment sur les siens : de même que ceux du roi de Navarre, issu d'une fille de Louis Hutin, successeur immédiat de Philippe le Bel. L'ambitieux Edouard, loin d'insister d'abord sur un titre chimérique, fut obligé, l'année suivante 1329, de venir rendre hommage de la Guienne à Philippe de Valois, & le reconnut ainsi pour souverain. Mais une cause injuste paroît bonne quand on espere de réussir. L'occasion décide la conduite de presque tous les hommes, & il s'en présenta une trop séduisante pour le jeune roi.

Il lui rend néanmoins hommage.

Robert d'Artois, prince du sang de France, condamné pour une fraude criminelle, se réfugia en Angleterre, s'abandonna aux transports de la fureur, excita Edouard à faire valoir ses anciennes prétentions. L'asyle que Philippe de Valois avoit donné à David Bruce, ce roi d'Ecosse détrôné, étoit un nouveau grief qui irritoit Edouard. Menacé de perdre la Guienne, s'il protégeoit un vassal convaincu de félonie, il entreprit d'attaquer la France. Il se fit des alliés dans les Pays-bas & en Allemagne. Il courtisa même bassement (tant on s'abaisse par ambition) le célebre Jacques d'Artevelle, brasseur de bierre, Gantois, chef absolu des Flamands révoltés contre leur prince. Artevelle l'invite à passer dans les Pays-bas; le parlement seconde l'entreprise. Edouard se met en marche; il reçoit de l'empereur Louis de Baviere le titre de *Vicaire de l'empire*, pour avoir droit sans doute de commander les princes d'Allemagne; il prend celui de roi de France, par le conseil d'Artevelle, afin de lever les scrupules des Flamands, qui, rebelles à leur

Robert d'Artois décide Edouard contre la France.

Artevelle.

1338.

Edouard passe dans les Pays-Bas.

comte, craignoient de violer leur foi au suzerain.

Usurpation du titre de roi de France : source de haine.

Cette usurpation d'un titre si cher aux François, est la principale source de la haine implacable allumée entre eux & les Anglois; haine plus violente dans les derniers que dans les autres, & que les sentimens d'humanité ni le commerce de la littérature n'ont pu éteindre depuis tant de siecles. Ne viendra-t-il jamais un temps où la raison perfectionnée étouffera ces antipathies nationales, contraires au véritable intérêt des peuples ? On peut l'espérer, puisque la France & l'Autriche sont amies.

1339.

Commencement de la guerre, infructueux.

Les immenses préparatifs de cette campagne n'aboutirent à rien. Edouard entra en Picardie, à la tête d'environ cinquante mille hommes; mais n'osant livrer bataille à un ennemi supérieur, il retourna sur ses pas, congédia ses troupes, & repassa en Angleterre où le parlement lui causoit quelque inquiétude La confirmation des deux chartes lui procura de nouveaux subsides. On prit néanmoins la précaution de déclarer qu'on ne prétendoit pas lui obéir en qualite de roi

Précaution des Anglois pour leur liberté.

roi de France, & que les deux royaumes n'auroient absolument rien de commun. On craignoit avec raison que, s'ils étoient réunis, le souverain ne préférât le plus beau, & ne regardât l'Angleterre comme une province.

Bataille navale de l'Ecluse, gagnée par Edouard.

Cependant cette guerre devoit exposer la France aux derniers malheurs. La bataille navale de l'Ecluse en fut comme le prélude. Une flotte françoise, composée de quatre cents voiles, montée par quarante mille hommes, attendoit Edouard dans le détroit de la Manche. Les Anglois, déjà plus habiles dans la marine, surent prendre l'avantage du vent, & tourner le dos au soleil. Les Flamands vinrent à leur secours dès que l'action fut engagée. Trente mille François y périrent avec leurs amiraux. Plus de la moitié de leur flotte tomba entre les mains de l'ennemi. L'habileté & la valeur d'Edouard lui procurerent cette mémorable victoire.

1340.

Edouard envoie un cartel à Philippe de Valois.

Il parut en France avec cent mille hommes, la plupart troupes étrangeres. Depuis que les rois avoient

commencé à soudoyer des soldats, on trouvoit par-tout des chefs d'aventuriers prêts à vendre leurs services : (les Italiens leur donnoient le nom de *Condottieri*). Philippe, quoique plus fort, évita prudemment la bataille, & laissa assiéger Tournai. Fatigué de la résistance des assiégés, & craignant qu'ils ne fussent secourus, après deux mois & demi de siége, Édouard envoya un héraut défier son rival à un duel, qui décideroit de la couronne. Le roi de France, auquel il ne daignoit pas donner ce titre, répondit noblement qu'un vassal ne pouvoit défier son souverain ; que d'ailleurs le risque devoit être égal de part & d'autre ; & que, si le royaume d'Angleterrre étoit proposé comme celui de France, pour prix du vainqueur, il accepteroit sans peine le cartel. Ces bravades convenoient aux mœurs du siecle ; mais il n'y a nulle apparence que les deux rois voulussent tenter l'aventure.

Treve. Le roi se dérobe à ses créanciers.

La comtesse de Hainaut, leur parente, qui avoit embrassé la vie religieuse, sortit de son monastere pour leur inspirer des sentimens pacifiques,

Son zele réussit à ménager une treve. Le pape, Benoît XII, travailla en vain pour la paix. Edouard vouloit posséder la Guienne sans dépendance; il exigeoit que Philippe cessât de protéger l'Ecosse. Cependant loin d'être en état de faire la loi, abandonné de la plupart de ses alliés, & chagriné par ses créanciers, il se déroba secrétement pour retourner dans son royaume.

Nature des subsides Ministres disgraciés.

On attribue principalement son embarras à la nature des subsides. C'étoient, faute d'argent, des denrées, des agneaux, des sacs de laine, qu'on ne pouvoit ni lever, ni vendre aussi vîte que les besoins l'exigeoient. Il s'en prit aux ministres & aux collecteurs, comme s'ils eussent été coupables du mauvais succès de l'expédition. L'évêque de Chichester, chancelier; l'évêque de Lichfield, trésorier; & Stratford, archevêque de Cantorbéry, sentirent le poids de sa disgrace.

Pourquoi les ecclésiastiques dans le ministere.

Les ecclésiastiques étant presque les seules personnes capables d'affaires, moins exposés d'ailleurs à la tentation de piller l'état & d'enrichir leurs familles, on les employoit volontiers

au gouvernement. Mais les privileges de l'église, portés au-delà des bornes, les rendoient quelquefois plus dangereux que les autres.

1341. Audace de l'archevêque de Cantorbéry.

Stratfort ne se vit pas plutôt attaqué, qu'il se servit des armes de la prélature. Il excommunia en général quiconque violoit les immunités ecclésiastiques, ou accusoit un évêque de trahison & d'autres crimes. Il écrivit à Edouard une lettre, où l'autorité spirituelle étoit relevée en termes pompeux au-dessus de la temporelle. N'ayant point été appelé au parlement, il se présenta en habits pontificaux, & demanda d'y siéger comme le premier des pairs. La porte lui fut fermée deux jours; mais Edouard prévit les conséquences, & appaisa prudemment cette querelle.

Statut contraire à l'autorité royale.

Ses disputes avec le clergé, ses dettes immenses, quelques actes d'autorité arbitraire, excitant les murmures de la nation, le parlement osa entreprendre sur les prérogatives de la couronne. On requit une nouvelle confirmation de la grande-charte; on décida qu'un pair ne pourroit être puni que par la sentence de ses pairs,

aſſemblés en parlement; on demanda que les grands offices fuſſent donnés par l'avis du conſeil, & avec le conſentement des barons; qu'à chaque ſeſſion, les miniſtres, réduits à l'état de particuliers puſſent être obligés de rendre compte & de ſubir le jugement; & que, s'ils étoient trouvés coupables, on pût leur en ſubſtituer d'autres.

Edouard le confirme & ſe rétracte.

Un ſtatut ſi contraire à l'autorité royale, ſi conforme aux anciennes entrepriſes des ſeigneurs, fut confirmé par le roi qui avoit beſoin d'argent. Son intention n'étoit pas de l'obſerver. Il proteſta en ſecret contre la violence; & dès qu'il eut le ſubſide (de vingt mille ſacs de laine), il déclara hautement qu'il avoit diſſimulé, & que ſon cœur n'avoit point été d'accord avec ſa bouche. Sous un autre prince, cette démarche auroit ſoulevé le royaume. Edouard ſut rétablir ſon autorité; deux ans après, il engagea le parlement à révoquer le ſtatut.

Révolution en Bretagne.

La fatale révolution arrivée en Bretagne, lui fit reprendre les armes contre la France. Jean III, duc de Breta-

gne, n'ayant point d'enfans, avoit choisi pour son héritiere, la fille du comte de Penthiévre, son frere; & l'avoit mariée à Charles, comte de Blois, neveu du roi Philippe. Le comte de Montfort, frere du duc, mais né d'un second mariage, reconnoissant les droits de sa niece, avoit prêté serment de fidélité au comte de Blois. La mort du duc lui fit oublier ses promesses. Il s'empara de plusieurs villes; il traita secrétement avec Edouard. Robert d'Artois ranima l'ambition & les espérances du monarque, & la guerre fut résolue.

1342. La comtesse de Montfort secourue par Edouard.

Cependant Montfort tomba entre les mains des François. Sa prison auroit terminé le différent, s'il n'avoit pas eu pour femme une héroïne capable des exploits les plus illustres. Jeanne de Flandre, comtesse de Montfort, arma la Bretagne en sa faveur, combattit à la tête des troupes, soutint vaillamment un siége dans Hennebon. Edouard envoya du secours, & vint en personne quand la treve fut expirée. Trois siéges qu'il entreprit à-la-fois ne réussirent point: les vivres pouvoient lui manquer bien-

tot. Il accepta volontiers la médiation des légats du pape. On conclut une nouvelle treve pour trois ans. Il ne vouloit que se tirer d'un mauvais pas; résolu, selon toutes les apparences, de continuer la guerre. Le roi de France ayant fait exécuter quelques seigneurs, soupçonnés de trahison & d'intelligence avec l'Anglois, il se plaignit de cet acte de sévérité, comme d'une infraction de la treve. Le parlement, qu'il affectoit de consulter en tout, entra dans ses vues avec ardeur, & lui accorda de nouveaux subsides.

Treve qu'il ne garde point.

La Guienne fut le premier théâtre des hostilités. Les Anglois y eurent d'abord l'avantage; ils se tinrent ensuite sur la défensive. Le lord Norwich, assiégé dans Angoulême, réduit aux abois, & ne voulant pas se rendre prisonnier, imagina une ruse de guerre qui donnera quelque idée des mœurs antiques. Il demanda au duc de Normandie, qui commandoit l'armée françoise, une suspension d'armes pour le lendemain, fête de la Vierge, à laquelle le duc & lui avoient grande dévotion. On convient de l'ar-

1346.

Hostilités en Guienne.

Ruse de guerre.

miſtice. Le lendemain, la garniſon s'avance avec tout le bagage. Les François courent aux armes. Norwich envoie prier le duc de ſe rappeler ſes engagemens. *Je vois*, dit ce prince, *qu'il m'a dupé; mais contentons-nous d'avoir la place.*

Geoffroi d'Harcourt conſeille d'attaquer la Normandie.

Edouard étoit déjà embarqué pour la Guienne, mais les vents lui étoient contraires. Le conſeil d'un François fit le malheur de la France. Geoffroi d'Harcourt, ſeigneur normand, plus redoutable encore à ſa patrie que Robert d'Artois mort depuis peu, s'étoit réfugié en Angleterre, après avoir encouru la diſgrace de Philippe. Il perſuada au roi de tenter une deſcente en Normandie, où la richeſſe du pays & l'éloignement de l'armée françoiſe promettoient plus d'avantages, qu'on n'en pouvoit eſpérer de l'expédition de Guienne. Les Anglois débarquent ſans réſiſtance, prennent plusieurs villes; ils vont attaquer Caen, l'une des plus riches de la province, & la pillent pendant trois jours; ils commettent partout d'affreux ravages, preſque juſqu'aux portes de Paris; ils ſemblent vouloir ſaccager plutôt que

Elle eſt ravagée.

conquérir le royaume. Pouvoit-on soumettre à la discipline des troupes mal payées, accoutumées à la licence ? La guerre n'étoit donc que brigandage.

Edouard attaqué imprudemment à Creci.

Bientôt Edouard sentit l'embarras de sa situation. Pressé par Philippe, qui avoit rassemblé ses forces ; enfermé par des rivieres dans un pays dévasté, il vouloit se retirer en Flandre, & trouvoit la Somme sur son passage. Un paysan le sauva en lui indiquant un gué. Il gagna une hauteur près du village de Créci ; rangea son armée en bataille dans ce poste avantageux ; & disposa tout avec une prudence admirable pour l'action qu'il ne pouvoit éviter. Philippe respiroit la vengeance, le poursuivoit avec chaleur. Les François étoient harassés, lorsqu'on apprit que l'ennemi les attendoit en bon ordre. De sages conseils persuaderent à Philippe d'attendre au lendemain. On envoya ordre aux troupes de s'arrêter ; mais la vivacité fougueuse de la noblesse ne put se contenir : un corps entraîna l'autre ; cette grande armée, quatre fois plus nombreuse que les Anglois, arriva sans ordre en leur présence, se

croyant sûre de la victoire, & courant à une défaite certaine. Edouard inspiroit à ses troupes le courage dont il étoit animé. *Je ne vous demande*, dit-il, *que d'imiter mon exemple & celui du prince de Galles.*

Le prince de Galles décide la victoire.

Ce jeune héros, âgé de quinze ans, venoit d'être armé chevalier. Il se montra digne de son pere. Quinze mille arbalêtriers génois qui composoient l'avant-garde de l'armée françoise, lâcherent le pied dès les premieres décharges des archers anglois, les plus habiles de l'Europe. Leur déroute mit la confusion parmi les gens d'armes. (On donnoit ce nom à la noblesse, qui combattoit à cheval.) Le prince de Galles fondit sur eux, & soutint un combat terrible. Un officier court avertir Edouard du péril où étoit son fils, & lui demander du secours. *Est-il mort, ou blessé?* dit froidement le monarque. L'officier répond qu'il ne l'est pas : *Retournez donc*, ajoute-t-il; *dites à mon fils que je lui réserve l'honneur de cette journée, & que je veux qu'il gagne ses éperons.* Ce ne fut bientôt qu'un massacre de François. Le comte d'Alen-

çon, frere de Philippe, les rois de Bohême & de Majorque, une foule de princes & de grands seigneurs, douze cents chevaliers, quatre mille gens d'armes, & environ trente mille simples soldats périrent ce jour-là & le lendemain; sans que les Anglois eussent perdu plus de trois chevaliers avec un petit nombre d'autres combattans; tant la prudence & le bon ordre ont d'avantage sur le nombre & la témérité. Les Anglois, dit-on, se servirent très-utilement de quelques pieces d'artillerie. Cette invention étoit connue depuis quelque temps. Comment les François négligeoient-ils d'en faire usage? Ils la dédaignoient peut-être par un faux honneur, ainsi que l'arbalete : ils vouloient combattre corps à corps; mais avec ce beau systême, s'il avoit pu durer, on auroit toujours été défait par le canon.

Perte des François.

Artillerie.

Après la victoire, Edouard courut embrasser le prince de Galles, en s'écriant : *Tu es mon fils, tu as bien rempli ton devoir : mon cher fils! tu viens de te montrer digne de la couronne.* Ce jeune héros (appelé com-

Gloire du Prince de Galles.

munément le prince Noir, à cause de la couleur de son armure) devint le modele des chevaliers & la terreur de la France. Geoffroi d'Harcourt avoit combattu auprès de lui ; malheureux par le triomphe même qu'il sembloit remporter sur sa patrie!

Siége de Calais.

Le roi d'Angleterre profita de la bataille de Créci, en préférant de solides avantages à des expéditions brillantes. Il vouloit s'ouvrir l'entrée du royaume. La Guienne étoit trop éloignée : la mort d'Artevelle, assassiné par les Flamands, lui enlevoit une partie de son crédit dans le Pays-bas : toutes ses vues se fixerent sur Calais. Il investit cette importante place, & résolut de la prendre par famine. Jean de Vienne y commandoit, chevalier bourguignon, d'un courage & d'une fidélité à l'épreuve. Le siége dura près d'un an. Philippe de Valois vint au secours, sans pouvoir engager l'ennemi au combat, ni attaquer ses retranchemens inaccessibles. La famine réduisit enfin le gouverneur à se rendre. On célebre encore Eustache de Saint-Pierre & cinq autres bourgeois de Calais qui se dévoue-

1347. Edouard prend la ville.

rent généreusement pour leurs braves concitoyens, s'offrant à être pour tous victimes de la colere d'Edouard. La critique répand des doutes sur ce fait, que Froissard raconte dans un grand détail, avec un ton de vérité & de candeur.

Tentatives pour surprendre Calais.

On dit que tous les Caléfiens furent obligés d'abandonner leurs foyers. La ville se repeupla d'Anglois. Mais peu s'en fallut qu'ils ne perdissent bientôt une conquête si précieuse. Quoique les deux rois eussent conclu une treve, Geoffroi de Charni, sans la participation de Philippe, corrompit le gouverneur, qui étoit Italien, en lui promettant vingt mille écus s'il vouloit livrer la place. Edouard, informé de la trahison, s'en servit contre les François. Au jour marqué, il arriva dans cette ville, & de concert avec le gouverneur, auquel il avoit promis sa grace, il attendit les ennemis. Il les attaqua brusquemrnt après qu'ils eurent payé la somme, il en tua ou fit prisonniers le plus grand nombre.

1349. Edouard prévient le coup.

Trait de chevalerie.

Un vaillant chevalier, nommé Ribaumont, eut la gloire de se mesurer avec lui & de le renverser deux

fois de cheval. Obligé enfin de se rendre au roi, il fut conduit en Angleterre. Edouard le fit souper, ainsi que les autres chevaliers, à la table de son fils; le combla d'éloges, lui donna un ornement de perles qu'il avoit coutume de porter. *Je sais*, lui dit-il, *que vous êtes jovial & amoureux, que vous aimez la compagnie d s dames & des demoiselles: cpprenez-leur de qui vous tenez ce présent; vous êtes libre, je vous quitte de votre rançon, & vous pouvez partir dès demain.* Ces mœurs de chevalerie relevoient sans doute la majesté d'un roi vainqueur.

Trois héroïnes.

Pendant le siége de Calais, la comtesse de Montfort ayant fait prisonnier le comte de Blois, trouva dans la comtesse de Blois une rivale aussi courageuse qu'elle-même. D'un autre côté, la reine d'Angleterre marcha en personne contre une grande armée d'Ecossois, qui ravageoit les frontieres sous le commandement du roi David; les ennemis furent taillés en pieces, & leur roi demeura prisonnier.

Galanterie militaire.

Si quelque chose, selon la pensée

de M. Hume, peut justifier le dévouement extrême des chevaliers pour le beau-sexe, ce sont les faits d'armes de ces femmes extraordinaires. Dans un fameux duel de trente chevaliers bretons contre autant d'anglois, Beaumanoir s'écria avant qu'on en vînt aux mains : *On verra lesquels de nous ont les plus belles maîtresses.* Tout se rapportoit aux dames; tout se ressentoit de la galanterie militaire.

Ordre de la Jarretiere.

L'ordre de la Jarretiere, institué en ce temps-là, tire vraisemblablement son origine de l'amour d'Edouard III pour la comtesse de Salisbury. La jarretiere de cette dame s'étant un jour détachée, tandis qu'elle dansoit dans un bal, le roi la ramassa; & s'apercevant qu'on soupçonnoit du mystere, il dit, *Honni soit qui mal y pense.* Ce fut la devise de l'ordre. Il n'étoit composé que de vingt-quatre personnes, outre le roi; il devint un des grands objets de l'ambition des courtisans.

Peste suivie de la guerre.

Le peste venoit de ravager toute l'Europe, & de faire périr environ cinquante mille habitans de Londres;

lorsque la guerre, fléau d'autant plus horrible, qu'il est l'ouvrage des hommes, renouvela les malheurs de la France & les triomphes sanglans de ses ennemis. Après la mort de Philippe de Valois en 1350, Jean son fils & son successeur, plus imprudent & plus malheureux que lui, fut exposé à des troubles domestiques, favorables aux prétentions de l'Anglois. Charles le Mauvais, roi de Navarre, prince du sang & son gendre, mit le royaume en combustion par des attentats & des perfidies exécrables. Il traita secrétement avec le roi d'Angleterre; il débaucha le dauphin, qui se repentit bientôt de sa révolte; il fut enfin arrêté à Rouen, mais sans que son parti en devînt moins actif ni moins dangereux.

Jean, successeur de Philippe de Valois.

Charles le Mauvais traite avec Edouard.

1355.

Edouard attaque de nouveau la France.

Edouard saisit avec ardeur l'occasion de recommencer la guerre. Il pénétra en France par Calais, & envoya le prince de Galles en Guienne. Les provinces furent dévastées, selon la coutume barbare des anciens guerriers. Le prince Noir, avec une armée de douze mille hommes, étendit les ravages, l'année suivante, jusques

dans le Berri. Il retournoit sur ses pas, lorsque le roi Jean, à la tête de soixante mille homme, l'atteignit près de Poitiers, résolu de le combattre. L'Anglois ne pouvoit échapper que par un prodige. Il offrit d'abandonner ses conquêtes, & de signer une treve de sept ans. On demanda qu'il se rendît prisonnier. Sa réponse fut celle d'un héros, qui craint moins la mort que de se soumettre à des conditions honteuses : il assura que jamais l'Angleterre n'auroit à payer sa rançon. Toute la nuit, du côté des Anglois, se passa en préparatifs pour l'action. La prudence du général suppléa au petit nombre de ses troupes. Rien n'étoit plus aisé que de le réduire par la famine ; mais l'impétuosité françoise, jointe à une aveugle confiance, se précipita dans un danger qu'on ne daignoit pas prévoir. Des archers anglois, avantageusement postés, mirent en désordre la premiere ligne. Le prince de Galles fondit sur elle & la renversa. La retraite subite du dauphin (depuis Charles V) augmenta la confusion & la terreur. Bientôt le roi Jean se vit entouré d'ennemis, &

1356.

Bataille de Poitiers.

après une vigoureuse résistance, épuisé de forces, couvert de sang, il se rendit à un chevalier françois, réfugié en Angleterre.

Le roi Jean prisonnier des Anglois ; traité généreusement.

Le prince Noir se surpassa lui-même dans cette journée, moins par son habileté & sa valeur, que par une humanité presque inconnue dans les siecles de violences. Il traita le roi d'une maniere si généreuse, qu'il adoucit l'amertume de sa disgrace. Les autres prisonniers trouverent dans les chevaliers anglois la même noblesse de sentimens ; tant l'exemple du prince a d'empire sur les cœurs. On conclut une treve de deux ans, & le roi de France fut transporté en Angleterre. Edouard l'y reçut comme s'ils n'eussent jamais été ennemis l'un de l'autre. Si la chevalerie produisoit des extravagances, quelquefois des fureurs, elle les rachetoit du moins par des traits de générosité & de grandeur d'ame, peu connus dans l'histoire ancienne. C'étoit une semence précieuse des vraies qualités sociales.

Etat affreux de la France.

Cependant la France réduite au désespoir sembloit être sur le penchant de sa ruine. Les séditions, les révol-

tres, les trahisons, les meurtres, le brigandages, en faisoient un théâtre d'horreurs. Paris surtout, dominé par le furieux Marcel, prévôt des marchands, & exposé aux entreprises du roi de Navarre, étoit le centre des crimes & de toutes sortes de calamités. La sagesse du dauphin, qui gouvernoit en qualité de régent, remédia insensiblement à ces maux; mais le roi ennuyé de la prison, & abattu par les disgraces, eut la foiblesse de conclure un traité capable de perdre le royaume. Il promit de rendre toutes les provinces que Henri II possédoit en France. Le dauphin & les états-généraux parerent le coup en rejetant ce traité honteux. Edouard se flatta de réussir par les armes mieux que par les négociations.

Le dauphin Charles fait rejetter un traité honteux du roi.

Ses anciennes victoires attirant une foule d'aventuriers sous ses drapeaux, il passe la mer avec une armée de près de cent mille hommes. Ce déluge d'ennemis ne pouvoit être arrêté. Le dauphin, trop prudent pour hasarder une action décisive, leur abandonne le pays, après avoir pourvu à la sureté des villes. Ils inondent la

Nouvelle invasion en France.

Provinces ravagées.

Champagne, sans se rendre maîtres de Reims, où Edouard vouloit se faire couronner. La Bourgogne & le Nivernois se rachetent du pillage par des compositions. La Brie & le Gâtinois sont ravagés cruellement. Paris est bloqué. Edouard défie le dauphin à la bataille; & ne pouvant l'attirer dans le piége, se jette sur le Maine, la Beausse, & le pays Chartrain.

Le duc de Lancaster conseille sagement la paix.

C'est-là que le duc de Lancaster * représente au roi l'inutilité de ses expéditions ruineuses; combien la couronne y perdoit, tandis que les particuliers s'enrichissoient de dépouilles; combien il étoit dangereux de perdre en un jour le fruit de plusieurs années de guerre; & quel avantage au contraire on pouvoit tirer d'une paix solide, qui, dans les circonstances, feroit acquérir nécessairement plusieurs provinces.

1360. Traité de Bretigni.

Ce conseil eut sans doute plus d'influence dans les résolutions d'Édouard, que l'orage terrible auquel on attribue le traité de Bretigni; mais il n'é-

* Le titre de *Duc* commençoit seulement à être connu en Angleterre.

toit pas impossible, surtout alors, qu'un phénomene naturel ébranlât l'esprit superstitieux des princes. Les conditions de la paix furent que la France payeroit en différens termes, pour la rançon du roi Jean, trois millions d'écus d'or, évalués à un million cinq cent mille livres sterling de la monnoie d'aujourd'hui; que le roi d'Angleterre renonceroit à ses prétentions sur la couronne, sur la Normandie, le Maine, la Touraine & l'Anjou, possédés autrefois par ses ancêtres; qu'on lui céderoit en échange le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Limousin, le Querci, le Rouergue, l'Angoumois, & quelques autres territoires; & qu'il jouiroit de ces provinces en toute souveraineté, sans aucun hommage ni dépendance, &c. Quarante otages, parmi lesquels deux enfans de France, les ducs d'Orléans & de Bourbon, & les principaux seigneurs, devoient être envoyés en Angleterre pour caution.

Le roi Jean fidele au traité.

Jean ratifia volontiers le traité, & fut rendu à ses peuples. Religieux observateur de sa parole, il exécuta les conditions avec une fidélité inviolable,

Inutilement le conseil s'efforça de l'en dissuader. *Si la justice & la bonne-foi*, répondit-il, *étoient bannies du reste de la terre, elles devroient se trouver toujours dans le cœur des princes*. Ce noble sentiment qu'il ne savoit point allier avec la politique, le fit repasser à Londres, pour *excuser*, disoit-il, son fils le duc d'Anjou, l'un des otages, qui venoit de s'évader. Il y mourut quelque temps après.

1363. Sa mort.

Charles V, roi de France.

Charles V son successeur, digne du surnom de Sage, sans paroître à la tête des armées comme tous les autres princes, fit plus par sa prudence, qu'on n'auroit pu attendre d'une bravoure héroïque. Du Guesclin, le modele des chevaliers, depuis connétable, soumit le roi de Navarre, & fut l'instrument de toutes les grandes entreprises. La France étoit ravagée par des milliers de brigands féroces, connus sous le nom de *compagnies*. La plupart étoient de ces aventuriers qui s'étoient joints à Edouard, & qui accoutumés au pillage, perpétuoient au sein de la paix toutes les horreurs de la guerre. On comptoit parmi eux plusieurs Anglois & plusieurs Gas-

Du Guesclin.

Les compagnies.

cons d'une naissance distinguée. Ils avoient gagné des batailles sur les troupes du roi ; un prince du sang, Jacques de Bourbon, avoit été tué en les combattant ; & ce fléau exerçoit la politique de Charles V, lorsqu'il trouva enfin l'occasion de s'en délivrer.

1366. Guerre de Castille.

Pierre le Cruel, roi de Castille, livré à toutes les passions d'un tyran barbare, mit le comble à ses crimes en faisant mourir par le poison sa femme, sœur de la reine de France. Henri de Transtamare, frere naturel de ce monstre, prit les armes contre lui, & proposa au roi de France d'enrôler les compagnies pour une expédition en Castille. Rien ne pouvoit être plus avantageux au royaume. Du Guesclin engagea sans peine ces brigands à marcher en Espagne sous ses ordres. Ils passerent par Avignon, où le pape tenoit sa cour ; lui arracherent deux cent mille livres, outre l'absolution de leurs péchés ; & chasserent bientôt le roi de Castille, qui n'avoit que des ennemis parmi ses sujets. Le tyran se réfugia en Guienne, auprès du prince de Galles.

Le prince Noir rétablit Pierre le Cruel.

Soit générosité, soit politique, soit ennui du repos, ce prince, qui avoit d'abord favorisé le dessein des compagnies, entreprend de rétablir Pierre le Cruel. Il traverse les Pyrénées avec le fameux Chandos, & défait Henri de Transtamare, trop empressé de combattre malgré le conseil de du Guesclin. Pierre trahit son bienfaiteur, dès qu'il n'eut plus besoin de son secours. Le prince de Galles, ne pouvant obtenir le payement de ses troupes, les voyant périr de maladie, est obligé de retourner en Guienne. Le perfide Castillan ne jouit pas long-tems de sa fortune. Du Guesclin le fit prisonnier, & Transtamare le tua de sa propre main.

1378.

Révolte en Guienne contre le prince de Galles.

L'expédition d'Espagne avoit endetté le prince Anglois, dont les revenus étoient d'ailleurs épuisés par sa magnificence royale. Le besoin d'argent lui fit passer les bornes d'une sage politique. Il aliéna totalement les François, en imposant une taxe de vingt sous par chaque feu sur les provinces conquises. Les seigneurs de Guienne, non-seulement réfuserent de se soumettre à cet impôt extraordinaire,

dinaire, mais porterent leurs plaintes au roi de France, comme au souverain. L'article principal du traité de Bretigni, concernant les renonciations au droit de souveraineté, étoit resté sans exécution; quoique Jean eût pressé le roi d'Angleterre de remplir ses engagemens. Le caractere d'Edouard III donne lieu de conjecturer qu'il se réservoit un subterfuge, pour faire revivre ses prétentions dans quelque circonstance favorable. Cependant, selon les historiens anglois, dont le sentiment a été suivi par Rapin Thoyras, rien ne pouvoit justifier une rupture. Les François prouvent le contraire, & rapportent diverses infractions du traité, qui autorisoient Charles V à prendre les armes.

Le traité de Bretigni non exécuté.

S'il peut rester quelque doute sur les motifs de sa conduite, il n'y en a aucun sur la justesse de ses vues. La prudence d'Edouard étoit endormie dans le sein de la prospérité; le prince de Galles languissoit d'une maladie mortelle; les provinces détachées du royaume desiroient impatiemment de s'y réunir; dans ces conjonctures avantageuses, la politique donnoit

Charles V reçoit l'appel des seigneurs de Guienne.

du poids à toutes les raisons. Charles, après avoir fait examiner ses droits, reçut l'appel des seigneurs de Guienne, & cita le prince de Galles à la cour des pairs. L'Anglois promit de se rendre bientôt à Paris, mais avec soixante mille hommes. Sa réponse fut comme le signal de la guerre.

Les Anglois chassés de France.

En peu de temps, la valeur françoise, le zele des peuples, les efforts de la noblesse, produisirent une grande révolution. Le brave Chandos, connétable de Guienne, fut tué dans un combat; le Captal de Buch son successeur fut fait prisonnier; le connétable du Guesclin fit des conquêtes rapides. En vain Edouard envoya plusieurs armées pour rétablir ses affaires. Rien ne lui réussit. Les Anglois traverserent deux fois la France depuis Calais jusques en Guienne, sans remporter le moindre avantage. De tant de provinces, de tant de places importantes, il ne leur restoit guere en 1373, que Bordeaux, Bayonne & Calais; lorsqu'Edouard fut obligé de conclure une treve, ne pouvant plus soutenir les hostilités.

1373. Treve.

Il avoit besoin, pour regner en France, de l'affection des François. Et comment l'auroit-il obtenue en usurpant les droits du sang royal, & en saccageant le royaume qu'il prétendoit lui appartenir ? Une maîtresse insolente, à laquelle il se livra les dernieres années de sa vie, lui fit perdre son autorité sur les Anglois mêmes. Sa gloire parut ensevelie dans les plaisirs. Il eut le chagrin de perdre le prince de Galles, ce héros vertueux, que ses propres ennemis combloient d'éloges. Il mourut lui-même dans la soixante-cinquieme année de son âge, & la cinquante-unieme de son regne, laissant encore trois fils, les ducs de Lancaster, d'York & de Glocester. Richard, fils du prince de Galles, avoit été reconnu pour son successeur.

Fautes d'Edouard III.

1377.

Sa mort.

Les maux infinis causés par l'ambition d'Edouard III ; les fleuves de sang qu'elle fit couler, soit en France, soit en Ecosse ; le peu de profit qui en revint à l'Angleterre, obscurcissent aux yeux de l'humanité, la gloire

Ambition funeste d'Edouard.

de ce grand prince, dont la prudence, la générosité, le vaste génie, la grandeur d'ame, les manieres affables, devoient faire le bonheur des peuples. Vingt confirmations de la grande-charte, qu'il accorda au parlement, sont citées comme une preuve de ses égards pour les libertés angloises. C'est plutôt une preuve, comme l'observe M. Hume, des atteintes fréquentes qu'on portoit à la grande-charte, & qui excitoient les plaintes du parlement.

Vingt confirmations de la grande-charte

Autorité du parlement.

Ce conseil de la nation, toujours consulté par le roi, acquit une autorité considérable; & les communes ne furent plus regardées avec la même indifférence, pour ne pas dire le même mépris. Dans les dernieres années d'Edouard, on vit ses ministres accusés devant le parlement, & sa maîtresse obligée de quitter la cour, par la force des remontrances parlementaires. Cependant rien de plus commun sous ce regne que les actes d'autorité absolue *. Les communes

Réclamations contre des actes arbitraires

* Cet exemple mérite d'être cité. Edouard

s'en plaignirent toujours ; ce qui prouve que, si la constitution n'étoit pas solidement établie telle que nous la voyons aujourd'hui, les principes en étoient déjà connus en partie. Mais rien n'étoit encore fixé. La cour, les barons, les communes, le clergé, avoient des systêmes inconciliables, qu'ils s'efforçoient d'établir. Tout dépendoit beaucoup des circonstances. Ainsi le gouvernement devoit flotter au hasard, jusqu'à ce que la nation en corps le réglât par la seule force des lois.

On remarque cette clause dans un statut d'Edouard, *Que personne, de quelque état & condition qu'il soit, ne pourra être dépouillé de son bien, ni arrêté & emprisonné, ni déshérité, ni mis à mort, sans être entendu juridiquement*. Le crime de haute trahison fut limité à trois principaux cas ; conspirer la mort du roi, lui faire la guerre, être lié avec ses ennemis.

Statut pour la liberté civile.

Haute trahison limitée.

pour bâtir le magnifique château de Windsor, obligea les habitans des provinces de se cottiser & de lui envoyer des maçons, des charpentiers, &c.

Le françois aboli dans les actes.

L'usage de la langue françoise dans les actes fut aboli. Mais il fallut encore du temps pour mettre l'anglois à la mode. Si une antipathie invincible n'avoit pas divisé les deux nations, ce changement n'auroit peut-être jamais eu lieu.

Le pouvoir du pape diminué.

Edouard ayant supprimé le tribut qu'on payoit au pape, Innocent VI le menaça en 1367 de le citer à la cour pontificale. L'affaire fut portée au parlement, qui déclara que le roi Jean n'avoit pu, sans le consentement de la nation, se soumettre à une puissance étrangere; & que l'on s'opposeroit constamment à une pareille prétention. Tout appel au pape fut défendu; le droit des patrons fut confirmé, par le statut des *Proviseurs*.

Plaintes contre la cour de Rome.

Les laïques se récrioient beaucoup contre la servitude où ils prétendoient que les papes avoient réduit le royaume; ils disoient hautement que c'étoit la source de tous les maux de la nation; que la peste & la famine n'y avoient pas fait tant de ravages; que les taxes levées par la chambre apostolique étoient cinq fois plus fortes que celles qu'on payoit au roi, &c. Ces

plaintes, quoique exagérées sans doute, supposoient de grands abus ; de grands abus en matiere de religion, quoique étrangers à la religion même, excitent tôt ou tard l'esprit de secte & de révolte. Aussi Wiclef commençoit-il à dogmatiser contre l'église. Nous parlerons de son hérésie sous le regne suivant.

Les papes à Avignon.

Depuis 1305, Clément V avoit transféré le saint siége à Avignon, où il resta jusqu'en 1376. C'est-là que furent inventés tous les moyens imaginables d'enrichir la chambre apostolique. Les papes avoient été contraints d'abandonner Rome, parce qu'ils y étoient insultés, tandis qu'on les adoroit presque ailleurs. Leur conduite en France affoiblit beaucoup la vénération publique. Le grand schisme, qu'on verra bientôt, auroit abattu entiérement l'autorité pontificale, si elle n'avoit eu ses racines dans la religion même.

RICHARD II.

1377. Minorité. Richard, fils du fameux prince de Galles, héritoit des droits de son pere à la couronne, ainsi que de la tendresse & de la vénération qu'on avoit toujours conservée pour ce grand prince. Les ducs de Lancaster, d'York & de Glocester, ne mirent point d'obstacle au couronnement de leur neveu. Ils étoient de caracteres trop différens pour se liguer contre lui; le premier, peu entreprenant & nullement populaire; le second, foible, mou, d'un esprit borné; le troisiéme, capable d'entraîner le peuple, de bouleverser l'état, mais encore retenu par le pouvoir de ses deux aînés. Ces commencemens de minorité furent tranquilles. Le parlement établit un conseil de régence; les communes influerent par leurs pétitions dans le systême du gouvernement; mais l'autorité des oncles du roi fut le principal mobile des affaires. Lancaster surtout, qui avoit déjà gouverné sous

Oncles du roi.

la fin du dernier regne, étoit régent en effet, quoiqu'il n'en eût pas le titre.

Une des demandes les plus remarquables des communes, fut que le roi empêchât les barons de former entr'eux des confédérations illégales. Ces sortes de ligues se multiplioient au sein de l'état. On y reconnoît les anciennes mœurs germaniques. La réponse de la cour fut favorable; mais il n'y avoit point encore d'autorité assez forte pour extirper de tels abus.

Confédération des barons.

Dans l'état actuel du royaume, on ne pouvoit éviter la guerre. Robert Stuart, neveu de David Bruce, & son successeur au trône d'Ecosse, étoit étroitement lié avec la France contre l'Anglois, leur ennemi commun. L'Angleterre possédoit les meilleurs ports de France, Bordeaux, Bayonne, Calais; Cherbourg cédé par le perfide roi de Navarre, & Brest par le duc de Bretagne. Les invasions étoient faciles. Charles V mourut trop tôt pour les François, & laissa un fils mineur, le malheureux Charles VI, sous lequel devoient se renouveler tous les désastres de cette na-

Guerre contre la France au commencement de Charles VI.

tion. Cependant les entreprises de Calverley, gouverneur de Calais, du duc de Lancaster, du duc de Glocester, qui attaquerent successivement la France, ne produisirent aucun effet mémorable.

1381.

Révolte du peuple, causée par les impôts.

Une taxe extraordinaire, imposée sur chaque personne au-dessus de l'âge de quinze ans, excita des commotions terribles dont l'Angleterre même n'avoit pas encore vu d'exemple. Un prédicateur fougueux échauffa les paysans par les maximes d'égalité, de liberté, les plus propres à soulever la populace. L'inhumanité des collecteurs fit des impressions encore plus vives. Un d'eux, par sa brutale insolence, mit en fureur un forgeron du comté d'Essex, & celui-ci lui cassa la tête d'un coup de marteau. Tout le voisinage courut aux armes; le feu de la sédition se répandit à l'instant de proche en proche. Les rebelles, au nombre de cent mille hommes, rassemblés sous des chefs de la lie du peuple, pleins du projet chimérique de réduire tous les citoyens au même niveau, se jeterent dans Londres, y

commirent des excès affreux, brûlerent le palais de Lancaster, massacrerent le primat, le chancelier & une foule de personnages distingués.

Trait de courage de Richard II.

Le jeune roi, qui s'étoit réfugié à la tour, eut le courage d'en sortir, & d'entrer en conférence avec ces mutins. Leur audace qui ne respectoit rien, irrita tellement le maire de Londres, qu'oubliant le péril, dans un transport de fureur, il renversa leur chef d'un coup d'épée. Ils alloient mettre en pieces le roi & sa suite, lorsque Richard, d'un air gracieux & intrépide, s'avança vers eux, & leur dit : *Qu'est-ce que ce tumulte, mon cher peuple ? Etes-vous fâchés de la mort de votre chef? Je suis votre roi ; je vous conduirai, suivez-moi.* Ils le suivent sans repliquer hors de la ville.

La sédition est réprimée & punie.

Bientôt le célebre général Robert Knolle paroît avec des troupes. La noblesse vient de tous côtés au secours. Le roi se trouve à la tête de quarante mille hommes en état d'étouffer la sédition. On révoque les chartes d'affranchissement & d'amnistie, que ces mutins avoient arrachées; on punit

févérement les plus coupables. Ainfi fut détruite une faction qui tendoit à la ruine du gouvernement, mais qui n'étant foutenue par aucune tête illuftre, devoit néceffairement fuccomber fous la puiffance royale.

La Jacquerie de France.

On avoit vu en France, en 1358, une pareille révolte des payfans, connue fous le nom de *Jacquerie*, produire les mêmes défordres, & finir de la même maniere. Les *Jacques* s'acharnoient comme des tigres fur tout ce qu'ils pouvoient trouver de nobleffe. Telle eft la férocité du peuple, lorfque le fentiment de fes maux lui fait perdre tout autre fentiment.

Mauvaife conduite du roi.

Après la belle action de Richard, on efpéroit tout d'un roi de quinze ans, dont la préfence d'efprit & la fermeté d'ame fembloient fort fupérieures à fon âge. Mais les prodiges de la jeuneffe, furtout dans les princes, font quelquefois des fignes trompeurs. Toute la conduite de Richard démentit ces premiers augures; & il fe fit bientôt connoître pour un prince foible, fans jugement, dont les meilleures qualités dégénéroient en défauts. Les Ecoffois ravageant les

frontieres du royaume, il entra dans leur pays, réduisit en cendres villes & villages jusqu'à Edinbourg, & se hâta ensuite de revenir goûter le repos, avant que d'avoir rien fait de solide. La France menaçoit l'Angleterre d'une invasion. Le duc de Lancaster étoit en Espagne pour soutenir de vaines prétentions sur le royaume de Castille. Dans ces circonstances orageuses, la passion du roi pour ses favoris devint une source fatale de discordes & de révolte.

Las de porter le joug de ses oncles, il se livra au comte d'Oxford, Robert de Vere, jeune seigneur d'une figure agréable, libertin, & plus propre à corrompre le prince qu'à gouverner le royaume. Il poussa la tendresse jusqu'à le créer duc d'Irlande, & à lui donner même pour sa vie la souveraineté de cette île. Toute l'autorité passa bientôt entre ses mains. Maître du roi & de l'état, il fut dès-lors l'ennemi des princes du sang & des principaux barons.

1386.
Il se livre à un favori.

Une ligue formidable se forme contre le nouveau gouvernement. Glocester engage la chambre des Com-

Ligue contre le gouvernement.

munes à entreprendre l'accusation du comte de Suffolk, chancelier, qui s'étoit avancé par son mérite sous le dernier regne. Voilà donc les communes assez puissantes, à la faveur des troubles, pour attaquer les ministres. L'accusation rouloit sur des articles frivoles & mal prouvés. Cependant on condamne le ministre, on le dépouille de sa charge. Ce premier pas conduit aux derniers excès. On dépouille le monarque de toute son autorité; on en confie l'exercice à des commissaires nommés pour un an, mais bien résolus de se maintenir pour toujours; on le force à signer la commission, & à jurer de ne point la rompre. Richard proteste contre la violence; il rassemble quelques gens de loi, qui décident que c'est un attentat contre la prérogative royale. Aussitôt Glocester & ses partisans paroissent en armes, accusent les ministres, les conseillers du monarque; le duc d'Irlande prend la fuite; les autres sont condamnés & exécutés au mépris des lois. La force faisoit tout dans ces tems affreux, où les passions des grands sembloient

Le roi dépouillé de l'autorité.

anéantir toutes les idées de justice.

Enfin l'ordre se rétablit de lui-même; soit que les factieux cessassent 1389. d'agir de concert, soit que la nation L'ordre se rétablit. fût indignée de leurs attentats. Le roi, âgé de vingt-deux ans, déclara qu'étant parvenu à l'âge de majorité, il vouloit prendre les rênes du gouvernement. Il changea les grands officiers de la couronne. Ses oncles parurent rentrer dans le devoir. Une amnistie générale, & la remise d'un subside qu'on lui avoit accordé, le firent aimer par le peuple, qui passe aisément d'un extrême à l'autre. Le royaume jouit de quelques années de calme. Une treve de vingt-cinq ans Treve de 25 ans avec la France. fut conclue avec la France, à qui l'on restitua Brest & Cherbourg. Richard, pour se fortifier contre le parti de ses oncles, épousa en secondes noces la fille de Charles VI, âgée seulement de sept ans.

Cette alliance choqua d'autant plus les Anglois, implacables ennemis 1397. de leurs voisins, que la conduite de Le roi se conduit mal. Richard n'inspiroit que du mépris pour sa personne. Livré aux plaisirs sans la moindre application aux affai-

res; toujours dominé par des favoris, auxquels il prodiguoit les revenus de l'état & l'argent des peuples; s'avilissant par une basse familiarité, aussi dangereuse que l'affabilité est utile, il passoit pour un fantôme de roi, incapable de soutenir l'honneur de la couronne. Le duc de Glocester, dont le génie turbulent & ambitieux ne s'endormoit point, saisit l'occasion de renouer ses intrigues. En affectant d'éviter la cour, il se rendit plus populaire. Ses invectives contre le gouvernement, ses déclamations contre la treve & contre le mariage du monarque, son adresse à réveiller la haine du nom françois, & le desir de ravager de nouveau la France, firent de profondes impressions sur des esprits trop disposés à la révolte. Il auroit détrôné sans doute son neveu, si le prince n'avoit prévenu le coup.

Glocester remue, & gagne le peuple.

Vengeance de la cour.

Glocester fut arrêté subitement & transporté à Calais. Le parlement convoqué à Westminster, se prêta aux vengeances de la cour. On déclara nul l'acte d'amnistie, que Richard avoit confirmé librement. On poursuivit & l'on condamna l'archevêque de

Cantorbéry, les comtes d'Arundel & de Warwick, plusieurs autres seigneurs; la plupart pour les anciennes révoltes, dont ils avoient reçu le pardon. On alloit faire le procès à Glocester, lorsqu'on apprit la nouvelle de sa mort. Elle fut attribuée à un accident d'apoplexie; mais les plus clairvoyans soupçonnerent un assassinat, dont on découvrit ensuite la réalité. Après tant de condamnations illégales, le parlement annulla l'ancienne sentence portée contre les Spencers. L'histoire angloise est pleine de ces variations rapides, qui changeoient la face des choses au gré du parti dominant.

Mort de Glocester.

A peine celui de Glocester étoit abattu, qu'il s'en éleva un autre dont Richard devint la victime. Les grands étoient si peu délicats sur les principes de l'honneur, que Henri duc de Héreford (auparavant comte de Derby), fils du duc de Lancaster, ne rougit point d'accuser le duc de Norfolk de lui avoir tenu, en particulier, des propos injurieux contre le monarque. Norfolk lui donna un démenti & le défia au duel. Ce défi, toujours au-

1398.

Les grands sans honneur.

Querelle honteuse & de conséquence.

torisé par les lois, ayant été accepté, on convint du temps & du lieu. Richard avec toute la noblesse devoit assister au combat. Les deux champions alloient en venir aux mains, lorsque pour épargner un sang précieux, il les envoya l'un & l'autre en exil; permettant à Héreford, même par des lettres-patentes, en cas qu'il lui survînt quelque héritage, d'en prendre aussitôt possession, & de différer d'en faire hommage jusqu'à son retour.

Henri duc de Lancaster, chef de parti

Le duc de Lancaster mourut peu après. Son fils voulut faire valoir ses droits & les lettres-patentes; mais Richard eut l'injustice de s'y opposer, révoqua sa concession, s'empara de l'héritage. Cette violence parut d'autant plus odieuse, que le nouveau duc de Lancaster étoit l'idole du peuple. Sa réputation de valeur & de piété le faisoit regarder comme le seul prince digne de la confiance & de l'estime publique. On le plaignit, on murmura. Dans ce temps critique, le roi, oubliant les derniers orages, & ne prévoyant aucun danger, passa en Irlande, pour châtier les re-

belles. Lancaster se hâta de rentrer dans le royaume, sans autre dessein, publia-t-il, que de recouvrer la succession de son pere. En peu de jours, il eut une armée. Le duc d'York, régent, se joignit à lui, ou par inclination, ou par foiblesse.

1399. Richard II déposé.

Ces tristes nouvelles consternent Richard. Il revient; il est abandonné de ses soldats, trahi & arrêté par un envoyé de Lancaster, conduit à Londres, & accusé dans le parlement. Sans discuter les chefs d'accusation, presque tous susceptibles de grandes difficultés, & qui rouloient principalement sur des actes arbitraires dont le dernier regne avoit fourni plus d'exemples; ces barons, coupables eux-mêmes de tant de violences contraires aux lois, le déposent unanimement de concert avec les communes. L'évêque de Carlisle s'étant élevé seul contre un si énorme attentat, auquel il opposa les raisons les plus solides, fut envoyé en prison.

Prétentions de Lancaster à la couronne.

Lancaster déclara, *au nom du Pere, du Fils & du saint-Esprit*, que le trône vacant lui appartenoit par le droit de sa naissance, comme descen-

dant de Henri III, & par le *droit qu'il avoit reçu de dieu, avec le secours de ses parens & de ses amis, pour recouvrer le royaume qui étoit sur le point d'être ruiné, faute de gouvernement.* Ces paroles artificieuses pallioient l'injustice de son usurpation. Le duc de Clarence, fils aîné d'Edouard III, avoit laissé un petit-fils, né de sa fille & du comte Mortimer, dont les droits à la couronne l'emportoient évidemment sur ceux de Lancaster. Aussi remontoit-il à Henri III, pour s'appuyer d'une tradition absurde & populaire, qui supposoit qu'Edmond duc de Lancaster, fils de ce roi, étoit l'aîné d'Edouard I, & qu'on lui avoit préféré son cadet, à cause des difformités de sa personne.

Il les fait reconnoître.

Quelque déraisonnable que fût ce prétexte, ainsi que le reste de sa déclaration ambiguë, le parlement ne balança point à le placer sur le trône.

Mort de Richard II.

Le malheureux Richard II périt bientôt de mort violente; victime, comme Edouard II, de la licence effrénée des grands, & de l'inquiétude séditieuse du peuple.

On sera moins étonné de ces scenes, aussi atroces que fréquentes, si l'on réfléchit sur les désordres qui régnoient à la place des lois. On ne voyoit par-tout que brigandages, & les seigneurs étoient les premiers brigands. Calverley & Knolle, deux généraux illustres, avoient été capitaines de ces bandits, dont la France éprouva long-temps la fureur. Toute l'Angleterre se trouvoit divisée en une infinité de petits corps, armés pour s'entre-détruire. Les foibles, ayant besoin de protection, s'unissoient sous les ordres des puissans, & devenoient les instrumens de leurs crimes.

Désordres publics.

Le gouvernement féodal étoit presque entiérement dissous, par une suite des révolutions inévitables dans la propriété des terres : mais les grands n'en étoient pas moins dangereux ; & ces associations ou ces ligues particulieres leur procuroient autant de soldats, que s'ils avoient eu beaucoup de vassaux prêts à suivre leurs étendards. Le pouvoir arbitraire qu'ils

Les grands toujours à craindre dans la décadence du gouvernement féodal.

Ces maux demandoient des remedes violens.

exerçoient, ne pouvoit être contrebalancé, comme le remarque M. Hume, que par le pouvoir arbitraire qui étoit encore entre les mains du monarque : sans quoi l'état retomboit nécessairement dans l'anarchie. Des maux extrêmes ne se corrigent que par des remedes violens : ces maux dureront tant qu'il n'y aura pas une autorité capable d'en arracher la racine, ou des lumieres assez générales pour que tous les ordres de concert s'empressent à l'extirper.

Hérésie de Wiclef.

Au milieu des convulsions intestines, tandis que les hommes, abrutis ou furieux, ignoroient en quelque sorte l'usage de la raison ; Jean Wiclef, docteur d'Oxford, enthousiaste austere, comme la plupart des novateurs, osa répandre une fatale doctrine, dont le germe devoit produire toutes les hérésies du seizieme siecle. Il rejetoit la présence réelle, la confession, la primauté du pape, les vœux monastiques, un grand nombre de cérémonies religieuses. Il soutenoit que l'écriture étoit la seule regle de foi; que l'église devoit être réformée par l'état, & ne pouvoit posséder

de biens temporels; qu'on ne pouvoit lever aucun impôt sur le peuple qu'après avoir employé les biens ecclésiastiques aux besoins du royaume, &c. Les abus introduits dans l'église, autant que la témérité de l'esprit humain, avoient fait naître ces opinions, dont le germe s'étoit montré en Italie, dès le douzieme siecle, par les déclamations d'Arnaud de Brescia, & s'étoit développé depuis en France par le fanatisme des Vaudois ou Albigeois. Elles contribuerent à la révolte des paysans; car il est facile d'échauffer le peuple par un fanatisme qui le flatte. La protection du duc de Lancaster mit Wiclef à l'abri des poursuites du clergé. Condamné par Grégoire XI, cité par l'évêque de Londres, il eût vraisemblablement, sans une protection si puissante, subi le supplice du feu, comme autrefois Arnaud de Brescia, & comme les victimes de l'inquisition. Ses partisans, appelés Lollards, devinrent fort nombreux; mais les principaux, à l'exemple de leur chef, ayant adouci ou rétracté ce qu'il y avoit dans leur doctrine de plus con-

Pourquoi elle ne produisit aucune révolution.

traire aux dogmes & aux principes de l'église; ces nouveautés ne produisirent aucune révolution.

Grand schisme d'Occident.

Le respect pour le saint siége s'affoiblissoit néanmoins de jour en jour. Les scandales causés par le grand schisme n'étoient que trop capables de fomenter la discorde. Depuis 1380, deux papes se disputoient la tiare avec une sorte d'acharnement. Les peuples chrétiens, divisés en deux partis, suivoient dans cette affaire de religion le torrent des préjugés ou de l'intérêt. Clément VII, qui résidoit à Avignon, étoit le pape de la France & de ses alliés: Urbain VI, élu à Rome avant Clément, étoit celui de l'Angleterre, ennemie de la France. On se traitoit de part & d'autre comme des infideles & des schismatiques.

Croisade d'Urbain VI.

Urbain publia une croisade contre son rival; l'évêque de Norwich fut mis à la tête des croisés; il porta la guerre dans la Flandre, quoique *Urbaniste*, (1382) & revint sur ses pas avec perte, sans avoir attaqué la France, contre qui cette croisade étoit destinée. Pendant quarante ans que dura

le

le schisme, la religion servit de prétexte aux plus grands excès.

Esclaves & victimes de la superstition, les peuples s'épuisoient, se déchiroient pour des pontifes obstinés à soutenir un droit incertain. L'université de Paris proposa de n'en plus reconnoître aucun tant que le schisme subsisteroit. Ce systême, si raisonnable, fut suivi en France quelques années; mais il ne put tenir contre l'esprit de faction, toujours prêt à sacrifier le bien public.

Remede mal appliqué au schisme.

HENRI IV.

Henri de Lancaster avoit du courage, de l'habileté & de la prudence: mais son usurpation étoit trop visible, & les droits d'Edmond de Mortimer, comte de la Marche, trop évidens, pour que les commencemens de ce regne ne fussent pas orageux. Il y eut d'abord une conspiration des pairs, qui finit par des exécutions illégales, suivant la coutume des siecles où la violence étouffe les lois.

1399. Commencemens orageux.

Noirceurs du comte de Rutland.

On vit le comte de Rutland, un des rebelles, fils du duc d'York, déshonorer sa naissance, en présentant au roi la tête du lord Spencer, son beau-frere, l'un des chefs du parti. Rutland avoit autrefois trempé dans le meurtre de Glocester son oncle; il avoit trahi Richard & Henri lui-même. Malgré les mœurs de la chevalerie, ces abominables noirceurs étoient fréquentes; elles devoient l'être, tant que la culture de la raison n'épureroit pas les mœurs publiques.

Lollards sacrifiés au clergé. Condamnés au feu.

Pour s'affermir sur le trône, le nouveau roi sacrifia les Lollards à la haine du clergé. Le parlement ordonna, selon ses vues, que les hérétiques relaps ou opiniâtres seroient livrés au bras séculier, & ensuite condamnés au feu. C'est le premier exemple de ces lois pénales, dont on abusa si cruellement. Henri IV étoit pourtant soupçonné d'avoir, comme l'ancien duc de Lancaster son pere, du penchant pour les nouvelles opinions. Mais la politique fait souvent agir contre la croyance.

Révoltes dissipées.

Glendour, descendant des anciens princes de Galles, profita des trou-

bles du royaume, pour y faire des excursions. Le comte de la Marche tomba entre ses mains; & le roi le laissa en captivité, sans permettre même aux Piercys, alliés du comte, de traiter pour sa rançon avec Glendour. Il étoit redevable de la couronne à cette famille puissante. Le comte de Northumberland, chef de la maison de Piercy, se révolte & s'unit aux Ecossois; étant tombé malade, il met son fils à la tête de son armée. On publie un manifeste contre Henri; on lui reproche le meurtre de Richard II, l'usurpation de la couronne, la captivité de l'héritier légitime, enfin tout ce qui pouvoit le rendre odieux. La bataille de Shrewsbury, une des plus furieuses qu'on ait vue dans les guerres civiles, décide la querelle en faveur des royalistes. Le jeune Piercy est tué; le comte de Northumberland se soumet.

1403. Bataille de Shrewsbury.

Une nouvelle révolte, excitée deux ans après, se dissipa avec moins de peine. L'archevêque d'York, un des chefs, fut condamné à mort. On n'avoit point encore vu d'évêque exécuté juridiquement. Le roi vint à bout

Archevêque condamné à mort.

Politique du roi.

de contenir les séditieux. Il se fit respecter par la cour d'Ecosse, en retenant le jeune prince Jacques, héritier de Robert III, & qui étoit tombé entre ses mains. Il fomenta la division entre les ducs d'Orléans & de Bourgogne, dont la haine mutuelle déchiroit la France. Il méditoit de plus grandes entreprises sur ce royaume. La courte durée de son regne en suspendit l'exécution.

Les communes acquierent de l'autorité.

Nous supprimons les détails de ces différentes affaires, parce qu'ils n'offrent rien d'intéressant. Celles du parlement, liées à la constitution de l'état, ne doivent pas être omises. Les Communes jouoient déjà un assez grand rôle, pour que la cour se fît un objet de politique de diriger les élections. On s'en étoit plaint sous le dernier regne; on s'en plaignit encore sous Henri IV. Cependant le roi, obligé long-temps d'être populaire, laissa prendre à la Chambre-basse plus d'autorité qu'elle n'en avoit jamais eu. Tantôt elle lui demanda l'éloignement de quelques-uns des officiers de sa maison, & même de son confesseur; ce qui lui fut accor-

dé : tantôt elle nomma des trésoriers, pour veiller à l'emploi des subsides & pour lui en rendre compte : tantôt elle proposa des réglemens d'administration, & exigea que tous les membres du conseil jurassent de les observer.

Leur demande sur les revenus du clergé.

Elle fit une démarche encore plus hardie, en demandant que les revenus de l'église fussent consacrés aux besoins de l'état. Le clergé, selon le calcul des Communes, possédoit le tiers de toutes les terres du royaume, & en tiroit quatre cent quatre-vingt mille marcs par an. La pétition étoit proprement l'ouvrage des Lollards, qui demandoient aussi un adoucissement aux statuts portés contre eux. Henri, commençant à régner avec plus d'empire, répondit sévérement à la Chambre ; il fit brûler un de ces hérétiques, comme pour donner plus d'éclat à son refus.

Particularité de cette affaire.

Les Communes, en insistant sur les richesses du clergé, lui reprochoient de ne contribuer en rien aux charges publiques, & disoient que tant d'opulence ne servoit qu'à l'empêcher de bien remplir ses fonctions.

L'archevêque de Cantorbéry répondit, devant le roi, que le clergé envoyoit ses vassaux à la guerre, dans les cas de nécessité, tandis qu'il prioit jour & nuit pour le bonheur de l'état. Sur quoi l'orateur du parlement dit avec un souris malin, que *les prieres de l'église étoient un foible secours*. Ces traits annoncent le progrès des nouvelles opinions.

1413. Mort de Henri IV.

Une maladie violente conduisit le roi au tombeau après un regne de douze ans. L'injustice de Richard II fut la cause des crimes de Henri IV. Le dernier n'auroit jamais usurpé le trône, si le premier ne lui avoit ravi son patrimoine. Mais une injustice ne peut justifier un crime; & la prudence même avec laquelle Henri IV maintint son pouvoir, n'effacera jamais la noirceur de son usurpation. Il laissa quatre fils, dont l'aîné lui succéda.



HENRI V.

S'il falloit juger des hommes par les égaremens de leur jeunesse, Henri V devoit être indigne du trône. La défiance ou la jalousie de son pere l'ayant éloigné des affaires & du commandement des armées, il s'étoit plongé avec fureur dans tous les excès de la débauche, sans rougir même de la conduite la plus honteuse. Mais cette licence venoit moins d'un fond dépravé, que d'un caractere ardent, qui n'étant point fixé aux objets utiles, se livroit à la fougue des passions. Au travers de ses folies, on avoit aperçu les principes de la sagesse. Un juge, qu'il avoit insulté pour défendre un de ses compagnons de débauche, ordonnant qu'on le mênât en prison, il s'étoit soumis modestement à la peine, avoit reconnu & réparé sa faute. Soumission étonnante dans le feu des passions, & surtout dans l'héritier de la couronne.

1413. Jeunesse licencieuse de Henri V.

Soumission aux lois, malgré ses égaremens.

Il se réforme dès qu'il est roi.

A peine fut-il son maître, qu'il changea ses vices en vertus. Il exhorta ses amis à imiter son exemple; il leur défendit de reparoître à la cour, s'ils ne commençoient par réformer leur conduite. Le juge dont nous avons parlé, qui redoutoit une disgrace, fut comblé d'éloges. Le comte de la Marche, traité avec distinction & avec faveur, oublia presque les droits de sa naissance; les Piercys recouvrerent leurs biens & leurs dignités : la nation conçut les plus belles & les plus justes espérances.

Cobham, chef des Lollards.

Cependant la secte des Lollards ou des Wicléfites faisoit des progrès dangereux; & quoique le nom d'hérésie effarouchât encore les esprits, le prétexte de réformer les abus de l'église, & d'enrichir l'état de ses dépouilles, relâchoit les liens de l'ordre public. Le lord Cobham, distingué par ses services & par ses talens militaires, étoit le chef d'un parti que le clergé avoit en horreur, & qui causoit des inquiétudes à la couronne. Henri vouloit soutenir la hiérarchie & la foi, sans employer la violence, qu'il jugeoit peu conforme à l'intérêt,

comme aux principes de la vraie religion. Mais après de vains efforts pour fléchir l'opiniâtreté de Cobham, il permit au primat de le poursuivre. On le condamna, on le livra au bras séculier pour être brûlé. S'étant échappé de la tour, il assemble ses partisans, se révolte contre le roi, échoue dans son entreprise, se sauve, est pris, & pendu quelques années après.

Cette révolte décrédita & fit décheoir la nouvelle secte. Le parlement augmenta la sévérité des lois pénales; il invita cependant le roi à saisir tous les revenus ecclésiastiques pour les besoins de la couronne : tant le systême des Lollards avoit fait d'impression sur ceux-mêmes qui détestoient leur hérésie. Le clergé céda politiquement au roi un nombre de bénéfices; & le primat, afin de tourner son attention sur un autre objet, eut l'adresse de l'exciter à prendre les armes contre la France.

La secte tombe.

Tout ce royaume étoit en feu. La démence où étoit tombé Charles VI, laissoit une libre carriere à la rage des partis. Le duc d'Orléans, frere du roi,

Troubles en France, pendant la minorité de Charles VI.

& le duc de Bourgogne, son cousin-germain, après des querelles violentes, s'étoient juré aux pieds des autels une réconciliation parfaite. Mais le premier fut bientôt assassiné dans une rue de Paris par les ordres du second; & celui-ci osa se justifier publiquement par la doctrine exécrable du tyrannicide : le cordelier Jean Petit, son apologiste, en fit le fondement de sa défense. On ne tarda guere à éprouver les effets de cette doctrine, qui tendoit à rompre tous les liens de la société. Deux factions acharnées l'une contre l'autre remplirent de meurtres le royaume, & surtout la capitale. Les Bourguignons & les Armagnacs (c'est ainsi qu'on les nommoit) sacrifioient l'état & les citoyens à leur animosité sanguinaire; & les François sembloient inviter les ennemis de la France à la conquérir.

1415. Henri veut attaquer la France.

Henri profita des conjonctures. Son pere lui avoit conseillé en mourant, d'exercer l'inquiétude turbulente de la nation par des guerres étrangeres, afin qu'elle cessât de fermenter dans l'intérieur du royaume. Ce conseil

& celui du primat le déciderent à une démarche éclatante. Il envoya demander la fille de Charles VI en mariage, avec la souveraineté & la restitution des provinces enlevées à l'Angleterre par Philippe-Auguste. La cour de France, réduite à une extrême foiblesse, offrit la souveraineté de la Guienne, du Périgord, de la Saintonge, &c. Henri rejeta cette offre, résolu de tenter une conquête dont l'expérience de ses prédécesseurs auroit dû le détourner.

Ses demandes rejetées.

Pendant qu'il faisoit ses préparatifs, le comte de Cambridge, second fils du dernier duc d'York, conspira pour mettre sur le trône le comte de la Marche. Il fut découvert, condamné à mort & exécuté, ainsi que d'autres seigneurs, sans être entendu, & sur la déposition d'un seul témoin. On accusa le comte de la Marche d'avoir eu part à la conspiration. Le roi lui pardonna; & libre de toute inquiétude, s'empressa d'exécuter sa grande & injuste entreprise.

Conspiration découverte.

Il débarqua en Normandie près d'Harfleur, à la tête de six mille hommes d'armes qui composoient la ca-

Prise d'Harfleur.

valerie *, & de vingt-quatre mille fantaſſins, preſque tous archers. Il aſſiege cette place; il la prend d'aſſaut, après avoir perdu une partie conſidérable de ſon armée. La fatigue & les maladies réduiſent les Anglois à un petit nombre. Henri ſe trouve, comme Edouard III, engagé dans le pays ennemi, ſans ſavoir comment échapper. Il découvre un gué près de Saint-Quentin, paſſe la Somme, marche vers Calais, ſuivi de l'armée françoiſe quatre fois plus forte que la ſienne.

Retraite du roi.

Bataille d'Azincourt.

N'ayant plus de reſſource que dans le courage, le déſeſpoir & la prudence, il choiſit un terrain avantageux, reſſerré entre deux bois, dans les plaines d'Azincourt. Le connétable d'Albret étoit ſûr de vaincre en évitant la bataille, ou en attendant que l'ennemi, qui manquoit de tout, abandonnât ſon poſte. La témérité, l'imprudence des François, renou-

* Chaque gendarme ou homme d'armes avoit un nombre de cavaliers à ſa ſuite. C'étoit le fort des armées en ce temps-là.

vellent les fautes & les désastres de Créci & de Poitiers. Ils s'engagent dans ce terrain étroit, que les pluies avoient rendu glissant, où l'on ne pouvoit combattre en bon ordre. Les archers anglois, retranchés derriere des pieux, les accablent d'une grêle de fleches, rompent leurs rangs, fondent sur eux la hache d'armes à la main, les taillent en pieces. Ce n'est par-tout que confusion & que massacre. Le connétable, plusieurs princes du sang, plus de neuf mille chevaliers ou gentilshommes restent morts sur le champ de bataille; les ducs d'Orléans & de Bourbon sont faits prisonniers, avec les comtes d'Eu, de Vendôme, de Richemont, & le maréchal de Boucicaut. Du côté des Anglois, on ne compta que quarante hommes tués, parmi lesquels étoit le duc d'York.

Les François taillés en pieces.

Si Henri V avoit profité de sa victoire & de la consternation des ennemis, il semble que rien ne pouvoit lui résister. Mais en ces temps-là, les princes, faute d'argent, de provisions & de ressources, ne pouvoient prolonger la guerre. Il partit bientôt de

Pourquoi Henri ne profite pas de la victoire.

Calais, & conclut une treve avec la France.

La France pleine de factions.

La fureur des factions y étoit plus allumée que jamais. Le duc de Bourgogne, Jean Sans-peur, redoubla ses efforts pour s'emparer du gouvernement. Isabelle de Baviere, femme du malheureux Charles VI, odieuse par son caractere, & capable de tous les crimes, ayant été reléguée à Tours, s'unit étroitement avec le duc qu'elle haïssoit, contre le dauphin attaché au parti des Armagnacs. Le Bourguignon prit les armes, s'empara de plusieurs villes, délivra la reine, devint maître de la personne du roi. Paris fut encore inondé de sang. Il ne manquoit plus que les Anglois pour mettre le comble aux calamités publiques.

Crime de la reine Isabelle.

1417. L'Anglois rentre en France.

Henri ne tarda guere à rentrer dans ce royaume. La providence, selon lui, se déclaroit en sa faveur, & lui destinoit évidemment la couronne. Prétexte aussi absurde que téméraire, dont les plus grands scélérats pourroient couvrir leurs injustices. Falaise, Cherbourg, Evreux, Caen, étoient déjà entre les mains de l'Anglois. Rouen étoit assiégé. La reine

Isabelle & le duc de Bourgogne négocioient avec Henri V : il avoit tout à espérer, & la France tout à craindre.

Une réconciliation soudaine du dauphin & du Bourguignon, affoiblit ses espérances. Mais ces deux princes étant convenus d'avoir une entrevue sur le pont de Montereau, le duc y fut assassiné par quelques seigneurs de la suite du dauphin, qui saisirent l'occasion de venger l'assassinat du duc d'Orléans. Ce nouveau crime fit bientôt renaître tous les autres. On l'imputa au jeune héritier de la couronne, parce qu'il avoit été commis en sa présence & par ses amis. Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, conjura la ruine de l'état avec la reine. Tout sentiment d'honneur, de patriotisme, d'intérêt même personnel, céda aux transports de la vengeance. Henri V avoit pris Rouen après un long siége ; il étoit maître de Pontoise & de Gisors ; il étoit aux portes de Paris. Dans ces circonstances, qui auroient dû enflammer le zele des François, on lui abandonna le royaume.

Assassinat du duc de Bourgogne.

Progrès de Henri.

1420.

Il se rend à Troyes, pour conclure

Traité de Troyes, qui lui assure la couronne.

le fameux traité, par lequel un monarque imbécille, une reine furieuse, un prince du sang armé contre sa patrie, le reconnoissent pour héritier de la couronne de France; lui cedent toute l'autorité avec le titre de régent, pendant la vie de Charles VI; & s'engagent à poursuivre le *soi-disant* dauphin, comme l'ennemi de l'état. Cet infame traité qui renverse tous les fondemens de la monarchie; qui donne à l'étranger, au mépris de tous les princes françois, un droit qu'il ne pouvoit prétendre par aucun titre, est suivi de son mariage avec Catherine de France, fille du du roi (c'étoit un des principaux articles du traité). Les états-généraux, les restes du parlement dispersé, lui jurent l'obéissance. Il regne dans Paris, tandis que le dauphin, déclaré coupable de l'assassinat du duc de Bourgogne & criminel de lese-majesté, rassemble autour de lui un petit nombre de François fideles.

Sentimens des Anglois sur cette conquête.

Henri passa en Angleterre pour se procurer des subsides. Il ne reçut du parlement qu'un secours très-médiocre, malgré la joie qu'on lui témoi-

gna de ses triomphes. Les gens éclairés voyoient bien que l'Angleterre seroit tôt ou tard une province, si leur roi possédoit la France, & que l'intérêt du monarque n'étoit pas celui de la nation. Pendant son absence, le dauphin secondé par un corps de sept mille Ecossois sous les ordres du comte de Buchan, battit à Baugé en Anjou le duc de Clarence, son frere, qui périt dans l'action : Buchan fut honoré du titre de connétable. Henri amena bientôt une armée capable de réparer cette perte. Il fit lever le siége de Chartres, il s'empara de Dreux & de Meaux. Le dauphin, poussé au-delà de la Loire, se tenoit sur la défensive. Un fils, né au roi d'Angleterre, sembloit être un gage de nouvelles prospérités.

Suite de la guerre.

1422. Mort de Henri V.

Mais la grandeur humaine est aussi fragile que la vie. Ce fier conquérant mourut d'une fistule à l'âge de trente-trois ans, après avoir nommé le duc de Bedford, son frere aîné, régent de France, & le duc de Glocester, son cadet, régent d'Angleterre. Il déclara en expirant son intention d'entreprendre une croisade pour délivrer

Jérusalem : c'étoit peut-être un de ces vœux par lesquels on se flatte d'acheter, ou la guérison, ou le ciel. Il mériteroit davantage d'être admiré comme un héros & un grand roi, s'il n'avoit pas flétri sa gloire par les injustices de l'ambition.

Sa veuve épousa Owen Tudor.

Catherine de France, sa veuve, épousa peu de temps après sa mort, Owen Tudor, gentilhomme gallois, qu'on a prétendu, sans preuves certaines, descendre des anciens princes de Galles. Nous verrons la race de Tudor monter sur le trône.

Fin du grand schisme, par le concile de Constance.

Le concile de Constance mit fin au grand schisme en 1414, par la déposition de Jean XXIII, & par l'élection de Martin V. La supériorité du concile général sur les papes, fut établie dans cette fameuse assemblée. Jean Huss & Jérôme de Prague, infectés des opinions de Wiclef, y furent condamnés comme hérétiques, & furent brûlés à petit feu, quoiqu'ils eussent un sauf-conduit de l'empereur. Cette violence alluma une guerre affreuse en Allemagne, où Zisca, général

des Hussites, se rendit célébre par ses exploits. La réforme ecclésiastique, tant desirée, tant annoncée, & si nécessaire, ne se fit point à Constance, malgré le zele de l'Empereur Sigismond, & les efforts des docteurs de Paris. Les principaux chefs de l'église avoient trop d'intérêt à s'y opposer; le pape, une fois reconnu, avoit trop de moyens de l'éluder. Avec des promesses trompeuses, il gagna du temps & termina le concile.

Nulle reforme.

On trouve sous ce regne un état des revenus ordinaires de la couronne. Ils ne montoient qu'à cinquante-cinq mille sept cents quatorze livres sterling. Les dépenses ordinaires montoient à plus de cinquante-deux mille. Aussi le roi étoit-il obligé, pour soutenir les frais de la guerre, d'engager ses joyaux, sa couronne même, d'emprunter de toutes parts sans pouvoir payer ses dettes, & de recourir sans cesse au parlement, dont il tiroit des subsides peu proportionnés à ses besoins. La paye des troupes absorboit tout: chaque cavalier avoit deux schellings par jour, chaque archer six sous; & l'argent étoit fort rare.

Pauvreté de la couronne.

Paye des troupes.

Dépenses pour Calais.

La pauvreté rendoit le gouvernement vicieux.

Calais qui ne servoit qu'à ouvrir l'entrée de la France, coûtoit par an plus de dix-neuf mille livres. Si la pauvreté des rois les tenoit dans une sorte de dépendance à l'égard de la nation, elle occasionnoit beaucoup d'abus de la prérogative royale. Le gouvernement ne pouvoit être que vicieux, tant que l'économie ne suffisoit pas au prince pour les besoins de l'état. Cependant aucun roi de la maison de Lancaster ne mit d'impôt sans le consentement du parlement. Les droits de la nation à cet égard parurent hors d'atteinte.

HENRI VI.

1422.

Le parlement nomme un protecteur pendant la minorité.

La minorité d'un roi enfant paroissoit annoncer des orages à l'Angleterre. Le parlement, si jaloux de l'autorité, trouvoit une occasion favorable d'affermir & d'étendre son pouvoir. Il changea le titre de régent en celui de protecteur ou de gardien du royaume, auquel on attachoit sans doute l'idée d'une moindre puissance;

il conféra ce titre au duc de Bedford, & durant son absence, au duc de Glocester son cadet; il nomma un conseil, dont l'avis & l'approbation seroient nécessaires dans les choses importantes; enfin il confia le jeune roi à l'évêque de Winchester. Les deux princes pouvoient être offensés de ces changemens, contraires à la volonté du dernier roi. Ils eurent la prudence d'y consentir, plutôt que d'exciter des troubles dans l'état. Tout occupés de leurs projets contre la France, & affectionnés d'ailleurs au bien public, ils éviterent sagement des contestations aussi dangereuses qu'inutiles.

Affaires de France. Charles VII.

Charles VI étoit mort quelques semaines après son gendre. Le dauphin couronné à Poitiers sous le nom de Charles VII, prince doux, aimable, généreux, d'un caractere foible, indolent, corrompu par les plaisirs, mais capable de corriger un jour les défauts de sa jeunesse, gagnoit un grand nombre de partisans; & les François, attachés à leurs souverains par l'esprit national, ne pouvoient s'aveugler au point de ne pas voir ce

qu'ils perdoient sous une domination
Prudence du duc de Bedford. étrangere. Le prudent Bedford prévoyoit une révolution, que la célérité & la vigueur de ses mesures pouvoient à peine prévenir. Il mit sa politique à se ménager de puissans secours. Les ducs de Bourgogne & de Bretagne, & le comte de Richemont, frere de ce dernier, renouvelerent avec lui une alliance funeste. Il persuada aux Anglois de rendre la liberté au roi d'Ecosse, Jacques II, qu'ils retenoient captif depuis son enfance; & de se délivrer par-là des incursions que pouvoient faire les Ecossois dans le royaume. Après ces précautions, il recommença les hostilités.

Continuation de la guerre de France.

Plusieurs places qui restoient à Charles VII dans les provinces septentrionales, furent enlevées par les ennemis. Ce prince envoya contre eux une armée de quatorze mille hommes, sous les ordres du connétable de Buchan. C'étoit sa principale ressource. Le connétable prit Verneuil en Normandie, & pouvoit se retirer avec gloire sans hasarder une bataille. Un chimérique point d'honneur l'emporta sur les conseils de la prudence.

1424.

On eut honte de reculer devant les Anglois. L'expérience des anciens malheurs ne put retenir la vivacité françoise. Le vicomte de Narbonne rompit ses rangs, pour charger avec précipitation, & entraîna la premiere ligne. Les archers anglois se signalerent selon leur coutume. Bedford à la tête des gendarmes acheva bientôt la victoire. Le connétable périt avec quantité de seigneurs, & près de quatre mille François. Une espece de fatalité sembloit asservir la France au génie de l'Angleterre.

Bataille de Verneuil.

Mais tandis que la bataille de Verneuil ruinoit les espérances de Charles, les passions d'une femme semoient la discorde parmi ses ennemis. La comtesse de Hainaut, animée d'une antipathie violente contre le duc de Brabant son mari, cousin-germain du duc de Bourgogne, résolut de faire rompre son mariage : elle se retira en Angleterre, où le duc de Glocester, épris de ses charmes & amoureux de sa fortune, l'épousa sans même attendre la dispense de Rome. Il court aussitôt dans les Pays-bas pour se mettre en possession des terres de-

Le duc de Glocester épouse la comtesse de Hainaut.

Divisions qui suivent ce mariage.

cette princeſſe. Le duc de Bourgogne ſe récrie contre une injure qui lui devient perſonnelle, & va lui-même au ſecours du duc de Brabant. La guerre s'allume avec violence. Bedford tâche en vain d'arrêter l'emportement de ſon frere, & d'adoucir l'aigreur du Bourguignon. Obligé de faire un voyage en Angleterre, il laiſſe malgré lui à Charles VII le temps de réparer ſon dernier malheur.

Charles VII ſe réconcilie avec le duc de Bretagne.

Rien n'étoit plus important pour Charles que de s'attacher les princes françois, dont la révolte entraînoit la ruine de la monarchie. Philippe le Bon, déjà dégoûté des Anglois, ne pouvoit encore étouffer ſa haine pour le monarque. Mais le duc de Bretagne ouvrit l'oreille à des propoſitions d'accommodement, & le comte de Richemont, ſon frere, accepta l'épée de connétable. Ce grand capitaine, bon françois, mauvais courtiſan, ſe défit bientôt des miniſtres & des favoris du roi. Il s'attira une diſgrace par ſes violences, & regagna enfin par ſes ſervices la faveur & la confiance.

Richemont connétable.

Le

Le fameux bâtard d'Orléans, connu sous le nom de comte de Dunois, autre héros né pour le salut de la France, battit les Anglois & leur fit lever le siége de Montargis. Cet avantage ranima l'espoir de la nation. Mais Bedford revint d'Angleterre, plus redoutable que jamais. Après avoir forcé le duc de Bretagne à se soumettre, il forma une entreprise dont le succès devoit décider de la couronne.

Le comte de Dunois.

Bedford revient d'Angleterre.

Orléans étoit une place de la derniere importance, qui seule lui fermoit l'entrée des provinces méridionales. Résolu de faire tous ses efforts pour s'en emparer, il chargea de l'expédition le comte de Salisbury, célebre général, qui venoit d'amener un renfort de six mille hommes. Le siége d'Orléans fixa les yeux de toute l'Europe. De part & d'autre on fit des prodiges de valeur. Quoique les Anglois eussent du canon, ils vouloient prendre la ville par famine, & la resserroient chaque jour de plus en plus. Un échec qu'essuyerent les François, en attaquant un détachement ennemi, augmenta le péril des assiégés.

1428. Siége d'Orléans.

1429. La ville près de se rendre.

On offrit de mettre la place en séquestre entre les mains du duc de Bourgogne. Bedford rejeta cette proposition avec hauteur, en disant qu'il n'étoit pas homme à battre les buissons pour que les autres eussent le gibier. Le Bourguignon piqué retira ses troupes. Mais Orléans étoit aux abois. Déjà le roi méditoit une retraite honteuse. Sa femme, Marie d'Anjou, & sa maîtresse, Agnès Sorel, lui inspirerent des sentimens plus dignes de lui. L'amour qui amollit ordinairement les cœurs, fortifia le sien. Il résolut de vaincre ou de mourir en monarque. Alors une simple paysanne parut miraculeusement envoyée pour le tirer du précipice, & pour lui rendre la couronne.

Charles VII encouragé par deux femmes.

La Pucelle d'Orléans.

Jeanne d'Arc, née dans le village de Dom-Remi près de Vaucouleurs, en Lorraine, étoit une fille d'environ dix-sept ans, vertueuse, inconnue, accoutumée aux seuls exercices de la vie champêtre. Au récit continuel des maux de la France, son imagination s'échauffa tellement, que perdant de vue tout autre objet, & s'abandonnant aux transports des l'enthousias-

Elle se croit inspirée.

me, elle crut entendre des voix céleſtes, & ne douta point que dieu ne l'appelât à la défenſe du royaume. Elle fit part de ſes viſions au gouverneur de Vaucouleurs, qui, après l'avoir rebutée comme une folle, décidé par ſa perſévérance, conſent à l'envoyer au roi. Elle ſoutint à la cour le perſonnage d'inſpirée, avec une candeur & une fermeté qui étonnerent les plus incrédules. Les docteurs, les théologiens, le parlement de Poitiers, ayant examiné ſa miſſion, y reconnurent quelque choſe de ſurnaturel. On étoit intéreſſé ſans doute à croire ou à ſuppoſer un tel miracle; mais dans les ſiecles d'ignorance, le merveilleux n'a pas beſoin de la politique pour être avidement reçu. Sans inſiſter ſur ce que l'on raconte d'incroyable des prédictions de la Pucelle d'Orléans (Jeanne d'Arc eſt ainſi nommée dans l'hiſtoire), nous obſerverons ſeulement que ſon enthouſiaſme, joint à des qualités extraordinaires, ne pouvoit manquer de faire une vive impreſſion.

Elle paroît à la cour.

Elle avoit promis de délivrer Orléans. Avant que de tenter cette en-

Elle va défendre Orléans.

treprise, elle écrivit une lettre à Bedford, pour lui ordonner de la part de dieu de lever le siége, & d'évacuer la France. Les Anglois plaisanterent, quoique déjà frappés de l'opinion qui se répandoit par-tout. Enfin la jeune héroïne, armée de pied en cap, maniant un cheval avec adresse, portant à la main une banniere consacrée, paroît à la tête des troupes comme un ange tutélaire, dont la présence fait mépriser les périls. Dunois la dirige par ses conseils; les soldats la suivent avec une confiance aveugle. Elle entre dans la place; elle y introduit un convoi & des renforts. Le comte de Suffolk, général des ennemis (Salisbury avoit été tué d'un coup de canon), voyant ses troupes saisies de terreur, n'ose faire aucune résistance. La garnison se croit invincible sous la banniere de la Pucelle. De fréquentes sorties, toujours accompagnées de succès, achevent de consterner les ennemis. Ils attribuent à une puissance infernale ce que les François regardent comme l'œuvre du tout-puissant. Chassés de leurs retranchemens, ils levent le siége.

Elle y entre & fait lever le siége.

On les pourſuit ; on attaque Jargeau, où Norfolk s'étoit renfermé ; on force la place ; on fait priſonnier le général ; on remporte à Patai une nouvelle victoire. Le courage de la Pucelle, ſon nom ſeul réparoit les déſaſtres d'Azincourt & de Verneuil.

Le plus important objet de ſa miſſion étoit, à l'entendre, de faire ſacrer le roi à Reims. Il falloit traverſer une grande étendue de pays occupé par les Anglois ; entrepriſe téméraire & impoſſible dans toute autre circonſtance. Charles, qui juſques alors avoit ménagé ſa perſonne dont le ſalut de l'état dépendoit, ſe laiſſa entraîner par le torrent des ſuccès, & par les inſtances de l'héroïne. Ce moment d'enthouſiaſme devoit être déciſif. A la tête de douze mille hommes, preſque ſans proviſions & ſans reſſources, le roi s'engage au milieu de tant d'ennemis & de dangers. Troyes & Châlons lui ouvrent leurs portes. Il arrive à Reims ; il y eſt ſacré en préſence de la Pucelle, qui partage la gloire de cette touchante cérémonie. Une main divine paroiſſoit guider le ſouverain ; le ſacre le ren-

Elle conduit le roi juſqu'à Reims.

Sacre de Charles.

doit plus vénérable aux yeux des peuples : Laon, Soissons, Château-Thierri, Provins & d'autres places, se soumirent avec joie. Le patriotisme renaissoit dans les cœurs ; & les François, revenus de leurs égaremens, n'avoient plus que de l'aversion pour le joug qu'ils s'étoient honteusement imposé.

Bedford se soutient en France.

Bedford opposoit une prudence consommée à ces revers de fortune. Actif, vigilant, sévere, il retint Paris dans l'obéissance ; il vint à bout de renouveler l'alliance avec le duc de Bourgogne ; il garda un corps de cinq mille hommes, que l'évêque de Winchester conduisoit en Allemagne pour une croisade contre les Hussites ; il fit couronner roi de France le jeune Henri, malgré le dégoût que les Parisiens montroient déjà pour la domination angloise. Enfin un événement imprévu sembla ramener la fortune de son côté.

La Pucelle prisonniere des Anglois.

Après le sacre de Charles VII, la Pucelle vouloit se retirer dans son village, disant que sa mission étoit accomplie. On sentoit trop bien l'influence que l'enthousiasme lui don-

noit sur les troupes, pour se priver d'un avantage si précieux. Dunois lui persuada de continuer ses services. Le duc de Bourgogne assiégeant Compiegne, elle se jeta dans la place. Elle fit aussitôt une sortie avec sa valeur ordinaire : deux fois elle repoussa les ennemis; mais enfin elle se rendit prisonniere, abandonnée, dit-on, par les officiers françois jaloux de sa gloire : circonstance plus que douteuse, quoique de tout temps les passions aient commis de basses perfidies. Les Anglois chanterent des *Te deum*, comme s'ils eussent remporté une victoire. Bedford obtint du duc de Bourgogne que la Pucelle fût remise entre ses mains. Il se crut alors maître de la France; & dans l'ivresse de la vengeance & du succès, il ternit sa gloire par une injustice aussi honteuse que barbare.

La Pucelle, dont la conduite irréprochable & la magnanimité inouie méritoient l'admiration, le respect de ses ennemis mêmes, devoit au moins être traitée comme prisonniere de guerre. Elle avoit été prise en combattant pour son roi & pour sa pa-

1431. On lui fait son procès.

trie. Le droit des gens & les sentimens d'honneur rendoient sa personne inviolable. Une politique inhumaine étouffa la voix de l'équité. On voulut dissiper le prestige, en couvrant d'ignominie la liberatrice de la France; & pour comble d'horreur, on fit servir la religoin à cette manœuvre infame. L'évêque de Beauvais, vendu aux ennemis, demanda que Jeanne fût jugée par un tribunal ecclésiastique, sous prétexte qu'elle avoit été prise dans son diocese, & qu'elle étoit coupable d'hérésie & de sortilege. L'université de Paris, ce corps destiné à instruire les hommes, appuya fortement les prétentions absurdes du prélat. Des évêques, des docteurs françois, auxquels on joignit le cardinal de Winchester, furent choisis pour la juger selon la méthode de l'Inquisition, la plus propre à faire périr l'innocent, & à lui supposer des crimes. La Pucelle, avec ses habits de guerre, comparut chargée de chaînes devant cet odieux tribunal.

Indigne conduite d'un évêque & de l'université.

On l'accabla près de quatre mois d'interrogatoires captieux, & ses re-

Son interrogatoire.

ponſes furent pleines de ſageſſe. La noble fierté de l'innocence reſpire dans les paroles qu'elle adreſſa au lâche évêque de Beauvais : *Vous dites que vous êtes mon juge ; mais prenez garde au fardeau que vous vous êtes imposé.* Interrogée pourquoi elle avoit aſſiſté au couronnement de Charles, tenant en main ſa banniere : *Il eſt juſte*, répondit-elle, *que qui a partagé les travaux & les dangers, partage l'honneur.* Cette ſeule réponſe devoit confondre les juges. Cependant, malgré ſon appel au pape, malgré ſes réclamations contre une procédure fauſſe & inique, on la déclara criminelle.

L'approche du ſupplice ébranle ſon ame; elle fait une rétractation forcée; elle ſe ſoumet au jugement de l'égliſe. Alors on la condamne ſeulement à finir ſes jours dans une priſon perpétuelle au pain & à l'eau. La rage des perſécuteurs n'étoit pas encore aſſouvie. Ils l'avoient forcée à promettre de ne plus porter les armes ni l'habit d'homme. Réſolus de la livrer au bourreau, ils vinrent à bout de la ſurprendre dans ſa priſon ſous cet ha-

Premiere ſentence contre la Pucelle.

Piége qu'on lui tend.

bit, qu'elle aimoit de préférence; soit que les gardes corrompus lui eussent enlevé ses robes, comme le prouvent d'anciens actes; soit que, pour l'engager dans le piege, on lui eût laissé à dessein un habillement moins convenable à son sexe, comme le disent plusieurs historiens. Ces barbares ne demandoient qu'un prétexte. Ils la jugerent *relapse*, & la livrerent au bras séculier.

Seconde sentence.

On vit brûler à petit feu dans la place de Rouen, comme sorciere & hérétique, cette fille extraordinaire, le prodige de son siecle, la terreur des Anglois, le salut de la France, dont les visions peuvent être regardées comme un délire, mais dont les vertus, le caractere sublime & les actions prodigieuses ne peuvent être trop admirées. Monstrelet, partisan des Bourguignons, s'efforce de diminuer sa gloire, en la supposant âgée de vingt-sept ans lorsqu'elle parut sur la scene; il assure qu'elle avoit été *grand espace de temps chambriere dans une hôtellerie, & étoit hardie de chevaucher chevaux, & les mener boire, & aussi de faire apertises & habiletés*

La Pucelle brûlée à petit feu.

que jeunes filles n'ont point accoutumé de faire. On oppose des monumens authentiques au récit de Monstrelet. En l'admettant même, il reste encore de quoi admirer.

Philippe duc de Bourgogne prêt à quitter les Anglois.

Le supplice de la Pucelle ne fit que rendre les Anglois plus odieux. Leurs affaires alloient toujours en déclinant. Bedford, par une fierté mal entendue, irrita le duc de Bourgogne, qu'il importoit tant de ménager. Ce prince françois ouvrit les yeux sur les plaies qu'il avoit faites à la France, sur le tort qu'il s'étoit fait à lui-même en livrant la couronne à un ennemi. Le temps, la réflexion, les calamités publiques, si capables de toucher son cœur naturellement généreux, avoient affoibli cette ardeur de vengeance, qui l'avoit armé contre sa patrie & contre son souverain. Charles désavouoit l'assassinat du duc Jean, offroit toutes les satisfactions que l'on pouvoit desirer; il avoit même banni de sa cour Tannegui du Châtel, le meurtrier du duc.

1435. Traité d'Arras, avec le duc.

Enfin les négociations s'ouvrirent à Arras. Le pape Martin V, & le concile de Bâle étoient médiateurs;

ministere de paix vraiment digne de l'église. On offrit à l'Anglois la Normandie & la Guienne, sous les anciennes conditions de vasselage. Cette offre ayant été rejetée, Philippe le Bon fit un traité particulier, par lequel, outre des réparations pour le meurtre de son pere, il obtint grand nombre de places, soit en Picardie, soit ailleurs, dont il devoit jouir pendant sa vie en pleine souveraineté; & Charles VII délia ses propres sujets du serment de fidélité, en cas qu'il ne tînt point sa parole. Ici le vassal donne la loi au souverain; mais la nécessité couvre la honte d'une soumission humiliante.

Mort du duc de Bedford, & de la reine Isabelle.

Peu de jours après ce traité, mourut le duc de Bedford, le plus redoutable ennemi des François. La reine Isabelle de Baviere, veuve de Charles VI, finit vers le même temps sa vie détestable. Monstre dans la nature, malheureuse après avoir causé le malheur de la nation, haïe des François & méprisée des Anglois, elle avoit expié ses crimes, si un opprobre éternel avoit pu suffire pour les expier.

Le caractere hautain & impétueux

du duc de Glocester, & l'artificieuse politique du cardinal de Winchester, son oncle, produisoient en Angleterre des factions qui faisoient négliger les affaires du dehors. Sept mois se passerent avant que la commission du duc d'York, nouveau gouverneur de France, fût expédiée; & il trouva en arrivant que tout changeoit à l'avantage de Charles VII. Le connétable de Richemont avoit été introduit dans Paris, en avoit chassé les Anglois; le duc de Bourgogne s'étoit déclaré leur ennemi; toutes les provinces soupiroient pour le rétablissement de l'autorité légitime. Cependant on continua quelques années à se battre, mais sans action d'éclat. Les deux nations, manquant des ressources de l'industrie & du commerce, se voyoient entiérement épuisées par la guerre, si onéreuse aux peuples même les plus riches. De petits partis couroient la campagne, pilloient, saccageoient, ne décidoient rien. On fit des propositions de paix toujours inutiles, les ennemis demandant ce qu'ils n'auroient pu obtenir dans le cours de leurs victoires. Le cardinal

Factions en Angleterre. Avantages des François.

1436.

Les deux nations épuisées par la guerre.

de Winchester procura enfin la liberté au duc d'Orléans, prisonnier depuis la bataille d'Azincourt. Sa rançon fut de trente-six mille livres sterling de la monnoie d'aujourd'hui, somme presque égale aux deux tiers des subsides extraordinaires qu'on avoit obtenus du parlement dans l'espace de sept années. De tels prisonniers ne sortoient guere de captivité qu'en se ruinant. Le duc de Bourgogne, par une rare générosité, sacrifia ses anciens ressentimens, & paya la rançon de ce prince long-temps son ennemi. A des traits pareils on reconnoît la vertu, au milieu des barbaries qui détruisoient le genre humain.

Rançon du duc d'Orléans;

Payée par le duc de Bourgogne.

1443.

Treve avec la France, malgré Glocester.

Glocester s'opposa en vain au traité, sous prétexte que le duc d'Orléans pourroit nuire à l'Angleterre. Le cardinal rompit toutes ses mesures; & sans égard pour son penchant à la guerre, il fit conclure une treve de vingt-deux mois avec la France. Le grand objet de ces deux rivaux étoit de choisir une épouse à Henri VI, alors âgé de vingt-trois ans, prince aussi foible par la trempe de

son caractere, que par celle de son esprit, & propre à recevoir toutes les impressions que peut donner une femme. Le cardinal eut encore le dessus dans cette affaire décisive. Il fixa le choix sur la fille du roi titulaire de Sicile, Marguerite d'Anjou, dont la beauté, le génie & le courage devoient faire l'admiration de l'Europe. La nouvelle reine embrassa bientôt le parti de l'ambitieux prélat & des autres ennemis de Glocester.

Henri épouse Marguerite d'Anjou.

1447.

Meurtre du duc de Glocester.

La perte de ce prince fut résolue. Il étoit trop cher au peuple, trop redoutable par sa naissance & ses autres qualités, pour que l'envie & la haine épargnassent sa personne. On lui avoit déjà fait un sanglant affront, en accusant la duchesse de Glocester d'avoir attenté sur la vie du roi par des opérations magiques; accusation absurde, sur laquelle néanmoins elle fut jugée coupable, & condamnée à une prison perpetuelle *.

* Ce sortilege consistoit dans une figure de cire représentant celui dont on vouloit se défaire : à mesure que la cire enchantée se fondoit à petit feu, la personne devoit se consumer insensiblement & périr enfin,

Le peuple paroissoit d'autant plus attaché au duc, qu'il le voyoit exposé à plus d'injustices. On cherche les moyens de le perdre sans péril. Londres étant plein de ses partisans, on convoque un parlement à Saint-Edmundsbury. A peine Glocester est-il arrivé, on l'arrête, on l'accuse, on l'emprisonne. Il meurt dans sa prison peu de jours après. Son corps fut exposé aux yeux du public; mais quoiqu'il n'y parût aucune marque de violence, personne ne douta d'un crime que l'exemple d'Edouard II & de Richard II rendoit assez vraisemblable.

Ce prince étoit au-dessus des préjugés.

Ce prince cultivoit les lettres, & s'étoit mis au-dessus de la crédulité de son siecle. Le miracle d'un aveugle-né, guéri en touchant la châsse d'un saint, faisoit grand bruit. Glocester ayant appelé cet homme, feignit de douter qu'il eût recouvré la vue, & lui demanda les couleurs de différens habits des gens de sa suite. L'aveugle les désigna toutes. *Tu es un coquin*, lui dit le duc; *si tu étois né aveugle, tu ne connoîtrois pas les couleurs.*

Le cardinal de Winchester ne survécut que six mois à son neveu, dont on le regardoit comme le meurtrier. La reine fut aussi soupçonnée. Ses liaisons intimes avec le duc de Norfolk, l'un des ennemis de Glocester, & le complice du cardinal, donnoient quelque vraisemblance au soupçon. Le caractere de Marguerite d'Anjou se développera mieux dans la suite.

Soupçons contre la reine.

Pendant ces troubles d'Angleterre, le sage gouvernement de Charles VII changea la face de son royaume. La justice, les finances, la discipline, le commerce, l'agriculture, faisoient déjà oublier les anciens malheurs. L'ordre se rétablissoit; la nation trouvoit dans elle-même de grandes ressources; son zele pour un bon roi, l'excitoit à détruire jusqu'à la derniere trace de la domination angloise. Un des généraux anglois rompit la treve, & fournit une raison de prendre les armes. Quoiqu'il fût désavoué par la cour de Londres, comme la réparation qu'on exigeoit ne se faisoit point, Charles profita des circonstances, & conquit en peu de

Les Anglois chassés de France.

temps la Normandie. L'année suivante, on attaqua la Guienne. Bordeaux, Bayonne, furent forcés de se rendre; & cette province, unie depuis environ trois siecles à la couronne d'Angleterre, se trouva réunie pour toujours à celle de France.

1449.

Talbot.

Le brave Talbot, comte de Shrewsbury, soutint jusqu'au bout sa brillante réputation. *S'il valoit seul une armée*, comme le dit avec emphase le P. d'Orléans, Dunois, qui le vainquit en plusieurs rencontres, est au-dessus de tout éloge.

Troubles en Angleterre. Le duc d'York prétend à la couronne.

Les Anglois chassés de la France vengerent eux-mêmes, par leurs dissentions intestines, tous les maux qu'ils lui avoient causés. La foiblesse de Henri VI encourageant les factieux, on vit paroître un compétiteur pour lui disputer la couronne. C'étoit le duc d'York, premier prince du sang, héritier par sa mere de la maison de Mortimer, laquelle, comme nous l'avons vu, avoit des droits incontestables à la succession de Richard II, que la maison de Lancaster s'étoit injustement appropriée. A ce double avantage & à son mérite per-

ſonnel, le duc joignoit des alliances conſidérables. Il avoit épouſé la fille de Nevil, comte de Weſtmoreland, dont la famille étoit la plus puiſſante du royaume. On diſtinguoit dans cette maiſon le comte de Warwick, ſeigneur extrêmement populaire, généreux, magnifique, & ſi opulent, qu'il entretenoit, dit-on, trente mille perſonnes dans ſes différens domaines ou châteaux. Son hoſpitalité & ſes bienfaits lui donnoient un empire abſolu ſur ſes innombrables partiſans. La révolution fut ſon ouvrage.

Le comte de Warwick.

1450.

Procès du duc de Suffolk.

Le duc de Suffolk, déteſté du peuple comme aſſaſſin du duc de Gloceſter, haï des grands comme premier miniſtre & comme favori de la reine; d'autant plus expoſé à l'envie, qu'étant arriere-petit-fils d'un marchand, il poſſédoit toute l'autorité avec d'immenſes richeſſes; d'autant plus expoſé aux murmures, que l'extrême pauvreté de la couronne, dont les dettes montoient à trois cent ſoixante & douze mille livres, l'obligeoit de recourir à des expédiens arbitraires; Suffolk, dis-je, ne pouvoit éviter les coups d'une faction ſi

redoutable. Les Communes l'accuserent de haute trahison, lui imputerent la perte des conquêtes de France, & même le dessein absurde de détrôner le monarque.

De quoi il fut accusé.

Cette accusation tomboit au moindre examen. Elles en ajouterent une seconde, qui rouloit en général sur des abus de l'autorité, dont le ministre étoit vraisemblablement coupable. Henri VI, craignant les suites d'une telle affaire, fit venir les seigneurs, & produisit Suffolk en leur présence. L'accusé ayant dit qu'il se soumettoit à la bonté du roi, il le bannit pour cinq ans. Les seigneurs, rentrés dans leur chambre, firent une protestation pour que cette sentence ne pût donner atteinte à leurs privileges. Suffolk, dirent-ils, auroit dû être jugé par ses pairs, s'il ne s'étoit pas abandonné aux ordres du prince. Ses ennemis avoient lieu de craindre qu'on ne le rétablît bientôt dans tout son pouvoir. Ils se délivrerent de lui par un crime, & le firent assassiner sur la mer. On ne rougissoit plus de rien.

Protestation des pairs.

Le duc de Somerset, prince du

sang, qui commandoit en France, lorsque la Normandie fut reprise sur les Anglois, succéda au crédit de Suffolk & à la haine qu'on avoit pour lui. Un événement singulier fit connoître les dispositions du peuple. Jean Cade, Irlandois de basse naissance, hardi scélérat, se porta pour le fils de Jean Mortimer, exécuté au commencement de ce regne sans aucune forme de procès. Au nom de Mortimer, vingt mille hommes du comté de Kent coururent se ranger sous son étendard. Il publia un manifeste contre le gouvernement; il dissipa un petit corps de troupes qu'on fit marcher contre lui : il fut reçu dans Londres, d'où la cour s'étoit retirée; il y maintint quelque temps la discipline des soldats : mais n'ayant pu à la fin les empêcher de commettre quelques violences, il se vit chassé de la ville par les bourgeois, & par un détachement sorti de la Tour. On mit sa tête à prix, & il fut bientôt assassiné. La cour soupçonna le duc d'York d'avoir excité le soulèvement, pour sonder les sentimens de la nation. Ce prince étoit encore en Irlande. Il

Révolte excitée par un imposteur.

y avoit soumis des rebelles, & mérité l'estime & la confiance publique. Il se hâta de revenir en Angleterre. Jugeant qu'il n'y avoit plus de sureté pour sa personne que dans les partis de vigueur, il remplit le royaume du bruit de ses prétentions & de ses droits.

Factions de Lancaster & d'York.

Tous les esprits se fixerent avec chaleur sur un objet si intéressant. L'opinion flottoit entre la maison de Lancaster & celle d'York. De part & d'autre, on alléguoit des raisons plausibles. » Richard II, disoient les » partisans de Lancaster, a été détrô- » né par un acte national; Henri IV » a été mis sur le trône par le choix » volontaire du peuple : si l'ordre de » la succession ne fut pas alors suivi, » cet ordre, établi pour le bien pu- » blic, peut-il maintenant être un » titre pour troubler l'état? Deux » regnes glorieux n'ont-ils pas ci- » menté la possession de la famille » regnante? Les lois n'ont-elles pas » affermi son autorité? Ne lui a-t-on » pas renouvelé plusieurs fois le ser- » ment d'obéissance? Et le duc d'York » lui-même n'a-t-il pas renoncé à ses

Raisons pour la maison de Lancaster.

» propres droits, en reconnoissant
» Henri VI pour son légitime souverain ? A quoi seront exposés les peuples si l'on autorise des révolutions si fatales, nécessairement accompagnées de l'horreur des guerres civiles ? ».

Raisons pour la maison d'York.

Les partisans d'York soutenoient de leur côté, que les droits de succession étoient la base de la tranquillité publique ; que l'injustice faite en les violant ne pouvoit être trop tôt réparée ; que la possession ne devoit pas servir de titre aux usurpateurs ; qu'il falloit des siécles pour rendre légale une autorité acquise par la violence ; que la déposition de Richard & le couronnement de Henri IV avoient été le fruit d'une rage aveugle & d'un soulèvement populaire, plutôt qu'un acte libre & délibéré de la nation ; que les héritiers légitimes s'étoient soumis à la force sans renoncer à leurs droits ; enfin qu'un changement destiné à rétablir l'ordre, loin de bouleverser l'état, préviendroit à l'avenir de semblables révolutions.

Ces raisonnemens paroissoient plus 1452.

Le duc d'York prend les armes.

ou moins forts selon les préjugés de parti. C'étoit aux armes à décider le procès. La foiblesse, ou plutôt l'imbécillité du roi, la modération & la circonspection du duc d'York, suspendoient une rupture éclatante. Mais les communes donnerent en quelque sorte le signal, en présentant une adresse contre le duc de Somerset & d'autres personnes, qu'elles prierent Henri d'éloigner de son conseil & de sa cour. Le duc d'York, animé par cette entreprise, leva des troupes, demanda aussi l'éloignement du ministre & la réformation de l'état. On convint d'une entrevue. Il s'y trouva au milieu de ses ennemis, sans pouvoir leur échapper. Mais la crainte que son fils ne le vengeât, lui fit rendre la liberté, & il se retira dans une terre. Bientôt l'activité de son parti se ranima; soit par le mauvais succès d'une entreprise en Guienne, qui coûta la vie au fameux Talbot; soit par la naissance d'un fils de Henri VI, qui enlevoit au duc l'espérance de succéder à la couronne sans effusion de sang. Henri étant tombé malade, la cour fut contrainte de donner

Le duc est déclaré Protecteur.

ner au duc le titre de Lieutenant du royaume; le parlement y ajouta celui de Protecteur. Somerset fut arrêté. Le nouveau protecteur, avec plus d'audace, auroit pu se rendre maître de tout. Sa modération laissa le temps à ses ennemis de dresser leurs batteries. Tout-à-coup le roi paroissant guéri, déclare qu'il veut reprendre le gouvernement, tire Somerset de sa prison, & lui remet l'autorité entre les mains. York avoit tout à craindre. Il leve une armée; & sans insister encore sur ses prétentions à la couronne, il demande qu'on réforme l'état & le ministere. Les royalistes marchent contre lui, sont battus à Saint-Albans; le duc de Somerset est tué dans l'action; le roi tombe entre les mains du vainqueur, qui le traite avec respect & se met en possession de l'autorité.

1455. Bataille de Saint-Albans. Le roi prisonnier.

Ce n'étoit qu'un foible prélude de cette violente querelle, que trente années de guerre, douze batailles rangées, des excès de barbarie, des massacres inouis, devoient rendre si fatale à l'Angleterre. La fureur n'avoit pas encore anéanti les sentimens

Le duc agit foiblement.

d'humanité. D'une part, le génie vigoureux de Marguerite d'Anjou soutenoit le trône chancelant; de l'autre, le caractère irrésolu du duc d'York, tenoit en suspens les affaires. Le parlement rendit à ce prince le titre de protecteur, mais renouvela le serment de fidélité au roi. Marguerite quelque tems après saisit une occasion favorable, pour rétablir l'autorité de son époux. Le protecteur consentit même au changement. On voulut l'attirer à la cour, ainsi que les comtes de Salisbury & de Warwick, ses principaux partisans, dans le dessein de s'assurer de leur personne ou de les faire périr. Informés du complot, ils se mirent en lieu de sureté. L'archevêque de Cantorbéry s'efforça d'inspirer la paix. Une réconciliation simulée fut tout le fruit de son zele; & malgré des assurances solennelles d'amitié, on n'attendoit que le moment de prendre les armes.

Henri VI rétabli par sa femme.

Une dispute entre deux particuliers ralluma la guerre entre les deux factions; tant l'animosité des partis étoit violente. Salisbury gagna la bataille de Bloreheath, en 1459;

La guerre civile se rallume.

Warwick gagna celle de Northampton l'année suivante. Le roi fut encore fait prisonnier. Le duc d'York revint d'Irlande où il s'étoit retiré, & avec une modération singuliere, présenta aux pairs les titres de ses prétentions à la couronne, les soumettant en quelque sorte à leur jugement. Après quelques incertitudes, les pairs ayant appelé les principaux membres des Communes, entamerent l'examen, proposerent leurs doutes, peserent les réponses, déciderent enfin que le droit du prétendant étoit légitime, que cependant Henri VI ayant possédé la couronne trente-huit ans, sans qu'on la lui disputât, en jouiroit jusqu'à la mort; mais que le duc d'York reconnu pour son héritier, gouverneroit le royaume.

1460.

Jugement sur la succession.

Le duc n'avoit point de plus grand ennemi que la reine Marguerite, femme au-dessus de son sexe, supérieure à tous les dangers, capable de tous les efforts de l'héroïsme. Elle s'étoit réfugiée en Ecosse; elle assembloit des troupes dans le nord de l'Angleterre. On lui envoya ordre de revenir, soit pour arrêter le cours de

Marguerite d'Anjou combat pour le roi.

ses entreprises, soit pour avoir un prétexte de l'exiler. On apprit bientôt qu'elle marchoit à la tête de vingt mille hommes. Le duc d'York, qui n'en avoit que cinq mille, hazarda imprudemment la bataille. Sa petite armée fut défaite à Wakefield. Il perdit lui-même la vie; le comte de Rutland, un de ses fils, jeune prince très-aimable, tomba entre les mains des vainqueurs, & Clifford l'égorgea de sang-froid. Le comte de Salisbury, d'autres prisonniers de distinction furent exécutés en vertu de la loi martiale. Ces exemples de barbarie, ces exécutions illégales se renouvelerent cent fois dans la suite. Plus les guerres civiles sont odieuses en elles-mêmes, plus elles produisent d'atrocités.

Mort du duc d'York.

Barbaries.

1461.

Victoire qui remet le roi en liberté.

Un corps de troupes de la reine ayant été battu par Edouard, nouveau duc d'York, elle répara cette perte, en remportant une seconde victoire sur Warwick à Saint-Albans. Henri VI recouvra sa liberté, ou plutôt ne fit que changer de maîtres; car il ne savoit qu'obéir, & peu lui importoit de quel côté penchoit la balan-

ce, pourvu qu'on le traitât humainement.

Henri VI détrôné par le nouveau duc d'York.

Cependant le duc d'York avoit des forces supérieures. La reine se retira. Il fut reçu dans Londres avec acclamation. Plus hardi que son pere, & plus sûr de l'attachement du peuple, qu'il éblouissoit par des qualités brillantes, il résolut de prendre le titre de roi. On harangua le peuple : on lui demanda s'il vouloit avoir pour roi Henri de Lancaster, ou Edouard, fils du dernier duc d'York ? Tous se déclarerent en faveur de celui-ci. Une assemblée nombreuse de prélats, de seigneurs, de magistrats, & d'autres personnes distinguées, confirma l'élection populaire : & Edouard IV fut proclamé dans la capitale. Il étoit dans sa dixneuvieme année; plein de feu, d'activité & de valeur, mais d'un caractere à répandre beaucoup de sang, pour satisfaire son ambition & sa vengeance.

Loi pour l'élection des membres du parlement.

On doit remarquer sous ce regne une loi sage concernant l'élection des

membres du parlement. Le nombre des électeurs avoit été trop augmenté, & c'étoit une source de désordres. On le réduisit aux personnes qui posséderoient en terres, libres de toute charge dans les provinces, la valeur de quarante schellings par an, somme évaluée à près de vingt livres sterling d'aujourd'hui.

Fin du premier Volume.

TABLE DES MATIERES.

SOMMAIRES DU PREMIER VOLUME.

PREMIERE PARTIE.

Depuis la conquête des ROMAINS jusqu'au regne de GUILLAUME LE CONQUERANT.

HENRI I, *p.* 142.

ETIENNE, *p.* 157.

TROISIEME PARTIE.

LES PLANTAGENETS.

HENRI III, *p.* 252.

vêque de Cantorbéry : ſtatut contraire à l'autorité royale : Edouard le confirme & ſe rétracte : révolution en Bretagne : la comteſſe de Montfort ſecourue par Edouard : treve qu'il ne garde point : hoſtilités en Guienne : ruſe de guerre : Geoffroi d'Harcour conſeille d'attaquer la Normandie : elle eſt ravagée : Edouard attaqué imprudemment à Créci : le prince de Galles décide la victoire : perte des François : artillerie : gloire du prince de Galles : ſiege de Calais : Edouard prend la ville : tentatives pour ſurprendre Calais : Edouard prévient le coup : trait de chevalerie : trois héroïnes : galanterie militaire ; ordre de la Jarretiere : peſte ſuivie de la guerre : Jean ſucceſſeur de Philippe de Valois ; Charles le Mauvais traite avec Edouard : Edouard attaque de nouveau la France : bataille de Poitiers : le roi Jean priſonnier des Anglois ; traité généreuſement ; état affreux de la France : le dauphin Charles fait rejeter un traité honteux du roi : nouvelle invaſion en France ; provinces ravagées ; le duc de Lancaſter conſeille ſagement la paix : traité de Bretigni : le roi Jean fidele au traité : ſa mort : Charles V, roi de France : du Gueſclin : les compagnies : guerre de Caſtille : le prince Noir rétablit Pierre le Cruel : révolte en Guienne contre le prince de Galles : le traité de Bretigni non-exécuté : Charles V reçoit l'appel des ſeigneurs en Guienne : les Anglois chaſſés de France : treve ; fautes d'Edouard III : ſa mort : ambition funeſte d'Edouard : vingt confir-

HENRI VI, *page* 404.

Fin de la Table.

ERRATA

Du Tome I.

Page 13, *ligne* 14, Stants, Wilts, Berks, *liſez* Stant, Wilt, Berk.

p. 31, *lig.* 2, les noms, *liſ.* le nom.

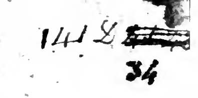
p. 305, *lig.* 6, la force, *liſ.* ſa force.

Du Tome II.

Page 100, *lig.* 22, ſe ſoutinrent, *liſez* le ſoutinrent.

p. 281, *lig.* 26, pour, *liſ.* par.

p. 314, *l.* 13, récompenſe, *l.* récompenſer.


141 L
34



